هكذا من الأصل

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE N° 11 420 — SAMEDI 17 OCTOBRE 1981

Vers la démission du cabinet néerlandais ?

LIRE PAGE 42

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS-CEDEX 09 C.C.P. 4207-23 PARIS Télex Paris nº 650572 Tél. : 246-72-23

University of Jordan Library

M. Mitterrand recevra dimanche M. Reagan à bord du croiseur « De Grasse » ancré devant Yorktown

M. François Mitterrand, accompagné d'une importante délégation comprenant notamment MM. Cheysson, Hernu, Bérégovoy et Attali, était attendu, samedi après-midi 17 octobre, aux États-Unis. Il doit recevoir à déjeuner, dimanche, le président Reagan, à bord de la frégate De Grasse, *ancrée devant la ville de Yorktown où, il y a deux cents ans, les Français aidèrent les Américains à remporter une victoire décisive pour leur indépendance* (voir page 6 l'article d'Alain Clément).

Le président français se rendra ensuite à Cancun, au Mexique, pour le sommet qui réunira, les 22 et 23 octobre, vingt-deux chefs d'État ou de gouvernement, et qui sera consacré au dialogue Nord-Sud. M. Reagan a déjà exposé ses conceptions sur ce sujet dans un discours prononcé, jeudi, à Philadelphie. Le philosophie du développement énoncée par le président américain est fondée sur l'initiative privée, et ne à l'encontre des thèses souvent exprimées par M. Mitterrand. Comme l'exprime ci-dessous notre correspondant, les officiels américains apprécient l'habileté du président français qu'ils ont néanmoins quelque peine à comprendre.

Les États-Unis et le tiers-monde

Conformément à son tempérament, M. Reagan n'y est pas allé par quatre chemins pour exposer, une semaine avant le sommet de Cancun, sa conception des rapports entre les pays développés et le tiers-monde

M. Reagan ira certes à Cancun avec le désir « d'écouter et d'apprendre », mais surtout pour y défendre « une idée révolutionnaire née il y a deux cents ans et qui a fait ses preuves : la liberté ». Le chef de l'exécutif américain avance trois preuves à l'appui de sa thèse. Les nations du tiers-monde qui progressent le plus vite sont celles qui pratiquent le libéralisme économique. D'autre part, ce qui a si bien réussi à l'Amérique doit être bon aussi pour les autres. Enfin, il suffit d'observer les pays de l'Est, qui « n'ont rien à offrir » et qui ont besoin du blé produit par les fermiers américains pour se nourrir.

M. Reagan s'est livré, à cette occasion, à un plaidoyer chiffré. On accuse les États-Unis d'appauvrir le tiers-monde ? « Mais, chaque année, les États-Unis fournissent une aide alimentaire plus importante que tous les autres pays réunis. » En outre, le marché américain, par sa taille même, est un facteur de développement, les États-Unis achetant environ « la moitié de tous les biens manufacturés que les nations du tiers-monde n'appartenant pas à l'OPEP exportent vers les pays industrialisés ». Le président américain, qui justifie les idées « simplistes » des partisans de l'aide publique et des « transferts massifs de richesses », ne pèche pas lui-même par excès de subtilité. Sa « philosophie du développement » pourrait se résumer ainsi : aide-toi d'abord toi-même, et l'entreprise privée américaine t'aidera.

L'approche de M. Reagan est, on le sait, diamétralement opposée à celle que M. Mitterrand et la délégation française vont défendre à Cancun. Le président américain, en particulier, ne répond pas à deux demandes formulées avec insistance par la France. Il ne parle ni de la « négociation globale » que Paris, avec d'autres, souhaite voir s'ouvrir à l'ONU ni de la « filiale énergie » qui serait créée au sein de la Banque mondiale pour développer la production énergétique dans le tiers-monde. Washington estime, en effet, qu'une « négociation globale » abontirait à un sarcrofit de bureaucratie. Quant à la Banque mondiale, les États-Unis veulent bien qu'elle prête de l'argent aux pays pauvres mais non qu'elle subventionne la production d'énergie.

Le désaccord est d'autant plus grand que Washington considère la réunion de Cancun comme un échange de vues, tandis que la France et de nombreux autres pays en attendent des décisions concrètes. En proclamant hautement ses convictions, M. Reagan a voulu que les choses soient claires. Il s'attend d'ailleurs, comme il l'a déclaré immédiatement après son discours de Philadelphie, à « rencontrer un climat hostile ». M. Mitterrand qui, jusqu'ici, a mis davantage l'accent sur les convergences franco-américaines en matière de relations Est-Ouest et de défense que sur les divergences à propos du tiers-monde, s'apprête à jouer une partie difficile s'il veut à la fois exalter à Yorktown l'amitié avec les États-Unis au nom des grands souvenirs et critiquer leur égoïsme à Cancun.

(Lire nos informations page 8.)

Washington juge le président français habile mais difficile à comprendre

De notre correspondant

Washington. — Le premier sommet Reagan - Mitterrand aura lieu dans des circonstances exceptionnelles les 17 et 18 octobre à Williamsburg (Virginie). Il coïncidera avec la célébration du bicentenaire de la victoire de Yorktown — une bataille décisive, gagnée par les Américains et les Français, et qui mit fin à la présence britannique aux États-Unis.

Cent mille personnes sont attendues. La France enverra deux navires de guerre et un détachement d'infanterie. On assistera à une reconstitution de la marche du comte de Rochambeau et de son armée, avec défilés, concerts, batailles fictives et bivouacs d'époque... Une grande fête, typiquement américaine, mais aussi un peu française, qui marquera une alliance de deux cents ans et donnera une note très cordiale, sinon lyrique, à la rencontre des deux hommes d'État.

MM. Reagan et Mitterrand avaient fait connaissance à Ottawa en juillet, lors du sommet des pays industrialisés. Ils venaient d'être élus l'un et l'autre, et leurs victoires respectives avaient été des événements : un conservateur à la Maison Blanche, un socialiste à l'Élysée. Deux vétérans, parlis depuis longtemps à la conquête du pouvoir et déterminés à changer le cours des choses. Les voilà face à face avec des programmes de politique intérieure diamétralement opposés.

El pourtant, les relations sont bonnes. Entre Paris et Washington, le téléphone fonctionne en permanence. Il y a des divergences — et même de taille, — mais elles sont clairement exprimées. On s'accepte différents.

Les Américains n'ont toujours pas digéré la présence de communistes dans un gouvernement allié. Mais, après avoir protesté, ils ont mis cette question entre parenthèses. Ils laissent faire M. Mitterrand, jugé habile, difficile à convaincre et, d'ailleurs, à comprendre.

ROBERT SOLÉ.

(Lire la suite page 8.)

Le gouvernement rencontre des difficultés accrues en raison des tensions dans les syndicats et les partis de la majorité

M. Mitterrand a confié jeudi à ses amis socialistes que le gouvernement devait se préparer à faire face à des difficultés et à des oppositions de plus en plus grandes. Nous sommes sortis du port, a-t-il déclaré en substance. Plus nous irons vers la haute mer, plus nous serons secoués. Ces difficultés émanent de l'opposition, qui ne cesse de pratiquer l'obstruction à l'occasion du débat sur les nationalisations, mais aussi des tensions qui traversent les syndicats et les partis de la majorité.

La C.G.T. et P.C. ont vivement réagi aux propos de M. Edmond Maire, membre du P.S., qui avait mis en cause, mercredi, plusieurs aspects de la politique gouvernementale et dénoncé le caractère « étatiste » de son projet de nationalisations ». M. Georges Séguy a qualifié d'« incohérentes et insolites » les déclarations du leader de la C.F.D.T., auquel il a reproché son persistant anticommunisme, et M. André Bergeron a ironisé sur l'attitude d'un syndicat qui « veut jouer le rôle d'un gouvernement bis ».

Les premiers ennuis

par ANDRÉ LAURENS

M. Pierre Mauroy, qui emploie volontiers un langage imagé, voit la gauche comme un cortège, allant de l'avant, musique en tête. Il y a des couacs, des fausses notes, mais l'essentiel n'est-il pas d'avancer ?

Ces atteintes à l'harmonie de l'ensemble ne proviennent pas que de l'inexpérience ou de la maladresse des exécutants. Ni de l'excès de zèle des uns ou de la précipitation des autres. Dans cette gauche ressoudée par une victoire acquise en ordre dispersé, les différences de sensibilité, comme l'on dit pudiquement, les rapports de force, si l'on s'exprime plus brutalement, continuent de jouer. Sans doute moins agressivement qu'auparavant, pour ne pas compromettre l'acquis commun, mais tout aussi fermement sous des dehors savoir.

La gauche a conservé sa diversité, qui est sa richesse, et ne s'est pas guérie, comme par miracle, de ses divisions. Personne, au reste, n'en attendait autant et personne ne s'en surprise qu'au-delà des initiatives intempestives ou des écarts de langage de tel ou tel ministre, des contradictions qui surgissent dans l'entreprise commune, des malentendus qui apparaissent entre le gouvernement et sa majorité, on perçoit les signes souterrains ou éclatants de clivages anciens et profonds.

Rien d'étonnant, en effet, à ce que l'apanage de la gauche, comme l'ont montré les déboires récents de la droite, et le problème est moins de savoir si le nouveau pouvoir saura masquer des ferments de division hérités de l'histoire, que de voir comment, à l'usage il va s'en accommoder. Comment la gauche va gérer sa vocation à ressembler à partir d'exigences qui ont tendance à s'exclure mutuellement.

(Lire la suite page 18.)

La croissance introuvable

La croissance économique, qu'on n'ose plus chiffrer par avance, est la condition sine qua non de la réussite de la politique du gouvernement. Comment « terrasser le dragon du chômage », pour reprendre les paroles du premier ministre, sans une activité soutenue de l'appareil de production sous toutes ses formes (industrie, services, commerce) ? Pour M. Delors : « Plus personne ne conteste que 1982 sera l'année d'une certaine reprise ? »

A en croire les experts de la Commission européenne, c'est effectivement à une meilleure conjoncture dans le C.E.E. que l'on doit s'attendre en 1982. Mais le point de comparaison, à savoir l'année en cours, n'aura pas été brillant. Globalement, le résultat semble devoir être négatif pour les pays du Marché commun.

La France a fait un peu mieux, comme on dit : elle aurait connu un taux de croissance positif, mais très faible : + 0,5 %. Que telle soit la conséquence des mesures de relance prises par le gouvernement est possible, mais bien difficile à prouver. Pour l'année prochaine, la Commission de Bruxelles prévoit une nette amélioration de la conjoncture, peut-être plus forte en France que la moyenne.

Les indications dont on dispose sont concordantes (enquête de la Banque de France, analyse du centre d'observation économique de la chambre de commerce de Paris, etc.). Elles font état d'une certaine reprise depuis le fin de l'été, mais plus faible que celle qu'on attendait. Les investissements ne repartent pas et les carnets de commandes restent courts. L'expérience a montré que les espoirs fondés sur des explications trop mécanistes sont souvent déçus. Il ne suffit pas d'augmenter le déficit budgétaire pour garantir la relance. Le cri d'alarme lancé par le président des moteurs Leroy-Somer, M. Georges Chavanes, un patron « social », doit aussi être médité, selon lui, les chefs d'entreprises sont « désboussolés et un point de plus d'inflation, c'est un point de plus de chômage ».

Le désvalorisation a redonné à l'économie française une marge de manœuvre. En profitera-t-elle ?

LA PRAVDA » FAIT L'ÉLOGE DE M. MITTERRAND

(Lire page 42.)

AU JOUR LE JOUR

Menées

Le syndicat qu'il préside est autogestionnaire, et nombre de catholiques s'y trouvent à l'aise. Il refuse de lier le syndicat au parti et a toujours été partisan d'un dialogue ferme mais ouvert avec le pouvoir d'État. Il a su empêcher les extrémistes d'emballer la machine qu'il contrôle. Cet homme de fer est infatigable et populaire. Ses coups de colère sont célèbres.

Le Kremlin ne tardera pas à dénoncer les menées antisocialistes de M. Edmond Maire.

BRUNO FRAPPAT.

LA GRANDE-BRETAGNE EN MUTATION

Les deux crises

par RENÉ DABERNAT

L'âpreté du débat engagé en Grande-Bretagne pour sortir le royaume du déclin jette une vive lumière sur un certain nombre de problèmes et d'évolutions qui, par-delà le cas britannique, concernent l'ensemble de l'Europe occidentale. Tantôt miroir, tantôt laboratoire des mutations de notre temps, l'Angleterre éclaire, une fois de plus, les enjeux nationaux et internationaux liés au passage d'une ère révolue à une ère nouvelle.

Certes, les développements purement anglais de la bataille méritent une extrême attention. Ils n'opposent plus seulement les conservateurs aux travaillistes, tour à tour maîtres de la scène politique depuis les années 20. Ils déchirent aussi les deux grandes formations, et avec tant de violence que l'électorat cherche une troisième voie.

Ainsi vient de naître, en septembre, l'alliance centriste entre le vieux parti libéral, héritier de Gladstone, et le jeune parti socialdémocrate, fondé par des transfuges travaillistes, dont M. Roy Jenkins, ancien président de la Commission européenne de Bruxelles. Si des élections se déroulaient maintenant, la victoire pourrait, selon les sondages, approcher ou obtenir la majorité aux Communes (1). Ce serait un événement pour une démocratie si longtemps habituée à la seule alternance droite - gauche.

Cependant, la Grande-Bretagne prend surtout valeur d'exemple dans la mesure où, pour se hisser au plan économique et social, elle illustre les deux crises qui secouent l'Occident et auxquelles celui-ci n'apporte que des réponses partielles.

La première, où certains voient l'aboutissement des luttes intérieures issues de la révolution industrielle du dix-neuvième siècle, reflète un vaste conflit sur le partage du pouvoir économique et des richesses nationales. A l'Angleterre des marchands et des ducs s'oppose, sous l'impulsion de l'aile gauche travailliste, celle des ouvriers et des employés, lointains descendants d'Oliver Twist, le héros de Dickens. En jeu, est le changement du rapport des forces entre les classes comme entre l'État et le secteur privé. Les socialistes britanniques, principalement dans le camp de Tony Benn, lui accordent la priorité. M. Mitterrand fait de même en France.

La seconde crise, au contraire, exprime non pas le nouveau développement des luttes intérieures, mais le nouvel état de la planète. Elle se manifeste par l'ampleur des chocs extérieurs sur les économies nationales. Aux chocs pétroliers de 1974 - 1973, s'ajoutent, en effet, les chocs asiatiques. Le Japon, la Corée du Sud, Formose, Hongkong, Singapour concurrencent de plus en plus les produits occidentaux. Demain, l'Inde, la Chine, divers pays d'Amérique latine et d'Afrique amplifieront la pression. De Mme Thatcher au président Reagan, les conservateurs en font le problème majeur. MM. Giscard d'Estaing et Barre portaient un diagnostic analogue.

(Lire la suite page 4.)

(1) Sauf imprévu, les élections législatives auront lieu en automne 1983 au plus tôt, au printemps 1984 au plus tard.

JEAN-CLAUDE BARREAU

LE VENT DU DÉSERT

Riche de sensibilité, de rebondissements et de suspenses, écrit dans un style lumineux et classique, ce roman débouche sur une tragédie racinienne.

Maurice Chavardès (« Témoignage chrétien »)

L'auteur réussit à « réécrire » un fait divers, à lui faire rendre un son outre, à transformer le banal sordide en tragédie passionnée.

Gilles Pudlowsky (« les Nouvelles littéraires »)

belfond

LE CENTENAIRE DE ROGER MARTIN DU GARD

Un dialogue avec la mort

Roger Martin du Gard aurait eu cent ans le 23 mars dernier. Il en avait soixante-seize lorsque, sentant sa fin prochaine, il remit à la Bibliothèque nationale des papiers les plus précieux, une masse de correspondance, inédits, dont étaient bourrées trois cantines. Cet anniversaire et la levée de l'embargo mis sur une divulgation jugée alors inopportune justifient largement la résurrection, la remise en mémoire aussi, d'une vie et d'une œuvre dans l'immense salle Manuel.

Il fallait tout cet espace à Mme Florence Callu, commissaire de l'exposition, à Mlle Françoise Bléchet et à M. Michel Brunet, qui ne s'est pas contenté cette fois d'assurer le décor, pour ordonner les six cent vingt-quatre pièces dont le choix a dû être ardu. Au fonds de le B.N. sont venus, en effet, s'ajouter celui des héritiers et la contribution d'autres prêteurs. On ignorait que la collection de l'écrivain fût si riche en photographies, par exemple.

JEAN-MARIE DUNOYER.

(Lire la suite page 29.)

Demain

LE MONDE DIMANCHE

Travail : le changement au féminin

Enquête de Muriel Roy

Le Monde

idées

ÉCOLE

Va-t-on vers une nouvelle guerre scolaire ? Pierre Limagne fait l'historique des affrontements, depuis cinquante ans, entre défenseurs de l'école libre et défenseurs de l'école laïque, Michel Bouchareissas, estimant que la droite, chaque fois qu'elle se sent menacée, rallume cette querelle, défend une école excluant les discriminations, « sans monopole ». Gabriel Matzneff estime que ce qui manque à notre enseignement, qu'il soit confessionnel ou républicain, c'est la gratuité de la quête, la pratique sans but.

POUR L'ÉGALITÉ DES DROITS ET DES DEVOIRS

par MICHEL BOUCHAREISSAS (*)

L'HISTOIRE, dit-on, nécessite recul afin d'être appréhendée de façon correcte et digne de foi... Prenons donc rang, en toute modestie, pour que, le moment venu, ne passe pas inaperçu l'étrange scénario dans lequel on tente, à hautes doses, d'entraîner l'opinion depuis six mois.

L'opinion ? Il serait sans doute intéressant, en quelque autre occasion, de s'interroger à son sujet tant voilà un concept ambigu dans lequel on feint de confondre ce que disent, écrivent, affirment les chroniqueurs, sur des thèmes de leur choix (ainsi naît et meurt l'actualité) et ceux qui sont supposés les lire, les écouter et les suivre.

En tout cas, et à toutes fins utiles, le lobby du privé occupe cette avant-scène où, à défaut d'émouvoir les masses, il fait quotidiennement pression sur le pouvoir, bénéficiant à l'évidence de tous les relais. Ce qui nous ramène au scénario.

Alerte générale ; la « paix scolaire » en péril ; et du fait de qui ? Des laïques, voyons... Ainsi peut-on résumer l'argument. Son usage intensif, du type Coué, n'interdit d'ailleurs au passage ni l'escroquerie morale ni l'insulte. Les sectaires oppresseurs, ce sont les autres, voilà une affaire entendue !

Ainsi en alla-t-il tout au long des péripéties électorales récentes au cours desquelles les partis de droite ont tout tenté pour que le peuple tranche en faveur de leurs conceptions en matière scolaire. Le résultat est connu. Qu'on nous permette, à tout le moins, d'en déduire que, pour les Français, ce problème est, en effet, dépassé, leur préoccupation étant l'existence d'une école de qualité, ouverte à tous, respectueuse des consciences de tous, assurant à tous une entrée réussie dans la vie.

Cela s'appelle service public, au service de tout le public ; et c'est un concept républicain.

Ainsi en va-t-il encore, par les temps qui courent, où ses adversaires s'efforcent de réduire le problème laïque aux seules dimensions de l'enseignement — alors qu'il est une affaire de société — et continuent de se présenter en champions de la liberté menacée ce qui constitue bien un renversement des rôles aussi abusif que singulier.

Le refuge d'une classe sociale

« Querelle scolaire », disent-ils. Or qui ne voit que la droite, à chaque fois qu'elle se sent menacée, rallume cette « guerre ». Sans lésiner sur les moyens, elle octroie, toutes affaires cessantes, à ses soutiens des privilèges considérables en ce domaine, *comme ce fut le cas sous Vichy* et tout au long des vingt années de la Ve République, de 1960 à nos jours. Négocie-t-elle alors ? Hésite-t-elle ? Simultanément, sa démarche est d'asphyxier l'école de tous, de la priver de moyens, voire de la discréditer (les ministres Haby et Beullac furent, dans le genre, exemplaires), et de promouvoir un système scolaire *particulariste, confessionnel,* patronal, commercial, refuge d'une classe sociale usant du double et archi-faux alibi d'un prétendu « projet éducatif autonome » et de la fréquentation d'une minorité d'enfants des milieux populaires...

Et l'école laïque a pourtant survécu à tout cela. Paradoxe ? Non, hommage nécessaire dans une telle adversité. Elle a continué d'avoir la confiance du peuple, y compris de la majorité des croyants, malgré ses insuffisances, malgré l'offensive qu'elle a subie, malgré le transfert de pans entiers — par calcul politique — dans le camp du privé. Mais il était temps, grand temps, que l'histoire cesse de s'écrire à rebours.

A cette fin, il faut désormais bâtir en France l'Ecole de demain. Œuvre immense, en effet, qui ne peut s'accommoder de prosélytismes spirituels ou d'intérêts de classe, l'enfant n'étant pas un enjeu.

Les changements politiques ouvrent cette perspective. Dans quel esprit ? *« Sans monopole »*, ont toujours dit les laïques — la liberté d'enseigner relève de la liberté d'entreprendre, — l'effort de la nation étant, enfin, consacré à l'école de la nation sur l'ensemble du territoire (Alsace et Moselle comprises, rappelons-le en passant). Serait-il anormal, ou anachronique, de vouloir ainsi que, par delà *leurs convictions* religieuses, philosophiques ou politiques, les Français participent pleinement à la promotion d'une société de progrès, de justice et de liberté grâce à une école excluant les discriminations ?

Avec l'accord et l'appui des partis de gauche, des centrales syndicales et des mouvements philosophiques, le CNAL a élaboré, à cette fin, un projet généreux impliquant l'intégration négociée, dans un grand service laïque, des maîtres et des établissements ayant perçu des fonds publics.

Bien sûr, la législation en vigueur, celle qui a organisé le dualisme et la ségrégation au mépris des principes de laïcité de la République et de séparation des Eglises et de l'Etat, ne saurait être compatible avec une telle évolution. Il conviendra, nécessairement, de la dépasser pour le plus grand bien de tous.

Ainsi, seulement, sortira-t-on du cercle aussi vicieux que dangereux que crée la subvention d'une école particulariste. *« Quel pouvoir pourrait alors s'opposer à ce que l'école communiste, l'école maçonnique ou l'école athée fussent subventionnées également... »*, proclamait, dans les années 20, Bérard, ministre de l'instruction publique d'alors et qui n'avait rien d'un anticlérical.

Vérité élémentaire et toujours de grande actualité. Ajoutons que, du jour où un enseignement sous contrôle religieux (95 % des cas nous disait récemment dans ces colonnes Mgr Honoré) a été financé sur les fonds publics devenait irrémédiable et légitime son contrôle par la puissance publique.

Inlassablement, les laïques rappellent ces principes simples, exprimant, solennellement, leur volonté d'œuvrer, dans un esprit de concorde, à la construction d'une école de l'avenir, celle de la rencontre, de l'échange et de la pensée libre. Toute initiative en ce sens a leur faveur ; nécessairement.

Car ils ne cherchent, eux, aucune revanche. Ils veulent, en France, pour tous, l'égalité des droits et des devoirs. On s'en était gravement éloigné...

(*) Secrétaire général du Comité national d'action laïque (C.N.A.L.).

Eviter une nouvelle guerre scolaire

par PIERRE LIMAGNE (*)

LA plupart des Français savent que la guerre des deux écoles a nui politiquement à leur pays. Mais, depuis cinquante ans, les torts principaux ne sont pas du côté des catholiques.

Pour ne pas remonter au-delà, partons de l'occupation.

Elle crée un marasme tel que le régime de Vichy est obligé de soutenir les écoles religieuses menacées de fermeture immédiate. Le haut personnel de l'éducation nationale se prête évidemment de mauvais gré à l'opération, s'arrangeant pour que le système adopté soit aussi voyant, aussi précaire que possible.

Dans la clandestinité, il fut impossible de s'entendre entre responsables sur le problème scolaire, malgré le climat d'union créé par la lutte commune contre le nazisme. Aussi le sympathique Daniel Mayer reconstitua-t-il le parti socialiste S.F.I.O. dans sa forme ancienne, ce qui devait amener ses camarades chrétiens à fonder le Mouvement républicain populaire : à cause de la question *des deux écoles, on avait raté* l'occasion d'un grand travaillisme français.

Encore retenu à Alger, de *Gaulle, en 1944, demanda* au très laïque André Philip, protestant, de diriger une commission chargée de trouver des compromis, car seuls des compromis peuvent conduire à la vraie paix : si l'on oppose « grands principes » à « grands principes » contradictoires, on est certain de ne jamais aboutir, et ce ne sont pas des traits de plume gouvernementaux qui sauraient venir à bout de querelles étalées sur un siècle.

Plusieurs commissions

Quand Philip présente le résultat des travaux de sa commission au groupe parlementaire S.F.I.O., en 1945, il voit repousser à l'unanimité les formules proposées.

Seconde expérience, la commission Paul-Boncour, encore dirigée par un laïque. Ses travaux traînent, nullement par la faute des chrétiens. Ceux-ci se trouvent en présence d'un climat très mauvais pour eux. Le M.R.P. a accepté la suppression pure et simple des aides Pétain à l'enseignement privé (alors que bien des initiatives de Vichy sont validées), et on ne lui a accordé aucune compensation (qui aurait pu empêcher la droite de le grignoter).

La nationalisation des Houillères, mesure économique, provoque la nationalisation de leurs écoles. Rien à dire là contre ou pour les mines du Nord, puisque la solution avait été acceptée par les principaux intéressés, mais dans les Cévennes l'affaire tourna au drame.

Un certain décret Poinso-Chapuis d'aide à tous les parents d'élèves dans la gêne n'a pu s'appliquer, car il n'excluait pas les familles confiant leurs enfants à des établissements catholiques.

Lorsque, en 1951, les « apparentements », d'ailleurs de triste mémoire, assurent la majorité parlementaire à la S.F.I.O. et au M.R.P. réunis, les écoles catholiques sont de nouveau à bout de souffle. Leurs supporters poussent gaullistes et indépendants à réclamer ce qui deviendra la loi Barangé, médiocre même techniquement, car elle accorde les mêmes subsides aux enfants des écoles gratuites et aux enfants des écoles payantes. Très attaché à toutes les libertés, et notamment *à la liberté d'enseignement, le* M.R.P. ne saurait se dérober, quoique mesurant la part de manœuvre politique transparente *dans le zèle* des formations situées sur sa droite. Un des siens devra même à une bonne place dans l'ordre alphabétique de donner son nom à la nouvelle loi.

Du coup, les socialistes sont complètement braqués. Il n'y a plus de majorité pour gouverner la France. *Si l'on voulait bien y* regarder de près, on comprendrait que la loi Bérangé a contribué à tuer la IVe République, au moins autant que la guerre d'Algérie. L'intransigeance antérieure des laïcs l'avait rendue fatale.

(*) Ancien informateur politique de *La Croix*.

Négociation secrète

Se trouvant en présence d'une situation qui les désole, Guy Mollet, secrétaire général de la *S.F.I.O., et Robert Lecourt, leader* du M.R.P., décident d'entamer des négociations très secrètes avec le Vatican. Guy Mollet s'adjoint un autre *laïc indéfectible dans* leur milieu, *Maurice Deixonne, et sera remplacé* lui-même par son directeur de cabinet, *Louis* Faucon, quand il deviendra président du conseil. Robert Lecourt se fait assister par Alfred Michelin, alors directeur de *la Croix*. Assez vite (dès octobre 1956) Rome et les Quatre tombent d'accord sur la formule d'aide à l'enseignement privé, un peu semblable à celle dont bénéficiaient déjà divers établissements, par exemple le collège Stanislas de Paris, à qui l'Etat donne de l'argent depuis bien des décennies sans considérer la sacro-sainte laïcité comme offensée (1).

Mais on butte sur plusieurs des concessions compensatoires réclamées par les socialistes, surtout pour faire accepter dans leur clientèle les aides à l'enseignement privé. Certaines paraîtraient dérisoires aujourd'hui : celles qui auraient empêché l'Eglise de donner le signal de la décolonisation nécessaire en nommant des évêques indigènes à la place d'évêques français, dans les *territoires* de ce que l'on appelait encore Union française ; celles qui auraient obligé les curés à faire chanter le *Domine salvam fac Rempublicam* aux grand'messes, alors qu'il n'y a plus guère de grand'messe et que partout le clergé fait prier pour nos gouvernants (et ceux du monde)... en français.

Par ailleurs, ces socialistes tiennent beaucoup à voir la législation alsacienne s'aligner sur... « l'intérieur ». Strasbourg, officieusement consultée, en la personne de son évêque, croit qu'on veut lui nuire, quand il s'agit seulement de créer une situation acceptable pour les catholiques alsaciens comme pour les autres catholiques français. Il s'agit là *d'une province* qui a *souvent* résisté à Paris et qui a souvent eu raison de résister. Par exemple lorsque, sous Louis XIV, elle a voulu *ignorer* la révocation de l'édit de Nantes. Ou quand, en 1918, elle a tenu à conserver une législation sociale en avance sur celle que devait instaurer le Front populaire, en 1936.

Au moment du 13 mai 1958, la négociation d'ensemble entre les Quatre et Rome n'a ni abouti ni échoué. De Gaulle est forcément mis dans le secret, puisque notre ambassadeur auprès du Vatican a été étroitement mêlé à toutes les phases de l'affaire. Au lieu de proposer simplement l'adoption des mesures scolaires précédemment jugées acceptables par Guy Mollet et ses conseillers, il crée encore, d'accord avec son premier ministre, une commission, présidée de nouveau par un laïc de bonne volonté : Pierre-Olivier Lapie. Ainsi en arrive-t-on à la loi Debré, qui établit un régime d'association entre l'enseignement public et l'enseignement privé, voisin de ce qui avait été mis au point méritoirement par les Quatre.

Naturellement, Guy Mollet s'estime trahi, puisque les compensations demandées par lui n'ont pas été obtenues. Mais après coup on constate que la nouvelle formule est valable, à la différence de la formule Barangé.

Les laïcs d'aujourd'hui seraient mal fondés à se montrer intransigeants comme au temps où l'enseignement privé était réputé hostile au régime. Il y aurait, dans les écoles catholiques, danger pour la République uniquement si ces écoles devenaient des établissements accessibles aux seuls riches, ce qui ne convient pas du tout à l'Eglise.

Il serait ridicule de brandir à nouveau le slogan, faux comme n'importe quel slogan : « fonds publics à l'école publique » ! L'école privée, elle aussi, rend à *sa manière un service public.* Bien des *familles* ont leurs raisons d'envoyer un enfant à telle école et son *frère* ou sa *sœur* à *telle* autre.

Les catholiques dans la gauche

Du point de vue politique, si le candidat Mitterrand est passé de — 50 % du corps électoral il y a sept ans et demi à + 50 % en 1981, c'est grâce aux gens qui, lassés de M. Giscard d'Estaing, ont fait basculer la majorité.

Parmi eux des catholiques pas spécialement de gauche.

On compte aussi, désormais, nombre de catholiques nettement implantés dans la gauche. C'est une bonne chose pour le pays et pour l'Eglise elle-même, qui n'a *aucune* raison d'être confondue avec un clan, compromise par un clan. Ces catholiques-là apparaissent en général moyennement *favorables* à l'école *religieuse*, mais tiennent à voir respecter toutes les libertés, à commencer par celle de l'enseignement, et ne *veulent pas* qu'un *cléricalisme* laïque réveille les querelles religieuses.

Si une certaine gauche abusait de sa victoire récente, elle ne tarderait pas à connaître les mêmes déboires que, précédemment, la droite, coupable d'avoir trop favorisé les privilégiés de la fortune.

Rechercher la voie de l'apaisement, comme avaient d'ailleurs essayé de le faire bien des hommes *politiques* de la IVe République, à commencer par MM. Pierre Mendès France et... François Mitterrand, me paraît *devoir être* la *ligne* de *conduite* la plus sage que puissent choisir, avec MM. Pierre Mauroy et Alain Savary, les Français désireux de *sortir* leur pays des *difficultés* actuelles, suffisamment graves, et non d'en ajouter d'artificielles.

(1) Dans *Concorde sans concordat* (Hachette), Robert Lecourt présente un récit détaillé de ces longues négociations. L'un des principaux conseillers en était Mgr Villot. Pour ne pas gêner celui-ci, devenu entre-temps cardinal et, jusqu'à sa mort, secrétaire d'Etat du pape, l'auteur le désigne par son nom de code du temps des conversations secrètes : Marguerite.

MUSHOTOKU

par GABRIEL MATZNEFF

LE Parisien qui a fait ses classes primaires et secondaires, successivement, dans un cours privé de l'avenue Victor-Hugo, puis chez les bons Pères de Gerson, rue de la Pompe, puis à Saint-Louis-de-Gonzague, le collège jésuite proche du Trocadéro, puis dans une école privée de la rue de la Tour, dirigée par une étonnante baronne balte, et enfin à Carnot, le lycée d'Etat de la plaine Monceau, peut témoigner que l'enseignement qu'il a reçu dans ces cinq établissements, privés et d'Etat, religieux et laïcs, fut grosso modo le même, c'est-à-dire sérieux, de bonne qualité, honnête.

Il peut aussi témoigner que l'important est moins le savoir qui lui a été distillé que l'esprit de résistance qu'il a, au cours de ces douze années, développé : résistance aux professeurs, résistance aux parents, qui, les uns et les autres, prétendent, lorsque nous sommes adolescents, nous mettre sur des rails, nous imposer un destin qui est conforme à l'idée qu'ils se font de ce que nous devrions être, mais qui est antipathique à ce que nous sommes véritablement, étranger à notre nature, contraire à notre secrète vocation.

Certes, il vaut mieux faire de bonnes études que de mauvaises, mais l'essentiel est ailleurs. Ce qui manque à notre enseignement, qu'il soit confessionnel ou républicain, c'est ce que les bouddhistes japonais appellent « Mushotoku ». Dans Questions à un maître Zen *(1), Taisen Deshimaru parle admirablement de « Mushotoku », qui est l'absence d'esprit de profit, la gratuité de la quête, la pratique sans but. La voie de la connaissance, c'est aimer sans se soucier d'être aimé en retour ; c'est prier par libre effusion du cœur et non par crainte de la damnation ; c'est créer pour la joie de la création et non dans l'espoir de telle ou telle récompense ; c'est jouer de la harpe pour l'amour de Dieu.*

Une de mes amies, qui est en terminale dans un lycée parisien, me dit que leur prof de philo leur cassa les oreilles avec Marx et Lénine, et qu'il a entrepris de leur démontrer l'inexistence de Dieu. D'évidence, ce type se conduit, non en éveilleur, mais en idéologue, et son cours ne peut éclairer personne. Il en irait de même si ce prof ne parlait à ses élèves que de saint Thomas d'Aquin et prétendait leur prouver que Dieu existe. Dans l'un et l'autre cas, ce qui frappe désagréablement, c'est le désir de canaliser la jeunesse, de l'utiliser ; c'est la volonté de puissance.

Si l'on acquiert l'esprit « Mushotoku », la querelle scolaire apparaît soudain fort dérisoire, et à ces disputes mortes on préférera le souffle joyeux, créateur, qui anime d'humbles lieux de vie, de petites communautés, où les adultes et les enfants inventent des relations nouvelles, portent sur l'existence un regard qui n'est pas terni par l'obsession des diplômes et de la réussite sociale (2). L'abbé de Saint-Cyran aimait à dire que ce qui importait, ce n'était pas de parler de Dieu aux enfants, mais de parler des enfants à Dieu.

(1) Taisen Deshimaru, *Questions à un maître Zen*, éditions Retz, 1981.
(2) Cf. Claude Sigala, *Visiblement je vous aime*, Le Coral, 30470 Aimargues.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.			
273 F	442 F	611 F	780 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE			
483 F	862 F	1 241 F	1 620 F
ETRANGER (par messageries)			
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS			
313 F	522 F	731 F	940 F
II. — SUISSE, TUNISIE			
386 F	667 F	949 F	1 230 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Claude Julien.

Imprimerie du « Monde »
5, r. des Italiens
PARIS-IXe
OJD 1980

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

Commission paritaire n° 57 437.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Le Monde étranger

PROCHE-ORIENT

APRÈS LA MORT DU PRÉSIDENT SADATE

Washington se dit préoccupé par une situation qui « pourrait mener au déclenchement d'hostilités »

Le jour même où arrivaient en Egypte deux avions radars américains Awacs, les Etats-Unis ont lancé, jeudi 15 octobre, un appel au calme pressant à la Libye, au Soudan et à l'Egypte. « *Nous sommes suivement préoccupés par la situation dans cette région et nous demandons à toutes les parties d'éviter une aggravation de la tension qui pourrait mener au déclenchement d'hostilités* », a déclaré le porte-parole du département d'Etat M. Dean Fischer.

Il a en même temps indiqué qu'il n'était « pas exclu » que les prochaines manœuvres militaires, auxquelles quelque deux mille soldats américains doivent participer soient « élargie ». Une décision à ce sujet pourrait être prise « prochainement ». Le porte-parole s'est toutefois refusé à fournir la moindre précision sur la nature exacte d'un éventuel élargissement de ces manœuvres, qui doivent commencer à la mi-novembre. Il pourrait s'agir d'une prolongation de leur durée et d'un accroissement du nombre des effectifs engagées.

Le porte-parole a, d'autre part, indiqué que le gouvernement américain pourrait prolonger la durée de la mission des deux avions radars Awacs. « *Si cela paraît nécessaire, ces deux appareils opéreront non seulement en Egypte, mais aussi au-dessus du Soudan* », a dit M. Fischer. Il a ajouté que les deux Awacs pourraient demeurer dans la région après la fin des manœuvres militaire prévues pour « *dissuader tout acte d'aggression éventuel contre nos amis dans la région* ».

M. Fischer a, par ailleurs, confirmé que le gouvernement américain envisageait « sérieusement » d'inclure un certain nombre de bombardiers stratégiques géants B-52 dans les prochaines manœuvres militaires.

● A KARTHOUM, le ministre des affaires étrangères a accusé, jeudi, l'aviation libyenne de poursuivre ses raids contre les villages soudanais proches de la frontière occidentale du pays. Le Soudan a décidé de saisir la Ligue arabe de cette situation et lui a demandé d'intervenir afin de stopper « *cette action dangereuse qui pourrait évoluer vers une aggravation* ».

● AU CAIRE, les autorités essaient de désamorcer la tension avec Tripoli. Le ministre égyptien de la défense, le général Abou Ghazala, a formellement démenti les informations selon lesquelles l'Egypte aurait envoyé des troupes aéroportées au Soudan afin qu'elles prennent position aux frontières de la Libye. Toutefois, le ministre des affaires étrangères, M. Kamal Hassan Ali, a reconnu que des troupes égyptiennes stationnaient effectivement au Soudan en vertu de l'accord de défense conclu il y a cinq ans entre les deux pays. Le ministère de la défense a pour sa part précisé que l'état d'urgence sur la frontière égypto-libyenne auquel M. Hassan Ali avait fait allusion ne signifiait aucun changement dans cette région car il y était déjà en vigueur depuis juin 1980.

● A TRIPOLI, le ministère libyen des affaires étrangères a mis en garde jeudi les Etats-Unis « *contre les conséquences de leur politique impérialiste* » au Proche-Orient. Tripoli demande de « *cesser de s'ingérer dans la région afin que celle-ci puisse régler elle-même ses problèmes conformément à la volonté de ses peuples* » et exige l' « *annulation de toutes les manœuvres provocatrices et agressives ; le retrait des AWACS ainsi que l'arrêt des manœuvres de la VIe flotte qui doit s'éloigner des côtes arabes* ». — (*A.F.P., Reuter, A.P.*)

● *Le président Brejnev* a adressé jeudi un message de félicitation au nouveau président de la République égyptienne, M. Hosni Moubarak. Il lui écrit notamment : « *Vous pouvez être certains que votre volonté d'améliorer les relations entre l'Egypte et l'U.R.S.S. dans l'intérêt de nos peuples, et de l'établissement d'une paix juste au Proche-Orient, bénéficiera toujours de la compréhension et du soutien soviétique.* »

LE PROJET DE VENTE D'AWACS A RYAD

La commission des affaires étrangères recommande au Sénat de refuser la transaction

Washington. — La commission des affaires étrangères du Sénat a recommandé, jeudi 15 octobre, aux membres de cette assemblée de s'opposer à la vente de 8,5 milliards de dollars d'armements modernes, dont cinq avions-radars AWACS, à l'Arabie Saoudite.

Jusqu'au dernier moment, les dirigeants républicains avaient espéré pouvoir obtenir un vote favorable au gouvernement au sein de cette commission, où le parti du président Reagan a un siège de plus que l'opposition démocrate.

Le sénateur républicain Rudy Boschwitz, en votant avec les démocrates contre la vente, a assuré la défaite du gouvernement par neuf voix contre huit. Le vote du Sénat est prévu pour la dernière semaine d'octobre.

Selon les plus récents décomptes de l'agence de presse américaine, Associated Press, cinquante-cinq sénateurs sur cent, appartenant aussi bien à la majorité républicaine qu'à l'opposition démocrate, sont, actuellement, opposés à la vente, déjà refusée par la Chambre des représentants.

[Conçus sous la direction de la société américaine Boeing, l'avion AWACS (Airborne Warning and Control System) est un quadriréacteur 707 surmonté d'un radome de 9 mètres de diamètre (qui fait un tour sur lui-même en dix secondes) et équipé de moyens d'informations et de transmissions qui lui permettent de surveiller en permanence toute activité aérienne, en sol et en mer, à 400 kilomètres à la ronde lorsque l'appareil vole à 9 000 mètres d'altitude.

L'AWACS est une sorte de tour de contrôle volante qui peut évaluer sans menace aérienne. Pidentifier et, le cas échéant, prendre le commandement par neuf voix contre huit. pour contrer cette menace. De surcroît, PAWACS est en mesure, en cas de crise, d'intercepter des communications adverses. Or les brouiller par des contre-mesures électroniques, ses caractéristiques le rendant attirant aussi bien au-Oessus d'un champ de bataille que pour le contrôle « politique » d'une crise internationale.]

Iran

M. Mahdavi Kani remet la démission de son gouvernement au nouveau chef de l'État

Téhéran (*A.F.P.*) — L'hodjatoleslam Mohamed Reza Mahdavi Kani, premier ministre iranien, a causé une certaine surprise, jeudi 15 octobre, en remettant sa démission et celle de son gouvernement au nouveau président Ali Khamenei. Dans la lettre annonçant cette décision, il indique qu'il entend laisser au chef de l'Etat « *les mains libres pour le choix du premier ministre et des ministres* », sans donner d'autre explication. Au soir de l'élection présidentielle du 2 octobre, l'hodjatoleslam Khamenei avait affirmé à la radio que le gouvernement « *pourrait continuer son travail* » s'il le souhaitait, et le premier ministre avait assuré, pour sa part, qu' « *il resterait* (à son poste) *tant que le Parlement et le peuple le désireraient* ».

L'hodjatoleslam Mahdavi Kani était ministre de l'intérieur depuis février 1980, quand le conseil provisoire de la présidence, formé après la mort dans un attentat, le 30 août 1981, du premier ministre Bahonar et du président Radjaï, lui demande, le 1er septembre, d'assumer la charge de premier ministre.

Réputé pragmatique et modéré, le chef du gouvernement démissionnaire n'est pas membre du Parti républicain islamique (PRI). Il est le fondateur des « *comités révolutionnaires* » (organes de sécurité islamiques) et avait fait partie, de sa formation à sa dissolution, du « *Conseil de la révolution* ». Mais cet homme, fidèle à « *la ligne de l'Imam* », a plusieurs fois revendiqué son indépendance politique. Lors de son investiture au Parlement, plusieurs députés lui avaient reproché d'avoir été « *trop indulgent* » lorsqu'il était ministre de l'intérieur.

DIPLOMATIE

M. Cheysson estime « plus grande que jamais la disposition à négocier » au Proche-Orient

M. Cheysson, ministre des relations extérieures, a rappelé, jeudi 15 octobre, devant la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, les principes sur lesquels se fonde la politique du gouvernement français au Proche-Orient.

Selon les termes du communiqué de la commission, ces principes sont :

« ● *Le sécurité de tous les Etats de la région, aussi bien Israël que les autres, y compris l'Etat palestinien, qui sera éventuellement créé par le règlement de paix dans des frontières internationales reconnues ;*

» ● *Le droit du peuple palestinien à l'autodétermination, y compris dans des structures étatiques ;*

» ● *L'inacceptabilité des mesures unilatérales contraires aux règles internationales et aux résolutions des Nations unies ;*

» ● *La négociation sur tous les sujets entre les parties directement intéressées ; les pays extérieurs à la région devant seulement faciliter et garantir un tel accord.* »

Le communiqué poursuit : « *Cette approche est acceptée et respectée par tous nos interlocuteurs alors que dans le passé les mentions relatives à une contribution effective de la France au processus de paix.*

» *M. Claude Cheysson a clairement confirmé, à ce propos, que la France approuvait les accords de Camp David même s'ils n'appartenaient pas de solution à tous les problèmes notamment au problème palestinien qui était maintenant devenu le plus important (...). Il a noté que l'inquiétude manifestée sur les risques de la situation actuelle se traduisait par une disposition plus grande que jamais à négocier.*

» *L'homme exceptionnel qu'était le président Sadate était conscient que les accords de Camp David, progrès vers la paix, ne permettraient pas d'aboutir à un règlement d'ensemble dans la région. Il faut pour cela que tous les Etats arabes et l'O.L.P. soient associés à une négociation. La récente « déclaration Fahd », qui reconnaît le droit à la sécurité de tous les Etats de la région, dont Israël, constitue, dans ce cadre, le progrès le plus important du Proche-Orient depuis longtemps et une bonne base de négociation.*

» *Soulignant que la France et ses partenaires européens sont décidés à soutenir par tous les moyens le nouveau président égyptien, M. Moubarak, M. Cheysson a estimé que les déclarations de divers dirigeants arabes en faveur du plan Fahd étaient positives (...). Il a relevé que la « vitalité américaine actuelle, qui s'attache en priorité à regrouper militairement les Etats modérés de la région, pour contenir l'influence soviétique, sans chercher à promouvoir un règlement d'ensemble du conflit israélo-arabe, n'est pas exempte de dangers. M. Cheysson a indiqué que nos partenaires européens partageaient largement nos analyses et nos objectifs dans cette région.* »

Répondant à une question, le ministre a « *émis l'espoir qu'Israël ne s'enfermerait pas dans une position consistant à dénier le caractère de territoires occupés à la Cisjordanie et à la Gaza* ». A M. Maurice Faure, président de la commission, qui demandait si l'U.R.S.S. ne serait pas forcément impliquée dans un règlement d'ensemble, M. Cheysson a répondu que « *la France considérait que c'était aux parties directement concernées à s'entendre entre elles, les pays extérieurs n'étant appelés qu'à fournir dans un dernier temps leur appui et leur garantie. Il a constaté qu'on n'en était pas là, mais que l'U.R.S.S. serait forcément concernée par la suite* ».

La visite à Paris du ministre américain de la défense

M. Hernu a dit à M. Weinberger son « extrême inquiétude » à propos de l'annulation de la commande du missile Roland

M. Weinberger, secrétaire américain à la défense, continue, ce vendredi 16 octobre, à Stockholm, sa tournée européenne. Cette première visite en Suède d'un ministre américain de la défense a donné lieu à des manifestations, jeudi, devant l'ambassade des Etats-Unis. Auparavant, M. Weinberger avait terminé, à Paris, plusieurs séances d'entretiens avec MM. Hernu et Cheysson. Si ces entretiens parisiens ont fait apparaître une large concordance de vues entre les deux pays sur les questions générales, ils n'ont pas résolu le différend américain à l'achat du missile sol-air franco-allemand Roland est loin d'être réglé.

M. Weinberger avait annoncé au Congrès, le 23 septembre, que le gouvernement Reagan plaidait ce projet parmi les victimes des réductions d'un budget qui n'en comporte pas moins un énorme accroissement des dépenses militaires américaines (le *Monde* du 25 septembre). M. Hernu, à peu près certain que le Congrès ne rétablira pas cette fois les crédits comme il l'a fait dans le passé, n'a donc pas caché son mécontentement si non « *extrême inquiétude* ». Pour lui, il s'agit là d'un « *précédent fâcheux* » qui touche au concept même de « *l'échange dans les deux sens* » (*two-way street*), en vertu duquel les transferts de technologie et d'équipement militaire doivent se faire aussi bien dans le sens Europe-Etats-Unis que de l'Amérique vers l'Europe.

Le ministre français a même lié le sort du Roland celui d'un programme de coopération auquel les Américains sont cette fois intéressés : désireuse de partager les risques, la compagnie Lockheed est en pourparlers avec Dassault-Breguet pour la construction d'une version américaine de l'Alpha Jet, dans le cadre de la fourniture à la marine américaine de trois cents avions d'entraînement. Or cette entreprise, selon M. Hernu, pourrait être compromise si aucun progrès n'intervient au sujet du Roland.

Un autre sujet de désaccord est apparu au sujet du contrat en cours de négociation entre la France et l'U.R.S.S. pour la fourniture de gaz naturel sibérien. M. Weinberger ayant, comme M. Reagan l'avait déjà fait à Ottawa, attiré l'attention de ses interlocuteurs français sur les bénéfices que Moscou en tirerait en matière de technologie et de ressources financières, il lui a été répondu que l'affaire serait poursuivie aussi longtemps que des sources d'énergie alternatives n'auront pas été trouvées. Paris veillera toutefois à exercer un contrôle sur les transferts de technologie, afin que les intérêts de sécurité des alliés ne soient pas lésés.

En revanche, M. Weinberger a fait l'éloge, lors d'une conférence de presse tenue avant son départ, de « *l'effort très impressionnant réalisé par la France en matière de défense* », notamment de l'apport « *important, nécessaire et bienvenu de la marine française dans l'océan Indien* ». Les deux pays, selon lui, sont d'accord pour dénoncer « *les dangers du neutralisme qui se manifeste en Europe, où certains groupes prétendent de manière tout à fait irréaliste un désarmement unilatéral* ».

[Conçu par le consortium franco-ouest-allemand Euromissile, le « Roland » est un missile supersonique d'une portée de 7 kilomètres et utilisé, par tous les temps, pour la défense de points sensibles ou d'un corps de bataille contre des avions attaquant à basse et très basse altitude. Il est monté sur un châssis de char français A.M.X.-30 ou de char ouest-allemand Leopard, et il était prévu de l'installer sur le châssis du blindé américain M-109.]

● *M. Pierre Aubert*, conseiller fédéral (ministre) aux affaires étrangères helvétiques, viendra en visite officielle à Paris le 5 novembre. Il sera notamment reçu par M. Mitterrand.

● *La visite à Paris du président Dos Santos.* — Aucune déclaration n'a été faite à l'issue des entretiens qu'ont eus, jeudi 15 octobre, le chef de l'Etat angolais et le président Mitterrand. La conférence de presse que devait donner M. Dos Santos a été annulée tandis que son départ était avancé de deux heures. Le ministre des relations extérieures, M. Claude Cheysson, a toutefois souligné « *l'événement de grande importance* » que constitue cette visite, la première d'un chef d'Etat angolais en France. Il n'a pas été question au cours de l'entrevue, de coopération bilatérale mais essentiellement de la situation en Afrique australe et du problème namibien.

● *La commission mixte permanente franco-soviétique*, dite « *Grande Commission* », qui devait se réunir les 16 et 17 novembre sous la présidence de MM. Patolitchev et Jobert, ministres du commerce extérieur, a été reportée à une date ultérieure — probablement en décembre, — à la demande de l'U.R.S.S. Lors de sa conférence de presse, le 24 septembre, M. Mitterrand avait indiqué que cette commission était « *déjà convoquée* » et que la délégation française était « *déjà désignée* » (*le Monde* du 26 septembre).

(Dessin de KONK.)

Christiane SINGER

"Un chant d'amour d'une sauvagerie somptueuse, une sensualité à fleur de mots, des images inoubliables et flamboyantes."
Françoise Xénakis / Le Matin

"Superbe."
Patrick Thévenon / L'Express

"Un hymne exaltant de la diversité vitale. Une langue précise, sensuelle, ciselée : un régal!"
Patrick Grainville / V.S.D.

Par l'auteur de "La Mort viennoise" Prix des Libraires 1979

La guerre des filles

Roman

ALBIN MICHEL

EUROPE

Pologne

Le gouvernement et Solidarité se mettent d'accord sur le blocage temporaire des prix des produits alimentaires

Varsovie (A.F.P.). — Le gouvernement et Solidarité ont conclu un accord de principe sur le gel temporaire des prix des produits alimentaires en Pologne.

Au cours d'une conférence de presse, M. Grzegorz Palka, qui conduisait la délégation syndicale aux entretiens, a déclaré que le gouvernement ne procéderait désormais à de nouvelles augmentations des prix qu'après « consultation » de Solidarité.

Cela n'avait pas toujours été le cas dans le passé, quand des hausses avaient donné lieu à de sérieux conflits. Le dernier s'était produit à l'occasion d'une augmentation des prix des cigarettes, pendant la session du congrès de Solidarité, suscitant la réprobation des délégués.

M. Palka a cependant fait remarquer que des « divergences » subsistaient notamment en ce qui concerne les prix de l'essence et des alcools. Il a également indiqué que les autorités étaient réservées quant au projet syndical prévoyant la mise en place d'un système de « contrôle social » de l'approvisionnement sous forme d'un « conseil économique national ». Selon les syndicalistes, un tel conseil disposerait d'une initiative législative.

On apprend d'autre part que M. Bogdan Lis, mécanicien de précision dans une usine de Gdansk, ancien vice-président de Solidarité, a été exclu, jeudi, du Parti ouvrier unifié polonais (POUP), auquel il avait adhéré en 1975. La commission de contrôle du parti de Gdansk a estimé que « le comportement de M. Lis était incompatible avec les statuts (du parti) et que les idées qu'il exprimait publiquement étaient contraires au programme du POUP et au principe de l'entente sociale » en Pologne.

M. Lech Walesa a été chaleureusement accueilli au meeting parisien de la C.F.D.T.

M. Lech Walesa, président de Solidarité, et les autres membres de la délégation polonaise, ont été longuement acclamés par les quelque trois mille personnes qui participaient au meeting-gala organisé par la C.F.D.T. en fin de journée, jeudi 15 octobre, sous le chapiteau de la porte de Pantin. Les syndicalistes polonais devaient passer avec la C.G.T. la journée de vendredi.

Le leader de Solidarnosk a pu mesurer sa popularité à la chaleur de l'accueil des Parisiens, avec cette rencontre *« de masse »*, qui terminait la seconde journée de son séjour en France.

Après u nbref discours, M. Walesa a répondu à quelques-unes des questions qu'il avait demandé à l'assistance de lui poser (1). Faisant alterner, selon son habitude, une lapidaire assurance et une légère gouaille, le leader a repris quelques-uns des thèmes abordés, la veille, durant sa conférence de presse.

Après avoir remercié la C.F.D.T. du soutien qu'elle lui avait apporté dès le début et *« qui a ouvert le chemin à l'aide des autres syndicats »*, M. Walesa a notamment déclaré : *« Nous voulons la liberté et du pain (...) nous voulons choisir nos amis (...) nous veillerons à ce que personne ne nous aide sans notre accord... » « Ce serait beaucoup mieux en France si le pouvoir et les moyens de production appartenaient aux ouvriers et non pas aux particuliers comme maintenant »*, a dit aussi M. Walesa en affirmant que, chez lui, il voulait un *« gouvernement fort et sage défendant le monde du travail (...) On ne peut plus nous mentir. »*

Pourquoi l'Eglise joue-t-elle un rôle si important en Pologne? *« Parce qu'il faut croire en Dieu, ou en un autre idéal »*, réplique le leader. L'autogestion ? *« Dans notre situation, c'est la première mesure à prendre, il n'y a pas d'autre solution que l'autogestion. »* Y a-t-il des fonctionnaires syndicaux à Solidarité ? *« Nous n'existons que depuis un an et nous avons autant de problèmes que de cheveux sur la tête. »*

Ouvrant le meeting, M. Edmond Maire avait notamment déclaré : *« La C.F.D.T. appuie la volonté exprimée par le congrès de Solidarité d'inscrire le processus de changement dans le cadre des réalités géo-politiques de la Pologne, mais elle appuie aussi votre refus de se laisser entraîner dans une stratégie de l'affrontement systématique ou de l'engrenage de la violence. »* Le syndicaliste a réaffirmé la volonté de *« reconstruire un syndicalisme authentique et un vrai socialisme fondé sur la liberté, qui se joue tout autant en Pologne qu'en France. [...] L'indépendance par rapport aux partis et à l'Etat nous est aussi indispensable que l'oxygène. »*

La C.F.D.T. s'est un peu taillé la part du lion dans le programme du séjour de Solidarité. Dès jeudi matin, la délégation polonaise a eu un long entretien avec les dirigeants cédétistes. Avec ces derniers, elle était ensuite conviée à un déjeuner et à une visite de la SNECMA, constructeur d'avions à Corbeil (Essonne).

La presse s'est vue interdire l'entrée de cet établissement, le directeur indiquant que cet ostracisme était un *« dogme permanent »* en raison du *« secret militaire »* couvrant certaines fabrications. Les journalistes protestèrent contre la rigueur du service d'ordre C.F.D.T. et décidèrent alors de ne pas « couvrir » la visite. — J. R.

(1) D'autres sont restées sans réponse faute de temps. Il leur sera répondu ultérieurement, a-t-il été indiqué.

Italie

M. UGO VETERE (communiste) A ÉTÉ ÉLU MAIRE DE ROME

(De notre correspondant.)

Rome. — Un nouveau maire de la capitale italienne a été élu jeudi 15 octobre. Il s'agit de M. Ugo Vetere, membre du parti communiste, comme son prédécesseur, M. Petroselli, décédé brutalement la semaine dernière. Il a été élu sans difficulté, grâce à l'appui de son parti et des socialistes, qui ont maintenu l'accord réalisé non sans atermoiements, il y a un mois, pour l'élection de M. Petroselli. Le parti social-démocrate s'est abstenu.

M. Vetere avait jusqu'à présent la responsabilité du budget dans l'administration de Rome. Originaire de Calabre, il est âgé de cinquante-sept ans. Il participa à la résistance pendant la guerre, et entra au parti communiste en 1946. Syndicaliste, il fut secrétaire provincial des employés du ministère de l'agriculture, puis secrétaire national du Syndicat des fonctionnaires de la C.G.I.L. (équivalent de la C.G.T.) et, enfin, conseiller général de cette confédération. Elu conseiller communal en 1967, puis député à partir de 1971, M. Vetere joua un rôle important dans l'élection de son prédécesseur, M. Petroselli, qu'il seconda par la suite. Devenant maire de Rome, M. Vetere doit renoncer à son mandat parlementaire. — Ph. P.

● *Une manifestation de jeunes contre la course aux armements* s'est déroulée à Rome, dans la journée du 15 octobre. Des milliers de lycéens y ont participé et ont entendu des discours de dirigeants des formations d'extrême gauche et du P.C.I.

Grande-Bretagne

INSENSIBLE AU RÉQUISITOIRE DE M. HEATH

Le congrès conservateur a approuvé la politique économique de Mme Thatcher

De notre envoyé spécial

Blackpool. — M. Edward Heath n'a pas réussi à ébranler les convictions simples mais solides des quatre mille délégués du congrès conservateur, réunis depuis le mardi 13 octobre à Blackpool. Comme il l'avait fait depuis plusieurs semaines dans diverses interventions, l'ancien premier ministre a plaidé mercredi pour une relance de l'économie qui permette de réduire le chômage et d'éviter une « catastrophe électorale » en 1984. Mais il est apparu très isolé devant un auditoire aux trois quarts hostile et qui n'a pas hésité, bousculant les bonnes manières, à huer un ancien chef du gouvernement.

La motion approuvant la politique du gouvernement a été adoptée à la quasi-unanimité. En dehors de M. Heath, les seuls orateurs qui se sont risqués à la critiquer ont demandé une application plus rigoureuse des principes monétaristes, dont tous ont souligné qu'ils étaient ceux « du bon sens ». Mme Thatcher n'a donc rien à craindre d'un congrès qui lui est entièrement acquis. Les députés et les anciens ministres qui, ces derniers temps, proposaient un changement de cap ne se sont pas ralliés à ses thèses, mais la contestation s'exprime ailleurs que sous les lambris rococos de la grande salle de bal du jardin d'hiver de Blackpool. La situation est la même chez les conservateurs que chez les travaillistes, à l'autre extrémité de l'éventail politique : les organisations de base sont beaucoup plus radicales dans leurs convictions que le groupe parlementaire.

Contre le dogmatisme

Une vingtaine de députés ont exprimé en public leur désaccord avec la politique économique du gouvernement. D'autres le font en privé. Ils reprochent à M. Heath d'ébranler l'unité du parti, et le soupçonnent d'agir par animosité personnelle envers Mme Thatcher. M. Heath s'en défend. Il rappelle que c'est lui qui lui a, en quelque sorte, mis le pied à l'étrier en la nommant secrétaire d'Etat à l'éducation dans son dernier gouvernement. Deux anciens membres de l'équipe de Mme Thatcher, M. Saint-John Stevas et Sir Ian Gilmour, considérés comme les chefs de file des « mous », ont prononcé, en marge du congrès, les réquisitoires les plus durs contre la politique actuelle.

Le premier a mis en cause l'intransigeance et le dogmatisme des responsables, qui éloignent le parti conservateur du centre de la vie politique britannique et laissent le champ libre au nouveau parti social-démocrate. Le second a proposé des mesures spéciales pour combattre le chômage, des programmes d'investissements publics, une aide aux entreprises privées, une diminution des taux d'intérêt, même si elle doit entraîner une légère baisse de la livre sur les marchés des changes, et l'entrée de la livre sterling dans le système monétaire européen. Soulignant aussi que l'alliance entre les libéraux et les sociaux-démocrates constitue « *un fait significatif de la politique britannique* », Sir Gilmour a demandé un retour à la modération et au refus du dogmatisme, valeurs traditionnelles des conservateurs, et il a conclu par un avertissement : « *Les erreurs d'un seul gouvernement pourraient détruire toute une tradition politique.* »

Dans son intervention au congrès, Sir Geoffrey Howe a opposé implicitement une fin de non-recevoir aux contestataires. Le chancelier de l'Echiquier a certes admis que le chômage était « *le mal social le plus grave de notre pays aujourd'hui* », mais le gouvernement n'en est pas, selon lui, responsable. Les causes de la crise remontent à plusieurs années et doivent être recherchées dans « *l'insistance à ignorer les réalités* ». Une de ces réalités est que la lutte contre l'inflation et la lutte contre le chômage ne sont que « *les deux faces d'une même monnaie. (...) Dans notre campagne pour des emplois nouveaux, la principale bataille se joue contre l'inflation. C'est là que la guerre sera gagnée ou perdue* », a-t-il dit en s'opposant à toute politique de relance « sélective » ou « concertée » avec les partenaires occidentaux de la Grande-Bretagne.

L'objectif consiste à augmenter la compétitivité de l'industrie, qui ne souffre pas d'un manque d'investissements, mais surtout d'une productivité trop faible. Pour renverser la tendance, il ne faut pas que « *les actions irresponsables des syndicats* » viennent détruire du jour au lendemain les décisions courageuses prises par les chefs d'entreprise, a ajouté le ministre.

Malgré ces propos, Sir Geoffrey croit discerner « *des signes évidents de progrès* ». Et il a retourné contre son auteur une citation de M. Heath datant de 1970 : « *Une fois que la politique est définie, le premier ministre et ses collègues doivent avoir le courage de s'y tenir.* » C'est bien le conseil que Mme Thatcher paraît décidée à suivre.

DANIEL VERNET.

Les deux crises

(Suite de la première page.)

Mais, avec des frontières ouvertes, on ne peut relever ces défis sans réduire l'inflation et les coûts de production. Sinon, comment résister aux vent du dehors ? Déjà, l'empire du Soleil-Levant a fait de l'Angleterre son cheval de Troie en Europe et lui consacre la moitié de ses investissements industriels européens. D'autre part, il fournit une voiture sur quatre aux Etats-Unis, une sur huit en Allemagne fédérale, où son offensive a commencé plus tard. Dévaluer n'étant qu'un palliatif, il faut donc limiter ou alléger les impôts, les charges sociales, le déficit budgétaire. C'est la voie, dite monétariste, choisie par la « dame de fer », la République fédérale et les Etats-Unis.

En revanche, changer en priorité le rapport intérieur des forces, selon le schéma des travaillistes et de presque tous les socialistes du continent, débouche sur une politique inverse. On transfère aux ouvriers et employés une part plus grande des richesses sous forme de salaires, congés payés, allocations diverses, temps libre, etc. Inévitablement, la monnaie, le budget, le commerce extérieur, passent, comme l'a exposé Keynes, après la relance par la demande des particuliers (consommation populaire) et de l'Etat (investissements). Cette double relance accroît, pour un temps, les dépenses publiques, les charges sociales et la fiscalité. Le premier budget du gouvernement Mauroy n'échappe pas à la règle, malgré les efforts de Jacques Delors.

Le poids des réalités

Comment ces deux politiques supportent-elles le poids des réalités ? Le cas de la Grande-Bretagne, où elles ont été appliquées, l'une après l'autre, pendant assez de temps pour qu'on puisse en évaluer les effets, apporte des éléments de réponse. Il montre qu'elles n'ont pu résoudre, chacune, qu'une partie des problèmes.

Considérons d'abord les expériences travaillistes des premiers ministres Clement Attlee (1945-1951), Harold Wilson (1964-1970, puis 1974-1976) et James Callaghan (1976-1979). Durant ces dix-sept ans, le Labour Party redistribue les richesses et le pouvoir. Dès le milieu des années 50, le monde ouvrier reçoit la moitié du revenu national. Les Trade Unions parlent d'égal à égal avec les puissance d'argent. L'Etat-providence dispense sa manne. Un service national de santé assure des soins quasiment gratuits. Le rôle des syndicats grandit. Le pouvoir politique contrôle, grâce aux nationalisations, d'importants secteurs industriels (charbon, gaz, énergie atomique, électricité, transports publics, sidérurgie). Toutefois, leur nombre est moins élevé que dans la France de M. Mitterrand, et les banques demeurent privées.

Cette révolution pacifique a exercé en Europe une influence d'autant plus profonde que, jusqu'au début des années 60, un large consensus national la couronne. Les travaillistes respectent le monde financier de la City. Les conservateurs, revenus au 10 Downing Street de 1951 à 1964, laissent en place l'Etat-providence (2). Le secteur public fait contrepoids aux firmes privées. Mais, à cette époque, l'environnement international favorise outre-Manche la coexistence du socialisme et du capitalisme. L'Occident ne subit, du dehors, aucun choc commercial fondamental. Il reste le centre de l'univers industriel — un univers où règne un véritable boom économique à partir de la guerre de Corée (1950). De plus, la décolonisation s'achève à peine. L'empire britannique, le plus considérable jamais connu, assure encore à Londres de substantiels profits.

Les difficultés puis la déroute électorale du travaillisme (1979) coïncident, en grande partie, avec la totale transformation de l'environnement international. Peu après 1960, la décolonisation s'accélère ; la concurrence japonaise devient plus vive. Ensuite, le quadruplement des prix du pétrole ébranle l'Occident, y compris l'Angleterre, où les hydrocarbures de la mer du Nord ne garantissent l'indépendance énergétique qu'à partir de 1980. Parallèlement, de nouveaux concurrents asiatiques apparaissent, Corée du Sud en tête. En une vingtaine d'années, l'Europe et le monde blanc ont cessé d'être, au sein du système capitaliste, les seuls leaders de l'industrie, du commerce, des techniques.

Un choix trop unilatéral

A Londres, Harold Wilson, James Callaghan, Denis Healey, aperçoivent le danger. Ils savent que la politique travailliste, trop tournée vers les règlements de comptes hérités du siècle dernier ou des années 30, pèche par ses excès. Elle alourdit les charges des particuliers, des entreprises, du budget ; décourage l'initiative ; crée l'illusion que les citoyens ont plus de droits que de devoirs. D'où la décision prise, au Labour Party, de négocier avec les Trade Unions une pause des salaires qui entraînera, on le sait, une baisse du pouvoir d'achat.

Mais ce retour aux réalités — générateur d'une scission *de facto* de l'aile gauche — vient trop tard. Déçus, plusieurs millions d'ouvriers et d'employés donnent, le 3 mai 1979, sa chance à Mme Thatcher. C'est un raz de marée conservateur.

Or, aujourd'hui, après deux ans et demi de pouvoir, la « dame de fer », ayant choisi en priorité d'adapter le royaume au nouvel état du monde, rencontre de sérieux obstacles. Le monétarisme ne satisfait ni les industriels ni les travailleurs.

Il en va de même pour M. Reagan aux Etats-Unis. C'est donc que leur choix, tout comme le schéma socialiste, se révèle trop unilatéral. Confrontés aux chocs du dehors, les pays occidentaux doivent dès lors préférer au dogmatisme de gauche et de droite des aménagements concertés. A défaut, les luttes intérieures risquent de compromettre l'issue des combats économiques extérieurs.

RENÉ DABERNAT.

(2) Le parti tory reprend le pouvoir de 1970 à 1974 avec M. Heath, puis gagne les élections du 3 mai 1979, sous la conduite de Mme Thatcher. De 1945 à aujourd'hui, il aura gouverné pendant dix-neuf ans.

● *La revue* Documents *et le* Bureau *international de liaison et de documentation* organisent, le 26 octobre, à 18 h. 30 (Maison de l'Amérique latine, 217, bd Saint-Germain), un débat sur le thème Actualité ou inactualité de la réunification allemande.

A TRAVERS LE MONDE

Afghanistan

● L'ASSOCIATION AFRANE, *amitié franco-afghane*, organise avec le concours de la municipalité de Courbevoie une exposition de peintures et de dessins, « *l'Afghanistan au bout du crayon* », du 16 octobre au 7 novembre, de 13 heures à 20 heures, à la Maison pour tous de Courbevoie, 14, square de l'Hôtel-de-Ville. Cette exposition regroupe les œuvres de nombreux artistes qui souhaitent ainsi « *manifester leur sympathie et leur soutien à la cause* du *peuple afghan* ».

* AFRANE, 106, rue de la Folie-Méricourt, 75018 Paris. C. C. P. 12077 58 L Paris.

Brésil

● LE PRESIDENT FIGUEIREDO, hospitalisé depuis quatre semaines à la suite d'une crise cardiaque, a repris ses fonctions le mercredi 14 octobre à Brasilia, et devait rencontrer le vice-président américain M. Busch, qui effectue une tournée en Amérique latine. — *(A.F.P., Reuter.)*

Congo

● LE GOUVERNEMENT CONGOLAIS a, le 14 octobre, donné son accord pour l'ouverture d'une représentation diplomatique libyenne à Brazzaville. *(A.F.P.)*

Danemark

● REMANIEMENT MINISTERIEL. — Le ministre des P.T.T. et des travaux publics, dans le gouvernement minoritaire social-démocrate, M. Risgaard Knudsen, a démissionné parce que, a-t-il expliqué devant la chambre unique, il estime n'être plus suffisamment soutenu par ses collègues. Actuellement la crise de la poste provoque des perturbations de plus en plus gênantes dans la distribution du courrier, certaines lettres mettant parfois plus de cinq jours pour traverser la capitale. Le portefeuille du ministre démissionnaire a été confié à M. Knud Heinesen, président du groupe parlementaire social-démocrate (corresp.)

Irlande du Nord

● A BELFAST, une catholique de soixante-huit ans a été tuée, le jeudi 15 octobre tôt dans la matinée, par deux hommes qui s'étaient introduits dans sa maison. *La responsabilité* de l'assassinat n'avait pas encore été revendiquée en début d'après-midi, mais on observe que c'est la troisième fois en *moins de deux semaines* que des membres de la minorité catholique irlandaise sont abattus chez eux par des inconnus, dont on pense qu'il pourrait s'agir d'extrémistes protestants. — *(A.F.P., A.P.)*

Namibie

● DEUX CENTS COMBATTANTS de la SWAPO (Organisation du peuple du sud-ouest africain) ont été tués depuis le mois d'août en Namibie au cours de patrouilles antiguérilla, a annoncé jeudi 15 octobre, à Pretoria, un porte-parole militaire. Il a ajouté qu'au moins cinquante d'entre eux avaient été tués depuis le début du mois d'octobre.

Environ six cents combattants de la SWAPO se trouveraient actuellement dans l'Owambo, à l'extrême-nord de la Namibie, probablement en raison de la sécheresse qui affecte le sud de l'Angola. *(A.F.P.)*

Tchad

● LA VISITE DE M. GOUKOUNI OUEDDEI A ALGER. — *L'Algérie* et le Tchad ont décidé de renforcer leur coopération bilatérale, dont les modalités seront examinées par une commision mixte qui tiendra sa première session avant la fin de cette année, selon un communiqué officiel publié, mercredi 14 octobre, à l'issue de la visite à Alger du président Goukouni Oueddei. Ce texte déclare que le président Chadli Bendjedid a réaffirmé « *la solidarité du peuple algérien avec le peuple tchadien frère, et son appui à l'œuvre de reconstruction nationale qu'il entreprend* ». Les deux chefs d'Etat ont « *réaffirmé les droits* de *tous les peuples et de tous les pays à déterminer librement leurs politiques interne et externe sans intervention ni ingérence étrangère* ». — *(A.F.P.)*

Tunisie

● UN JOURNALISTE TUNISIEN, M. Khemaïs Chamari, appartenant à la Gauche indépendante, a été interpellé, mardi 13 octobre, par la police, et était toujours détenu ce vendredi dans les locaux de la sûreté de l'Etat. Selon ses proches, les services du ministère de l'intérieur assurent que M. Chamari est retenu pour un « interrogatoire de routine » en tant qu'opposant au régime, ayant longtemps vécu à l'étranger. Après un séjour de plusieurs années en France, M. Chamari a regagné la Tunisie depuis déjà un an. Il avait publié récemment un article recommandant l'abstention aux élections du 1er novembre.

A ses lecteurs qui vivent hors de France

Le Monde

présente une *Sélection hebdomadaire*

Ils y trouveront une sélection des informations, commentaires et critiques parus dans leur quotidien. Numéro spécimen sur demande.

Le spécialiste des vêtements peau

BLOUSONS VESTES MANTEAUX PELISSES

peausseries de qualité rayon mesure

Daim service

123, r. St-Lazare (face gare) Tél. 387.45.22

(Publicité)

UNIVERSITÉ HÉBRAIQUE DE JÉRUSALEM
FÉDÉRATION SÉPHARADE DE FRANCE

DOR HEMSHECH
AGENCE JUIVE POUR ISRAËL

L'Institut de formation des Cadres vous propose des cours :

— Judaïsme Sépharade au vingtième siècle
— Pensée et Identité juives
— Histoire et Sociologie d'Israël
— Judaïsme français

Programme détaillé et inscription :

4, rue Martel, 75010 PARIS - Tél. : 824-62-74
15, rue Georges-Bizet, 75016 PARIS - Tél. : 720-21-96

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

EUROPE

Union soviétique

M. Souslov dénonce « l'influence de la propagande bourgeoise » sur la jeunesse

De notre correspondant

Moscou. — Tous les journaux ont fait une large place, jeudi 15 octobre, au discours prononcé la veille par M. Michel Souslov, membre du secrétariat et du bureau politique du parti communiste soviétique, à la conférence nationale des professeurs de sciences sociales.

La longue intervention du principal gardien de l'orthodoxie marxiste-léniniste est, comme on pouvait s'y attendre, une leçon de fermeté idéologique adressée à tous ceux qui pourraient douter du bien-fondé de la théorie du matérialisme historique à la lumière de ses résultats.

Cela concerne d'abord l'économie. En ce domaine, a noté M. Souslov, « l'application des décisions du vingt-sixième congrès ne va pas sans difficulté ». Elle se heurte à « la force de l'inertie », à « la lourdeur de la mentalité économique » et à « la déviation bureaucratique ».

Sur le plan international également, le respect des principes marxistes-léninistes est, selon M. Souslov, la seule voie du salut. Les Polonais sont, bien sûr, invités à ne pas l'oublier. L'orateur a repris les accusations habituelles des dirigeants soviétiques contre les Etats-Unis qui veulent « torpiller la détente » et « renier en temps de la guerre froide », contre l'impérialisme, qui « s'enlise grossièrement dans les affaires intérieures des autres Etats ». Au contraire, l'Union soviétique et les pays de la communauté socialiste « ont été et restent le rempart principal de la paix sur terre ».

Mais ce n'est pas tout. Il convient, selon M. Souslov, de développer hardiment la théorie marxiste-léniniste, de mieux la lier à la réalité, d'« écarter tout esprit » scolastique » et « byzantin », ce n'est pas seulement pour améliorer les résultats de l'activité économique ni pour asseoir les « initiatives de paix » de l'U.R.S.S., c'est aussi pour remobiliser la jeunesse au service des « idéaux du communisme ».

M. Souslov a dénoncé, en effet, la « guerre psychologique » menée par l'ennemi de classe contre la jeunesse soviétique, y compris la jeunesse estudiantine, et affirme : « On ne peut pas ne pas voir que, sur une partie d'entre elle, la propagande bourgeoise exerce parfois une certaine influence. »

Qu'un malaise existe chez beaucoup de jeunes, c'est une réalité qu'il ne faut, disent officiellement les Soviétiques, « ni surestimer ni négliger ». De toute évidence, la direction du parti prend très au sérieux ce phénomène, dont les formes ne sont pas toujours directement politiques, mais dont la signification est clairement celle d'un refus de la phraséologie officielle des grands mots et des grands discours.

Il est nécessaire, a conclu M. Souslov, d'apprendre aux étudiants à découvrir eux-mêmes les liens réciproques entre les principes de l'idéologie marxiste-léniniste et la politique du parti communiste d'Union soviétique. Terrible aveu ! Il faut croire que, pour beaucoup de jeunes, ces liens ne sont pas évidents.

THOMAS FERENCZI.

VERS UNE TAXE EXORBITANTE SUR LES CHIENS ?

Selon le « Financial Times » du 13 octobre, les autorités soviétiques vont faire adopter par le Soviet suprême un projet de loi sur « la limitation des animaux domestiques [...] prédateurs parmi la population ». Ce texte, qui entrerait en vigueur au début de 1982, interdirait la possession de plus d'un chien ou d'un chat par famille. Il prévoit la création d'une taxe extrêmement lourde sur les chiens : 300 roubles pour un gros chien, 120 roubles pour un petit chien. Le salaire mensuel moyen en U.R.S.S. s'est de 150 roubles environ.

Les observateurs expliquent ce projet par la crise alimentaire en U.R.S.S. Si ce texte entre en vigueur, il entraînera, prévoit-on, l'extermination d'une grande partie de la gent canine.

Espagne

Le parti communiste basque est menacé d'éclatement

De notre correspondant

Madrid. — Le P.C.E. (parti communiste espagnol) qui a connu au début de cette année de sérieuses difficultés avec les communistes catalans, doit affronter maintenant la fronde des communistes basques décidés à mener à bien une opération de fusion avec le parti E.I.A., principale formation de la coalition nationaliste de gauche Euskadiko Esquerra, malgré les évidentes réticences du P.C.E. (1).

La crise a rebondi le 12 octobre avec l'annonce, par la direction du parti communiste basque, de l'expulsion d'un quart des membres de son comité central, dont son président, M. Ormazabal, qui remet en cause la fusion et maintient le rattachement au P.C.E. Cette décision a provoqué à Madrid une réaction du comité exécutif (bureau politique) du P.C.E. qui a exigé un « avouernement du processus d'unification » et menacé la direction du parti communiste basque de représailles.

Les partisans de la fusion avec E.I.A., et en particulier le secrétaire général des communistes basques, M. Roberto Lerbundi, sont décidés à aller de l'avant. Tirant les leçons de la faible assise électorale de leur formation (qui dispose d'un seul représentant au Parlement autonome basque), ils estiment que la gauche basque doit s'unir au sein d'un grand parti « nationaliste et progressiste » qui prenne place entre les conservateurs du P.N.V (Parti nationaliste basque) et les radicaux d'Herri Batasuna, liés à l'ETA militaire et qui contestent la voie parlementaire.

Mais un secteur minoritaire du parti communiste basque, appuyé depuis Madrid par le P.C.E. critique les conditions dans lesquelles se déroule cette opération. Il exige que la formation qui naîtra de la fusion se réclame de l'eurocommunisme et affirme vouloir éviter toute rupture avec le P.C.E. Dans le cas contraire on risque, à ses yeux, d'assister à une simple intégration des communistes basques au sein du parti E.I.A. sans contrepartie. Les « minoritaires » réclament la convocation d'un congrès extraordinaire du parti communiste basque, une revendication malotenant appuyée par le P.C.E.

THIERRY MALINIAK.

(1) Le P.C.E. et le parti communiste d'Euskadi (basque) constituent juridiquement deux entités distinctes, bien que le second soit représenté dans les organes de direction du premier.

● *Plusieurs dizaines de milliers de personnes* ont manifesté, jeudi 15 octobre à Madrid, à l'appel du parti communiste et des commissions ouvrières contre le projet gouvernemental d'adhésion de l'Espagne à l'OTAN. — (*A.F.P.*)

monsieur, pour être bien chaussé un "richelieu" griffé BALLY

monsieur, pour être bien chaussé les "boots" griffés BALLY

monsieur, pour être bien chaussé un loafer griffé BALLY

VOUS CHERCHEZ UN PIANO ?
LOCATION DEPUIS 220 F/mois (région parisienne)
VENTE DEPUIS 270 F/mois (sans apport, ni caution)
LIVRAISON DANS TOUTE LA FRANCE
26 MARQUES REPRESENTEES
Garantie jusqu'à dix ans
Ouvert du lundi au samedi - 9 h-19 h
DAUDÉ
75 BIS, AV. DE WAGRAM, 17e
227-88-54/763-34-17

Au coeur de Nice : calme, luxe et harmonie.
PHENICIA
Un quartier résidentiel entre la mer et le Mont Fabron. Commerces et écoles à proximité. Le centre de Nice à quelques minutes. Sur une éminence, dans un joli jardin paysager, un élégant immeuble. 30 appartements seulement, du studio au 5 pièces. Avec balcon, loggia, terrasse et vue sur mer. C'est la résidence PHENICIA : un placement confortable.
Studio : 30,75 m² + balcon 5,60 m² 371.200 F.
Prix fermes et définitifs dès réservation.
A NICE AUSSI RÉSIDENCE Azurelle
CAPEI
4, Place Raoul Dautry 75015 PARIS
(1) 321.47.93
Veuillez m'adresser une documentation sur : Azurelle ☐ Phénicia ☐
Nom ____ Prénom ____
Tél. Bur. ____ Tél. Dom. ____
Adresse ____

Contre le socialisme, le livre de chevet de Reagan

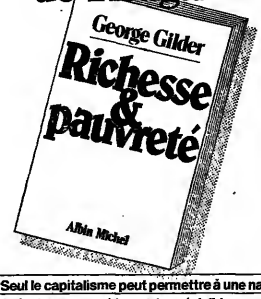

"Seul le capitalisme peut permettre à une nation de s'adapter aux rapides et imprévisibles modifications du monde ; seul le capitalisme est garant d'une vraie démocratie... Ce livre, à la base de la nouvelle philosophie sociale américaine, vulgarise une pensée utile au monde libre."
Louis Pauwels / Le Figaro Magazine

Aux États-Unis, le dernier best-seller est un ouvrage d'économie
Albin Michel

Se perfectionner, ou apprendre la langue est possible en suivant
LES COURS D'ANGLAIS DE LA BBC
cours avec explications en français
Documentation gratuite :
EDITIONS DISQUES BBCM
8, rue de Berri - 75008 Paris

Aux Trois Quartiers retrouvez le plaisir d'acheter

MANTEAU Shetland pure laine. Gris ou naturel. 620 F
MANTEAU col droit, pure laine. Blanc, beige, amande, gris ou noir. 600 F
du 9 au 16 octobre SEMAINE DU MANTEAU
Aux Trois Quartiers
Bd de la Madeleine et rue Duphot
Tél. 260 39 30 - Parkings gratuits pour nos clients

Dès aujourd'hui Midland Bank et Crocker National Bank constituent une force nouvelle dans le monde bancaire international.

Cette alliance résulte de l'investissement majoritaire realisé par la Midland Bank dans Crocker National Corporation.

Cette association remarquable de deux organisations bancaires nous permet de contribuer encore davantage au développement de vos affaires internationales.

Que vos intérêts se trouvent aux Etats-Unis, en Europe, dans le Pacifique ou n'importe où ailleurs, consultez le plus proche représentant de la Midland ou Crocker pour voir quel profit vous pouvez tirer de cette nouvelle association.

Midland Bank Limited
Midland Bank Limited, Head Office, 27-32 Poultry, London EC2P 2BX.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

LA GRÈCE FACE AUX CHANGEMENTS

La préparation des élections du dimanche 18 octobre en Grèce a mis en lumière les profondes mutations que connaissent depuis quelques années la société et la vie politique helléniques (*le Monde* du 16 octobre).

Athènes. — « *Quand, au lendemain du scrutin du 18 octobre, nous constituerons le gouvernement...* » Lorsqu'il évoque ses projets, M. Andréas Papandréou ne s'embarrasse pas de prudences de style. A ceux que ce triomphalisme surprend, ou irrite, les dirigeants de son parti, le PASOK (parti socialiste panhellénique), répliquent qu'en Grèce, il est essentiel, dans les derniers jours de la campagne, de convaincre les électeurs encore indécis non pas nécessairement que l'on est le meilleur, mais que l'on est le futur vainqueur. Une tradition électorale voudrait en effet qu'une marge de l'électorat, de 5 à 10 %, vole, *in extremis*, au secours de la victoire ou de ce qu'il croit être la victoire imminente d'un parti.

Le chef de file des socialistes s'y emploie avec une fougue qui, à en juger par les réactions des auditoires nombreux, semble communicative. Il y est aidé par un parti devenu puissant et dynamique, et qui excelle — affichage géant et dizaines de cars de jeunes supporters à l'appui, qui « taurnent » d'une manifestation à l'autre — à donner aux meetings des petites villes l'allure d'un raz de marée vert et blanc, les couleurs du PASOK sans cesse brandies au rythme des slogans.

Cet effort gigantesque n'aurait pas été possible, en tout état de cause, si le parti socialiste ne disposait d'un chef prestigieux et séduisant. Assez tard venu à la politique, M. Andréas Papandréou a rapidement su être quelqu'un d'autre que le fils de son père, même si le souvenir de Georges Papandréou a pu l'aider au début de sa carrière. Le moins que l'on puisse dire est qu'il a rapidement réussi à se faire un prénom : aujourd'hui, à la « une » des journaux amis ou adversaires, on ne l'appelle plus guère qu'« *Andréas* ». Orateur brillant, causeur chaleureux, habile à esquiver les questions trop précises, M. Papandréou exerce un charisme qui fait assez cruellement défaut au champion de la majorité sortante, M. Georges Rallis. La montée du PASOK n'aurait été favorisée par les mutations sociales ; mais elle doit aussi beaucoup au talent de son chef.

« *Je parle mal, c'est vrai. Je ne suis pas un acteur de théâtre, c'est vrai. Et alors ?* » Le timbre voilé par l'effort que lui impose la campagne électorale, M. Rallis laisse deviner l'amertume que lui inspire les succès de tribune de son principal adversaire. « *Est-ce cela, la démocratie ? Est-ce juger les gens sur leur éloquence ? Je demande que l'on s'intéresse un peu moins à la forme et un peu plus au fond.* » Sa désignation comme premier ministre, lorsque M. Caramanlis fut élu président de la République l'an dernier, s'était heurtée à la réserve, voire à l'hostilité, d'un certain nombre de responsables de la Nouvelle Démocratie, qui redoutaient d'aller à la bataille électorale sous la direction d'un homme jugé « *techniquement faible, quoique compétent, et honnête* », comme l'explique l'un d'entre eux. Naguère bon ministre de l'éducation, cultivé mais soucieux de démocratiser la connaissance (on lui doit notamment l'introduction officielle du « *grec démotique* », préféré à la langue savante), modéré et libéral, il appelle davantage, chez beaucoup d'électeurs, l'estime un peu distante que l'adhésion enthousiaste. M. Rallis le sait, en souffre probablement, ce qui ne contribue pas à lui insuffler le tonus nécessaire pour résister à l'assaut de son bouillant adversaire. Avec lequel il entretient d'ailleurs de bonnes relations personnelles.

« Nous avons un plan »

L'opposition socialiste veille toutefois à ne pas laisser le combat pour les élections tourner à un simple affrontement de personnes. « *Trop longtemps*, explique un militant du PASOK, *la droite et la gauche se sont bornées à s'affronter à coups de slogans extrémistes, qui masquaient mal le vide des programmes. Aujourd'hui, nous avons un plan.* »

« *C'est à la fois considérable et très simple*, dit M. Papandréou. *Il faut décentraliser, déconcentrer les pouvoirs qui doivent rester du domaine de l'administration publique, réformer notre éducation, pour l'instant effroyablement mauvaise puisqu'il faut s'expatrier pour acquérir un certain niveau, améliorer rapidement le régime de la santé et de la sécurité sociale, trouver un système qui permette aux salaires de suivre automatiquement la hausse des prix sans être générateur d'inflation, lancer un vaste mouvement de coopératives agricoles et industrielles, stabiliser puis réduire la hausse des prix, relancer la croissance qui devrait passer d'ici à la fin de la législature à quelque 5 % annuel, créer des syndicats libres. Est-ce notre faute, ou celle de la majorité sortante, si la liste des urgences est si longue ?* »

« *Ah, le changement !* réplique M. Rallis. *Comme c'est facile tant qu'on n'est responsable de rien. C'est le seul slogan qui trouve vraiment un écho dans la population... Passe encore sur le plan intérieur ; si M. Papandréou l'emporte, qu'il procède à quelques nationalisations dégustées ou non, à quelques relèvements de pensions et d'allocations, le déficit des finances publiques et l'inflation croîtront, hélas ! Mais enfin ce n'est pas là un risque mortel. Autrement grave est la menace qu'une victoire socialiste ferait peser sur notre pays dans le domaine extérieur.* »

De fait, M. Papandréou a pris sur la double question de la Communauté européenne et de l'alliance atlantique des positions qui inquiètent considérablement une partie de la classe politique, y compris dans des milieux où l'on se serait assez facilement accommodé d'une victoire socialiste. Franchement hostile au Marché commun (pour des raisons qui ne sont pas sans évoquer celles des travaillistes britanniques), sur lequel il voudrait organiser un référendum, il est plus ambigu à propos de l'OTAN : « *L'idéal, ce serait une solution à la française*, répond M. Papandréou. *Seulement, nous, nous n'avons pas l'équivalent de votre force de frappe. Mais l'OTAN a soutenu le régime des colonels, elle s'est largement discréditée, dans cette circonstance et dans une autre, grave à nos yeux : l'invasion de Chypre par l'armée turque. Nous avons alors subi le commandement militaire intégré de l'alliance, puis nous avons, récemment, semblé faire machine en arrière alors que la Turquie, membre éminent de l'OTAN dans la région, n'a pas cédé un pouce de terrain. C'est vraiment une alliance qui nous coûte cher, et qui profite à Ankara.* M. Papandréou « chauffe » volontiers ses auditoires contre l'Alliance atlantique. En privé, il est moins net et ne s'estime pas en mesure de préciser dès maintenant jusqu'où il irait dans la rupture avec l'Alliance et selon quel calendrier. Dans la dernière phase de la campagne, il a veillé à donner une coloration moins anti-américaine à ses propos.

Il y a, en tout cas, une dimension nationaliste qui ne doit pas être sous-estimée dans l'attitude du parti socialiste *panhellénique* Il ne faudrait pas pousser beaucoup M. Papandréou et ses amis pour qu'ils se réclament d'une sorte de gaullisme à la grecque... Il est vrai que c'est une autre parenté politique, avec la France que revendique le PASOK : celle qui l'unit — ne serait-ce qu'au sein de l'Internationale socialiste — au P.S. français.

La victoire de M. Mitterrand a eu un retentissement considérable, et M. Papandréou n'hésite pas à affirmer qu'au gouvernement son parti sera très proche de ses socialistes français et à l'écoute des enseignements de leur expérience.

A cette vaste offensive, la Nouvelle Démocratie de M. Rallis a d'abord mal répliqué. Le premier ministre semblait éprouver quelque difficulté à trouver le ton. Son parti connaissait, de surcroît, quelques-unes de ces querelles intestines qui font parfois autant de ravages que les attaques de l'opposition. En outre, le chef de la majorité a tardé à se lancer dans la campagne. « *J'ai toujours été quelqu'un qui démarre un peu en retard, c'est vrai*, reconnaît-il, *Mais ça n'empêche pas de gagner au bout du compte. En l'occurrence, c'était mieux pour le pays, et mieux pour le parti.* » Dans les rangs de la Nouvelle Démocratie, certains estimaient que le vice-premier ministre, M. Averoff aurait été mieux à même de conduire la campagne, bien que ses liens avec certains milieux d'affaires lui aient valu de féroces attaques. M. Rallis lui avait cependant été préféré parce qu'à l'inverse de M. Averoff, marqué à droite, il pouvait symboliser une certaine ouverture au centre. Il semble que le résultat le plus tangible de cette ouverture ait été de décourager les électeurs de la droite traditionnelle, sans pour autant séduire les dirigeants centristes, dont l'un des plus connus, M Mavros, vient de s'allier au PASOK (dont il serait probablement l'une des « cautions à droite » dans le futur gouvernement en cas de victoire).

« *L'affrontement des socialistes est stabilisé*, assure M. Rallis. *Ils ont bénéficié de l'addition des mécontentements et du ralliement de beaucoup de centristes. Mais nous aussi nous avons su rétablir, rajeunir nos cadres.* » De fait, dans l'immense permanence de l'avenue de l'Université, à Athènes les responsables qui font le pointage des meetings s'estiment satisfaits. Ces meetings rassemblent, eux aussi, des foules très importantes et assez jeunes, tous drapeaux bleus au vent.

Cet affrontement entre la Nouvelle Démocratie et le PASOK met en lumière un phénomène que l'on pouvait déjà percevoir sous une forme diffuse depuis quelques années : la faiblesse croissante des autres partis (à l'exception des communistes), en particulier ceux du centre. « *Nous allons vers un bipartisme de fait sinon de droit, c'est à la fois dangereux et navrant* », se désole M. Zigdis, chef de l'Union démocratique du centre. Les libéraux connaissent à leur tour d'assez sombres intrigues qui ternissent leur réputation. Le parti communiste « de l'intérieur », dans la mouvance de l'euro-communisme, est réduit à la portion congrue. Seuls les communistes du K.K.E. (prosoviétique) semblent avoir le vent en poupe. Ils voudraient en profiter pour franchir le seuil des 17 % de voix, ce qui leur permettrait, en vertu du système électoral passablement complexe, de participer à la « seconde répartition » des sièges.

Cette faiblesse des formations autres que les deux grandes, c'est-à-dire de petits ou moyens partis susceptibles de fournir un appoint parlementaire éventuel et d'infléchir quelque peu la ligne de la Nouvelle Démocratie ou du PASOK, contribue à radicaliser les positions et fait redouter que, si aucune majorité claire ne sort des urnes le 18 octobre, le pays n'aille au-devant d'une nouvelle crise.

L'incertitude des lendemains électoraux ne tient pas seulement au fait que le pronostic sur le vainqueur soit, en l'état actuel des choses (et malgré un dernier sondage donnant un net avantage au PASOK), si malaisé à formuler. Elle est également due à l'imprécision souvent volontaire qui entoure le contenu concret des programmes et la nature d'alliances futures, si elles sont encore possibles. On n'est pas toujours très sûr de savoir ce que proposent les candidats, mais on perçoit plus malaisément encore ce que feront les élus. C'est, il est vrai, une des traditions du théâtre grec que les acteurs y jouent masqués...

Certains laissent entendre, avec des sentiments qui vont de l'effroi à la jubilation mal dissimulée, qu'en cas de nouvelle crise parlementaire un peu grave les partisans d'un régime fort pourraient relever la tête, si défaite qu'apparaisse pour l'instant l'extrême droite (du moins l'extrême droite organisée). Sans doute beaucoup d'autres Grecs s'irritent-ils, au contraire, de ce penchant morbide on intéressé pour la plus pessimiste des politiques-fiction : « *C'est en nous abandonnant périodiquement à ce genre de craintes que nous montrons d quel point la démocratie ne nous est pas encore devenue familière* », observe l'un d'eux. « *L'armée a beaucoup plus de bon sens aujourd'hui*, estime de son côté M. Papandréou. *Un coup d'Etat n'aurait, cette fois-ci, aucune chance de réussir. Et d'ailleurs, de notre côté, nous avons toujours veillé à poser les problèmes politiques en des termes qui closent définitivement la guerre civile.* » Mais tout le monde ou presque exprime la même interrogation : la phase d'exposition du « drame » s'achève. Quelle en sera la catharsis ?

FIN

II. — Le PASOK monte en ligne

De notre envoyé spécial BERNARD BRIGOULEIX

Les forces en présence

Depuis le rétablissement de la démocratie en 1974, de très nombreux partis politiques se sont créés ou recréés : il en existe aujourd'hui 92 officiellement déclarés. Certains sont groupusculaires ou folkloriques, comme le parti olympique (22 voix aux législatives de 1977 !) ou celui des éleveurs et planteurs de tabac (144 suffrages...). De nombreux autres tentent de participer réellement à la vie publique, mais apparaissent davantage comme des tendances d'un même courant politique, ou encore comme l'organisation personnelle de leur leader, que comme de véritables formations. La mosaïque des principaux partis se présente aujourd'hui de la façon suivante :

● **Nouvelle Démocratie** : *fondée en 1974 par M. Caramanlis, aujourd'hui président de la République, elle avait alors recueilli 54,37 % des voix, pour descendre à 41,84 % en 1977 (173 sièges). La N.D. a fait campagne pour le « libéralisme démocratique et radical », et pour « le progrès et le bien-être ». Elle est actuellement conduite par le premier ministre sortant, M. Georges Rallis.*

● **Parti socialiste panhellénique (PASOK)** : *constitué en 1974 par M. Andréas Papandréou, il avait obtenu, lors du dernier scrutin législatif, 25,33 % des suffrages et 92 sièges. Selon les sondages d'opinion, son audience aurait presque doublé depuis cette date. Les principaux thèmes de sa campagne sont la défense de l'indépendance nationale, grâce au retrait de la Grèce de la Communauté européenne et de l'OTAN, ainsi que l'amélioration du sort des plus défavorisés et la décentralisation.*

● **Union démocratique du centre** : *jadis troisième parti par ordre d'importance, avec encore 11,95 % des voix et 15 sièges aux élections de 1977 (environ 20 % des voix lors du précédent scrutin) l'EDYK (Union démocratique du centre) a vu fondre ses effectifs parlementaires et militants, notamment du fait du ralliement aux socialistes de certains de ses dirigeants, dont tout récemment M. Georges Mavros.*

● **Parti communiste de Grèce, dit « du l'extérieur »** : *issu de la scission du mouvement communiste grec en 1968, branche majoritaire, le K.K.E. est de tendance pro-soviétique. Longtemps interdit, il a été à nouveau légalisé avec le rétablissement de la démocratie en 1974. Sa doctrine est celle du communisme « orthodoxe ». Il avait obtenu 9,36 % des voix et 11 sièges en 1977.*

● **Parti communiste « de l'intérieur »** : *branche minoritaire de la scission, il a adopté des positions résolument « eurocommunistes » qui lui ont valu certaines sympathies, dans les milieux universitaires notamment. A la recherche d'un « compromis historique » à la grecque, il ne dispose cependant que de forces très réduites sur le plan parlementaire.*

Ce canapé "Sherpa" est une Edition Spéciale de Roche-Bobois. Nous venons de programmer des marchés qui nous permettent de vous faire bénéficier pendant un temps limité d'un prix préférentiel.

Compte tenu de ses qualités et de son prix, cette Edition Spéciale de Roche-Bobois nous semble être l'un des produits les plus compétitifs et les plus intéressants dans sa catégorie : les "cuirs Haute Qualité".

A Paris, 92-98, bd de Sébastopol - 10 à 18, rue de Lyon - 207, bd St-Germain - 52, avenue de la Grande-Armée, En banlieue, Athis-Mons, 37, route de Fontainebleau - Bourg-la-Reine, 72, bd du Mal Joffre - Melun, 2, rue St-Etienne, Versailles, 6, rue au Pain (pl. du Marché) et dans toutes les grandes villes de France.

LES ENTRETIENS FRANCO-AMÉRICAINS ET LE BICENTENAIRE DE LA VICTOIRE DE YORKTOWN

Le « miracle » d'octobre 1781

La bataille de Yorktown est passée à la postérité pour trois raisons : c'est elle qui achèvera de démoraliser les Anglais et les préparera à *négocier la paix*. C'est *la seule opération* d'envergure à laquelle participèrent les soldats du corps expéditionnaire de Rochambeau et la marine royale. Ce fut aussi la seule action menée de bout en bout « dans les règles de l'art » en usage dans le Vieux Monde de *l'époque*, règles que Washington, commandant en chef d'une armée chroniquement sous-équipée et à court d'effectifs, eût été bien en peine d'observer tout seul.

Où en était la guerre d'indépendance au seuil de cette année qui vit la chute de Yorktown ? On peut dire que, six ans après les premiers coups de feu, elle était dans l'impasse. Les Anglais tenaient solidement New-York, Charlestown et Savannah. Ils avaient porté la guerre dans le Sud, espérant rallier à leur cause les « loyalistes », *fidèles* à la mère-patrie, qui, selon eux, devaient y abonder. Ils levèrent bien quelques détachements « tories », mais les hostilités firent surgir des groupes de « patriotes » en armes qui ruinèrent une « pacification » entreprise de toute façon avec des moyens insuffisants. L'idée qu'avait pu caresser un moment le cabinet de Londres, de faire la paix sur la base d'un partage du territoire américain s'évanouit en fumée.

Au nord, l'événement de 1780 avait été le débarquement à Newport des six mille hommes de Rochambeau transportés par le convoi de Ternay (1). Les opérations de mise à terre ne furent terminées que le 15 juillet.

Par chance, peut-on dire rétrospectivement, les Français arrivèrent trop tard pour répondre au vœu de Washington de les engager dans une campagne contre New-York qui les eût entraînés dans un combat douteux. Du coup, rien ne pressait, et il se *passa quatre mois avant* que Washington et Rochambeau ne fassent connaissance. C'est de cette époque que date la lettre souvent citée de celui-ci où il explique que la victoire dépendra de la supériorité navale. Comme il n'y a pas de marine américaine digne de ce nom, c'était compter sur la marine française pour faire le travail.

La flotte de Toulon, conduite par l'amiral d'Estaing, avait bien essayé, en août 1778, de disputer la suprématie sur mer, mais elle avait échoué et devant Newport, alors occupé par les Anglais, et devant Savannah — « abandon » qui provoqua quelques *mouvement* d'humeur *antifrançais* dans la population de Boston, où d'Estaing avait cherché refuge avant de regagner les Antilles.

Coup nul pour l'instant, mais le bilan n'est pas entièrement négatif. « *La présence de l'escadre française en Amérique*, écrit Ulane Bonnel, experte en la matière, *preuve du sérieux de l'engagement de Louis XVI, avait déterminé les Anglais à évacuer Philadelphie et la Delaware et contribué à faire échouer la mission des envoyés britanniques débarqués à New-York en juin, dernière tentative de la cour de Saint-James pour s'entendre avec les « insurgés*. »

La décision de de Grasse

Le 8 mai 1781, la *frégate Concorde* mouilla à Boston, avec à son bord les émissaires envoyés par Rochambeau à Versailles (dont son fils). Le message n'est guère encourageant. Rochambeau avait demandé des renforts, la « deuxième division » prévue par l'expédition initiale. Elle ne viendra pas. En revanche, des subsides et du ravitaillement, et six cents hommes destinés à regarnir les rangs des forces françaises, vont arriver sur un convoi de quinze navires. Enfin, mention est faite de la flotte de De Grasse, qui devrait se montrer en juillet ou en août.

Mais, contrairement à Rochambeau, *qui a pour* instructions de se *soumettre* aux projets de Washington, l'amiral fixera lui-même sa destination et agira, bien sûr en vue de « l'intérêt commun », sous sa seule responsabilité. Washington et Rochambeau décident de se concerter à nouveau. La *rencontre* a lieu à Wethersfield, *dans le Connecticut*. Un plan d'offensive au Sud n'est examiné que pour être rejeté par Washington, qui craint la chaleur et les fièvres tropicales de la région — et qui tient avant tout à prendre New-York.

L'escadre de Barras (qui a *remplacé Ternay*) *s'apprête à quitter* Newport pour Boston quand Rochambeau change d'avis. Un conseil de guerre, réuni le 30 mai, résout de garder Barras à Newport dans l'attente de De Grasse, Newport se trouvant à peu près à mi-chemin de *New-York* et de la *baie de Chesapeake*, les deux destinations possibles de De Grasse. Le ministre français auprès du Congrès, La Luzerne, insiste pour que les Alliés se portent au secours de la Virginie, menacée par les forces du général *anglais* Cornwallis *avec tous* les moyens disponibles, mais Washington continue à préférer New-York comme objectif.

Rochambeau n'a plus qu'à suivre. Le 10 juin, il se met en route avec trois mille hommes et un train des *équipages fort encombrant*, *tiré* par des chevaux et le plus souvent par des bœufs. Le 6 juillet, les Français rejoignent les Américains à Philipsburg, près de White-Plains. Rochambeau et Washington discutent une fois de plus de l'action à mener. On prend position comme si l'on allait faire le siège de New-York. On se livre à des escarmouches sans lendemain. En réalité, on attend la décision de De Grasse.

Le 14 août, *un hussard de Lauzun* apporte la nouvelle que l'amiral a quitté la Martinique le 13 en mettant le cap sur la Virginie avec une escadre de vingt-neuf bâtiments de ligne, trois mille hommes prélevés à Saint-Domingue et 1,2 million de livres *empruntés à La Havane* pour l'armée de Rochambeau. Ce dernier respire : on n'attaquera donc pas New-York. Le 15 août, Washington et Rochambeau informent De Grasse par courrier qu'ils vont partir à ses devants. On mobilise tout ce qui se trouvait encore à Newport, notamment l'artillerie lourde et le matériel de siège, qui montera sur l'escadre de Barras. *On passe* d'une *pesante incertitude* à l'alacrité. Lafayette qui, avec deux mille cinq cents hommes, ferraille contre Cornwallis va pouvoir *être dégagé*.

Le général anglais, qui, après une assez brillante offensive en Georgie et dans les deux Carolines remonta vers le nord, trouvera bientôt en face de lui un adversaire supérieur en nombre et en puissance de feu, auquel la flotte française coupera la retraite. Autant de perspectives réjouissantes pour Rochambeau et pour Washington, qui ordonne une manœuvre de décrochage devant New-York, laissant sur place l'arrière-garde nécessaire à *faire croire à Clinton que* c'est toujours à lui qu'on en a.

Le 17 août, les Français reçoivent l'ordre de marche de Washington. Il ne prévoit pas un jour de repos. Les étapes seront longues et dures. L'été est accablant, les chemins sont mauvais, *ponts* et *bacs font le plus* souvent défaut. Heureusement, la fin du parcours se fera pour beaucoup en bateau à partir d'Annapolis, port du Maryland.

Le 17 septembre, après un mois érintant, c'est la récompense : *Washington et Rochambeau se retrouvent* sur le pont du *Ville de Paris*, navire amiral de De Grasse, dans la baie de Chesapeake. Le 22, Washington écrit à de Grasse que le siège n'est plus qu'« *une affaire de calcul* ». Il fallait faire vite, car l'amiral avait avisé ses interlocuteurs qu'il ne pouvait collaborer à leurs opérations après le 1er novembre, étant appelé aux Antilles par d'autres missions.

Dans l'intervalle, de Grasse a dû livrer bataille pour conserver la maîtrise de la mer. Le 5 septembre, une flotte est *signalée à l'horizon* : on croit que c'est Barras qui arrive à Newport. En réalité, ce sont les amiraux anglais Graves et Hood qui font force de voile avec dix-neuf vaisseaux de ligne et six frégates pour débloquer Cornwallis. De Grasse sort de la baie et se porte à la rencontre des vaisseaux ennemis. Les Français ont l'avantage du point de vue de *l'artillerie, les Anglais celui du vent*.

Une vive action s'engage, que seule la nuit interrompt. Le lendemain, on répare les dégâts, mais le 7, quand les Français se présentent en ordre de bataille, les Anglais refusent le combat ; le 8, la flotte anglaise gagne le large et de *Grasse rentre dans* la baie, où entre-temps, Barras est arrivé sans encombre. La « bataille des caps » livre les troupes de Cornwallis à la merci de la coalition américano-française. Avec six mille « tuniques rouges » et quelque deux *mille* cinq cents *auxiliaires*, mercenaires allemands et « loyalistes », le général anglais se replie sur Yorktown, place mal défendue, sans doute indéfendable, adossée à une mer que l'Union Jack ne contrôle plus. La passivité de Cornwallis, dans *toute cette affaire, pose une énigme* à l'histoire militaire.

La capitulation

Le 28 septembre, les forces alliées commencent leur mouvement d'approche. *Elles comprennent* cinq mille sept cents soldats de l'armée continentale, trois mille deux cents miliciens, sept mille huit cents Français, en comptant les trois mille hommes du *corps* de Saint-Simon *amenés par* de Grasse, mais sans compter les quinze mille hommes d'équipage de ce dernier (2). Le 7 octobre, une première tranchée est ouverte selon les lois du genre, et dès le 9 les batteries alliées commencent à tirer sur le périmètre exigu (environ 1,7 kilomètre sur 500 mètres) où Cornwallis a entassé ses gens. Le 14, un second « *parallèle* » est creusé et consolidé comme le premier par des parapets de gabions, de fascines et de « saucissons ».

Les deux redoutes ennemies qui gênaient sa progression en direction de la rivière York sont enlevées d'assaut, *l'une par Lafayette*, à la tête d'un détachement américain, l'autre par les hommes de Viomenil, avec l'aide des sapeurs. Dans la nuit du 15 au 16, Cornwallis ordonne une sortie de trois cent cinquante hommes contre une batterie, simple « baroud d'honneur » sans suite. Le lendemain, il tentera d'évacuer une partie de ses effectifs sur Gloucester, de l'autre côté de la rivière, *mais* le mauvais temps la forcera à renoncer.

Le 17 octobre, à 10 heures du matin, un tambour apparaît sur ce qui restait des remparts et annonce des parlementaires. Les articles de la capitulation furent signés et exécutés dans les formes le 19. Les Français voulaient concéder aux vaincus tous les honneurs de la guerre, mais Washington n'en accepta qu'une version restreinte. Les Anglais défilèrent entre les rangs vainqueurs leurs drapeaux roulés. Le beau *tableau de Blarenberghe a immortalisé* la scène.

La bataille de Yorktown, fut, dit-on, la dernière action d'éclat de l'armée française d'ancien régime. Elle marque également l'apogée d'une marine royale rénovée, dont le succès fut malheureusement de courte durée. Le 12 avril 1782, à la bataille des Saintes, « *peut-être la plus grande bataille navale du siècle* », de Grasse allait essuyer une défaite catastrophique. Sans appui naval, l'« expédition particulière » de Rochambeau n'avait plus grand-chose à faire aux Etats-Unis, où les Anglais, de toute façon, pliaient *bagage*. *Congratulés* avec *effusion* après avoir pris leurs quartiers d'hiver au New-Jersey, tout au long de leur passage, les soldats de Rochambeau s'embarquèrent à Boston *à la fin de 1782* sur *les* vaisseaux du marquis de Vaudreuil, qui les amenèrent aux Antilles, plaque tournante de toutes les opérations françaises dans l'hémisphère.

Le fait d'armes de Yorktown ne *concerne* pas cependant le seul ancien régime. La part très importante qu'y prirent une artillerie en plein essor — les gribeauval firent merveille — et un génie confronté à des difficultés à l'échelle du Nouveau Monde, en un mot la technique, *fit de cette* bataille une des *moins* meurtrières de l'époque. En outre, bien des officiers de Rochambeau servirent sous la Révolution et sous les aigles. Le futur maréchal Berthier nous a laissé une admirable topographie illustrée de la marche (3).

Victoire économe, Yorktown fut aussi une victoire de la bonne humeur sur la mauvaise. La mésentente *entre* Clinton *et* Cornwallis produisit l'isolement fatal de ce dernier. De Grasse avait très mauvais caractère mais ses querelles avec Rochambeau, homme de bonne vaie caractère, mais ses querelles volonté s'il en fut, n'entravèrent pas, en fin de *compte*, une *action* combinée d'une complexité énorme pour une époque qui, concernant les transports et les communications, en était encore plus ou moins au temps des Romains. Les historiens américains parlent volontiers du « miracle » de Yorktown. Si l'on entend par là un concours de circonstances et de volontés humaines exceptionnelles, l'*expression n*'est pas *trop* forte.

ALAIN CLÉMENT.

(1) Cf. Lee Ke Kennett, *The French forces in America, 1780-1783*, Greenwood Press, 1977, ouvrage fondamental.

(2) Nous prenons ces chiffres dans Don Higginbotham, *The War of American Independence*, Macmillan Company, 1971, mais les chiffres varient d'un auteur à l'autre.

(3) Voir les deux volumes monumentaux du regretté Howard L. Rice, *The American Campaigns of Rochambeau's Army, 1780, 1781, 1782, 1783*, publiés conjointement en 1972 par Princeton University Press et Brown University Press. Signalons également aux amateurs que les éditions Tallandier ont ressorti en 1980 *les Voyages dans l'Amérique septentrionale dans les années 1780, 1781 et 1782*, par François-Jean de Chastellux, membre éminent de l'état-major de Rochambeau.

● *Le « révérend Moon » inculpé pour fraude fiscale.* — Le chef de la secte appelée « Eglise de l'Unification », M. Sung Myung Moon, qui a la nationalité sud-coréenne mais réside aux Etats-Unis depuis 1971, a été inculpé de fraude fiscale par un grand jury fédéral, a-t-on appris jeudi 15 octobre, à New-York. M. Moon est accusé de fausses déclarations pour les années 1973, 1974 et 1975. Il risque une peine de prison de cinq ans, plus trois ans pour chaque fausse déclaration. Le « révérend » Moon est actuellement absent des Etats-Unis. — *(A.F.P.)*

● *Rétablissement de la retraite minimum.* — Le Sénat a voté jeudi 15 octobre le rétablissement de la retraite minimum de 122 dollars par mois (environ 670 F) qu'il avait décidé récemment de supprimer conformément à la volonté d'économie budgétaire de l'administration Reagan. Cette mesure, qui touchait 2,5 millions d'Américains avait provoqué une polémique, et la Maison Blanche avait décidé de faire marche arrière. — *(A.F.P.)*

Washington juge M. Mitterrand habile mais difficile à comprendre

(Suite de la première page.)

Les Américains connaissent sa susceptibilité en matière d'indépendance, et craignent ses raisonnements d'intellectuel. « C'est un *Français*, comme *ses prédécesseurs* », dit-on avec un sourire. En levant les bras au *ciel*. Washington attend prudemment la *rupture* — considérée inévitable — entre P.S. et P.C.F. Des précautions ont-elles été prises pour les secrets de l'OTAN ? « *Nous sommes un peu plus prudents dans certains domaines*, affirme un haut fonctionnaire, *Je ne dirai rien de plus*. »

Le Salvador : un iceberg

Washington apprécie énormément la manière dont M. Mitterrand a abordé les questions Est-Ouest : claire acceptation des nouveaux missiles de l'OTAN en Europe, refus de *normaliser* entièrement les rapports avec l'U.R.S.S. tant que l'Afghanistan sera occupé. Cela ne veut pas dire que les deux capitales sont toujours sur la même longueur d'ondes. *Paris* n'approuve pas la manière reaganienne de ramener tous les *conflits à l'affrontement Est-Ouest*.

Les véritables divergences portent sur l'autre grand axe de la géopolitique : Nord-Sud. Les Américains n'aiment guère l'accent systématique que le gouvernement français met sur les rapports entre pays riches et pays pauvres. Cette insistance est jugée, à la fois, excessive et trop idéologique.

Le Salvador a été *jusqu'à* présent la seule divergence ouverte entre MM. Reagan et Mitterrand. « *Mais c'est* un *iceberg*, explique-t-on à Washington. *L'iceberg* de *nos divergences*, le modèle *de nos conflits potentiels*. »

La reconnaissance par la France et le Mexique des deux Fronts de libération salvadoriens a été très mal accueillie ici. « *Ce n'est pas avec des communiqués qu'on fait face à une situation militaire* ou *qu'on fait avancer les choses* », dit un responsable gouvernemental. « *Contrairement à nous, la France n'a pas d'intérêts vitaux en Amérique centrale. Et elle donne une légitimité à des forces qui agissent contre l'intérêt du peuple salvadorien !* »

M. Régis Debray s'est entendu dire la même chose en septembre, lors de sa visite — bien discrète — à la Maison Blanche. Aucun photographe n'a pu surprendre le loup dans la bergerie. Le chargé de mission du président français a été reçu par M. Allen, responsable du Conseil national de sécurité. Ce fut une conversation polie et un dialogue de sourds. M. Debray aurait dit en *substance* : « *Nous pensons que notre politique est plus réaliste que la vôtre*. » M. Allen aurait dit la même chose, en ajoutant une pique : « *Pourquoi donc la France ne se montre-t-elle pas aussi engagée en Afrique noire où elle a beaucoup d'intérêts ?* »

M. Reagan redira cela moins sèchement à M. Mitterrand. Les deux *hommes* d'Etat parleront aussi de la Pologne, de l'Afghanistan, du Cambodge et, bien sûr, du Proche-Orient. On a eu l'impression, à Washington, que, dans sa conférence de presse, M. Mitterrand prenait quelque distance vis-à-vis des *accords de Camp* David. Mais les événements du Caire ont modifié les cartes, rendu plus fluide la position américaine *elle-même*. Le processus de Camp David ne doit-il pas être repensé, dans la mesure où il reposait essentiellement sur la personne de *Sadate* ? C'est le genre de choses que les Américains ne peuvent discuter qu'en privé ; toute annonce de modification du processus de paix pourrait menacer le retrait israélien du Sinaï en avril 1982.

Les questions économiques auront leur place à Williamsburg et à Yorktown. Sous différents angles : la politique monétaire américaine, qui affecte la France, les nationalisations françaises qui affectent certains intérêts américains et, surtout, les rapports entre l'Occident et les pays sous-développés.

La *rencontre* précédera de quelques jours le sommet de Cancun. Le président français profitera sans doute de ce tête-à-tête pour déblayer le terrain. Yorktown *peut être*, en effet, une bonne occasion de se faire entendre des Américains. Parce qu'il y régnera une atmosphère particulièrement cordiale. Parce que la France apparaît plus stable que la R.F.A. ou la Grande-Bretagne aux yeux des Américains. Enfin, parce que sa situation économique lui permet encore de parler la tête haute, en toute liberté.

ROBERT SOLÉ.

AVANT LE SOMMET NORD-SUD DE CANCUN

Le président des Etats-Unis met en garde contre les idées « simplistes »

Le président Ronald Reagan a déclaré, jeudi 15 octobre, qu'il se rendra au sommet de Cancun, au Mexique, les 22 et 23 octobre, avec le désir d'« *écouter* et *d'apprendre* », mais aussi pour y promouvoir, avec des « *propositions constructives* » une « *idée révolutionnaire née il y a deux cents ans et qui a fait ses preuves : la liberté* ». Dans un discours prononcé devant le « conseil des affaires mondiales », un organisme privé de Philadelphie, et consacré à la politique des Etats-Unis à l'égard du tiers-monde, M. Reagan a ajouté que pour que le dialogue à Cancun, où seront réunis des représentants des pays industrialisés et des pays en *développement*, soit « *constructif* », il faut écarter *a priori* toute idée « *simpliste* ».

Il ne faut pas confondre, a-t-il dit à cet égard, « *développement avec commerce, compassion ou collectivisme* » et il faut comprendre que, « *dans sa forme ultime, le développement est l'accomplissement des individus* », comme le prouve l'« *expérience des Etats-Unis* ». « *Peu de pays*, a ajouté le président américain, *sont aujourd'hui moins développés que nous l'étions lorsque les premiers émigrants sont arrivés. Cependant, malgré les dangers, les déceptions et les échecs, ces émigrants n'ont jamais cessé de croire que, avec la liberté d'essayer et d'essayer à nouveau, ils pourraient améliorer leur avenir. Et ils y sont parvenus.* »

« *Des hommes libres*, a poursuivi M. Reagan, *édifient des marchés libres* qui *provoquent un développement dynamique pour tous* ». Encore faut-il, a-t-il ajouté, qu'il y ait un « *sens aigu de coopération* » et que l'Etat joue son rôle pour assurer la sécurité et promouvoir « *la liberté économique* ». M. Reagan a souligné, à ce propos, que les « *pays en développement qui connaissent la croissance la plus rapide sont ceux qui accordent la plus grande liberté économique à leurs citoyens* ».

« L'U.R.S.S. n'a rien à offrir »

Il a également déclaré que l'U.R.S.S., « *un pays qui refuse la liberté à ses citoyens* », ne sera pas présente au sommet de Cancun. « *La vérité*, a-t-il dit, *est que l'U.R.S.S. n'a rien à offrir* ». « *Elle est même*, a-t-il ajouté, *obligée pour se nourrir d'avoir recours aux fermiers américains*. »

Pour leur part, les Etats-Unis, a affirmé M. Reagan, n'ont cessé d'être la nation qui apporte le le plus d'aide aux pays du tiers-monde, que ce soit par leurs programmes d'assistance ou par l'ouverture de leurs marchés. « *La meilleure manière de poursuivre dans cette voie*, a-t-il ajouté, *est de continuer d'appliquer notre programme de redressement économique afin d'obtenir une croissance soutenue et non inflationniste* ».

M. Reagan a indiqué que « *chaque baisse d'un pour cent de nos taux d'intérêt provoquée par une inflation moindre se traduit par une amélioration d'un milliard de dollars des balances des paiements des pays en développement* ». Le président a défendu au passage le système économique international actuel, fondé sur « *la liberté individuelle comme clé du développement* ». Le Fonds monétaire international, la Banque mondiale et le GATT (accord général sur les tarifs et *le commerce*) ont accompli des réalisations « *remarquables* », a-t-il dit.

Les objectifs que les Etats-Unis chercheront à faire prévaloir à Cancun et dans les prochaines réunions internationales consacrées aux mêmes problèmes sont les suivants :

— « *Stimuler le commerce international par l'ouverture des marchés* ». Cela est « *absolument essentiel* », et la meilleure manière d'y parvenir est de « *renforcer le GATT* » ;

— « *Développer des stratégies particulières pour répondre au potentiel et aux besoins spécifiques de pays individuels et de régions* ». C'est ce que les Etats-Unis s'efforcent notamment de faire pour l'Amérique centrale, en coopération avec le Mexique, le Venezuela et le Canada.

M. Reagan s'est prononcé en particulier pour l'expansion du cofinancement par le secteur privé des prêts publics au développement, pour un renforcement des *garanties pour les « investissements multilatéraux »* et la conclusion d'un accord international sur les investissements.

LISEZ

Le Monde DES PHILATÉLISTES

L'OFFICIEL DE LA PHILATÉLIE

El Salvador

LES GUÉRILLEROS ONT FAIT SAUTER UN PONT DE LA ROUTE PANAMÉRICAINE

Un pont de la route Panaméricaine, essentiel pour tout le trafic en Amérique centrale, a été dynamité mercredi 14 octobre par des guérilleros du Front Farabundo Marti de libération nationale, a-t-on annoncé officiellement à San-Salvador le jeudi 15. Ce pont, situé sur le fleuve Lempa, relie l'ouest et l'est du Salvador. Sa destruction risque de paralyser la circulation sur la route Panaméricaine, qui va du Mexique à Panama.

Cet attentat spectaculaire a relégué au second plan l'annonce par la junte que le couvre-feu en vigueur depuis le 10 janvier dernier serait levé à partir du 18 octobre, à l'occasion du second anniversaire du coup d'Etat de 1979, le colonel Gutierrez, commandant en chef des forces armées, a d'autre part renouvelé une proposition d'amnistie aux unités de la guérilla qui déposeraient les armes.

D'autre part, à Genève, le haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés se préoccupe des personnes déplacées du Salvador, dont le nombre est estimé à plus de deux cent mille. En accord avec le gouvernement du Honduras, le H.C.R. va organiser le déplacement vers l'intérieur de ce pays des camps de réfugiés situés le long de la frontière salvadorienne. — (A.F.P., Reuter, A.P.)

L'accent américain.

Apprenez l'anglais américain:

Cours d'adultes et d'enfants.

USA LANGUAGE

1, place de l'Odéon
75006 Paris - 634.16.10

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

La fédération du Nigéria

Géant d'Afrique noire par sa population — au moins quatre-vingt-cinq millions d'habitants, — sa vigueur économique et son audience diplomatique, le Nigéria est aussi la plus grande démocratie du continent depuis le retour au pouvoir, le 1er octobre 1979, d'une équipe civile. Sur le plan politique, le bilan se révèle positif.

Les institutions, inspirées du modèle américain, sont bien adaptées à ce vaste pays fédéral. Elles ont permis au chef de l'Etat de gouverner sans être ligoté par la quête permanente d'une majorité parlementaire, qui lui fut d'ailleurs assurée jusqu'en juillet 1981. La rupture de l'accord de travail entre son parti et le Parti populaire du Nigéria (N.P.D.) risque, en revanche, de compliquer sa tâche future. Dans ce pays sans prisonniers politiques, il règne une atmosphère de liberté — dont témoigne une presse turbulente — qu'on ne retrouve nulle part en Afrique.

Pour le Nigéria, les tracas sont économiques. Le pétrole, source quasiment unique de devises, a joué, cette année, un mauvais tour au gouvernement fédéral. La saturation du marché mondial l'a contraint, en quelques mois, à réduire de 60 % sa production. Cette régression, partiellement compensée, il est vrai, par la hausse régulière du prix du baril, pourrait, si elle se prolongeait, freiner une course au développement dans laquelle le Nigéria s'est lancé à bride abattue.

Sur le plan extérieur, le Nigéria se comporte clairement en « leader de l'Afrique ». Respecté et parfois craint de ses voisins, écouté des Occidentaux, le gouvernement de Lagos aspire sur le continent à jouer un rôle d'arbitre ou de « grand frère », tout en pesant de sa puissance pour faire triompher les causes qu'il soutient résolument, par exemple en Namibie. Le voyage au Nigéria, en août, de M. Jean-Pierre Cot, ministre délégué à la coopération et au développement, augure d'un renforcement des relations entre la fédération et notre pays. Le chef de la diplomatie nigériane espère beaucoup de la France socialiste mais, a-t-il indiqué à notre envoyé à Lagos, sa politique africaine n'a pour l'instant apporté « rien de vraiment concret » pour combler cette espérance.

I. — Le géant de l'Afrique noire face à ses équilibres politiques et à ses déséquilibres économiques

« La politique africaine de la France comporte quelques indices de changement »

nous déclare le ministre des affaires étrangères

Fort de ses quelque 85 millions d'habitants — un Africain noir sur quatre — et de sa vigueur économique, fier de son régime civil, de ses institutions démocratiques, de la liberté d'expression ambiante — dont témoigne une presse foisonnante, — le Nigéria nourrit l'ambition légitime d'être le « leader naturel » du continent. Partenaire privilégié des Etats-Unis, qu'il pourvoit en pétrole, « grand frère » souvent admiré, parfois craint, mais toujours écouté de ses voisins, le Nigéria mène depuis deux ans une diplomatie fort active, à la mesure de sa puissance. Animateur de cette politique étrangère, le professeur Ishaya Audu s'explique sur le rôle de son pays en Afrique.

M. Ishaya AUDU, ministre nigérian des affaires étrangères

— Avez-vous noté, monsieur le ministre, une évolution dans la politique africaine de la France depuis l'arrivée au pouvoir de la gauche ?

— Il est trop tôt pour se prononcer. Evidemment, nous avons certains espoirs, certaines attentes. Nous avons vu que plusieurs chefs d'Etat africains, en majorité francophones, ont rendu visite au nouveau gouvernement français. Celui-ci semble un peu plus préoccupé et plus attentif aux problèmes de pauvreté qu'affronte l'Afrique. Mais pour être honnête, le précédent gouvernement nous semblait partager également ces préoccupations. Nous espérons qu'elles seront désormais encore plus intenses. Attendons pour voir.

» Le précédent gouvernement français était l'un des trois à opposer son veto à la résolution de l'ONU recommandant des sanctions contre l'Afrique du Sud. Or, lors de la condamnation par l'ONU de la récente incursion de l'armée sud-africaine en Angola, la France a voté la résolution du Conseil de sécurité. Il semble donc qu'il y ait certains changements. En revanche, un élément très important à nos yeux est la coopération entre la France et l'Afrique du Sud dans le domaine nucléaire. Chez nous, certains pensaient que la France modifierait sa politique, en raison notamment du débat interne qui se poursuit dans votre pays autour du nucléaire. J'étais, quant à moi, un peu cynique. Hélas, j'avais raison. Autant que je le sache, en effet, la France poursuit cette collaboration nucléaire avec l'Afrique du Sud. Il y a donc ici et là quelques indices d'un changement de politique mais rien de terriblement concret. J'aurais préféré pouvoir en dire beaucoup plus à ce sujet.

— Quel est le sentiment du gouvernement nigérian à l'égard de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) et de son impuissance à s'accorder sur un prix unique du brut ?

— Je suis surpris qu'il y ait eu tant de tapage autour de ce problème du prix unique du « brut ». Ce n'est ni le seul, ni le plus important sujet de préoccupation de l'OPEP. Il y a de nombreux autres domaines importants où l'OPEP agit, en tant que telle, pour le meilleur profit de tous ses membres. Qu'il y ait désaccord sur un seul sujet ne peut entraîner de sérieuses conséquences sur la nature et le rôle de l'organisation. Par exemple, le Fonds d'assistance de l'OPEP fait du bon travail en matière d'aide aux pays les plus pauvres. Ceci est une très bonne chose. J'admets, bien sûr, que nous avons été déçus, après l'échec de la réunion de Genève, en août. Et après ? Ce n'est pas la première fois qu'on se trouve en désaccord au sujet du prix du pétrole, ou des niveaux de production. Maintenant, nous attendons la réunion de décembre. Je ne suis pas du tout pessimiste quant à l'avenir de l'OPEP.

— Au Nigéria, certains semblent penser que votre pays devra quitter l'OPEP. Quelle est votre position ?

— Ce serait une décision fort malheureuse de faire éclater l'organisation à cause d'un seul malentendu, selon moi tout à fait temporaire. Notre position officielle est donc claire : l'OPEP est une organisation très utile et le Nigéria continuera d'y jouer pleinement son rôle.

— L'an dernier, le président Shagari avait souhaité, lors de son discours devant l'Assemblée générale de l'ONU, voir la Namibie libre et indépendante avant octobre 1981. Cette échéance est atteinte, mais pas l'objectif fixé. Comment le Nigéria contribue-t-il à hâter la solution de ce conflit ?

— Nous espérions, à cette époque, qu'une réunion entre l'Afrique du Sud et la SWAPO permettrait de mettre en œuvre le plan des Nations unies. Malheureusement, il y a eu, entre-temps, l'élection américaine. L'administration précédente avait soutenu résolument le droit à l'indépendance pour les pays africains encore sous domination coloniale. Il n'est pas douteux que les manifestations d'amitié du nouveau gouvernement américain à l'égard de l'Afrique du Sud, les déclarations affirmant que celle-ci ne serait pas abandonnée, l'ont encouragée à revoir ses engagements antérieurs concernant l'application du plan des Nations unies.

» C'est une déception, mais nous n'avons pas perdu espoir. L'indépendance n'a pas été réalisée en 1980, elle ne le sera sans doute pas en 1981, mais ce ne sera plus très long. C'est une affaire de simple justice. Le Nigéria continue d'aider la SWAPO, de manière bilatérale ou multilatérale, à travers l'Organisation de l'unité africaine et son comité de libération. C'est une aide diplomatique, morale, financière et matérielle. Aux Nations unies, notre représentant permanent vient d'être nommé président du comité anti-apartheid et va déployer ses efforts pour aider à résoudre ce problème.

Propos recueillis par
JEAN-PIERRE LANGELLIER.

(Suite page 14.)

Le pétrole restera longtemps encore la principale ressource

par BRUNO DETHOMAS

A la fin du mois d'août, le Nigéria ramenait le prix de son pétrole de 40 à 36 dollars le baril. Un communiqué du gouvernement précisait qu'il s'agissait là, « *d'une conséquences directe de l'échec de la dernière conférence de l'OPEP à Genève* » et ajoutait que les pouvoirs publics avaient « *estimé nécessaire d'entreprendre une action immédiate pour préserver l'intérêt national du Nigéria face au développement du marché pétrolier mondial qui va à l'encontre des intérêts du pays* ».

Peu après, les dirigeants de la compagnie nationale la Nigerian National Petroleum Company (N.N.P.C.) annonçaient que le rabais de quatre dollars serait consenti non seulement sur les 70 % vendus directement par les Nigérians mais aussi sur les 30 % des compagnies étrangères, ce qui devrait se traduire par une réduction de la fiscalité.

Pour que Lagos fasse ainsi cavalier seul — et renonce à la pratique d'un ajustement trimestriel de ses tarifs en concertation avec l'Algérie et la Libye. — il fallait que la situation fût grave. Alors que les autorités prévoyaient, pour 1981 comme pour les cinq années qui viennent, une production annuelle moyenne de quelque 2 millions de barils par jour, en août la production n'était plus que de 708 000 barils quotidiens. Quant aux exportations, elles n'étaient plus que de 500 000 barils par jour, soit le quart de ce qu'elles étaient l'an passé.

Selon les statistiques officielles, le pétrole représente 90 % des exportations du Nigéria. Les pertes de l'Etat, du fait de la mévente du « brut », — de l'ordre du milliard de dollars par mois au troisième trimestre, — ont ainsi atteint fin août quelque 6 milliards de dollars pour les neuf premiers mois de l'année, soit près de 30 % du budget de 1981 fixé à 21,4 milliards de dollars. Pour un pays aussi peuplé, avec des échéances financières régulières, une telle baisse de ses recettes pétrolières était inacceptable. Le principal chef de l'opposition, M. Obasnji Awolowo n'hésitait d'ailleurs pas à dénoncer « *le marasme économique* » résultant de la politique commerciale pétrolière. Mieux valait donc vendre beaucoup plus de pétrole moins cher. Les rabais offerts par le Nigéria devraient rapidement permettre au pays de recouvrer l'essentiel de ses clients, d'autant que les « *bruts* » concurrents d'Afrique demeurent à un prix élevé.

La fin de contrats

Mais pourquoi en est-on arrivé là ? Au mois d'avril, les autorités de Lagos parlaient « *d'un prétendu excédent de l'offre sur la demande* » avant de s'en prendre, quelques semaines plus tard, à la politique de forte production de l'Arabie Saoudite, pays appelé par la presse gouvernementale « *un ennemi dans les rangs de l'OPEP* ». En fait, malgré la forte baisse de la consommation dans les pays industrialisés (— 7 % en 1980), les membres de l'OPEP ont voulu relever leurs prix en 1981. Mais leur impossibilité à s'entendre sur un prix de référence unique a provoqué une profonde anarchie sur le marché. Les « bruts » africains, jugés trop chers, ont eu d'autant plus de mal à s'écouler qu'au mois de juin, les prix des pétroles concurrents de la mer du Nord étaient abaissés de 4,25 dollars par baril.

Avant même la décision de la Grande-Bretagne, le Nigéria avait subi « un événement » sur le marché pétrolier : Atlantic Richfield, un indépendant américain, avait décidé de mettre fin, les 7 et 10 mai, à deux contrats d'enlèvement de trente mille barils quotidiens de pétrole. Alors que dix-huit mois auparavant, les compagnies n'hésitaient pas à payer des primes en sus des prix officiels pour obtenir des contrats de plus de six mois, la renonciation à en accord à long terme a marqué le signe d'un profond retournement de marché. D'autant que cette décision, a été suivie d'autres de la part de petites compagnies, les « Majors » se contentant de réduire ou de suspendre leurs achats de pétrole à Lagos.

Y a-t-il eu une politique concertée des compagnies pétrolières à l'égard de ce maillon faible parmi les pays de l'OPEP ? Voilà qui est bien difficile à dire. Mais il est certain que les compagnies avaient, depuis plusieurs mois déjà, des relations tendues avec le gouvernement du président Shehu Shagari. La découverte, en avril 1980, d'un trou de 5 milliards de dollars dans les livres de la N.N.P.C., imputé, à tort, semble-t-il, aux sociétés internationales, outre qu'elle a désorganisé la société nationale, a accentué les divergences. La commission d'enquête a fait long feu des allégations de détournement, mais elle a mis en évidence l'incapacité de la N.N.P.C. à vendre sa part de pétrole lorsque le marché était excédentaire. Les autorités ont alors institué une règle qui veut que les compagnies n'obtiennent leur extraction lorsque la société nigériane ne parvient pas à vendre sa part de brut afin de respecter le partage de production de manière instantanée. Une mesure qui a accentué la chute de la production en période d'excédent sur le marché.

Cette « *affaire* » a aussi privé la N.N.P.C. de conseil d'administration pendant plus d'un an, jusqu'en août 1981. Or, comme le soulignait le président du Nigéria le 7 août, lors de la prestation de serment du nouveau conseil d'administration, la Compagnie nationale est « *une institution dont le succès est vital pour le progrès du pays* ».

(Suite page 14.)

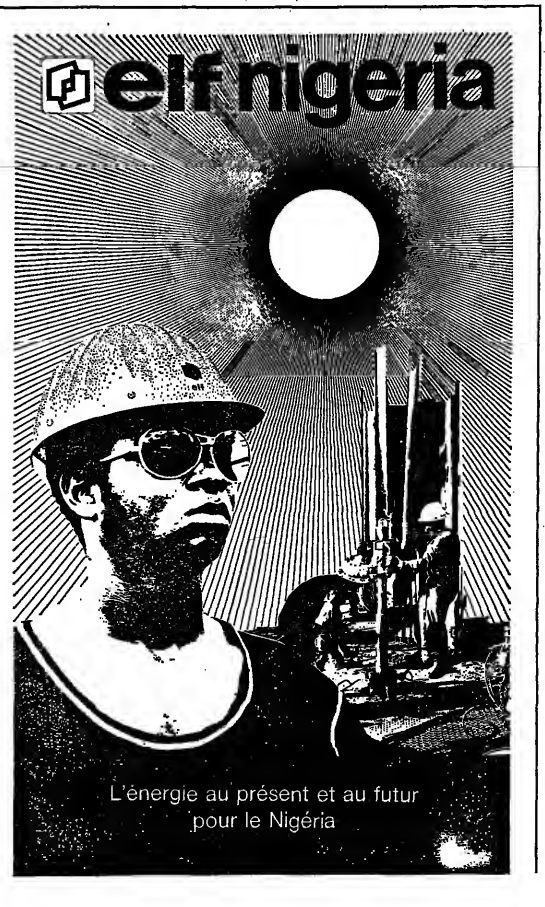

La presse la plus vivante du continent

par JACQUES DE BATTLEMONT

La presse nigériane a cent vingt-deux ans. Elle est née très exactement cent un ans avant que le Nigéria ne devienne indépendant et a forgé, en un siècle, un sentiment de nationalisme qui devait mener le pays à se débarrasser du joug britannique.

Elle a été — et demeure — la première de toute l'Afrique de l'Ouest. Elle a vu le jour en 1850 alors que les Portugais pratiquaient le commerce des esclaves sur la côte ouest du pays. Le premier journal bimensuel, *Iwe Irohin fun awon ara egba ati yoruba*, composé essentiellement d'informations religieuses, a été fondé à cette époque à Abeokuta, dans l'ouest du pays par un missionnaire britannique, le révérend Henry Townsend. Il s'adressait aux populations egba du pays yoruba et développait de violentes attaques à l'encontre du colonisateur portugais et dénonçait l'esclavage.

Le premier hebdomadaire en langue anglaise, le *Lagos Times and Gold Coast Colony Advertiser*, est apparu en 1880. On comptait, au début du siècle, cinq hebdomadaires pour la seule ville de Lagos et six revues mensuelles ou bimensuelles. De 1900 à 1960, cinquante-huit hebdomadaires, trente-six mensuels et treize quotidiens ont été enregistrés dans l'ensemble du pays, dont la superficie est deux fois et demi celle de la France.

Dès sa création la presse nigériane a été une presse politique et son histoire peut servir sans aucun doute à illustrer celles du nationalisme nigérian, du refus des Britanniques de laisser les autochtones participer au gouvernement et de leur désir d'influer sur l'avenir de leur pays.

Si le succès de la presse nigériane, pendant plus d'un siècle, a été essentiellement acquis au travers de son pouvoir politique, il en a été tout autrement dans le domaine commercial. On considère généralement que les journaux publiés avant l'indépendance n'ont enregistré qu'une série d'échecs ininterrompus. Quotidiens, hebdomadaires et revues mensuelles ont, en effet, eu des existences pleines de vicissitudes et de durée variable allant de quelques mois à un demi-siècle pour l'un d'entre eux. Seul le *Daily Times* fondé en 1923 — aujourd'hui le quotidien le plus important du pays — fait encore partie des organes de presse contemporains. Onze quotidiens ont vu le jour et ont disparu en l'espace de cinquante ans. Treize autres continuent de paraître depuis 1937.

La prolifération des organes de presse dans ce pays de quelque quatre-vingts millions d'habitants s'est finalement faite parallèlement au développement économique du Nigéria. On compte, à l'heure actuelle, seize quotidiens dont un quotidien du soir, une demi-douzaine de journaux en langues vernaculaires et une quinzaine d'hebdomadaires d'information générale, économiques ou spécialisées.

Le nombre de quotidiens paraît extraordinaire pour l'Afrique car quiconque se déplace sur le continent peut aisément constater que bien souvent il n'existe qu'un ou deux, très rarement trois quotidiens dans un pays africain. Le contraste est bien plus flagrant dans les pays francophones où l'on ne trouve qu'un seul journal — c'est notamment le cas en Côte-d'Ivoire, au Togo, au Bénin ou au Niger, pour n'en citer que quelques-uns — qui est la voix officielle du gouvernement en place et son outil de propagande.

Sur les seize quotidiens nigérians, trois ont réellement une circulation nationale. Tous sont distribués dans la capitale, Lagos, et la majorité d'entre eux sont à la fois locaux et régionaux. L'ensemble des quotidiens totalisent un tirage d'environ 1 200 000 exemplaires par jour pour un marché potentiel d'environ dix millions de lecteurs (selon les dernières statistiques 20 % de la population, soit seize millions, parlent et écrivent la langue anglaise couramment).

Trois quotidiens sont publiés à Lagos ou dans sa proche banlieue : le *Daily Times of Nigeria*, le plus important, avec de 400 000 à 450 000 exemplaires et son édition du soir le *Evening Times*, le *Punch* (de 180 000 à 200 000 exemplaires) et le *National Concord*, sorti en 1980 (de 80 000 à 100 000 exemplaires).

Le *Daily Times*, considéré comme quotidien national défendant les intérêts de la population yoruba installée dans les quatre États de l'ouest du pays (Lagos, Ogun, Oyo, Ondo), appartient pour 60 % au gouvernement nigérian et tout le reste à des intérêts privés. Il reflète la position du gouvernement en matière de politique étrangère et se montre plutôt neutre dans ses commentaires sur la situation intérieure. Indépendant de tout lien politique avant l'arrivée des civils au pouvoir en octobre 1979, il aurait tendance — depuis le remaniement, voici quelques mois, de sa direction et de sa rédaction avec l'assentiment du gouvernement du président Shagari — à défendre les thèses du parti national (N.P.N.) au pouvoir, tout en gardant son caractère yoruba.

Une seule véritable affaire

Le *Punch*, de son côté, est le seul à être une véritable affaire financière. Quotidien sérieux, en dépit de sa page 3 ou chaque jour est publiée la photographie d'une beauté dans le plus simple appareil (en majorité britannique ou antillaise), il est sans aucun doute le plus indépendant de tous avec un léger penchant pour le parti de l'unité (U.P.N.), principal adversaire du parti national. Sa quête des scandales, surtout lorsqu'il s'agissait de mettre en difficulté des personnalités de l'ancien régime militaire, en a fait une sorte de « vedette » de l'actualité désireuse de dévoiler son propre « Watergate ». C'est lui qui, en 1979 et 1980, mit au jour le *Oilgate* et vollà que près de 5 milliards de dollars avaient disparu des caisses de la compagnie pétrolière nationale N.N.P.C.

Le *National Concord*, l'avant-dernier quotidien en date, n'est, en fait, qu'un outil de propagande dirigé par un seul homme, le chef M.K.O. Adiola, qui fait figure de « jeune loup » au sein du parti national, et qui est le président de la multinationale International Telegraph and Telephone (I.T.T.) pour l'Afrique et le Proche-Orient. Le chef Abiola se sert uniquement de son quotidien pour soulever des affaires mettant en cause son principal ennemi politique, le chef Obafemi Awolowo, leader du Parti de l'unité, en recourant régulièrement à la provocation. Bien souvent, le quotidien ne reflète que le point de vue personnel de son directeur qui, pour accentuer son emprise sur le journal, a convolé en justes noces, il y a quelques semaines, avec la rédactrice en chef de la publication.

Autre quotidien national, le *New Nigerian* de Kaduna, capitale de l'État de Kaduna, dans le nord du pays, fait figure de porte-parole à la fois du Nord musulman et du gouvernement, qui en est propriétaire à 100 %. Ses éditoriaux sont généralement très attendus lorsque le gouvernement tarde à réagir sur tel ou tel événement de portée nationale ou internationale. Il se veut le défenseur des intérêts musulmans, et se montre souvent très intransigeant à l'égard des sujets touchant les problèmes religieux. Sur un sujet aussi brûlant que la crise irako-iranienne, le *New Nigerian* n'a pas hésité à soutenir l'Iran dans ses actions contre Bagdad alors que le *Daily Times de Lagos* se montrait plus favorable à l'Irak.

Le reste de la presse appartient en général aux différents États de la Fédération, à l'exception du dernier-né, *Satellite*, quotidien d'Enugu (Est), qui est une affaire privée appartenant à la famille du gouverneur de l'État d'Anambra, M. Jim Nwobodo. C'est ainsi que dix États sur dix-neuf : Oyo, Ogun, Ondo (Ouest), Bendel (Mid-Ouest), Anambra, Imo, Rivers (Est), Cross River (Sud-Est), Plateau (Centre) et Kwara (Centre-Ouest), ont leur propre quotidien. Ces derniers portent fidèlement les gouvernements en place dans chacun de ces États.

Le parti national (N.P.N.), dirigé par le président Shagari est lui, et qui règne sur sept des dix-neuf États, possède une presse qui lui est favorable dans trois États seulement : le *Nigerian Herald*, à Ilorin (Kwara), le *Nigerian Tide* à Port-Harcourt (Rivers) et le *Nigerian Chronicle* à Calabar (Cross-River). Le principal adversaire du N.P.N., le Parti de l'unité (U.P.N.), arrivé second aux élections de 1979 — les premières après treize ans de régime militaire, — gère, pour sa part, trois quotidiens présents dans cinq États : le *Nigerian Tribune* d'Ibadan (Oyo), dont le propriétaire n'est autre que le chef Obafemi Awolowo, le *Daily Sketch* d'Ibadan, qui fait autorité sur trois États U.P.N. (Oyo, Ondo, Ogun) et le *Nigerian Observer* de Benin-City, dans le Bendel.

Sur les trois partis politiques restants, seul le Parti du peuple (N.P.P.) du Dr Nnamdi Azikiwe, premier président du Nigéria après l'indépendance, s'octroie trois quotidiens : le *Daily Star* à Enugu (Anambra), le *Nigerian Statesman* à Owerri (Imo), et le *Nigerian Standard* à Jos (Plateau).

Le Parti pour la rédemption du peuple (P.R.P.), élu dans les États de Kano et de Kaduna (Nord), n'a pas encore de quotidien, mais cela ne saurait tarder puisqu'une imprimerie a été acquise très récemment par le gouvernement de l'État de Kano. Cette dernière avait été sérieusement endommagée lors des émeutes de Kano, au mois de juillet, quand les manifestants s'étaient mis à saccager et à détruire des biens ou des bâtiments appartenant à l'État, délaissant tout symbole ou biens touchant de près ou de loin le gouvernement fédéral.

Le dernier des cinq partis, le Grand Parti du peuple, ne gère ni ne possède d'organes d'informations régionaux.

Une liberté exceptionnelle

Quiconque feuillette pour la première fois la presse quotidienne nigériane s'aperçoit rapidement qu'elle est libre de critiquer le gouvernement au pouvoir, ce qui est finalement exceptionnel en Afrique, de remettre en cause les institutions ou de démasquer un ministre corrompu, ainsi que de critiquer le président lui-même.

Mais cette liberté est loin d'impliquer une presse de qualité. A l'exception des quotidiens nationaux — qui, eux-mêmes, sombrent parfois dans des commentaires bien médiocres, — les publications demeurent d'un niveau assez faible, mais cependant nettement supérieur à celui de n'importe quel journal d'Afrique francophone.

Si la presse nigériane a connu de belles années dans le passé en raison de son rôle politique et du pouvoir qu'elle a su développer dans sa lutte pour l'indépendance du pays, il apparaît désormais qu'elle n'ait plus de véritable cheval de bataille.

Tout comme l'indépendance, et principalement de 1960 à 1966, la presse semble finalement trop se prêter aux querelles politiques qui ont fini par ameuter les militaires à prendre le pouvoir par la force en 1966. Certes, l'expérience de la démocratie est encore jeune, puisqu'elle n'a que vingt-quatre mois, mais les excès de langage parfois relevés dans la presse quotidienne font l'objet de querelles interminables et parfois superflues.

Le président Shagari a appelé, à plusieurs reprises depuis sa prise de fonctions, la presse à être responsable de ses actes et à faire preuve de plus de maturité. En février, le chef de l'État, dans un discours qu'il lui a consacré, a critiqué la presse nigériane pour « *la mauvaise image qu'elle donne du Nigeria à l'étranger* ». « *Alors que d'autres pays soutenant la liberté de notre presse*, a-t-il expliqué, *des Nigérians tentent de faire sombrer notre pays.* »

Sous le régime militaire, la presse jouissait d'une relative liberté. Le général Olusegun Obasanjo, qui a remis le pouvoir aux civils, avait fait saisir en juin 1979 — pour la première fois depuis 1966 — le bimensuel *New Breed*, jugé trop antimilitariste. Le président Shagari a levé l'interdiction qui pesait sur *New Breed* en février 1980, soit six mois après avoir été élu à la tête de la Fédération.

Cependant cette liberté peut paraître à l'occasion parfaitement illusoire. En témoignent des événements récents qui prouvent que, si le gouvernement fédéral se montre un fervent défenseur de cette liberté — alors que la Constitution en vigueur depuis deux ans ne donne aucune garantie dans ce domaine, — la réalité paraît démentir cet état de fait.

En octobre 1980, le rédacteur en chef du quotidien du soir *Evening Times*, M. Ben Lawrence, a, en effet, été arrêté par la police de l'État de Lagos pour répondre d'un article critiquant cette dernière. En novembre 1980, le rédacteur en chef du *Daily Star* d'Enugu, Linus Okechi, a également été arrêté à la suite de la publication d'une lettre relatant les intentions du parti national (N.P.N.) de reprendre l'État d'Anambra, administré jusqu'à maintenant par le Parti du peuple (N.P.P.).

En juin 1981, c'est au tour du rédacteur en chef du quotidien gouvernemental, le *New Nigerian*, Ibrahim Suleiman, d'être arrêté sur ordre d'un magistrat de l'État du Plateau, semble-t-il offensé par un article publié dans ce quotidien. Certes, ces trois exemples ne mettent pas en cause le pouvoir fédéral, mais plutôt celui des États ou celui du parti national, qui paraissent agir à leur guise. Toutefois, en août, pour la première fois dans l'histoire du Nigéria, le président a porté plainte contre le *Nigerian Tribune* du Parti de l'unité pour « *sédition* ».

M. Shagari n'a cessé de répéter qu'il accepterait toute les critiques constructives, mais qu'il n'accepterait, en aucun cas, la mise en doute de son intégrité. Le *Tribune* avait accusé, à la une de son édition du 20 juillet, le chef de l'État nigérian de « *graisser la patte à des élus de l'opposition afin de permettre au parti national de faire cavalier seul* ». L'article, ressenti comme un acte de provocation dans les milieux dirigeants et destiné à mettre en doute la réputation du président a fait l'objet parallèlement d'une action policière de grande envergure. La police a investi le quotidien, a posé des scellés et arrêté le directeur de la publication, M. Félix Adenaike, ainsi que le rédacteur en chef, M. Banji Ogundele. Tous deux ont été inculpés pour « *sédition* » et libérés après le versement d'une caution de 4 000 francs.

L'affaire, qui a été portée, dans un premier temps, devant le tribunal de Lagos, puis retirée sur décision du gouvernement, fait désormais l'objet d'une action devant une Haute-Cour fédérale. Depuis, le directeur d'un autre quotidien du Parti de l'unité, M. Segun Osoba, du *Daily Sketch*, a fait également l'objet de poursuites. Il a été inculpé pour « *crime, conspiration et publication d'une information erronée* », son journal ayant publié un fait divers dans lequel deux personnes avaient été assassinées par des malfaiteurs. L'article a été jugé comme « *pouvant nuire à la paix et effrayer le public* ».

Ces actions ont soulevé des protestations de la part du syndicat des journalistes, de l'association des rédacteurs en chef et des partis politiques opposés au président Shagari.

Commentant ces événements, le chef de l'État a expliqué que, à ses yeux, la presse ne paraissait pas harcelée, mais que, au contraire, la police faisait seulement « *son devoir* ».

5 VOLS* DIRECTS EN DC 10 PAR SEMAINE FRANCE-NIGERIA

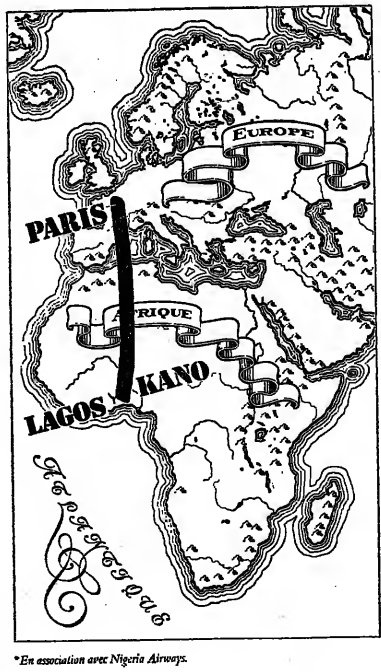

UTA offre 4 vols hebdomadaires en DC 10 vers Lagos et 1 vol en DC 10 vers Kano, ce qui porte à 5 les dessertes UTA vers le Nigéria, pays en plein essor économique.

UTA
Compagnie Aérienne Française

*En association avec Nigeria Airways.

PUBLICITE UTA

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

L'influence économique de la France progresse rapidement

QUI, en France, et hors des « milieux spécialisés », situe à sa juste mesure, l'importance économique du Nigéria pour notre pays ? Pourtant, en quelques années, le géant anglophone d'Afrique est devenu une terre d'élection pour le commerce extérieur et les investissements français. Le Nigéria est de très loin le premier fournisseur de la France en Afrique (devant l'Algérie et l'Afrique du Sud). Depuis 1980, il est son deuxième client en Afrique — derrière l'Algérie et devant l'Egypte — et le premier en Afrique noire. Au total, le Nigéria arrive au second rang des partenaires commerciaux de la France en Afrique, après l'Algérie, qu'il talonne, et devrait rapidement dépasser.

Après une pause en 1978-1979, due aux restrictions à l'importation imposées par les militaires nigérians, les échanges progressent à nouveau très rapidement. Ainsi les exportations françaises ont augmenté de 80 % l'an dernier et de 45 % pendant les six premiers mois de 1981. Sait-on que la France représente, pour le Nigéria, un client bien plus important que la Grande-Bretagne pourtant ancienne puissance tutrice ? Le Nigéria est aujourd'hui le *onzième* fournisseur et le *treizième* client de la France dans le monde. Il lui achète beaucoup plus que le Brésil, le Japon ou le Canada.

Traditionnellement, les échanges franco-nigérians sont nettement à l'avantage de Lagos. Toutefois, la saturation du marché pétrolier mondial a entraîné, cette année, une réduction des achats français de « brut » nigérian et, par conséquent, un « rééquilibrage » des échanges au profit de Paris. De janvier à juillet 1981, les importations françaises ont baissé de 18 %. Le taux de couverture de nos importations par nos exportations a fait un bond, passant de 45 % à 79 %. Le pétrole représente 99 % des achats français au Nigéria. Celui-ci est, de loin, le premier fournisseur africain de brut de la France, devant l'Algérie et la Libye. Les autres importations françaises sont négligeables : cacao, fruits tropicaux, cuirs et peaux.

Les mesures de libéralisation des importations prises en 1980 par le gouvernement nigérian ont fouetté les ventes françaises. Celles-ci se diversifient peu à peu, notamment au profit du secteur agro-alimentaire. Fleuron de la présence française au Nigéria, l'automobile reste néanmoins largement en tête avec plus du tiers des ventes totales. Il s'agit essentiellement de pièces détachées qui alimentent les deux usines de montage Peugeot : Kaduna (trois mille six cents ouvriers), et Lagos-Apapa. Depuis l'interruption en 1980 du pont aérien Lyon-Kano, ces pièces sont acheminées par bateau jusqu'à Lagos puis par voie ferrée jusqu'à Kaduna.

Avec environ cinquante mille voitures vendues en 1980 — des 504 en majorité —, Peugeot détient les deux tiers du marché *automobile nigérian. L'usine* de Kaduna vient d'ouvrir une chaîne de montage pour 505. Pour la marque française, le Nigéria constitue, hors de l'hexagone, le premier marché mondial. Celui-ci est en expansion continue pour plusieurs raisons : carburant à bon marché, étendue du réseau routier bitumé, importance de la clientèle solvable. A Lagos, tout candidat à l'achat d'une 504 doit attendre six mois avant d'être satisfait...

Derrière l'automobile vient le sucre qui représente 16 % de ventes françaises au Nigéria (plus de 200 000 tonnes par an). Les exportateurs français semblent découvrir chaque jour un peu plus l'énormité du marché *nigérian (85 millions* d'habitants) La consolidation de leurs positions dépend étroitement de l'effort d'implantation des entreprises françaises. En effet, ventes et investissements vont souvent de pair. Nul ne peut ignorer que le Nigéria est devenu l'un des plus grands marchés mondiaux *en matière d'équipement.*

La percée bancaire

Une centaine d'entreprises françaises sont actuellement présentes au Nigéria. Elles ont arraché en 1980 des contrats d'une valeur d'environ 10 milliards de francs et en emporteront autant cette année. Hormis l'automobile, un secteur se détache nettement, celui du bâtiment et des travaux publics, avec vingt-six sociétés installées en permanence. En 1980, le Nigéria est devenu le premier client étranger de cette branche d'activité. Le groupe Dumez est implanté depuis 1958. Il a déjà construit plus de trois mille kilomètres de routes dans tout le pays. Fougerolles pour sa part, réalise depuis trois ans, un chiffre d'affaires annuel supérieur à un million de dollars. Viennent ensuite, parmi d'autres : Spie-Batignolles, Rougnes, Société auxiliaire d'entreprises (S.A.E.), Sainrapt et Brice, Dragages et la routière Colas.

Conformément à la règle générale de « nigérianisation », la majorité du capital de ces entreprises est entre les mains d'intérêts locaux. Celles-ci participent ou bonne place aux grands projets d'infrastructure : construction de la future capitale d'Abuja, sidérie d'Ajaokuta, barrage de Jebba (voir encadré). La société Sofri International conceva deux mille logements dans la ville nouvelle de Warri. Les firmes d'ingénierie, après un départ timide, commencent à « percer » sur le marché nigérian : Sofrerail supervisera les travaux de la future voie ferrée reliant Port-Harcourt à l'aciérie d'Ajaokuta, tandis que Sofrearis équipera le futur aéroport d'Abuja.

L'une des plus belles réussites françaises au Nigéria concerne le *secteur bancaire. Filiale locale* de la B.N.P., l'United Bank of Africa (UBA) est devenue la première banque du pays, à égalité avec les deux géants britanniques, Barclays et Standard. La Banque Internationale pour l'Afrique occidentale (B.I.A.O.) et la Société générale sont également bien placées. Plusieurs banques d'affaires françaises sont représentées à Lagos.

Les entreprises françaises développent leur activité dans bien d'autres domaines : commerce traditionnel (S.C.O.A., C.F.A.O., Brossette) ; transport maritime (Delmas - Vieljeux) ; *transport* aérien (l'U.T.A. assure cinq fréquences hebdomadaires entre la France et le Nigéria, soit plus de cinquante mille passagers par an). Deux cas méritent d'être notés à part : la compagnie Total, installée depuis un quart de siècle, est le premier distributeur de carburants au Nigéria ; Michelin, numéro un du pneumatique au Nigéria, fabrique 30 % de la production locale dans son usine de Port-Harcourt et en importe un volume équivalent, couvrant ainsi 60 % des besoins du pays. C'est l'une des très rares firmes étrangères non « nigérianisées » (le capital est français aux deux tiers). Enfin, la compagnie aérienne Nigeria Airways a passé commande ferme de quatre Airbus A-310 et pris des options sur quatre autres appareils. Les deux premiers exemplaires du moyen-courrier européen seront livrés en 1983.

Pour une entreprise étrangère, le Nigéria offre un marché vaste mais souvent difficile. La concurrence y est vive. Pour réussir, il faut surmonter nombre d'obstacles matériels, prendre des risques, s'armer de patience et savoir trouver les intermédiaires bien introduits, ces fameux « sponsors » sans lesquels aucune affaire ne se conclut. Plus une firme a les reins solides (financièrement parlant), plus ses chances sont grandes de recueillir les fruits de ses efforts d'implantation.

Industriels et commerçants français ont des atouts au Nigéria : une bonne connaissance du contexte africain (qui manque souvent aux Japonais et surtout aux Américains), étonnamment discrets dans ce pays pourtant à leur mesure) ; le désir de Lagos de diversifier ses partenaires ; la qualité technique du matériel français et le savoir-faire de la main-d'œuvre. Une fois le premier contrat obtenu, les affaires suivantes se règlent beaucoup plus aisément. Le Nigéria, est dans doute l'un des derniers pays au monde où un homme presque seul peut, à force d'obstination, faire une petite fortune ou un contrat. C'est le cas notamment de M. Roger Renaud, directeur d'une entreprise d'Agen, qui arriva un beau jour à Lagos et vint de « décrocher » la construction de deux mille logements à Abuja...

J.-P. L.

Les grands projets

Nombre d'entreprises françaises participent aux grands travaux d'infrastructure mis en œuvre ou projetés par le gouvernement de Lagos :

1) ABUJA. — Les firmes françaises de bâtiment et de travaux publics occupent la meilleure place sur cet immense chantier, notamment : Dumez, Spie-Batignolles, S.A.E. et Dragages. Dumez construira l'aéroport de la future capitale fédérale.

2) ACIERIE D'AJAOKUTA. — Les Soviétiques fournissent l'essentiel de l'assistance technique pour sa construction. Toutefois, Dumez a obtenu un contrat représentant quatre ans et demi de travaux. Fougerolle y effectuera des opérations de drainage.

3) CHEMINS DE FER. — Sofrecail supervisera les travaux de construction de la voie ferrée Port-Harcourt-Ajaokuta. D'autre part, Fougerolle, Dumez, Dragages et Interinfra ont répondu à des appels d'offres concernant la mise en place de la voie.

4) CENTRALE THERMIQUE DE LAGOS. — La société Bouygues effectuera des travaux de génie civil.

5) BARRAGE DE JEBBA. — Fougerolle réalisera le pôle civil de ce grand ouvrage hydro-électrique.

Lagos aura bientôt son métro

MONSTRE urbain chaotique et grouillant, sérieusement menacé d'ankylose — malgré de spectaculaires progrès en matière de circulation routière, — Lagos ne dispose d'aucun moyen rapide de transport en commun. Cette carence sera bientôt comblée. En effet, le capitale nigériane possédera, avant la fin de 1983, un métro aérien de type monorail, le premier d'Afrique noire. Ce projet figurait parmi les recommandations du « schéma directeur » élaboré il y a quelques années par le gouvernement de l'Etat de Lagos, avec l'aide du programme des Nations unies pour le développement (PNUD).

Longue de 24 kilomètres, cette voie rapide reliera l'une des banlieues les plus populeuses de Lagos — Yaba — au quartier d'Obalende, sur l'île d'Ikoyi, en traversant le cœur administratif et commercial de la ville. Le premier tronçon — 11 kilomètres — sera mis en service dans deux ans, le second en 1985. Au total, la ligne comprendra dix-neuf stations. La première partie du projet coûtera environ 350 millions de dollars. Six trains — à traction électrique — transporteront quarante mille passagers à l'heure, répartis en deux classes.

Le métro de Lagos est un beau symbole de le « percée » japonaise en Afrique. Six consortiums, candidats à la construction, se trouvaient sur les rangs, ils représentaient des firmes françaises (avec Matra comme chef de file), britanniques, espagnoles, ouest-allemandes, canadiennes et nippones. Sous la houlette de Mitsui, ces dernières l'ont emporté. L'industrie française, par ailleurs fort bien placée sur le marché nigérian, a laissé échapper ici un joli contrat. Lagos aura donc un métro entièrement « made in Japan ». Les voitures, par exemple, sortiront de l'usine Toshiba. L'Etat fédéré de Lagos supportera l'essentiel de la charge financière.

J.-P. L.

UNITED BANK FOR AFRICA

- la banque la plus appréciée pour les affaires avec le Nigéria

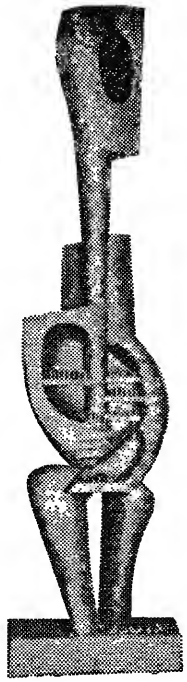

Beaucoup de banques, sociétés, exportateurs et investisseurs étrangers qui commercent avec la Nigéria préfèrent accomplir leurs transactions par le canal de la United Bank for Africa. Cette préférence découle des bons résultats obtenus grâce au personnel formé et expérimenté des départements spécialisés de notre Division Internationale à Lagos et de nos agences à travers la Nigéria.
Notre détermination de protéger cette réputation enviable et notre désir d'assurer au Nigéria un nom respecté dans les affaires internationales nous obligent à lutter continuellement pour offrir ces avantages qui distinguent nos services de ceux des autres banques. Ces services comprennent l'information sur les bonnes affaires et sur le crédit, ouverture des lettres de crédit, l'encaissement des factures, les transferts d'argent, les avis et conseils sur les lois et coutumes locales, et bien plus encore.

Dans tous ces domaines, nous avons des liens étroits avec plus de 200 grandes banques, dont cinq sont représentées à notre Conseil d'Administration, ce qui nous permet de traiter plus vite et plus efficacement les affaires avec votre siège.
Votre intérêt est donc de faire passer toutes vos transactions avec le Nigéria par la United Bank for Africa — la banque la plus appréciée pour les affaires avec le Nigéria.

Passif, au 31 mars	1981	1980
	N. 000	N. 000
Capitaux propres	30.000	30.000
Réserves	64.312	47.597
Dépôts, etc.	2.407.218	1.576.225
Comptes de contrepartie	918.348	772.169
TOTAL	3.419.878	2.425.991

Actif au 31 mars	1981	1980
	N. 000	N. 000
Encaisse et banques	1.150.372	762.991
Investissements	82.314	39.883
Prêts et escomptes	1.268.844	850.948
Comptes de contrepartie	918.348	772.169
TOTAL	3.419.878	2.425.991

Agences au Nigéria :

Aba, Abeokuta, Akure, Apapa, Bauchi, Bayero University, Benin City, Biu, Calabar, Ebute-Metta, Effurun, Enugu, Falomo, Ibadan (trois), Idumagbo, Iganmu, Ijora, Ikaja, Ilorin, Ilupeju, Jos, Kaduna (deux), Kano, Lagos Central, Lagos, Lagos University, Maiduguri, Mallam Maduri, Marina, Minna, New Bussa, Onitsha, Otta, Owerri, Port-Harcourt (trois), Sapela, Sokoto, Suleja, Warri and Zaria, 29 agences rurales et bureaux de paiements à Nigeria Airways et à l'Autorité de l'Aéroport.

Banques associées en Franca, au Royaume-Uni, en Italie et aux Etats-Unis.

UBA **UNITED BANK FOR AFRICA LTD.**

Adresse du siège : 97/105 BROAD STREET, P.O. BOX 2406, LAGOS (NIGÉRIA).
TÉL. : 664866, 664010, 664740, 661224, 664980 - TÉLEX : MINDOBANK 21241 et 21580.

Être femme, dans un bidonville de la capitale

SOURIANTE et volontaire, Martha nous conduit, d'un pas décidé, vers le *cœur d'Amukoko*, l'un des bidonvilles de Lagos. Au pied d'une colline de détritus, des grappes d'enfants aux uniformes bleu et blanc s'échappent en criant d'une salle de classe. Encore cinq minutes de marche dans la boue jusqu'à cette modeste baraque construite sur un bout de terrain prêté par la mission catholique St-Matthews, toute proche. Un toit et des murs en tôle, quelques tables et bancs de bois, des rideaux verts : ce local où flotte une appétissante odeur de biscuits chauds est l'un des quatre « centres féminins » de Lagos fonctionnant en milieu sous-prolétaire avec l'assistance de l'UNICEF.

Mais c'est d'abord l'œuvre de Martha. Cette intellectuelle à l'ardeur généreuse semble hantée par la misère matérielle et morale qui est le lot de la majorité des femmes nigérianes. Passionnée de pédagogie, elle est chercheuse à l'université de Lagos (département de l'éducation pour adultes). Comme la sociologue brésilien Paulo Freire, qu'elle cite volontiers, Martha croit que l'alphabétisation est une « *arme pour le changement social* ». Dévorée par le besoin d'agir concrètement, elle a donc délaissé de plus en plus les confortables analyses universitaires pour le rudesse du « terrain ». Le terrain, ce fut d'abord Ajegunle, *autre* quartier déshérité de la capitale, où elle travailla pendant deux ans avant de contacter l'UNICEF, via la Fondation Ford, et d'obtenir son aide.

Martha définit en quelques phrases le sens de son action : « *Notre programme d'éducation intégrée répond aux divers besoins des femmes dans ce domaine. Au-delà de l'alphabétisation, il vise à développer leur savoir-faire et à leur permettre de mieux gérer leur maisonnée. Il s'agit aussi d'élever le niveau de conscience, de leur faire découvrir toutes leurs possibilités en tant que femme et qu'être humain. Elles-mêmes ont identifié leurs besoins et leurs manques par ordre d'urgence, puis ont contribué à l'élaboration du programme de cours.* » Une cinquantaine de femmes fréquentent régulièrement le centre d'Amukoko, ouvert de 10 heures à 14 heures. Elles élèvent en moyenne de six à *huit enfants*. Certaines sont à peine entrées dans l'adolescence et allaitent déjà un bébé.

Deux jeunes femmes, originaires d'Amukoko, Patricia et Celestina, ont été *formées*, pendant six semaines, dans un atelier, au travail d'animatrice, pour lequel elles reçoivent 100 naïra par mois (900 *F*), soit un peu moins que le salaire minimum. Chaque mardi, pendant deux heures, elles enseignent la lecture et l'écriture à leurs « élèves ». Selon Martha, 6 % des femmes seulement sont partiellement alphabétisées dans les bidonvilles de Lagos. A Amukoko, on parle, outre la langue de l'ethnie d'origine, une sorte de pidgin anglo-nigérian. L'enseignement porte, en alternance, sur l'artisanat, l'art ménager et la cuisine. Le programme se déroule sur *plusieurs dizaines de semaines*. En voici quelques têtes de chapitre : nettoyer sa maison, nourrir et laver ses enfants, mettre le couvert, fabriquer son pain, établir un budget familial, soigner les brûlures, détruire la vermine, cuisiner les légumes sans détruire les éléments nutritifs, etc.

Les habitants d'Amukoko sont urbanisés de fraîche date. Le plus souvent, une famille s'entasse dans une seule pièce. Les maisons ne possèdent ni eau courante ni latrines et rarement de cuisine, fût-elle commune. Il faut préparer la soupe ou le « gari » — plat de base nigérian — à même le sol, en *le chauffant sur les braises*. Les loyers sont exorbitants : 30 naïras par mois (250 F) pour une seule pièce de *quelques mètres carrés*, soit le quart d'un salaire minimum presque jamais perçu lorsque le chef de famille est planton, balayeur ou vendeur de rue. De surcroît, il faut, pour ces gourbis, régler le loyer deux ans à l'avance, sans compter la commission versée au gérant.

Les locataires n'ont jamais vu les propriétaires, qui possèdent souvent des *dizaines* de pièces laissées en gérance. Pour se faire soigner, il faut parcourir 10 kilomètres. Profitant du *défaut d'infrastructure* médicale, des cliniques privées vendent les médicaments à des prix léonins. *Il faut aussi* acheter l'eau potable : 30 kobos (2,50 F) les 10 litres. Quelques locataires débrouillards ont installé des réservoirs qui captent l'eau de pluie ensuite revendue aux voisins.

« A ras du sol »

Au centre féminin d'Amukoko, les mères de familles fabriquent des gâteaux, des paniers, de la lingerie pour enfants. Ces produits sont vendus sur les trottoirs avoisinants. Une partie du bénéfice permet au centre de fonctionner, le reste revient aux femmes. Une fois maîtrisées ces petites techniques, les artisanes des bidonvilles fabriquent et vendent à leur propre compte. Selon les estimations de l'UNICEF, plus de 30 % des habitantes de Lagos sont impliquées, d'une façon ou d'une autre, dans une activité économique. *Ainsi, les femmes* les plus démunies de la capitale, peu à peu, s'organisent et prennent conscience de leur force.

Martha tient à souligner l'impact social et politique de ces actions « à ras du sol ». « *Au départ*, dit-elle, *les femmes se montraient soupçonneuses, inhibées. Très vite, elles ont bouillonné d'enthousiasme. L'important, pour la succès de nos actions, est de ne pas braquer les maris. J'ai donc commencé par consulter les hommes et surtout les anciens, sur les marchés ou à la sortie des églises. Leur feu vert était indispensable. Ensuite, ils n'ont pas opposé de résistance. Maintenant*, de bouche à oreille, *les femmes sont les meilleures propagandistes de ce travail social.* » Martha souhaite ouvrir d'autres centres féminins dans les zones rurales.

Au centre de Maroko, sur l'île Victoria, les femmes peuvent se procurer des pilules contraceptives. Celles-ci sont d'ailleurs en vente libre à Lagos mais leur usage demeure peu répandu. Le contrôle des naissance, en vérité peu efficace, ressortit seulement aux pratiques et aux tabous traditionnels. Ainsi, la période d'allaitement s'accompagne normalement d'une *réfraction* ou d'une interdiction des rapports sexuels. En milieu villageois, les femmes aux grossesses trop rapprochées est la risée des voisines. Dans la même temps, la libération des mœurs provoque des centaines de *milliers d'avortements clandestins* chaque année. L'infanticide et l'abandon des nouveau-nés, retrouvés dans les *toilettes* des écoles ou les égouts, sont chose fréquente. Certains milieux sont favorables à la légalisation de l'avortement. D'autres, surtout dans le Nord musulman, ont une réaction inverse, proposant même que l'entrée des filles à l'école soit assujettie à un test de virginité...

J.-P. L.

Argent, violence

PLUS qu'aucun autre pays en paix, le Nigéria est une terre de violence. Une violence à fleur de peau qui colle à la ville, gonfle dans la moiteur *suffocante* d'une métropole agressive et démesurée, éclate au coin d'une rue. Le moindre voleur, pris sur le fait, risque en un tournemain de se retrouver ligoté, portant autour du cou un vieux pneu auquel une foule déchaînée mettra le feu. Replique collective et impunie d'une population apeurée par les excès de la criminalité urbaine. On estime que les habitants de Lagos ont recours, en moyenne, une *douzaine* de fois chaque semaine à la loi de Lynch.

Selon une statistique officielle, un *million* d'assassinats au *cours* d'attaques à main armée ont été commis dans le pays en huit mois. Depuis l'avènement du régime civil, il y a deux ans, on ne procède plus aux exécutions publiques sur la plage de Bar Beach. Les condamnés à mort sont perdus dans l'enceinte de leur prison. Les forces de l'ordre, lorsqu'elles sont sollicitées, ne font pas de quartier. Lors des émeutes religieuses de Kano, en décembre dernier, l'armée a systématiquement rasé tout un quartier de la grande cité du Nord. Selon plusieurs témoignages, cette opération de ratissage fit au moins deux mille morts parmi une multitude fanatisée et inconsciente du danger.

Des expéditions punitives

Les explosions de violence, on le voit, ne sont pas l'apanage de Lagos. Dans un pays aux personnalités ethniques très fortes, la cohabitation tribale ne va pas sans heurts. Les rivalités villageoises s'exacerbent et donnent lieu à des expéditions punitives qui font chaque année plusieurs centaines de victimes.

La violence secoue parfois les campus. En juin, on trouva le corps d'un étudiant d'Ife, décapité, selon toute vraisemblance, au cours d'un crime rituel. Ses camarades voulurent, en signe de protestation, montrer le cadavre à l'Oni, chef spirituel yoruba, mais se heurtèrent à la police. Aveuglés par les gaz lacrymogènes, cinq d'entre eux — dont deux jeunes filles — périrent, électrocutés par des fils dénudés.

Le Monde

daté du dimanche 18 et lundi 19 octobre publiera la suite du supplément consacré au Nigéria

LE MONDE diplomatique

daté de décembre consacrera également un dossier à ce sujet

Un 6 cylindres turbo-maxi couple de 280 ch, développant toute l'énergie nécessaire à tous les régimes pour franchir les passages les plus difficiles, arracher les charges les plus lourdes ou obtenir les *meilleurs rapports rapidité-économie*.

Voilà ce qui est commun désormais sur quatre modèles, plus puissants et *mieux* adaptés *que jamais* à des natures de sols et de transports très spécifiques.

Rentabilité augmentée par la surpuissance économique du turbo, entretien simplifié par l'unification des pièces et organes, autant d'assurances pour votre profit.

RENAULT
Véhicules Industriels

AU NIGERIA
Siège Social : Berliet Nigéria - Plot 14, Block B. Ilasamaja Scheme Mushin - P.O. Box 6655 - LAGOS
Succursales : KANO - ENUGU - BENIN

OR.EXA.PUBLICIS

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

du Nigéria

et réussite sociale

Une minorité d'étudiants rigoristes musulmans recourt volontiers à la violence pour imposer ses vues. Les rites de sorcellerie et les cérémonies animistes, où des crânes d'enfants, par exemple, tiennent lieu de « *juju* », témoignent d'une résurgence de la mentalité archaïque. La secte fanatique de Kano se livrait, dit-on, à un trafic d'yeux. Le carnage sur les routes du Nigéria est une autre forme de violence. Les bas-côtés de certains axes sont jalonnés de carcasses métalliques broyées.

L'urbanisation sauvage

La flambée de criminalité a des causes évidentes. Le pays est en proie à une urbanisation sauvage. Un Nigérian sur quatre habite déjà la ville, proportion exceptionnelle en Afrique. Lagos accueille chaque jour, estime-t-on, mille nouveaux arrivants. La population avoisine quatre millions et demi. Ibadan, longtemps première métropole d'Afrique noire, dépasse trois millions et demi d'habitants. Les policiers, en nombre insuffisant — un pour mille habitants, — sont mal formés, mal payés et maoquent de moyens (à Kano, le rétablissement de l'ordre fut confié à l'armée).

La piraterie maritime, dans le port ou au large, reste la forme la plus spectaculaire de criminalité. Au début de l'année, il y eut jusqu'à douze attaques par jour. Disposant de renseignements précis, les pirates dévalisent les conteneurs abritant des produits de haute valeur — matériel électrique, pièces détachées — avant de s'enfuir à bord d'embarcations rapides. La complicité parmi le personnel du port n'est pas douteuse. Il est vrai que la bureaucratie nigériane impose d'établir l'inventaire des marchandises transportées en vingt-deux exemplaires. Difficile d'empêcher les fuites...

Les équipages attaqués ont généralement pour consigne de ne pas riposter, autant pour garantir leur propre sécurité que pour prévenir une éventuelle procédure judiciaire qui les retiendrait trop longtemps dans le pays. Ils disposent seulement d'une fréquence radio les reliant à la police portuaire. Le plus souvent leurs appels demeurent sans réponse. Certains capitaines de navires, retenus quelque temps au large avant d'accoster, font effectuer des cercles à leur bâtiment pour parer à toute attaque. Les autorités ont mis sur pied des patrouilles renforcées associant des éléments de l'armée, de la police, de la marine et des douanes. La création de cette force portuaire n'a pas encore produit tous les effets escomptés.

Violence et argent sont indissolublement liés. Le pactole pétrolier, la corruption ambiante et le luxe complaisamment étalé des plus riches éveillent des tentations meurtrières. Le plus petit propriétaire foncier peut rapidement amasser une fortune. Il lui suffit de posséder une villa moyenne dans un quartier résidentiel de Lagos, qu'il loue 400 000 francs par an. Le loyer étant payable cinq ans d'avance, l'heureux propriétaire, en réinvestissant son capital, peut construire aussitôt plusieurs maisons du même type. C.Q.F.D.

Il règne au Nigéria une mentalité de « nouveaux riches ». Les dépenses ostentatoires, symbole de puissance et source de prestige, frisent parfois la provocation. En mai dernier, on célébrait l'inauguration, à Lagos, des bâtiments abritant le secrétariat national du N.P.N., le parti du président Shagari. Coût de l'immeuble : 17 millions de francs. De hautes personnalités participaient à cette cérémonie qui donna lieu à un appel au rassemblement de fonds pour la construction du siège du parti à Abuja, la future capitale fédérale. Dans l'assistance, politiciens et hommes d'affaires rivalisèrent de générosité. La palme revint au « chief » Ahiola qui offrit une contribution personnelle de 750 000 nairas, soit la bagatelle de 6 millions de francs. Il fallut calmer l'auditoire, en proie à un début d'émeute. Cette débauche de richesses eut lieu le jour même où la confédération syndicale nigériane organisait une grève générale pour obtenir la hausse du salaire minimum mensuel, aujourd'hui fixé à 150 nairas (1 200 F)...

Ni les énormes disparités sociales ni l'importance relative de la classe ouvrière — par rapport aux autres États d'Afrique de l'Ouest, — inscrites dans le contexte d'une vie politique turbulente, n'ont donné naissance à une véritable force de gauche. Dans le Sud, l'U.P.N. de M. Awolowo se prétend socialiste, mais c'est seulement une étiquette. Dans le Nord, le P.R.P. est partagé entre une tendance réformiste et un courant islamique traditionaliste. Les groupuscules d'extrême gauche, non légalisés, sont très marginaux. Même le conseil des syndicats n'est pas une organisation révolutionnaire, mais un groupe de pression parmi d'autres.

Cette situation a des racines historiques : une décolonisation pacifique, de faibles contacts avec la gauche européenne, une conscience ethnique prenant le pas sur les conflits de classe. Elle s'explique surtout des raisons économiques et psychologiques. Le Nigéria de 1981 est un pays de grande mobilité sociale. Le modèle de réussite, c'est le « Big man » ayant fait fortune. Chaque petit commerçant se voit déjà un « middleman » courtisé, un « contractor » chanceux ou un roi de l'import-export. Le pauvre d'aujourd'hui n'est que le riche de demain. La course à l'enrichissement, nourrie d'un individualisme forcené, n'invite pas à renverser l'ordre social. Au fond, tout Nigérian croit sincèrement que le gâteau est assez gros pour qu'il en récupère un morceau. Le système s'en trouve renforcé.

J.-P. L.

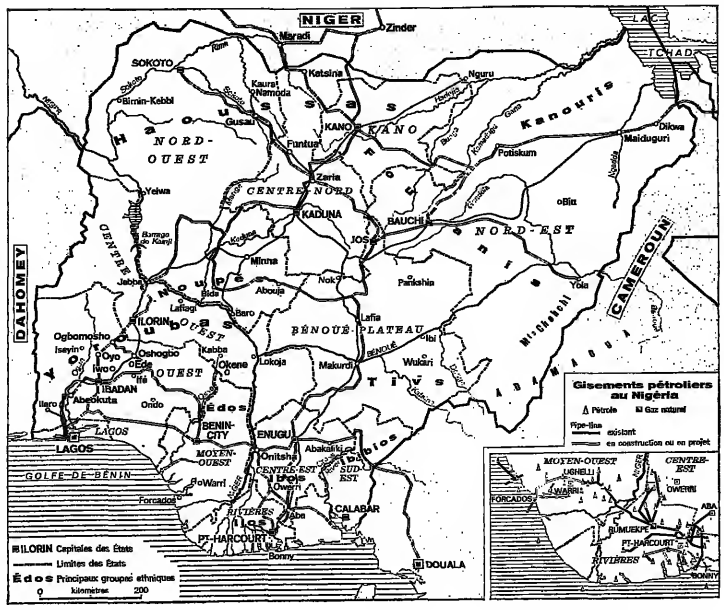

nifeco

Ingénierie créative
au service
du développement national

NIFECO : la réussite exemplaire
d'une organisation d'ingénierie
d'origine locale

nifeco
NIGERIAN FAR EAST COMPANY LTD.
Development House (5th Floor), 21, Wharf Road, Apapa. Lagos, Nigeria.
P.O. Box 645, Apapa. Phone : 874-074 et 873-485. Cables : NIFECHOUSE, Lagos. Telex : 21201.

La fédération du Nigéria

Une interview de M. Ishaya Audu

(Suite de la page 9.)

— Les gouvernements occidentaux, membres du « groupe de contact » sont hostiles à l'imposition de sanctions contre l'Afrique du Sud. Ils soulignent que ce serait une mesure inefficace. En quoi votre position diffère-t-elle de celle des Occidentaux.

— Notre position est diamétralement opposée à celle du « groupe de contact ». Nous croyons à l'efficacité de sanctions contre l'Afrique du Sud. Elles contribueraient à l'obliger à écouter l'opinion internationale en vue d'accorder son indépendance à la Namibie. Les sanctions n'ont peut-être pas été efficaces à 100 % au Zimbabwe, mais elles ont à coup sûr contribué à son émancipation. Nous ne voyons pas pourquoi elles n'auraient pas des effets similaires en Namibie.

— Pensez-vous que l'administration Reagan ait défini jusqu'à présent une politique précise à l'égard de votre continent, notamment envers l'Afrique australe ?

— Oui et non. Du point de vue de l'affrontement Est-Ouest, l'attitude américaine est évidemment très claire. Partout où les Etats-Unis croient déceler une influence communiste, ils veulent s'en débarrasser, sans se préoccuper de l'intérêt des pays concernés. C'est ce que l'on voit en Afrique, en Amérique latine et partout ailleurs. En revanche, en ce qui concerne la politique américaine envers les problèmes spécifiques de l'Afrique, en particulier dans le sud du continent, nous ne voyons pas encore globalement ce qu'elle pourrait vraiment être. Ils s'apprêtent à exposer leur politique devant les Nations unies. Ils nous reste à attendre et à voir.

— Le Nigéria a-t-il des moyens de pression pour inciter les Etats-Unis à modifier leur politique ?

— Je suis dans une situation où je peux les aider à mieux comprendre les problèmes de l'apartheid ou de la Namibie. Nous continuerons à exercer dans ce sens toute l'influence possible, à la fois dans nos relations bilatérales et par le biais des organisations multilatérales : l'ONU, l'O.U.A., le « groupe de contact », etc. Nous conserverons l'espoir que les Etats-Unis peuvent être influencés et changer de position.

— Pourquoi le Nigéria a-t-il attendu quelque temps avant de condamner la dernière intervention militaire sud-africaine en Angola ?

— C'est faux, absolument faux, bien que la presse nigérianne ait publié une telle information. Le président Shagari et moi-même nous trouvions au Kenya à ce moment-là, en visite officielle. J'ai personnellement rédigé à Nairobi un communiqué condamnant vigoureusement l'intervention sud-africaine. Je peux vous le donner.

— Vous ne voulez donc pas, par exemple, donner aux Etats-Unis l'occasion de prendre position sur cette affaire, leur accorder une chance, en quelque sorte, de faire une bonne action ?

— Absolument pas. Nous avons émis cette condamnation vigoureuse à Nairobi. Mais, en dehors de cela, nous croyons que l'action vaut mieux que le verbe.

— A la suite des incidents frontaliers entre le Nigéria et le Cameroun (1), comment comptez-vous régler, au fond, ce différend de voisinage ?

— C'est un problème ancien. Il ne sera pas très facile à résoudre. Nous avons invité le président Ahidjo à faire une visite officielle au Nigéria. Il a accepté. Nous espérons, à cette occasion, pouvoir poser les conditions d'un règlement de cette affaire. Que vous le vouliez ou non, nous continuerons à être pour toujours les voisins du Cameroun. Il faudra bien régler ce différend par des voies pacifiques.

— On assiste à une certaine résurgence des combats dans l'est du Tchad. Comment analysez-vous la situation prévalant actuellement dans ce pays où stationnent des troupes libyennes ?

— Ces nouveaux combats nous attristent. Nous n'avons jamais spécialement aimé la présence au Tchad de troupes libyennes ni celle de tout autre pays. Mais en même temps, on ne peut nier que les troupes libyennes ont apporté une brève période de paix. Pour cette raison, leur rôle doit être apprécié de façon positive. Cela dit, dans l'intérêt du Tchad et dans celui de la Libye, plus les troupes libyennes quitteront rapidement le Tchad — et cela s'applique à toute autre présence étrangère, — mieux cela vaudra. Telle est la position du Nigéria. L'O.U.A. nous ayant invité à aider à la mise sur pied de la force interafricaine qui devra remplacer les troupes libyennes, nous jouerons à cet égard notre rôle comme n'importe qui d'autre...

— Pas exactement comme n'importe qui d'autre. Vous êtes l'un des rares pays africains à pouvoir contribuer au financement de cette force sentre.

— Le problème du financement est important. Mais nous espérons qu'il pourra être réglé par l'O.U.A. Je ne sais pas, pour l'instant, à quels moyens elle compte recourir.

— Attendez-vous, sur ce point, une aide financière des pays européens, en particulier de la France ?

— Je ne sais pas. S'ils acceptent de contribuer, ils seront les bienvenus. »

Propos recueillis par
JEAN-PIERRE LANGELLIER.

(1) Le 16 mai dernier, un accrochage frontalier survenu au large de l'embouchure du fleuve Rio-del-Rey fit cinq morts et trois blessés parmi les garde-côtes nigérians. En guise de protestation contre « l'insuffisance du travail de l'O.U.A. » dans cette affaire, le président Shagari décida de ne pas assister au sommet annuel des chefs d'Etat de l'organisation, en juin, à Nairobi.

Le pétrole restera longtemps la principale ressource

(Suite de la page 9.)

Il est donc indispensable, disait M. Shehu Shagari, que la N.N.P.C. dispose d' « *une comptabilité méticuleuse, de sorte que la position financière de la compagnie puisse être présentée de manière adéquate et régulière* ».

De nombreuses découvertes

Lorsqu'en septembre 1979, le gouvernement avait offert soixante-douze permis en dehors de la zone la plus prometteuse (le delta du fleuve Niger et l'offshore de cette zone), onze seulement avaient été pris par des compagnies, principalement Elf et AGIP. Les contrats de service proposés ne donnaient aucun droit à l'huile du cocontractant et lui promettaient seulement, en cas de découverte, une « rémunération » en pétrole et une option sur l'achat d'une quantité *non précisée* de brut au prix officiel. Alors que le risque est élevé dans ces zones moins prometteuses et le coût d'exploration important du fait de l'éloignement, ces conditions ont été jugées peu intéressantes par la *majorité des compagnies*.

L'attribution, prévue pour cette année, de nouveaux permis devra être fondée sur des clauses plus attractives, mais les dirigeants de la N.N.P.C. n'entendent pas revenir sur l'idée de contrats de service jugés plus satisfaisants par la compagnie nigériane que les contrats de partage de production.

La compagnie Elf-Aquitaine sera sans doute sur les rangs de ces nouvelles attributions. La compagnie qui « croit beaucoup au Nigéria », — M. Chalandon s'est encore rendu à Lagos à la mi-octobre, — envisage d'investir 8 milliards de francs de 1981 à 1985 et de devenir la seconde société d'exploration derrière Shell. Production de 5 % du brut nigérian - millions de tonnes *en joint venture* qui lui assure 50 % de cette production. — Elf fournirait alors 20 % de l'effort d'exploration.

La nomination à la tête de la Nigerian National Oil Company de M. Horatio Agedah, la réorganisation annoncée de la N.N.P.C., devraient désormais lever les hypothèques qui pesaient depuis plus d'un an sur l'exploration et les investissements d'extension des capacités de production.

Les réserves actuelles de pétrole sont estimées à quelque 20 milliards de barils secs, au rythme actuel d'extraction, plus de vingt ans de production. Mais la recherche est encore souvent couronnée de succès, justifiant une activité importante des compagnies internationales : cent cinq puits ont été forés en 1979, et les taux de découverte sont encore nettement supérieurs à 50 % (65 % en 1978 et 59 % en 1979). Au mois de septembre encore, l'agence de presse du Nigéria a annoncé la mise au jour de deux nouveaux gisements pétrolifères dans le delta du Niger (à l'est du pays), l'un par Mobil et l'autre par AGIP. Le nouveau directeur de la N.N.P.C., M. Lawrence Amru, a même qualifié la découverte de Mobil de champ « géant », indiquant qu'il contiendrait 1 milliard de barils de réserves récupérables.

De tels résultats justifient la volonté des compagnies d'augmenter leur capacité de production. Des plans d'investissements avaient été préparés au début de l'année avec la N.N.P.C. pour porter cette capacité à 2,8 millions de barils par jour. Shell envisageait de porter ses possibilités d'extraction à 1,4 million de barils par jour et prévoyait pour cela de dépenser 300 millions de dollars en 1981. Gulf, de son côté, pensait consacrer 250 millions de dollars pour atteindre une capacité de 500 000 barils par jour. La forte baisse de production de ces derniers mois a refroidi l'ardeur des compagnies, qui ne consacreront sûrement pas en 1981 les sommes annoncées pour accroître leur *production. Mais ce n'est sans doute que partie remise.* Si les réserves exceptionnelles de gaz vraisemblablement plus de 2 000 milliards de mètres cubes — assurent le futur énergétique du pays, le pétrole a encore un avenir de plusieurs décennies.

BRUNO DETHOMAS.

(Publicité)

INTERNATIONAL MEDIA ASSOCIATES LTD
MEDIA REPRESENTATIVES

CRUSADER HOUSE
23/25 Martins Street
P.O. Box 2228
Tel. : 66-20-47
Telex : 22453
LAGOS

Pour tout problème publicitaire concernant le Nigéria

FOUGEROLLE
NIGERIA

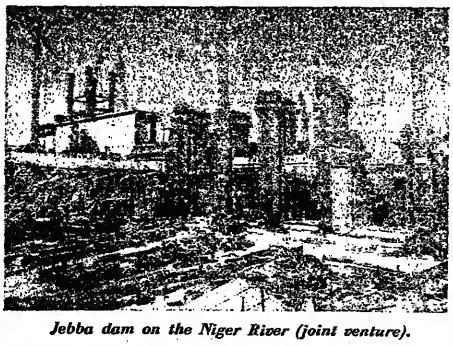

Jebba dam on the Niger River (joint venture).

FOUGEROLLE NIGERIA LIMITED - Lagos, 25 Boyle Street
P.O. Box 5290 - Tel. 655-385, 635-894, Telex 21445.

SCOA NIGERIA LTD

11-13, Davies Street — Lagos

60 % d'intérêts nationaux
32.000 actionnaires nigérians
3.500 personnes employées
C.A. : 280 millions de ₦

8 DIVISIONS SPÉCIALISÉES :

SCOA MOTORS	19 centres de vente et de service couvrant l'ensemble du pays.
ASSEMBLY PLANT	1 usine d'assemblage : 6 000 Pickups Peugeot sortis en 1979.
SCOATRAC	Vente et entretien d'engins de travaux publics (Fiat Allis - Ingersoll Rand - Cummins-Euclid) - 1 500 engins Fiat Allis en service.
IARD	Conditionnement d'air industriel de l'étude à la réalisation : le premier sur le marché nigérian.
TEXTILES	Des dessins originaux. 30 millions de mètres vendus chaque année.
HIDES & SKINS	Tanneries à Sokoto et à Kano.
EQUIP HOME **EQUIP PRO**	Equipement pour la maison et l'outillage pour les particuliers comme pour les professionnels.
GENERAL TRADE	Distribution en gros de produits de grande consommation manufacturés sur place ou importés.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

AFRIQUE

Comores

«Quand une fille aime un homme qui s'appelle la France...»

« *Mayotte n'est pas un cancer chronique, mais une maladie réparable... Il ne faut pas que le beau soit à trois pattes... L'île comorienne de Mayotte reste notre sol... La Constitution et les lois françaises sont élastiques... La Constitution des Comores n'est pas le Corsen, seul livre au monde dont on ne peut changer une seule virgule... La politique passe là où l'aiguille ne passe pas.* »

C'est dans ce langage imagé que le président Abdallah des Comores a dressé pour la presse, jeudi 15 octobre, le bilan des deux entretiens qu'il a eus, à dix jours d'intervalle, avec M. Mitterrand, son « ami de plus de vingt ans ». « *J'ai retrouvé*, a-t-il insisté, *l'homme de 1974, avec les mêmes idées en ce qui concerne Mayotte* ». Toutefois, la date de la rétrocession de l'île n'a pas été fixée — « *J'ai un calendrier au fond de moi-même, mais il n'est pas à dévoiler. Il est secret*, — le quatrième île de l'archipel est, de toute façon, destinée à retrouver ses trois sœurs « *dans l'amitié et la coopération avec la France* ».

En fait, si l'on en croit de bonnes sources, il semble que M. Abdallah ait demandé à revoir M. Mitterrand jeudi matin avant de rejoindre Moroni, non seulement pour « *lui dire au revoir* » et pour « *affirmer l'amitié* », comme il l'a dit, mais également dans l'espoir d'obtenir de lui une « *déclaration commune* » sur le rétrocession de Mayotte. Les « réticences » de l'Elysée l'auraient emporté. M. Mitterrand jugeant, à ce sujet, sa position assez connue et attendant, pour signer un communiqué, que M. Abdallah fasse un geste supplémentaire en direction des Mahorais.

Il reste que, « *dans l'amitié, tout est possible* », que les Comores « *ont confié leur défense à la France* » — selon les formules du président Abdallah, qui quoi qu'il advienne, semble prêt à accorder à Paris une base militaire à Mayotte. « *On a toujours besoin d'un plus petit que soi, on a besoin d'un plus grand que soi* », dit-il, avant de conclure : « *Quand une fille qui s'appelle les Comores aime un homme qui s'appelle la France et qu'il ne l'aime pas, elle peut soit se suicider, soit chercher un autre homme.* » Il ne semble pas qu'on en soit à ce drame sentimental. — J.-C. P.

LE CONFLIT SAHARIEN

Le Polisario affirme que Guelta-Zemmour est « investie » mais proclame son attachement au « processus de solution politique »

Le Front Polisario a confirmé le jeudi 15 octobre au soir, à Alger, que des combats s'étaient déroulés dès le mardi précédent entre ses forces et celles de l'armée marocaine basées à Guelta-Zemmour, à une quarantaine de kilomètres de la frontière mauritanienne. Selon le Front, la place est « *investie* » par ses hommes depuis le 13 octobre.

M. Ould Salek, « ministre de l'information » sahraoui, a nié que des « *éléments étrangers* » — le roi Hassan II avait parlé de « *non-Africains* » — soient engagés dans les combats. Le Polisario a réaffirmé son « *attachement inébranlable au processus de solution politique préconisé par les instances internationales* » et renouvelé son appel au Maroc pour des « *négociations directes* ».

Selon une source mauritanienne, « *les troupes du Front Polisario sont entrées mardi* (dans Guelta-Zemmour) *après des combats très violents (...) qui auraient fait de nombreux morts* ». La même source indique que le Polisario, « *profitant de l'effet de surprise, a occupé plusieurs positions à l'intérieur de la bourgade* ».

Le quotidien gouvernemental marocain *Maroc-Soir* estimait, quant à lui, le 15 octobre, que l'on peut parler désormais d'une « *véritable guerre* » mettant en jeu « *un matériel (...) ultra-moderne et surabondant (...) d'origine soviétique, l'argent étant fourni par la Libye et les bases par l'Algérie et la Mauritanie* ».

En attendant des informations plus complètes concernant la situation sur le terrain, la Ligue arabe, nous dit-on de source, pendant à Tunis, s'efforce, à quelques semaines du sommet arabe prévu à Fès le 16 novembre, « *de prévenir toute escalade de nature à compromettre davantage les relations entre pays frères* ». M. Klibi, secrétaire général de l'organisation panarabe devait s'entretenir, ce vendredi, avec les représentants de la Libye, de la Mauritanie et de l'Algérie. Pour sa part, le souverain chérifien a fait remettre par un de ses ministres, dès le mercredi 14 octobre, au colonel Kadhafi, au sujet des événements de Guelta-Zemmour, un message dont la teneur n'est pas connue.

L'HEBDO DE L'IMMIGRATION ET DU TIERS-MONDE

sans frontière

NOUVELLE FORMULE

AU SOMMAIRE DU N° 32 :

- Sadate Gatlato ...
- Le 17 octobre 61 ?
- Lyon : les rodéos des journalistes
- Entretien avec Boudjedra : « nous sommes dans la langue française en tant que terroristes »

EN KIOSQUE TOUS LES VENDREDIS. 5,00 F

Sans Frontière. 33 bd Saint-Martin. 75003 Paris. Tél. 278 44 78

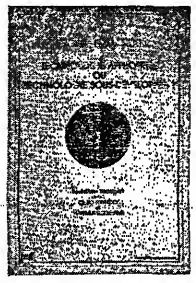

Une technologie sur mesure pour les pays en voie de développement n'est qu'une technologie appauvrie, affirme Arghiri Emmanuel, l'auteur du célèbre "Echange Inégal". Elle accroît le retard et la dépendance de ces pays. Ce qui contribue à leur bien-être social et à leur autonomie, c'est le montant des biens produits et non pas le nombre d'emplois créés pour les produire. Un objectif qui nécessite le recours à la technologie la plus avancée.
Son utilisation exige l'emploi de techniciens qualifiés. Or, les techniciens d'une profession déterminée n'existent pas sans qu'il y ait des débouchés préalables pour eux.
Ainsi, estime Arghiri Emmanuel, les firmes multinationales, détentrices d'une technologie avancée, favorisent par leur présence et par leur recrutement, la formation d'une telle main-d'œuvre. Elles seraient donc le véhicule privilégié du raccourci technologique pour le Tiers-Monde. Idées que conteste l'ancien ministre brésilien du Plan, Celso Furtado. Pour lui, Emmanuel néglige les structures sociales qui conditionnent les choix économiques.
Quant au professeur Elsenhans de l'université de Constance, il enrichit cette réflexion en montrant que seul un marché de masse - dépendant de l'action des gouvernements et non des multinationales - peut favoriser le développement.
Des arguments provocants et nouveaux pour relancer un débat toujours d'actualité...

ARGHIRI EMMANUEL
Technologie appropriée ou Technologie sous-développée ?

Collection "Perspective Multinationale"
IRM/Presses Universitaires de France

commandez votre costume en étoffe de grande classe

GENTLEY

20, avenue Franklin-Roosevelt

entre Rd-Pt des Champs-Élysées et St-Philippe-du-Roule

2H. LES YEUX OUVERTS.

Ce que Mitterrand veut obtenir de Reagan.

par Jean Daniel

"Un new deal, planétaire cette fois, s'impose donc et les Américains, descendants de Roosevelt, sont mieux que d'autres à même de le comprendre... Les Français rêvent de triompher de l'ombrageux désenchantement des pays pétroliers comme de l'incrédulité crispée des pays riches. Ce serait la grande aventure du septennat."

France-Etats-Unis: le jour où tout a commencé.

Les 18 et 19 octobre, François Mitterrand célèbrera avec le président Reagan le deux centième anniversaire de la bataille qui a décidé de l'indépendance des Etats-Unis. L'historien Claude Folhen explique quelles ont été les conséquences de cette victoire des Français et des Américains à Yorktown, sur les Britanniques.

Céline par B.H.L.

L'antisémitisme de Céline était-il "progressiste ?" C'est la thèse à la fois stimulante et conflictuelle soutenue par Bernard-Henri Lévy.

Ecrisurlars

Le Cahier de Lectures de Claude Roy sur les Ecrits sur l'art moderne

LA GRANDE BOUFFE DES AFFAMEURS

par Michel Bosquet

"Une vache normande ou un chat parisien ont un pouvoir d'achat plus élevé que les paysans sans terre du tiers monde".
La politique des grands trusts agro-alimentaires vide les assiettes des peuples du tiers monde et remplit mal les notres. Michel Bosquet explique pourquoi.

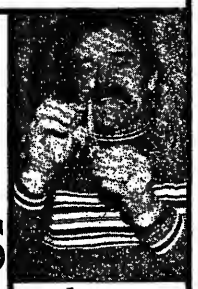

Walesa

Si les Français font un accueil si chaleureux au leader de Solidarité, c'est que l'espoir qu'il incarne les concerne aussi (par K.S. Karol).

Le Nouvel Observateur chaque semaine, c'est 2 h les yeux ouverts sur le monde. 2 h à saisir en direct, mais aussi en profondeur, les évènements, les hommes et les idées. 2 h de coups d'humeur et de faits précis et chiffrés. 2 h de passion et de culture et pourtant d'objectivité. Pour vous changer de l'info-digest, du prêt-à-penser et des dossiers-sur-n'importe-quoi : gardez les yeux ouverts en lisant Le Nouvel Observateur.

LE NOUVEL **observateur**

Le Monde

politique

LE DÉBAT SUR LES

A l'Assemblée nationale, la majorité accuse l'opposition de retarder volontairement la discussion

Jeudi 15 octobre, l'Assemblée nationale commence la discussion des articles du projet de loi de nationalisations.

M. Millon (U.D.F., Ain) déclare que les représentants de l'opposition *« poussent un cri de colère »*, notamment parce que, selon lui, le débat qui a eu lieu au sein de la commission spéciale *« n'honore pas »* l'Assemblée nationale. Il suggère à la majorité de *« recourir à une solution plus simple et plus franche : le vote sans débat »*. M. Labarrère, ministre délégué chargé des relations avec le Parlement, met en cause la volonté de certains membres de l'opposition de *« retarder les vrais débats »*, ajoutant : « *La procédure d'urgence, utilisée des dizaines de fois par les gouvernements que soutenait M. Millon, est normale, je dirais presque banale.* »

● CHAMP D'APPLICATION DE LA NATIONALISATION DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES

L'Assemblée repousse successivement deux amendements de du 15 octobre) ; d'autre part, à préciser que « la nécessité publique » des nationalisations est exclusivement définie par l'existence d'une situation de monopole de fait ou le caractère de service public national (*le Monde* du 15 octobre), d'autre part, à prévoir que la liste des entreprises nationalisées ne pourra être complétée sans l'approbation d'une consultation populaire (élections législatives ou présidentielle, référendum). Sur ce dernier amendement, M. Le Garrec, secrétaire d'État chargé de l'extension du service public, rappelle que le président de la République et le premier ministre ont pris *« des engagements clairs »* quant à la liste des nationalisations. M. Foyer (R.P.R., Maine-et-Loire) déclare : « *Si vous êtes sincères, le texte proposé ne devrait pas vous gêner. En le refusant, vous laissez planer un doute sur vos intentions profondes.* »

L'Assemblée repousse ensuite plusieurs amendements du groupe R.P.R., défendus notamment par M. Cousté (app. R.P.R., Rhône), tendant à stipuler que la loi, avant sa promulgation, sera soumise à la consultation des Communautés européennes. M. Le Garrec affirme que cette consultation n'est pas nécessaire et que le projet n'est aucunement contraire au traité de Rome.

L'Assemblée repousse plusieurs amendements, présentés par M. Noir (R.P.R., Rhône), tendant à préciser que les nationalisations proposées ne sont pas contraires aux règles relatives aux conditions de concurrence, à la création de monopoles, aux discriminations de nationalité, au renforcement et aux abus de positions dominantes, prévues par le traité de Rome.

Avant l'article premier, qui énumère les cinq groupes industriels nationalisés (C.G.E., Saint-Gobain, Pechiney-Ugine-Kuhlmann, Rhône-Poulenc, Thomson-Brandt), M. Dreyfus, ministre de l'industrie, apporte les précisions suivantes :

— RHONE-POULENC : la restructuration de ce groupe le laisse *« appauvri »*, déclare-t-il. « *Il faudrait lui apporter des capitaux pour en faire : 1) un grand de la chimie, de la chimie fine (terres rares, halogènes) et de l'agrochimie (phyto-sanitaire, engrais) ; 2) un pôle essentiel du développement français en pharmacie humaine et vétérinaire.* »

— PECHINEY : « *Sans doute peut-on améliorer la situation de la branche chimie et pharmacie en recherchant des synergies avec les autres groupes chimiques nationalisés et si l'on résout aussi le problème d'Ugine-acier qui fabrique des aciers spéciaux et qui doit certainement rejoindre la sidérurgie française.* »

— SAINT-GOBAIN : « *Par des prises de participation dans C.I.I.-Honeywell-Bull et Olivetti, Saint-Gobain s'intéresse aux marchés d'avenir et stratégiques, qui exigeront des moyens financiers considérables que les activités traditionnelles ne suffiront pas à apporter (...). On voit bien là le rôle que peut tenir l'État dans la recherche de développement en commun avec l'Italie et dans la reprise des positions techniques en informatique (...). A ces pôles de développement nous donnerons des objectifs clairs à cinq ans, par des conventions passées avec l'État et discutées avec le ministre de l'industrie. Celles-ci concerneront la croissance des activités, l'exportation, la reconquête du marché intérieur, l'emploi, l'effort technique, et prévoiront les besoins financiers, notamment en capital.* »

● CONSULTATION DU PERSONNEL

L'Assemblée repousse, par 330 voix contre 156, une série d'amendements du groupe R.P.R. visant à conditionner la nationalisation des cinq groupes industriels à la consultation — par référendum — de l'ensemble du personnel de ces groupes et de leurs filiales ; puis, elle repousse, par 331 voix contre 156, une seconde série d'amendements du groupe R.P.R. soumettant la nationalisation de ces groupes à la consultation des délégués du personnel.

Résumant les nombreuses interventions des députés socialistes à propos de ces amendements, M. Malandain (P.S., Yvelines) juge les propositions du groupe R.P.R. *« démagogiques »*. M. Le Garrec préfère croire que l'opposition est touchée par *« l'état de grâce »* et rappelle que ce type de problème sera examiné dans le cadre du projet de loi sur la *« démocratie économique »* (qui sera soumis au Parlement au printemps de 1982).

Sur l'article premier, douze députés (pour la plupart de l'opposition) interviennent pour rappeler leurs positions respectives, déjà développées au cours de la discussion générale (*le Monde* du 16 octobre). L'Assemblée repousse ensuite, par 331 voix contre 156, trois amendements de l'opposition tendant à supprimer l'article premier.

● SOLUTIONS ALTERNATIVES

L'Assemblée repousse un amendement défendu par M. Royer (N.I., Indre-et-Loire) qui propose la transformation des cinq groupes en sociétés d'économie mixte. Elle rejette deux amendements, l'un de M. Millon, selon lequel l'État prend une participation de 34 % dans ces sociétés et l'autre de M. Fèvre (U.D.F., Haute-Marne) qui souhaite que cette participation soit de 51 %. Auparavant M. Millon avait observé une différence de traitement entre les cinq groupes nationalisables d'une part, les sociétés Dassault et Matra d'autre part, qui ne font l'objet que de prises de participation.

● JUSTIFICATION DES NATIONALISATIONS

L'opposition défend plusieurs amendements qui tendent à faire admettre que le gouvernement ne justifie les nationalisations que par la seule *« nécessité publique »* ainsi que par des objectifs politiques. Un amendement de M. Millon qui va dans ce sens est rejeté par 328 voix contre 156. Puis l'Assemblée repousse une série d'amendements de l'opposition qui tendent à démontrer pour chacun des groupes nationalisables que les sociétés en question ne présentent pas de caractère stratégique.

A M. Noir qui lui reproche de ne répondre aux questions posées par l'opposition que par *« onomatopées »* et *« interjections »* — c'est-à-dire trop brièvement — M. Le Garrec déclare qu'il craint en effet de devoir se contenter d'*« onomatopées »* dans la mesure où le R.P.R. et l'U.D.F. soumettent à l'Assemblée des amendements qui lui paraissent uniquement destinés à ralentir le débat. M. Forni (P.S., Territoire de Belfort) remarque que, l'opposition ayant décidé de déposer douze cents amendements, tout dialogue devient impossible, alors qu'il aurait été utile sur plusieurs dispositions centrales du texte gouvernemental. Parler de volonté d'obstruction de la part de l'opposition constitue *« un délit d'intention que nous ne pouvons pas accepter »*, déclare M. Noir.

Au terme d'une suspension de séance de vingt-cinq minutes demandée par l'opposition, M. Couve de Murville (R.P.R., Paris) note que le gouvernement n'a jamais donné la moindre explication sur les motivations qui l'ont conduit à déposer son projet. Compte tenu de la manière dont le gouvernement est représenté en séance de nuit — le ministre de l'industrie est absent, seul M. Le Garrec siège au banc du gouvernement — l'ancien premier ministre demande que la suite de la discussion de l'article 1 du projet de loi soit réservé *« à des temps meilleurs »*. M. Le Garrec estime que le débat pourrait se poursuivre normalement. M. Millon demande une nouvelle suspension de séance. M. Forni affirme que les députés de l'opposition ont mis à profit la précédente suspension pour se réunir à la buvette de l'Assemblée nationale (1). M. Noir qualifie cette intervention de *« lamentable »*.

La séance est à nouveau suspendue.

Elle reprend vingt-cinq minutes plus tard. M. André Billardon (P.S., Saône-et-Loire), président de la commission spéciale, dénonce les *« manœuvres »* de l'opposition, qui s'est engagée, dit-il, *« dans une entreprise de sabotage »*. La séance est levée à 1 h. 35.

(1) M. Forni se trompe. Les députés de l'opposition se sont réunis dans un bureau de l'Assemblée nationale et n'ont pris que quelques minutes, au terme de cette réunion, pour se rafraîchir à la buvette.

LE PREMIER MINISTRE ENGAGERA « SI NÉCESSAIRE » LA RESPONSABILITÉ DU GOUVERNEMENT

Au cours de la conférence de presse qu'il a tenue à l'hôtel Matignon, M. Mauroy a indiqué, jeudi 15 octobre, que le conseil des ministres l'avait autorisé, la veille, à engager la responsabilité du gouvernement, quand il l'estimera *« nécessaire, conduire dans les meilleures conditions le débat sur les nationalisations à l'Assemblée nationale »*.

49-3, 47 ou 44 ?

Epuiser l'opposition ? La mission paraît impossible. Les députés socialistes, qui souhaitaient utiliser cette technique afin de mener à bien, dans des délais raisonnables, le débat sur le projet de loi de nationalisations, s'en sont rendu compte dès le début de la discussion des articles. MM. Michel Noir (R.P.R., Rhône), François d'Aubert (U.D.F., Mayenne) et Charles Millon (U.D.F., Ain), paraissent infatigables. Ils défendent pied à pied leurs amendements — ils en ont déposé un millier, — s'expliquent longuement et dans le détail sur chacun d'entre eux, harcèlent le gouvernement et lont face, sans s'énerver outre mesure, aux quolibets dont les couvre la majorité. M. Maurice Couve de Murville lui-même, d'ordinaire si discret et lointain, est devenu bavard, presque passionné.

Dans ces conditions, la menace brandie par M. Pierre Mauroy d'engager éventuellement la responsabilité du gouvernement sur son projet a été bien accueillie. Socialistes et communistes, pourtant, avaient violemment protesté, en d'autres temps, contre l'utilisation de la même procédure — prévue à l'article 49, alinéa 3, de la Constitution (1) — par M. Raymond Barre. Il est vrai que le premier ministre de l'époque utilisait cette arme afin de contraindre une majorité rétive et divisée à lui donner les moyens de sa politique. Aujourd'hui, la menace de M. Mauroy s'adresse à une opposition que l'on soupçonne de ralentir volontairement les débats.

« *Il ne s'agit même pas de gagner du temps*, remarque M. André Laignel (P.S., Indre). *Il s'agit de ne pas en perdre.* » « *Ils ont déposé une centaine d'amendements, uniquement pour éviter la nationalisation des filiales*, explique M. André Billardon (P.S., Saône-et-Loire). *S'il y a obstruction complète, le gouvernement aura raison d'utiliser les moyens constitutionnels dont il dispose.* » M. Guy Ducoloné (P.C., Hauts-de-Seine) applaudit très fort. « *Rien à redire* », remarque-t-il. Et d'ajouter : « *Si vous voulez connaître les structures des trusts, lisez les amendements de la droite, un par un.* »

M. Laignel rêve à l'utilisation de procédures encore plus contraignantes que l'article 49-3. Si le débat sur les nationalisations s'éternisait, l'Assemblée ne serait pas en mesure de terminer l'examen du projet de budget pour 1982 dans les délais constitutionnels, remarque-t-il. M. Mauroy pourrait alors recourir à l'article 47 de la Constitution qui permet de mettre en vigueur, par ordonnance, la loi de finances. « *La majorité se placerait dans la difficulté de ne plus pouvoir discuter sérieusement de l'impôt sur la fortune. Il y a un choix idéologique à faire entre l'impôt sur la fortune et les nationalisations* », déclare-t-il, ironique.

Pour M. François d'Aubert (U.D.F., Mayenne), la menace du premier ministre représente un *« aveu de faiblesse »*. Sa concrétisation apparaîtrait comme *« un refus de discuter »*. « *On ne va pas voter les nationalisations à la hussarde, tout de même !* » s'indigne M. Michel Noir.

L'affaire se complique lorsque l'on écoute M. Philippe Séguin (R.P.R., Vosges). Ce dernier ne pense pas à l'article 47 opportunément exhumé par M. Laignel. Il estime que l'utilisation de l'article 49-3 par le gouvernement serait, en fait, *« un camouflage du 44 »*, article de la Constitution qui permet au gouvernement d'utiliser la procédure du vote bloqué. 49-3, 47 ou 44 : le gouvernement, aussi, a les moyens de faire de l'obstruction. — J.-Y. L.

(1) L'alinéa 3 de l'article 49 de la *Constitution* dispose que *« le premier ministre peut, après délibération du conseil des ministres, engager la responsabilité du gouvernement devant l'Assemblée nationale sur le vote d'un texte. Dans ce cas, ce texte est considéré comme adopté, sauf si une motion de censure, déposée dans les vingt-quatre heures qui suivent, est votée »*.

LE MYSTERE

● *Les Nouvelles littéraires* ne sont pas imprimées sur papier glacé.

● Elles n'ont pas de couvertures en couleurs.

● Elles ne publient pas de petites annonces réservées aux cadres.

● Elles ne vous disent pas ce que vous devez faire de votre argent.

● Elles ne révèlent pas la façon de guérir vos rhumatismes.

● Elles n'affirment pas être mieux placées que les autres pour savoir.

● Elles ne prétendent pas monopoliser les plus prestigieuses signatures de Paris.

● Et, en plus, elles sont, dit-on, affublées d'un titre impossible...

● Et cependant, en deux ans, leurs ventes ont augmenté de 900 % : un record.

Si vous voulez connaître les raisons de ce mystère..

DECOUVREZ A VOTRE TOUR

les nouvelles LITTERAIRES

Dès cette semaine, un numéro plus riche, plus fort, plus dense

LES TRAVAUX DE LA COMMISSION DES FINANCES

Les revenus inférieurs au SMIC seront exonérés de l'impôt sur le revenu

La commission des finances de l'Assemblée nationale a terminé l'examen, jeudi 15 octobre, de la première partie (recettes) du projet de loi de finances pour 1982. Par rapport au texte du gouvernement, les modifications suivantes ont été adoptées :

● *Impôt sur le revenu :* la commission a adopté un amendement de M. Pierret (P.S.), rapporteur général, qui tend à exonérer de l'impôt les revenus inférieurs au SMIC ; à permettre de compter à la charge du contribuable les grands invalides vivant sous son toit ; à réduire à 25 % le montant de la provision pour investissement ; à instituer une *demi-part de quotient familial* pour les contribuables mariés lorsque l'un des conjoints est invalide ; à déduire du revenu imposable les charges sociales résultant de l'emploi d'une aide permanente par un invalide à 100 % ; à relever de 30 à 33 % la taxe sur certains frais généraux.

La commission a également adopté un amendement de M. Vivien (R.P.R.) accordant une demi-part de quotient familial à certains anciens combattants, victimes de guerre et veuves de guerre âgés de plus de quatre-vingts ans.

● *Impôt-chômage :* la commission a adopté un amendement de M. Pierret relevant de 15 000 F à *25 000 F* la limite de cotisation au-delà de laquelle la majoration exceptionnelle est exigible — sans modifier les autres *modalités de* calcul de l'impôt — et instituant un prélèvement exceptionnel sur les *provisions techniques* des compagnies d'assurances.

● *Taxe sur les produits pétroliers :* la commission a adopté un amendement de M. Pierret excluant le mécanisme de l'indexation, et aboutissant à une augmentation de 13,6 % de la taxe intérieure sur les produits pétroliers. M. Gosnat (P.C.) a rappelé l'hostilité de son groupe à cet article.

● *Détaxation des carburants agricoles :* Saisie de trois amendements de *suppression* présentés par les groupes communiste, socialiste et R.P.R., la commission a repoussé l'article 31, qui prévoit la suppression du régime de détaxation des carburants agricoles.

● *Frais généraux des entreprises :* Dans sa séance du mercredi 14 octobre, la commission a adopté un amendement de M. Pierret relevant de 2 000 F à 5 000 F pour les cadeaux et de 5 000 F à 10 000 F pour les frais de réception, les seuils de déclenchement de la taxe applicable aux frais généraux des entreprises. Les frais de congrès et *manifestations assimilées* sont exclus de la taxe.

● *Bons anonymes :* Au cours de la même séance, la commission a adopté un amendement de son rapporteur général tendant à prévoir que les bons anonymes *sont soumis* à l'impôt quelle que soit leur date d'émission.

● *Impôt sur les grandes fortunes :* M. Jans (P.C.) a regretté le défaut d'imagination dont ont fait preuve, selon lui, les auteurs du *texte*. Il estime que le fait que cet impôt soit seulement déclaratif risque d'aboutir, si l'on n'y prend garde, à un « dispositif passoire », qui serait tourné en dérision au bout de quelques années. M. Laignel (P.S.), responsable politique du groupe socialiste à la commission des finances, lui a répondu en substance : l'important, c'est le fait même que la France se dote enfin d'un impôt sur les grandes fortunes, impôt dont le dispositif technique pourra, le cas échéant, être amélioré dans l'avenir. Le groupe communiste s'est, d'autre part, abstenu sur le vote de l'article 21 relatif à la modification de la fiscalité sur les tabacs.

Lignes actuelles - Fabrication artisanale - Canapés à vos mesures de 1 à 3 m. - Canapés droits, cintrés, en angle.

CARLIS modernise et recouvre vos anciens canapés.

Les Créations CARLIS

LA BOUTIQUE DU CANAPÉ
46, rue du Four - 75006 PARIS
Tél. : 548-85-72

هكذا من الأصل

NATIONALISATIONS

MATRA ET LE SORT DE HACHETTE

Quand l'État pèche par manque d'imagination...

Les conditions des prises de participations de 51 % de l'Etat dans la capital des groupes Dassault at Matra suscitent depuis quelques jours de nombreux commentaires. Si dane les milieux d'opposition on ricane quelque peu sur la façon dont le « *Vieux* » a réussi à tirer *son épingle du jeu...* dans la monde industrial et financier, on s'étonna — *mi-admiratif*, mi-jaloux — de la façon dont M. Lagardère a rétabli la situation à son avantage...

Les dossiers Dassault et Matra étaient du ressort *exclusif* du premier ministre, et les négociations ont été directement menées par son cabinet et les dirigeants des deux entreprises concernées. Aussi, des *syndicalistes C.G.T.* et *C.F.D.T.*, des militants socialistes, voire des membres du gouvernement, ont-ils été surpris des *résultats* des négociations. On s'interroge sur les raisons de ce qui apparaît comme un « *traitement de faveur* » réservé à Dassault et Matra, certains y voyant « *la pression* » des acheteurs étrangers de Mirages et de missiles.

Certes, les *remous* se sont *bien* vite apaisés pour *Dassault*. La personnalité de son fondateur-propriétaire, son passé, et le fait que l'Etat ne débourse pas un sou, pour acquérir ses 51 %, y sont sans doute pour quelque chose.

En revanche, les conditions de la prise de participation dans Matra at le sort réservé aux participations du groupe dans la communication suscitent plus de *réserves*.

Pour acquérir ses 51 %, l'Etat avait besoin de l'accord des dirigeants et principaux actionnaires du groupe. Du même coup, il était contraint d'en passer par leurs exigences. La collectivité va payer 1 milliard de francs, dont 500 millions « cash » pour entrer dans un groupe dont il n'est pas assuré d'avoir le contrôle effectif. Le protocole d'accord ne lui donne pas la majorité des sièges au conseil d'administration, mais seulement la moitié. Compte tenu des liens existant entre les technostructures, au sein desquelles se recruteront une partie des administrateurs de l'Etat, il y a *fort* à parier que le P.-D. G. — qui aura voix prépondérante par la suite — sera choisi par les représentants des actionnaires privés. D'ailleurs, ne dit-on pas que M. Lagardère a eu toutes les assurances — verbales — qu'il conserverait son poste ?

Les structures industrielles et financières du groupe, le fait que plusieurs filiales importantes risquent de ne plus être contrôlées directement qu'à 49 % au lieu de 51 % précédemment (1), obèrent considérablement la marge de manœuvre et de contrôle des futurs administrateurs de l'Etat. Celui-ci risque donc d'avoir payé bien cher un contrôle hypothétique

Un contrôle illusoire

« *L'opération Matra — comme celle de Dassault — montre à l'évidence que la théorie de la nationalisation par simple prise de participation à 51 % est illusoire* », expliquent certains socialistes. « *Soit la collectivité nationale décide de nationaliser à 100 %, par la voie législative, pour détenir la réalité du pouvoir et changer les règles du jeu, soit on ne fait rien. Après tout, les pouvoirs publics disposent de suffisamment de moyens de pression pour infléchir quand ils le veulent la politique d'un groupe comme Matra. Pourquoi, dans ces conditions payer un milliard pour ne pas avoir beaucoup plus de pouvoir ?* »

Second domaine qui suscite des réserves : les participations dans Europe 1, Quillet, *les Dernières nouvelles d'Alsace*, et surtout Hachette, qui méritaient à vrai dire un autre *sort*. Il *ne fait* aucun *doute que ces* actifs seront cédés à une société contrôlée par MM. Floirat-Lagardère et où l'on retrouvera vraisemblablement MM. Gendry et Filippachi.

Ainsi, l'Etat conforte, en quelque sorte, les positions de ce quatuor dans les activités de la communication... ce qui ne manque pas d'étonner quand on se souvient des prises de position du P.S. lors de l'opération Matra-Hachette. « *Que n'aurait-on pas dit si l'Etat était devenu, à travers Matra, actionnaire de Hachette,* le Point, *Quillet*, etc. », explique-t-on à l'hôtel Matignon. Ce souci de *désengager* la puissance publique est *honorable*. *l'Etat* n'a pas à étendre son influence sur les secteurs de la presse *et* de l'édition ; il n'a pas à en contrôler la diffusion. Mais toutes les critiques concernant la main-mise de certains groupes privés sur ces secteurs, formulées lors de l'opération Matra-Hachette, en décembre 1980, demeurent.

Hachette joue un rôle *clé* dans la diffusion de l'*information*, de la *culture, des idées*. Le moment n'était-il pas propice pour faire preuve d'imagination, pour définir des structures *originales* afin que cet outil essentiel *pour* la développement et la diffusion de la culture française ne dépende ni de l'Etat ni des puissances financières traditionnelles ?

JEAN-MICHEL QUATREPOINT.

(1) Selon des syndicalistes de Matra, il serait procédé à la vente, à des personnes privées, de 2 % des actions de ces filiales afin de faire tomber la participation du groupe de 51 % à 49 %.

● *Le capital de l'agence Havas va quadrupler*, par incorporation de réserves, passant de 54,7 à 218,8 millions de francs. La valeur nominale de l'action passera *de 50 F à 100 F et une action* nouvelle sera attribuée gratuitement pour une action ancienne. La participation de l'Etat dans le capital de l'agence Havas, qui s'était réduite en 1980 et 1981 pour n'atteindre plus que 50,28 %, reste donc inchangée.

RÉUNION DU COMITÉ CENTRAL DU R.P.R.

Le « projet politique » du mouvement gaulliste va être élaboré par les fédérations départementales

Le comité central du R.P.R. qui ne s'est pas réuni depuis le 22 mai dernier est convoqué pour le samedi 17 octobre à Paris et il doit notamment arrêter la date des prochaines assises nationales du mouvement. Celles-ci, qui pourraient se tenir à Toulouse dans la deuxième quinzaine de janvier 1982, auront à désigner le président du mouvement.

M. Jacques Chirac, élu en décembre 1976, lors du congrès constitutif du R.P.R., renouvelé dans ses fonctions lors des assises du 31 mars 1979, s'était mis en congé de présidence le 3 février 1981 pour se présenter à l'Elysée.

Le maire de Paris ne pourra statutairement retrouver son poste de président du R.P.R. que s'il fait acte de candidature devant les assises. Pour le moment, il garde le silence sur ses intentions, mais si le mouvement est officiellement dirigé par M. Bernard Pons assisté des présidents des deux groupes parlementaires, M. Chirac n'en continue pas moins d'inspirer très directement le R.P.R.

Son souci est certes de tenir toujours bien en main le parti qu'il a fondé il y a cinq ans mais aussi de ne pas en être le prisonnier et de ne plus incarner seulement une fraction trop restreinte de l'électorat. C'est sans doute pour cette raison que M. Chirac n'assistera que partiellement aux travaux du comité central.

Cette instance désignera en son sein trois commissions consacrées à la politique générale, aux problèmes économiques et sociaux, et à la politique étrangère et de défense. Elles seront chargées de préparer trois motions qui devront notamment s'inspirer des réponses à un questionnaire, dès lundi prochain, que M. Jean-François Mancel, nouveau secrétaire national à l'animation, adressera aux fédérations départementales. Ce questionnaire devra refléter les préoccupations exprimées par les membres du comité central que sont les parlementaires et les secrétaires de circonscriptions et de départements.

Ces motions seront soumises à un autre comité central qui se réunira vers la mi-décembre. Celui-ci rédigera alors des textes définitifs qui seront à leur tour adressés aux fédérations départementales et qui constitueront pour elles une base de discussion. Les délégués aux assises nationales les apporteront leurs suggestions lors de la réunion de cette instance en janvier prochain. Une motion de politique générale sera alors soumise au vote de l'instance la plus large du mouvement gaulliste et constituera en quelque sorte le « projet politique » du R.P.R.

Tel est *le schéma théorique* des responsables du R.P.R., qui souhaitent que la base participe désormais plus directement à l'élaboration de la ligne politique.

Lors de la réunion du comité central du 17 octobre, il n'est pas exclu que des questions qui ne sont pas à l'ordre du jour soient évoquées. Il pourrait en être ainsi du système du « tourniquet » de la liste DIFE à l'assemblée européenne de Strasbourg. Certains membres de cette liste se plaignent en effet des exceptions trop nombreuses apportées au principe de la rotation annuelle posé lors des élections du 10 juin 1979. — A.P.

A Épinal

UN ÉLU QUITTE LE P.C.F.

(De notre correspondant)

Epinal. — « *En profond désaccord* » avec les dirigeants du parti communiste français, M. Pierre Lhopiteau, conseiller municipal d'Epinal, a annoncé, mercredi 14 octobre, sa démission du P.C.

M. Lhopiteau, qui avait adhéré au P.C.F. il y a dix-neuf ans, explique ainsi sa décision : « *Je ne peux plus supporter cette série d'erreurs qui, de l'approbation de la force de frappe à l'exclusion collective des camarades de Rencontres communistes, en passant par Kaboul, Vitry, Montigny, le repli ouvriériste et la désunion agressive, nous ont fait perdre 5 % des voix sans espoir que le prochain congrès apporte des remèdes !* »

M. Lhopiteau précise que sa démission du P.C.F. ne changera rien quant à sa participation à l'actuelle municipalité d'union de la gauche d'Epinal, dont le maire est M. Pierre Blanck (P.S.).

Y. C.

● Le « *Forum des communistes critiques* », qui réunit, notamment, MM. Etienne Balibar, Guy Bois et Georges Labica, estime que « *le projet de résolution pour le 24e congrès, adopté par le comité central du P.C.F. et publié le 13 octobre, n'ouvre pas de débat réel, comme on devait s'y attendre. Se refusant à toute autocritique*, ajoute-t-il, *la direction actuelle tente, une nouvelle fois, de justifier l'injustifiable ; elle jette un voile pudique sur la politique suivie dans les dernières années et attribue la responsabilité du désastre électoral de 1981 à un lointain passé, sans, d'ailleurs, analyser les causes de ce qu'elle nomme « retard ».*

LE P.R. ENTEND RENFORCER « SA PROPRE ACTION »

Le bureau politique du parti républicain, réuni jeudi 15 octobre, a tiré les conclusions du conseil politique de l'U.D.F. qui, siégeant le 8 octobre (*le Monde* du 10 octobre), avait adopté les nouveaux statuts dotant l'Union d'une structure confédérale et n'avait pas accordé — malgré l'insistance de M. Jacques Blanc, secrétaire général du P.R. — de poste de responsabilité à M. Roger Chinaud.

Au terme des travaux du bureau, M. Jacques Blanc a expliqué : « *Nous n'entendons pas épiloguer. Il n'est pas question de rupture puisque nous étions les premiers partisans de l'union. Nous ne voulons pas nous enfermer dans des discussions qui n'intéresent personne, mais nous allons passer à l'action.* » Il a précisé que le P.R. entend renforcer « *sa propre activité sur le* forcer « *sa propre action sur le qu'il aurait souhaité faire* » dans le cadre de l'U.D.F.

● *M. Roger Chinaud (P.R.)*, ancien président du groupe U.D.F. de l'Assemblée nationale, qui ne s'est pas vu confier le poste de responsabilité qu'il convoitait à l'état-major de l'U.D.F. (*le Monde* du 10 octobre), estime dans *le Quotidien de Paris* du 14 octobre que l'Union « *devient une confédération débutante avec collégialité à tous les niveaux de décision* » et que cela va « *à contre-courant de l'avenir* ». Après avoir souhaité que renaisse dans l'opposition « *le climat d'union sur l'essentiel (...) tant saboté* » avant l'élection présidentielle, M. Chinaud indique qu'il proposera « *à ses amis parisiens de l'U.D.F. de définir une stratégie pour l'avenir* de *la capitale* », notamment face au « *danger* » d'un succès socialiste aux élections municipales de 1983.

● *Le bureau national du parti radical*, réuni jeudi 15 octobre, a pris acte avec satisfaction des décisions relatives à la réorganisation de l'U.D.F. sur la base d'une union confédérale, comme il le préconisait. Il a également évoqué la préparation de son prochain congrès, prévu les 20, 21 et 22 novembre, et qui doit élire le président du parti. Deux can-

● *M. Michel d'Ornano*, député U.D.F.-P.R. du Calvados affirme dans *le Figaro* du 16 octobre, que voyant « *poindre l'échec, François Mitterrand prépare déjà les réponses, les ripostes, les excuses* ». Commentant les propos tenus par le chef de l'Etat, samedi 10 octobre (*le Monde* du 13 octobre) qui avait assuré « *si j'échoue, ce sera une radicalisation du pouvoir (...)* », l'ancien ministre estime que « radicaliser », « *cela veut dire qu'on s'en ira de plus en plus vers la mainmise de l'Etat, sur les rouages de l'économie et de la communication* ».

POLITIQUE

APRÈS LES DÉCLARATIONS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA C.F.D.T.

Les premiers ennuis

(Suite de la première page.)

La pratique d'un pouvoir récemment conquis, après une aussi longue absence, se heurte à des difficultés structurelles qui devraient être, à court terme, surmontées. C'est, par exemple, l'existence de plusieurs centres de pouvoir (la présidence de la République, le premier ministre, le ministère des finances) dont il faut harmoniser les actions, ou le poids d'une administration formée depuis des décennies à un autre type de gestion.

Les autres difficultés, plus durables, proviennent d'une assise politique très organisée et très diversifiée. *Elle s'exprime à travers* les partis et les syndicats de la gauche, qui sont pour le pouvoir autant de relais auprès de l'opinion, mais dont il faut en retour subir la concurrence et les exigences, voire la surenchère. Il y a ceux qui, comme le dit plaisamment M. Mauroy, veulent marcher plus vite que la musique. Ou ceux qui veulent aller vers leur propre but en se mêlant au cortège.

La propension du P.C.F.

Ces difficultés-là, le gouvernement commence à les toucher du doigt. Les unes émanent de la composante communiste, ou communisante, de la majorité, les autres de la composante socialiste, partis et syndicats étant, dans les deux cas, étroitement mêlés.

L'action des communistes à la direction des ministères qui leur ont été confiés n'est pas tellement en cause, encore que certaines initiatives de M. Ralite dans le domaine de la santé soient contestées. L'intervention de M. Le Pors, au conseil des ministres, pour regretter les économies budgétaires proposées par M. Delors, après le réajustement monétaire, a certes été reçue comme une mise en garde du *P.C.F.* mais les choses en sont restées là.

Plus grave apparaît, aux yeux des dirigeants socialistes, la propension des communistes à occuper les positions de pouvoir, à mettre en place dans les rouages de l'État ou à l'échelle des communes les instruments de reconquête d'une influence amoindrie par les récents revers électoraux : c'est l'un des objectifs déclarés du projet de résolution proposé au vingt-quatrième congrès du P.C.F.

Les socialistes les plus unitaires mais qui, tel M. Mitterrand, envisagent la collaboration avec le parti communiste comme un rapport de forces, s'irritent de cette pression. Ils sont tentés d'y mettre le holà en rappelant à leurs partenaires que leur association au pouvoir n'a pour finalité ni l'investissement de l'appareil d'État ni la préparation des élections municipales de 1983.

Leur irritation est d'autant plus vive que les ambitions du P.C.F. leur paraissent sans commune mesure avec l'état de faiblesse que, selon eux, connaît actuellement ce parti. La place faite par la presse communiste au mouvement pacifiste allemand, le forcing de la C.G.T. dans les entreprises nationalisées et nationalisables, le refus de cette centrale de modifier une ligne contestée notamment par des cadres et militants socialistes sont, dès lors, ressentis comme autant d'agressions qui iraient au-delà de la concurrence admissible. Cela commence à se dire, il reste à savoir qui mettra officiellement les choses au point avec le partenaire communiste et sous quelle forme.

Le « cri de colère » de M. Edmond Maire confirme, d'une certaine manière, les ressentiments des socialistes à l'égard de la *C.G.T.* D'abord parce que la *C.F.D.T.* met en cause, elle aussi, le comportement de l'autre centrale, accusée de s'aligner sur le P.C.F. Ensuite parce qu'elle prend ses distances avec le gouvernement pour ne pas subir, sur le terrain, les *effets* de l'activisme *et de la surenchère* cégétistes. Les dirigeants de la *C.F.D.T.* avaient fait savoir qu'ils seraient obligés d'en venir là : aussi est-ce moins l'annonce de ce *démarquage qui* a surpris que la manière dont il s'est produit. Les dirigeants socialistes en voient bien la motivation spécifiquement syndicale mais ils ne se contentent pas tous de cette explication, intrigués qu'ils sont par la nature des critiques formulées par M. Edmond Maire.

Que le secrétaire général de la *C.F.D.T.* partage l'amertume de nombreux socialistes après la mise au point du programme électro-nucléaire, ou après la décision concernant l'usine de retraitement de La Hague, il fallait s'y attendre ! La controverse n'est pas nouvelle mais il est vrai que le gouvernement est resté en deçà des engagements pris.

L'opportunité des critiques adressées aux nationalisations, qui n'aboutiraient qu'à une étatisation, ou sur la régionalisation, qui ne satisfait que les élus, est plus contestable. *Elle* anticipe *singulièrement* la réalité et tourne au procès d'intention. Ces réformes n'en sont qu'à leur début et, en principe, elles ne s'arrêteront pas là. Le gouvernement a privilégié celles qui touchent aux structures plutôt que celles qui concernent les personnes : on peut critiquer son approche mais on ne saurait lui demander de faire *tout* au même *temps*. *La colère* de M. Mauroy devant la présentation, selon lui malvenue, du rapport Auroux sur les droits des travailleurs, alors qu'il s'agit de faire passer les nationalisations sans effrayer les P.M.E. et P.M.I., procède plus du souci de programmer l'action réformatrice que de la stopper.

Bref, M. Maire a fortement *irrité*. Ce n'est pas la *première* fois. Le secrétaire général de la *C.F.D.T.* hésite rarement à participer au jeu politique, à faire la leçon aux « politiques ». Pour M. Mitterrand et ses amis, nul doute qu'il a pesé en faveur de M. Rocard lorsque celui-ci affirmait ses ambitions présidentielles. Assiste-t-on aujourd'hui à la même démarche sauf qu'il s'agirait plus de voler au secours du ministre du Plan que de conforter *son succès ?*

Les mitterrandistes *n*'hésitent pas : pour eux, la motion que le courant animé par M. Rocard ne présente pas — pour ne pas se *compter* — au congrès de Valence, les 23, 24 et 25 octobre, *c'est* M. Maire qui la défend. Les adhérents venus au P.S. sur la lancée des assises du socialisme (organisées par la C.F.D.T. et le P.S.U. en octobre 1974) devraient s'y reconnaître...

M. Rocard a la certitude — et il le fait savoir — que l'on *cherche à réduire* durablement *son* influence au sein du P.S. Ce n'est pas faux, mais en *voulant* marginaliser celui qui fut le rival de l'*actuel président de la* République les mitterrandistes prennent le risque, par esprit de revanche ou triomphalisme, de heurter une sensibilité de la gauche qui a enrichi le parti socialiste.

M. Rocard a, de son côté, commis l'erreur de se couper de M. Mauroy. Son intervention critique, au conseil des ministres de Rambouillet le 2 *septembre*, a précipité la rupture et, en particulier, la formule par laquelle, s'adressant au président de la République, *il a donné à entendre* qu'il n'était pas sûr de *« l'accompagner jusqu'au bout »*. Ses amis y ont vu la maladresse d'un membre du gouvernement qui *n*'est pas assuré de durer pendant tout le septennat, ses adversaires la menace d'une prochaine rupture dont il pourrait tirer bénéfice.

Le malentendu persiste, et M. Mauroy ne soutient plus *M. Rocard. Les déclarations de* celui-ci sur la solidarité gouvernementale ne suffisent ni à lever les doutes ni à annuler les procès d'intention nourris à son sujet. Même au niveau du gouvernement, son attitude n'est pas clairement perçue : on voit le jeu du P.C., on admet les réserves de M. Delors, on se demande ce que veut M. Rocard.

Face aux difficultés internes à la majorité *et* à celles qu'il rencontre auprès de l'opposition — notamment la tentative d'obstruction au cours du débat en cours sur les nationalisations, — le gouvernement durcit son comportement. Cela apparaît dans les commentaires provoqués par M. Edmond Maire — qui a, *volens nolens*, fait peut-être plus de tort que de bien à M. Rocard, — cela se manifeste aussi dans le recours aux armes traditionnelles de l'exécutif : procédure d'urgence et, éventuellement, engagement de la responsabilité du gouvernement et demande d'un vote bloqué. Le gouvernement se défend, comme il est normal, mais il ne faudrait pas qu'il abuse des moyens condamnés par les opposants d'autrefois.

ANDRÉ LAURENS.

Vives réactions de la C.G.T. et de F.O.

● M. GEORGES SEGUY : des propos *« incohérents et insolites »*.

M. Séguy, secrétaire général de la *C.G.T.*, a déclaré jeudi 15 octobre, *à TF 1*, que *les propos* de M. Maire critiquant le gouvernement étaient *« incohérents et insolites »*. La C.F.D.T. s'est évertuée à *« minimiser l'importance de la revalorisation du SMIC »*, et a signé l'accord du 17 juillet sur la durée du travail, qui *« n'est pas de nature à créer des emplois »*, a rappelé M. Séguy.

Le caractère *« insolite »* de ces critiques repose, selon M. Séguy, sur le fait qu'elles interviennent *« au moment où le patronat et la droite se déchaînent contre les nationalisations »*. *« La voix* d'*Edmond Maire s'ajoutant à toutes ces imprécations, qui viennent de l'opposition de droite, me paraît poser un problème »*, a ajouté M. Séguy. Il a précisé qu'il *« ne croyait pas que la C.G.T. puisse avoir quelque chose de commun avec la C.F.D.T. sur ces questions »*.

Après avoir rappelé que, vis-à-vis du gouvernement, la C.G.T. peut être *« partenaire, contestataire ou gréviste »*, M. Georges Séguy a souligné que les critiques de M. Maire contre sa centrale sont un *« coup porté à la relance de l'unité d'action »*. Il a aussi préconisé de *« mettre le gouvernement en mesure de réagir et de frapper le C.N.P.F. et les grands patrons qui rêvent d'esprit de revanche à la victoire du 10 mai »*.

● M. ANDRE BERGERON : *« La C.F.D.T. rêve d'être une sorte de gouvernement* bis. » M. Bergeron, secrétaire général de F.O., a vivement critiqué, jeudi, *les attaques* lancées par M. Maire contre le gouvernement, accusant la *C.F.D.T.* d'*« avoir rêvé d'être une sorte de gouvernement bis »*.

Le secrétaire général de F.O., qui parlait à Brest, a ajouté : *« Je ne suis nullement surpris du cri de* colère d'*Edmond Maire. Il nous a habitués à des changements d'orientation de cette sorte et à des sauts d'une extrémité à l'autre. (...) Depuis le 10 mai, non seulement la C.F.D.T. se voulait le soutien inconditionnel du gouvernement actuel, mais bon nombre de ses militants ont pris place dans l'appareil d'État. Les incantations ne suffiront pas à vaincre le chômage, et la crise ne sera pas surmontée par la poésie. »*

Pour M. Bergeron, *« la C.F.D.T. s'est toujours crue nantie d'une mission de donneuse de leçons. Nous n'acceptons pas en particulier les propos qu'elle tient s'agissant du soi-disant monopole du patronat et de Force ouvrière sur la Sécurité sociale »*.

« Personne de bon sens ne peut souhaiter l'échec de l'entreprise actuelle, et c'est pourquoi nous ne glisserons pas de peaux de bananes sous les pieds de MM. Mitterrand et Mauroy. Seulement, il est temps que le gouvernement comprenne que la concertation ne peut être seulement une suite de bavardages sans prolongements pratiques », a-t-il conclu.

● M. BERTRAND DELANOË porte-parole du P.S. : *« Tous dans le même bateau. »* Répondant aux propos de M. E. Maire, M. Delanoë a déclaré : *« Nous avons tous intérêt à la réussite du mouvement populaire. Nous sommes tous, d'une certaine manière, comptables des événements historiques que nous vivons. »* Le porte-parole du P.S. a encouragé les travailleurs à être *« les acteurs du changement »*, ajoutant : *« Nous sommes tous dans le même* bateau. *Ne commençons pas à nous défausser les uns les autres de nos responsabilités. »*

● M. GEORGES SARRE (député socialiste) : *Il risque d'égarer l'opinion. « A propos du programme énergétique pour la France, Edmond Maire montre son dépit, mais risque d'égarer l'opinion*, écrit M. Georges Sarre, dans le *Quotidien de Paris*. *Jamais le P.S. ne s'est prononcé contre le nucléaire : il n'a jamais adopté le programme de la C.F.D.T. Il est donc inexact de dire que nous nous asseyons sur nos promesses. Réduire d'un tiers la mise en route de centrales nucléaires, tripler le budget de la recherche pour les nouvelles énergies, relancer la production nationale de charbon, opter massivement pour les économies d'énergie et les énergies renouvelables, définir enfin des procédures démocratiques, n'est-ce pas agir conformément à nos engagements ? »*

Au-delà des mots

Quelle importance faut-il donner aux vifs propos de M. Maire et au concert de critiques lancées par MM. Séguy et Bergeron ? S'agit-il vraiment de « *péripéties* », comme cherche à le démontrer tranquillement M. Mauroy ?

Ce n'est pas la première fois que le secrétaire *général de la* C.F.D.T. procède à des déclarations « vif argent », passant en quelques semaines d'un extrême à l'autre. A-t-on oublié l'étonnante satisfaction du leader de la C.F.D.T. à la sortie de Matignon quand M. Raymond Barre lui avait promis une politique programmée en faveur des bas salaires ? *Etonnés et* quelque peu mécontents, des amis mais aussi des syndiqués de la *base* avaient protesté et M. Maire avait dû par la suite nuancer son jugement.

Cette *fois* encore, le dirigeant cédétiste, essayant d'être à l'écoute de la base, a modifié le ton vis-à-vis du gouvernement : dès la semaine dernière et non pas seulement dès lundi au cours d'une intervention sur France-Inter.

A la réunion du bureau national de la C.F.D.T. le 6 octobre *des voix se sont exprimées pour* critiquer l'état-major cédétiste : dans les entreprises, un malaise certain gagnait les syndiqués, face à l'image de « syndicat gouvernemental » *que les prises* de position nationales donnaient à l'opinion. Y a-t-il eu concours de circonstances ? Toujours est-il que M. Maire et *le bureau national*, excédés depuis quelques jours déjà par les décisions *gouvernementales* sur *l'énergie, les nationalisations, le* rapport Auroux, ont saisi la *balle* au *bond* pour corriger leur attitude.

Dès vendredi dernier, M. Maire reprochait à M. Mauroy d'avoir porté un « *coup de canif dans le contrat de confiance* » du syndicat avec le pouvoir. *Harcelé* par les journalistes, comme c'est leur rôle, le numéro un de la *C.F.D.T.* a *haussé le ton — un* peu trop, disent certains de ses amis, — en poussant un « *cri de colère* ».

Mais M. Maire n'a-t-il pas, finalement raison ? Faut-il prendre au mot les critiques de la C.G.T. et de F.O. et leurs déclarations apaisantes à l'égard du gouvernement ? F.O., fidèle à son image, *prêche* le calme, la patience, mais n'hésite pas — si on sait lire ses communiqués — *à critiquer* aussi le *gouvernement*. Quant à la C.G.T., ses positions sont loin d'être franchement favorables au pouvoir. Si les cégétistes conservent toujours leur place au sein de l'orchestre majoritaire, on peut se demander s'ils n'ont pas trop habilement entouré de *chiffons* les bâtons qui frappent leur *gros* tambour. La base, elle, commence à frapper plus dur. Certains conflits chez Renault, mais aussi dans d'autres entreprises, démontrent l'existence d'un réel mécontentement. Certes, les grèves n'ont pas éclaté comme une traînée de poudre. Hier avec M. Barre, aujourd'hui avec M. Mauroy, le chômage et la menace des licenciements *expliquent* toujours un certain attentisme. Celui-ci s'explique aussi *par une autre attente, celle de* décisions *plus* concrètes d'un gouvernement ami.

Mais, au-delà des mots, en disant tout haut ce que pensent beaucoup de salariés, M. Maire a exprimé, de manière excessive peut-être, les sentiments d'une *base* qui ne se limite pas à celle de la C.F.D.T.

JEAN-PIERRE DUMONT.

M. PIERRE MAUROY : Edmond Maire veut marcher plus vite que la musique

Répondant aux critiques du secrétaire général de la C.F.D.T., M. Pierre Mauroy a notamment déclaré, jeudi 15 octobre, au cours d'une réunion de presse organisée à l'hôtel Matignon : *« Edmond Maire est avec nous dans le cortège du 10 mai. Nous sommes en cortège ensemble pour le changement, en cortège avec la musique en tête. De temps en temps il peut y avoir une fausse note et de temps en temps il y en a un qui marche avant la musique. J'ai l'impression qu'Edmond Maire, aujourd'hui, veut marcher plus vite que la musique. »*

Le premier ministre a ajouté :

« Je constate que les désaccords exprimés par Edmond Maire peuvent se ramener à deux points : le rythme et les priorités choisis par le gouvernement pour conduire le changement ; la politique énergétique. Sur ce second point, la divergence d'analyse entre la C.F.D.T. et nous n'est pas nouvelle. Elle date de bien avant les élections présidentielle et législatives. Si nous sommes d'accord avec la C.F.D.T. pour donner la priorité aux économies d'énergie et aux énergies renouvelables, nous ne croyons pas possible, à l'horizon 1990, de nous passer d'un équipement électronucléaire, tel que je l'ai défini à l'Assemblée nationale.

» Je constate à ce propos que le gouvernement de la gauche respecte intégralement ses engagements puisque le débat national est engagé, qu'il va se décentraliser dans les régions et que le gel de certains sites a permis que la discussion qui s'est ouverte ne soit pas formelle.

» En ce qui concerne les priorités retenues par le gouvernement pour conduire le changement, je comprends mal les critiques d'Edmond Maire. En clair, il nous reproche de ne pas avoir commencé par un élargissement des droits des travailleurs. Le problème ne se pose pas ainsi. Il nous faut en priorité réorganiser et remobiliser l'appareil de production du pays. Tel est le but des nationalisations, d'une part, des mesures prises en faveur des P.M.I., d'autre part. (...)

» D'ailleurs, Edmond Maire reconnaît qu'il partage le choix du gouvernement en matière de lutte contre le chômage. Il reconnaît que l'important est moins de faire augmenter le pouvoir d'achat moyen (à l'exception du rattrapage pour les bas salaires) que de négocier des réductions de travail créatrices d'emplois.

» Tel est l'axe de notre politique. C'est lui qui justifie la mission mise en place aujourd'hui. Et je suis très satisfait de constater que, sur l'essentiel, la C.F.D.T. et le gouvernement se retrouvent.

» Là où, en revanche, je ne comprends plus, c'est quand j'entends le secrétaire général de la C.F.D.T. se plaindre des nationalisations présentées par lui comme une étatisation ou dire que la régionalisation ne vise qu'à satisfaire les élus. Je redoute qu'Edmond Maire, ne comprenne mal, à ce niveau, la réalité de la démarche gouvernementale.

» Sur les nationalisations, je serai bref. J'ai répété, mardi, à l'Assemblée nationale que nous mènerions la politique inverse de celle décrite par Edmond Maire. Si Renault, par exemple, illustre l'étatisation, il faut m'expliquer.

» C'est une fois ce programme de nationalisations réalisé que nous pourrons sérieusement faire progresser les droits des travailleurs. Comment peut-on penser que telle n'est pas la volonté d'un gouvernement de gauche, d'un premier ministre socialiste ? Mais ces nationalisations ne pouvaient pas attendre. Tous les partenaires sociaux en étaient d'accord. Et ce qui se passe avec Paribas en Suisse prouve qu'il convient d'aller vite.

» Mais là où je comprends encore moins, c'est en entendant Edmond Maire ramener la régionalisation à un gadget pour élus. Mais c'est une réforme essentielle ! Sans doute l'une des plus décisives pour l'avenir ! Mais elle demande du temps. Les institutions ne seront en place qu'en 1983, elles devront se roder. On ne mesurera la portée de cette réforme que sur un septennat au moins. Une réforme qui était d'ailleurs, si je me souviens bien, souhaitée par la C.F.D.T.

» Ce qui devrait convaincre Edmond Maire que cette démarche est profonde, c'est qu'elle marque toute notre politique. Qu'il s'agisse de la réorganisation du secteur bancaire ou, demain, de la réforme de la Sécurité sociale, partout vous voyez, et vous verrez, le sceau de la régionalisation, c'est-à-dire la volonté de faire prendre les décisions le plus près possible du terrain. »

LE PREMIER MINISTRE SIGNERA LUI-MÊME LE PREMIER « CONTRAT DE SOLIDARITÉ »

M. Pierre Mauroy a présenté, jeudi 15 octobre, à la presse, la mission nationale pour l'emploi dont la direction a été confiée à M. Jean Saint-Geours, inspecteur des finances, ancien collaborateur de M. Pierre Mendès France.

« Notre objectif est clair : nous devons terrasser le chômage, c'est la priorité nationale », a notamment déclaré le premier ministre. La mission sera chargée, *« d'une part, de l'animation et du suivi des contrats de solidarité, d'autre part, de la préparation et de la conclusion des opérations concernant des groupes d'envergure nationale »*.

M. Mauroy a indiqué qu'il signera lui-même le premier « contrat de solidarité », samedi 17 octobre, à Lille, en tant que maire de la ville.

LA DÉCENTRALISATION OUTRE-MER

Les socialistes de la Réunion proposent l'élection d'une assemblée unique

De notre correspondant

Saint-Denis-de-la-Réunion. — La fédération socialiste de la Réunion, qui a tenu son congrès annuel le dimanche 11 octobre, propose que l'application de la future loi de décentralisation aux départements d'outre-mer se traduise dans l'île par l'élection, au suffrage universel et au scrutin proportionnel de liste, d'une assemblée unique regroupant les attributions des conseils départemental et régional prévus par le texte gouvernemental. La fédération du P.S. entend ainsi tenir compte de la situation particulière de la Réunion, qui est actuellement une région monodépartementale. L'élection d'une assemblée unique est également souhaitée par le parti communiste réunionnais (P.C.R.), qui, à plusieurs reprises, depuis le 10 mai, a rappelé que le point 58 du manifeste de Créteil prévoit, dans les DOM l'institution d'un conseil départemental *« responsable de la vie locale »*.

La prise de position socialiste a été perçue par l'opposition comme une concession majeure aux communistes et comme le reniement d'un engagement pris, peu après son élection, par M. Wilfrid Bertile (P.S.), député de la troisième circonscription. Le 25 juin, celui-ci avait signé en compagnie des autres parlementaires, MM. Michel Debré (R.P.R.), Jean Fontaine (n.i.), députés, Georges Repiquet (R.P.R.), et Louis Virapoullé (Union centriste), sénateurs, et de la plupart des maires de l'île, un texte demandant que la réforme des collectivités locales et des établissements publics régionaux *« soit appliquée à la Réunion dans l'esprit d'intégration qui est la règle depuis qu'en 1946 la Réunion a été érigée en département, et dans les mêmes conditions qu'en métropole »*.

HUBERT BRUYÈRE.

M. EMMANUELLI EN GUYANE

(De notre correspondant.)

Cayenne. — M. Henri Emmanuelli est arrivé, jeudi 15 octobre, en Guyane pour y terminer la visite qu'il avait commencée dans le département en septembre mais qu'il avait dû interrompre à la suite des incidents survenus en Nouvelle-Calédonie. Le secrétaire d'État a aussitôt visité plusieurs communes du littoral.

M. Emmanuelli devait s'entretenir avec les élus locaux de l'application à la Guyane du projet de loi de décentralisation.

le journal mensuel
de documentation politique
après-demain
(non vendu dans les kiosques)
offre un dossier complet sur :
LES BESOINS ET L'EMPLOI
Envoyer 25 francs (timbres à 1 F ou chèque) à APRÈS DEMAIN 27, rue Jean-Dolent, 75014 Paris, en spécifiant le dossier demandé ou 90 F pour abonnement annuel (60 % d'économie) qui donne droit à l'envoi gratuit de ce numéro.

Bruno Lussato
le DEFI informatique
PIERRE DROUIN
Fayard

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

INFORMATIONS « SERVICES »

LA MODE

Prêt-à-porter ce printemps

De vifs coloris et un renouveau du style évasion sont les points marquants de la mode française de printemps 1982 au quarante-deuxième Salon international du prêt-à-porter féminin, qui est organisé du 17 au 22 octobre au Parc des expositions de la porte de Versailles, à Paris.

Mille deux cents fabricants des quatre coins du monde se retrouvent ici pour recevoir les quelque cinquante mille acheteurs professionnels, tant français qu'étrangers, que cet événement attire. Notons toutefois que ce Salon de printemps si tardif est susceptible de pâtir du succès notoire de « Mode première » organisé au début de septembre. A la mi-octobre, les jeux sont faits, les détaillants ayant déjà fréquenté les autres salons européens.

M. William Lauriol, délégué général de la Fédération, est formel sur ce point. « *Il est temps*, dit-il, *de réorganiser les structures de production, notamment dans les P.M.E.*, et *d'obtenir des pouvoirs publics la modification des dates du Salon les mieux adaptées à la défense des intérêts du textile*. »

Débordant le Salon, les présentations vont être produites dans toute la capitale jusqu'au 24 octobre ; les différentes organisations professionnelles n'ont pas pu s'entendre sur un lieu unique assorti d'un calendrier idoine. La chambre syndicale des couturiers-créateurs pique ses chapiteaux entre la porte Maillot et le Jardin d'acclimatation. Les vingt membres de ce groupe très sélectif accueillent sept collègues : *Enrico Coveri*, spécialiste du sport à l'italienne ; *Kansai Yamamoto*, le Courrèges japonais ; *Dietmar Sterling*, Allemand de profil international ; côté des Français, *Cacharel* et son excellente organisation ; *Bernard Perris* et son bon genre très parisien ; *Dan Béranger*, au style très frais.

Notons aussi ces trois femmes : *Carven*, qui complète ses tricots d'une gamme de vêtements en « alcantara », le tissu japonais suédé et lavable ; *Mme Grès*, présidente de la chambre syndicale de la couture, qui propose sa première collection « maille » ; *Marie Grateau*, enfin, qui a choisi le musée Bourdelle pour sa présentation sur mannequins de cire.

Confirmant les succès de « Mode première », la tendance est à des mélanges et des tissages *de couleurs très vives*. Les formes suivent les lignes dépouillées des tenues de sport, en alternance avec des emprunts à un folklore dit oriental toujours apprécié des consommatrices ne voyageant guère qu'en rêve. En contrepoint, on trouve aussi toute une palette de tons, notamment *dans les cotons et les soies des* robes-housses aux encolures carrées.

Retour très rétro aussi aux tenues de travail rural : vestes de peintre, gilets de grand-père ou sarraux, ornés de plastron contrastant, en tons neutres ou doux, à marier au blanc. Les mélanges de rouge vif et blanc rappellent les torchons de cuisine dans le même esprit on retrouve le vichy, cher à Brigitte Bardot, le satin fermière et le coutil. Les citadines pourront aussi partager avec les marins et les navigateurs des vêtements résistant aux embruns, en rayures et détails « transat ».

Serouals, culottes de zouave et autres jodhpurs ou pantalons font partie des tenues indiennes, chinoises ou japonaises proposées enfin en coloris vifs de crêpe fantaisie ou froissé, impressions de cachemire sur impressions ou filetés d'or.

NATHALIE MONT-SERVAN.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 16.10.81 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 17-X-81 DÉBUT DE MATINÉE

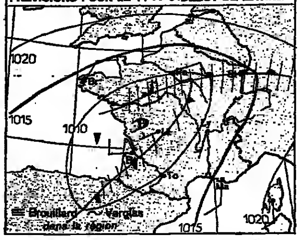

Évolution probable du temps en France entre le vendredi 16 octobre à 0 heure et le samedi 17 octobre à 24 heures :

Une perturbation venue du golfe de Gascogne traversera notre pays. Une évolution orageuse se produira à son passage sur le sud du Massif Central et sur les Alpes.

Samedi le temps sera pluvieux en matinée sur une grande partie de notre pays à l'exception du sud des Alpes et du Midi méditerranéen, où de belles éclaircies seront observées. Au cours de journée, le temps deviendra plus variable avec des averses surtout localisées près des côtes de la Manche et sur l'Aquitaine, mais les pluies persisteront au voisinage des Vosges, sur le Lyonnais et sur l'Auvergne ; elles pourront être localement abondantes.

Enfin, une évolution orageuse se produira des Cévennes aux Alpes.

Les températures seront voisines des normales au nord de la Loire et dans l'Est, les maximums resteront assez élevés près de la Méditerranée mais une faible baisse sera observée sur l'Aquitaine.

Les vents seront modérés de secteur est dominant mais un renforcement des vents se produira sur le Sud-Est.

Le vendredi 16 octobre à 2 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris de 1 019,4 millibars, soit 764,8 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 15 octobre ; le second, le minimum de la nuit du 15 au 16) ; Ajaccio, 25 et 15 degrés ; Biarritz, 21 et 14 ; Bordeaux, 10 et 12 ; Bourges, 12 et 11 ; Brest, 14 et 8 ; Caen, 18 et 9 ; Cherbourg, 11 et 8 ; Clermont-Ferrand, 18 et 10 ; Dijon, 18 et 10 ; Grenoble, 22 et 8 ; Lille, 8 et 5 ; Lyon, 21 et 10 ; Marseille-Marignane, 23 et 13 ; Nancy, 17 et 7 ; Nantes, 18 et 10 ; Nice-Côte d'Azur, 26 et 13 ; Paris-Le Bourget, 17 et 7 ; Pau, 23 et 11 ; Perpignan, 24 et 12 ; Rennes, 17 et 8 ; Strasbourg, 18 et 0 ; Tours, 20 et 10 ; Toulouse, 23 et 12 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 31 et 15 degrés ; Amsterdam, 10 et 4 ; Athènes, 24 et 18 ; Berlin, 9 et 3 ; Bonn, 0 et 0 ; Bruxelles, 8 et 2 ; Le Caire, 31 et 21 ; îles Canaries, 26 et 20 ; Copenhague, 19 et 11 ; Jérusalem, 23 et 11 ; 10 et 5 ; Dakar, 31 et 25 ; Genève, Lisbonne, 25 et 14 ; Londres, 9 et 1 ; Madrid, 28 et 8 ; Moscou, 7 et 2 ; Nairobi, 29 et 13 ; New-York, 19 et 8 ; Palma-de-Majorque, 27 et 13 ; Rome, 24 et 18 ; Stockholm, 8 et — 2.

PRÉVISIONS POUR LE 17 OCTOBRE A 0 HEURE (G.M.T.)

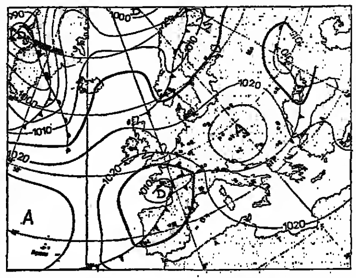

PROBABILITÉS POUR LA JOURNÉE DU DIMANCHE 18 OCTOBRE

Le matin, le ciel nuageux et pluvieux se localisera encore sur une large moitié sud-est du pays jusqu'aux Pyrénées occidentales ; au Massif Central et aux Vosges. Les pluies pourraient prendre localement un caractère orageux sur le relief. Cette zone de temps doux et humide régressera lentement en cours de journée vers le sud-est et affectera encore le soir les régions méditerranéennes, les Alpes et la Corse.

Sur le reste du pays, après un ciel gris et brumeux le matin, parfois accompagné de quelques averses sur l'extrême nord, des éclaircies devraient se développer dans l'après-midi. Dans ces régions, les températures amorceront une baisse (5 à 7 degrés le matin et 14 à 15 degrés l'après-midi).

(Document établi avec le support technique spécial de la météorologie nationale.)

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 15 octobre :

DES DECRETS

● Fixant le taux d'intérêt à servir par la Caisse nationale d'épargne à ses déposants à compter du 16 octobre 1981 ;

● Abrogeant le décret du 28 mars 1980 portant création d'une prime exceptionnelle d'épargne.

DES ARRETES

● Fixant les conditions et les modalités d'octroi des prêts spéciaux d'élevage du crédit agricole mutuel ;

● Relatif aux prêts à long terme bonifiés consentis par les caisses de crédit agricole mutuel pour permettre la réalisation de certaines opérations foncières ;

● Relatif au taux d'intérêt des prêts « calamités ».

UN TABLEAU

● D'avancement complémentaire pour l'année 1981 (armée active).

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 16 octobre 1981 :

UNE LOI

● relative au droit d'action du ministère public dans les procédures collectives d'apurement du passif des entreprises.

DES DECRETS

● portant publication de l'échange de lettres du 16 octobre 1980 entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République fédérale d'Allemagne, et le gouvernement du grand-duché du Luxembourg relatif à la coopération franco-germanique-luxembourgeoise dans les régions frontalières.

● relatif à la commercialisation des graines oléagineuses,

● relatif à l'office interdépartemental d'habitations à loyer modéré de la région parisienne et à sa dissolution.

ÉCHECS

Au championnat du monde

VICTOR KORTCHNOÏ RÉAGIT

Dans la sixième partie du championnat du monde d'échecs disputée à Merano (Italie), le prétendant Victor Kortchnoï se devait de réagir : il avait perdu les deux premières parties qu'il disputait avec les noirs, et une nouvelle défaite l'aurait condamné à subir la loi du champion du monde, Anatoly Karpov, qui mène par trois victoires à zéro.

Après un début classique où Kortchnoï s'écarta au douzième coup de la variante maintes fois jouée à Baguio, lors du précédent championnat du monde, les forces s'équilibraient, Karpov jouait très vite, avec sûreté et confiance. Trop de confiance, peut-être, puisqu'au vingt-troisième coup, Kortchnoï sacrifia un pion, prit l'initiative et la garda jusqu'à l'ajournement.

Au quarantième coup, probablement pressé par le temps, le champion du monde n'aperçut pas le coup (Cé2) qui lui aurait assuré une fin de partie tranquille et même, selon certains grands maîtres, la victoire.

La vigoureuse attaque des noirs sera-t-elle décisive vendredi à la reprise de la partie ? Karpov réussira-t-il à trouver une défense efficace ? Les analystes, à Merano, ont certainement passé une nuit blanche.

SIXIÈME PARTIE
Blancs : Anatoly Karpov
Noirs : Victor Kortchnoï
PARTIE ESPAGNOLE

1.	é4	é5	22.	Cf4	Ff7
2.	Cf3	Cç6	23.	Dç1	ç5
3.	Fb5	a6	24.	d×ç5	Df6
4.	Fa4	Cf6	25.	F×é4	T×é4
5.	0-0	C×é4	26.	Cé2	d4
6.	d4	b5	27.	Cg3	Té8
7.	Fb3	d5	28.	Dd2	Cç6
8.	d×é5	Fé6	29.	Fg5	Dé5
9.	ç3	Fç5	30.	Taç1	d3
10.	Cbd2	0-0	31.	Tfd1	Fg6
11.	Fç2	Ff5	32.	Fé3	Té6
12.	Cb3	Fg6	33.	Ff4	Df6
13.	Cfd4	F×d4	34.	Té1	Taé6
14.	ç×d4	a5	35.	T×é6	T×é6
15.	Fé3	a4	36.	Tb1	h5
16.	Cç1	a3	37.	h3	h4
17.	b3	f6	38.	Fg5	Dd4
18.	é×f6	D×f6	39.	Fé3	Dd5
19.	Cé2	Cb4	40.	Cf1	Fé4
20.	Fb1	Dé7	41.	Ff4	Ajourné
21.	Dé1	Tfé8			

POSITIONS A L'AJOURNEMENT

Blancs : Rg1 Dd2 Tb1 Ff4 Cf1 Pa2 b3 ç5 f2 g2 h3.

Noirs : Rg8 Dd5 Té6 Fé4 Cç6 Pa3 b5 d3 g7 h6.

PARIS EN VISITE

DIMANCHE 18 OCTOBRE

« *Coulisses de la Comédie-Française* », 10 h., porte de l'administration, place Colette, Mme Lemarchand.

« Le ministère de la marine », 10 h. 30, 2, rue Royale, Mme Garnier-Ahlberg.

« Château de Saint-Germain-en-Laye », 13 h. 30, grille des Tuileries, place de la Concorde, Mme Pennec.

« Crypte de Notre-Dame », 14 h. 30, métro Cité, Mme Brossais.

« Le château de Maisons-Laffitte », 14 h. 30 et 15 h. 45, entrée côté parc, Mme Hulot.

« Hôtel de Sully », 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Bachelier.

« Abbaye Sainte-Geneviève », 15 h., 23, rue Clovis, Mme Bouquet des Chaux.

« Le ministère des finances », 15 h., 93, rue de Rivoli, Mme Garnier-Ahlberg (Caisse nationale des monuments historiques).

« Exposition Léon Spilliaert », 10 h. 30, Grand Palais.

« Palais et jardins du Luxembourg », 15 h., 15, rue de Vaugirard (Approche de l'art).

« Musée de l'affiche », 15 h., 18, rue de Paradis (Arcus).

« Palais Bourbon », 15 h., 8, place du Palais-Bourbon, Mme Camus.

« L'île Saint-Louis », 15 h., métro Pont-Marie, Mme Imbert.

« La Conciergerie », 15 h., entrée quai de l'Horloge, Mme Ragueneau (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Jardins secrets de la rue d'Enfer », 15 h., 92, avenue Denfert-Rochereau Mme Ferrand.

« Hôtel de Soubise », 15 h., 60, rue des Francs-Bourgeois, Mme Hauller.

« Le Val-de-Grâce », 15 h., 277 bis, rue Saint-Jacques, M. Boulo (Histoire et archéologie).

« La peinture italienne de Giotto à Léonard de Vinci », 10 h. 30, musée du Louvre.

« L'île Saint-Louis », 15 h., métro Pont-Marie, M. Jaslet.

« La Cité », 14 h. 45, métro Cité, M. de La Roche.

« Un siècle de fouilles françaises en Egypte », 10 h. 30, Palais de Tokyo (ministère de la culture).

« Château de Maintenon et de Rambouillet », 13 h., départ place de la Concorde, côté Tuileries.

« L'Ecole militaire », 15 h., place Joffre, angle avenue Duquesne.

« L'enclos tragique de Picpus », 15 h., 35, rue de Picpus (Paris et son histoire).

« Vieux Belleville », 14 h. 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« La mosquée », 14 h. 45, place du Puits-de-l'Ermite.

« Le Père-Lachaise », 15 h., métro Père-Lachaise.

« Institut de France », 15 h., 23, quai Conti (Tourisme culturel).

« Synagogues de la rue des Rosiers, couvent des Blancs-Manteaux », 16 h., 3, rue Malher (Le vieux Paris).

« Le Palais-Royal », 15 h., entrée place du Palais-Royal (Visages de Paris).

CONFÉRENCES

DIMANCHE 18 OCTOBRE

14 h. 45, 9 bis, avenue d'Iéna, J.-C. Stevens : « Le Mexique, le Yucatan et le Guatemala » (projections).

15 heures, 163, rue Saint-Honoré, M. H. Durrenbach : « Les apparitions des âmes du purgatoire à Wittelsheim (1873-1881) », Natya : « Vraies et fausses visions ».

15 h. 30, 15, rue de la Bûcherie, F. des Varennes : « Rosemonde Gérard, muse et poète » (les Artisans de l'esprit).

17 h. 30, 9 bis, avenue d'Iéna, J.-C. Stevens : « Voyage au Pérou dans l'ancien empire du Soleil » (projections).

BIENFAISANCE

LA CAMPAGNE « CANCER 81 »

Sous le patronage du Haut Comité français d'aide à la lutte contre le cancer, a eu lieu à l'Institut Pierre-Curie une conférence de presse sur le thème « *Cancer et recherche fondamentale* » destinée à marquer le lancement de la campagne d'information qui se terminera le dimanche 18 octobre par une collecte sur la voie publique (1).

La campagne « Cancer 1981 » a essentiellement pour but de recueillir des fonds destinés à financer les bourses des jeunes chercheurs, pendant une période de trois ans, ainsi que l'ensemble des programmes d'étude et de recherche.

A l'issue de la conférence de presse, le prix Griffuel a été remis au professeur Hamao Umezawa (Japon) pour ses travaux sur la chimiothérapie anticancéreuse. Le prix Lacassagne a été remis aux docteurs Jan Svoboda et Milan Hasek (Tchécoslovaquie) pour leurs travaux sur la cancérisation virale et sur la tolérance immunologique.

(1) Les dons peuvent être adressés à : Cancer 81, B.P. 2000, 75500 Paris Cedex 5. C.C.P. 5033 N Paris.

LOTO

TIRAGE N° 41 DU 14 OCTOBRE 1981

6 — 12 — 19 — 25 — 36 — 47

NUMERO COMPLEMENTAIRE 15

	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1 F)
6 BONS NUMEROS	37	319 813,30 F
5 BONS NUMEROS + numéro complémentaire	86	68 797,00 F
5 BONS NUMEROS	6 092	3 485,70 F
4 BONS NUMEROS	210 623	84,20 F
3 BONS NUMEROS	3 230 751	7,90 F

PROCHAIN TIRAGE LE 21 OCTOBRE 1981

VALIDATION JUSQU'AU 20 OCTOBRE 1981 APRES-MIDI

BREF

ÉDUCATION

BRETON A JEAN-BAPTISTE-SAY. — Des cours de langue bretonne sont dispensés au lycée Jean-Baptiste-Say. Ces cours répartis en quatre niveaux préparent à l'épreuve de breton au baccalauréat. Les inscriptions seront prises au cours de la réunion d'information prévue le 20 octobre, de 18 h à 20 h, au lycée Jean-Baptiste-Say, salle 48.

★ 11 bis, rue d'Auteuil, 75016 Paris. Tél. : 288-01-14.

EXPOSITIONS

Le T.G.V. à la B.N.P. — Une exposition sur le T.G.V., qui durera un mois, et qui a été inaugurée le 8 octobre, est organisée par la Banque nationale de Paris dans son agence de la place de l'Opéra. Maquettes, brochures, documents audiovisuels, sont présentés au public et aux clients de la banque, nombreux à cet endroit central de Paris.

★ B.N.P., agence Opéra, 2, place de l'Opéra, 75002 Paris.

FORMATION PERMANENTE

REPARATION AUTOMOBILE. — L'Ecole supérieure de commerce et de la réparation automobile (ESCRA) assure la formation de responsables dans le commerce et la réparation automobile, grâce à des stages pratiques durant une année d'étude rémunérée par le ministère du travail.

★ Adresser sa candidature avant le 20 novembre : 132, rue Henri-Champion, 72100 Le Mans.

STAGES

EXPRESSION THEATRALE. — L'Union départementale des maisons de jeunes et de la culture (2, rue Joseph-Guerligny, 95400 Villiers-le-Bel) organise un stage d'initiation et de recherche aux techniques d'expression théâtrale pendant quatre week-ends d'octobre et de novembre.

★ Tél. : 990-03-57.

TEMPS LIBRE

SUPER 8. — La Fédération loisirs et culture/ciné club de France organise, du samedi 24 au mardi 27 octobre, un stage de formation sur la « technique de la prise de vue super 8 » aux Sables-d'Olonne.

★ 24, boulevard Poissonnière, 75009 Paris. Tél. : 770-31-97.

PHOTO-CINEMA DANS LE VAL-D'OISE. — Le quatrième Festival photo-cinéma de Deuil-la-Barre est organisé jusqu'au 25 octobre, dans les salons de la mairie de cette ville du Val-d'Oise. Un des thèmes retenus est le dessin animé.

★ 95170 Deuil-la-Barre. Tél. : 984-92-95.

VIVRE A PARIS

PHARES BIEN REGLES. — La Prévention routière propose aux automobilistes parisiens, dans le cadre de sa traditionnelle « campagne éclairage et signalisation », un contrôle et un réglage gratuits de l'éclairage et de la signalisation de leur véhicule, jusqu'au 30 octobre inclus, sans interruption, de 8 h 30 à 18 h 30, aux lieux suivants : esplanade du château de Vincennes (12e), port de La Bourdonnais (7e) (près de l'embarcadère des vedettes Tour-Eiffel), quai Henri IV (4e) (sur les berges, à droite, avant l'annonce de la voie Georges-Pompidou).

Les mots croisés se trouvent page 26 dans le « Monde des loisirs ».

LIMOGES UNIC
REPREND
600 F
votre ancien service, à valoir sur l'achat d'un nouveau service de table choisi dans la
COLLECTION
BERNARDAUD
"PORCELAINE DE LIMOGES"
CRÉDIT GRATUIT
9 MOIS
4 MAGASINS
LIMOGES UNIC
PARIS 10e — 12, RUE DE PARADIS — 58, RUE DE PARADIS
PARLY II — VELIZY II — CENTRE COMMERCIAL

The Cashmere House
le plus grand spécialiste du 100 % pur Cashmere
30 coloris 5 tailles
Cashmere Alexandre Savin
2, rue d'Aguesseau (angle 60, Fg St-Honoré) Paris 8e
Ouvert de 10 h à 19 h

Aujourd'hui dans le monde entier, les femmes adorent Louis Féraud.

Une femme qui décide, une femme consciente de son charme et de sa personnalité, une femme en harmonie avec elle-même, avec sa vie, une femme séduisante, c'est tout cela une femme Louis Féraud.

Entre Louis Féraud et cette femme se sont établies une complicité et une séduction réciproques.

Avec son sens intime de la matière et des couleurs, son goût inné pour le mouvement, Louis Féraud a conçu une ligne contemporaine, aux détails subtils et harmonieux.

Louis Féraud s'est entouré d'une équipe aux talents les plus diversifiés, et il a tissé entre eux le lien qui est aujourd'hui la base de son succès international.

Louis Féraud, le couturier qui adore les femmes, a su les séduire à Paris, Bruxelles, Genève, Londres, Rome, New York, Tokyo, Munich, et aujourd'hui dans le monde entier, ce sont les femmes qui adorent Louis Féraud.

Louis Féraud

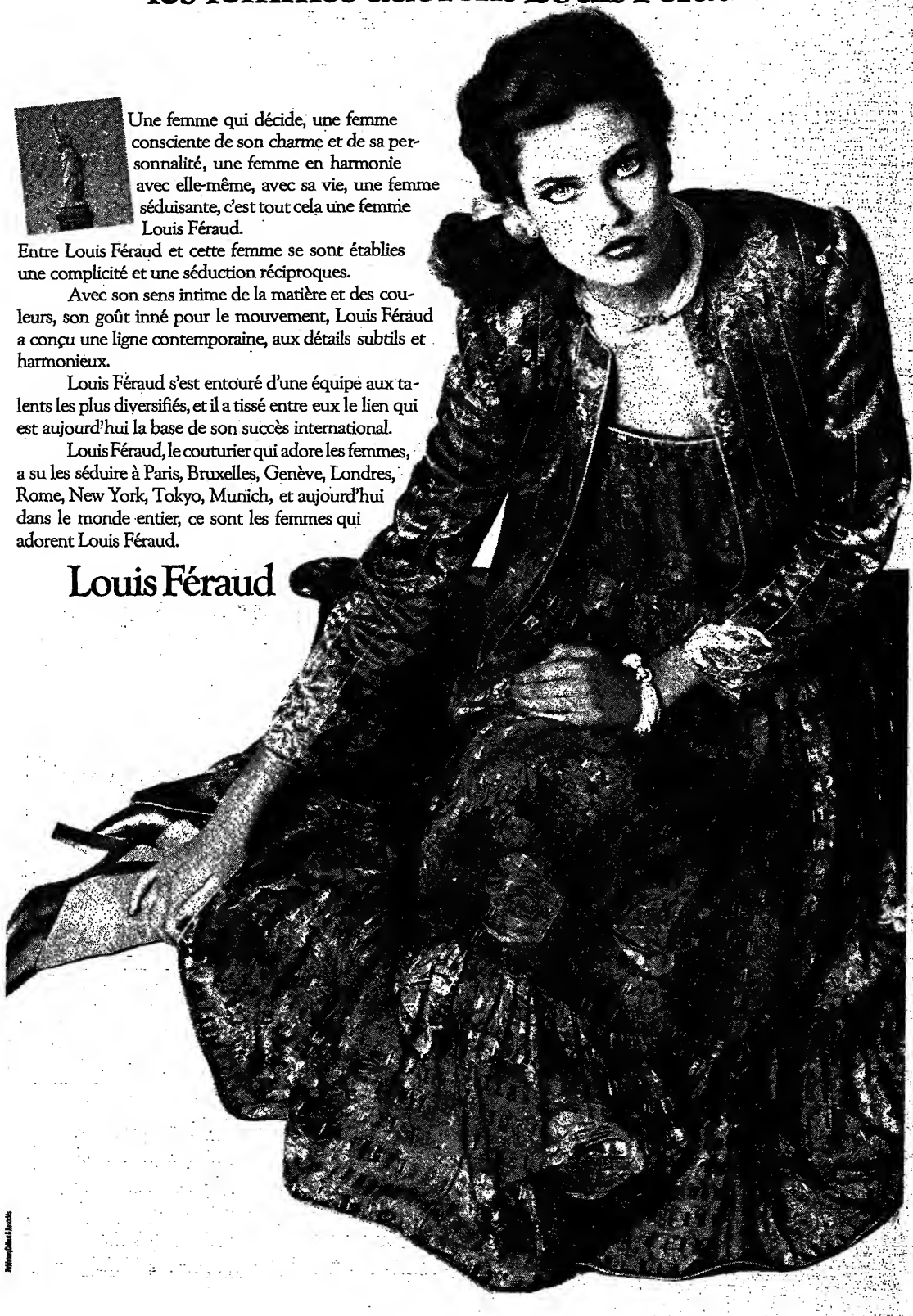

Maison Louis Féraud

هكذا من الأصل

Le Monde

LOISIRS ET TOURISME

L'AUTOCAR A PLEIN RÉGIME

Depuis quelques années, les conducteurs de car — 3 504 entreprises et 36 000 véhicules — se mettent au tourisme. Une activité qui permet de travailler toute l'année et qui vient compléter les services réguliers, les sorties d'usine et les ramassages scolaires.

Le matériel cher mais de plus en plus confortable, la souplesse de ce mode de transport qui n'entraîne aucune rupture de charge, autant de facteurs favorables au développement de ces loisirs sur routes et en groupes.

En 1980, un sondage du journal « Bus et Car » effectué auprès de 310 entreprises, indiquait que pour 54,5 % d'entre elles le tourisme est de toutes leurs activités celle qui progresse le plus vite. Au cours des cinq dernières années, elle a augmenté de 11 % à 40 %.

La clientèle ? Les clubs du troisième âge qui partent pour une journée et les comités d'entreprise qui préfèrent la week-end. Fait nouveau : après s'être adressés aux spécialistes du voyage, les transporteurs, dont la moitié possèdent entre 11 et 50 véhicules, prennent en main le destin de leurs voyageurs.

L'homologation des véhicules en fonction du confort, sur les mêmes principes que les hôtels à étoiles, est en cours. Elle facilitera l'établissement des prix et le choix de la clientèle.

Tours de France

LA France, ses hôtels étoilés et ses tables, ses villes et ses régions, ses clochers et ses donjons, ses rivières et ses champs de bataille, est montée à Paris. A ses côtés, des pays voisins ou plus lointains sont venus se vendre au troisième Mitcar, le marché international du tourisme en autocar.

Ce marché est très bien approvisionné. Parmi les trois cents cinquante exposants, une majorité d'hôtels à tous les prix et des constructeurs de cars français et étrangers venus avec des prospectus mais sans véhicules. Rien de très époustouflant ni de très nouveau parmi les gadgets, si ce n'est une kitchenette (42 000 francs) et un bloc télé-radio-magnétoscope (33 000 francs), qui permet au transporteur, en cours de route, de faire de la publicité pour ses autres voyages. Un alibi parfait donc grâce à la technique.

Première constatation : on ne se vend plus seul mais à plusieurs. Quatre Alsaciennes, venues en costumes avec leur kouglof, se sont réunies pour offrir dans le périmètre Riquewihr-Ribeauvillé un restaurant, un hôtel, des caves et la visite d'un atelier d'impressions textiles.

L'Ardèche a, pour la première fois, regroupé ses loisirs : safari-parc, train du Vivarais, grottes et canoë-kayak. Plus d'hôtels sans excursions. Le « Splendid Landes Pays Basque », un ensemble de dix-sept établissements, propose des circuits courts, moyens et longs. Pas de... voir sans couvert. Les châtelains d'Anet et de Maintenon dressent la liste des tables voisines à tous les prix, tandis que Vaux-le-Vicomte, le Versailles de Fouquet, ouvre à côté de son musée des équipages, un restaurant de cent places.

Au pays du Grand-Meaulnes, la dame du château de La Chapelle-d'Angillon reçoit les visiteurs, leur parle littérature, histoire, architecture, et les aiguille sur la Sologne, les petits vignerons peu connus de Sancerre et les artisans potiers de Borne. Toute une région en une personne.

La France est sillonnée d'itinéraires. Vingt-trois routes aux noms poétiques ont été créées par « la Demeure historique » pour mettre en valeur ses trois cent vingt-neuf châteaux peu connus. L'Eure-et-Loir affiche un circuit des moulins. La Meuse se défend bien avec Jeanne d'Arc et ses champs de bataille. L'Essonne offre une promenade calme le long de la Juine.

Les rivières se mettent de la partie. Depuis Angers, on peut découvrir la Mayenne, le Maine et la Sarthe campagnards. On peut sauter du car pour monter dans le petit train de la baie de la Somme jumelé avec le car ornithologique du Marquenterre.

Dégustation, folklore, histoire ; se mettent en quatre pour le voyageur. On ne compte plus les descentes dans les caves, les intronisations, les repas animés par les vignerons-poètes, les fêtes du pâté en croûte et les défilés des sans-culottes.

Mais la caractéristique de ce marché est que l'on trouve tous les tourismes. Des musées, mais aussi des visites techniques — centrales nucléaires et fabriques de maillots de bains. Des festivals de musique et de films. Toutes ces activités sont recensées, et on citera les guides de l'Alsace et du comité régional du tourisme de la vallée du Rhône qui constituent des outils de travail très complets.

Les organisateurs manquent souvent d'accompagnateurs compétents. La Caisse des monuments historiques peut leur fournir en ville un personnel qualifié. Tous les éléments existent pour offrir un voyage intelligent.

FLORENCE BRETON.

Les Ardéchois chez les tziganes

L'ARDECHE est un pays de transporteurs. Beaucoup de grosses entreprises de cars y sont nées. Celle de Ginhoux voyages est de petite taille, comme la plupart de ses collègues français. A ce titre, elle peut servir d'exemple.

C'est depuis 1974 que cette société porte la double casquette de transporteur et d'agent de voyages. Pour faire travailler son matériel toute l'année. Son parc, qui a une moyenne d'âge de sept à huit ans, se compose de quinze cars, dont neuf spécialement affectés au tourisme. Parmi eux, deux véhicules « GT » avec sièges en velours décalables et inclinables, w.-c. et air conditionné. Prix unitaire : 85 000 francs hors taxes. Après des déboires avec les cars français; Ginhoux a choisi comme beaucoup de ses confrères des marques étrangères.

Le transporteur propose une quarantaine de circuits. Il fait la France toute l'année, l'Europe du nord en juillet et août parce qu'il y fait beau; l'Europe du sud au printemps et en automne parce qu'il ne fait plus trop chaud et que, hors saison, on fait des prix.

Sa clientèle est locale et fidèle. Surtout des retraités. Mais les quarante-cinq/cinquante ans, saturés d'automobile, lassés d'avoir raté leurs voyages parce qu'ils ne les préparent pas, commencent à venir au tout-organisé.

Le choix des uns et des autres porte généralement sur l'étranger. « La France, on aura toujours le temps de la visiter », disent-ils. Cet étranger est sans surprises. C'est surtout l'Italie (Venise, les Dolomites et la région des lacs) et l'Espagne. Toujours la Costa Brava et l'Andalousie. Jamais la Castille. « Entre ce qui est beau et ce que veulent les clients, il y a une marge », dit Michel Ginhoux. On revient malgré tout à la France parce que c'est moins cher.

Prospection

La Bretagne et l'Alsace, qui dépaysent ces gens du Sud, sont les plus demandées. On pourrait aller ailleurs, bien sûr, mais le Français connaît mal sa géographie. Quand on lui parle du Périgord, cela ne lui dit rien. Les itinéraires s'en tiennent aux sites les plus connus. L'organisateur a ses hôtels, ses restaurants et trois guides. Les accompagnateurs sont difficiles à trouver. On a bien pris quelques étudiants stagiaires, mais ils manquent d'expérience et de doigté pour manier ce troupeau de touristes hétéroclite. Souvent, c'est le chauffeur qui fait office de commentateur.

Les prix varient de 400 francs à 6 000 francs. Le voyage le plus cher est la Scandinavie. Un circuit est évidemment plus onéreux qu'un séjour dans un hôtel d'où l'on rayonne et qui vous fait des prix. Le voyageur à la place préfère les trois étoiles avec bains et w.-c.

Ce que souhaitent ces touristes, c'est entrer en contact avec les gens du pays. L'artisanat, les dégustations dans les caves, les visites d'usines de verrerie ont beaucoup de succès. « On peut très bien mélanger le culturel et l'actuel », déclare Michel Ginhoux. Mais souvent on se heurte à des portes fermées. Le four solaire dans les Pyrénées est beaucoup moins accueillant pour le vulgum pecus que l'industrie alimentaire. L'animation des soirées tracasse le cariste. Pas de difficultés en Alsace, qui regorge de tavernes au bord du Rhin. Ni en Bretagne, prodigue en danses folkloriques. Mais l'Italie et la Suisse sont tristes. Au Mitcar, Michel Ginhoux est venu prospecter. L'an prochain, les Ardéchois découvriront l'Europe centrale et les tziganes.

FL. B.

« L'autobus » part en vacances

UN vieux car gai sur lequel des enfants ont peint une frise de clowns musiciens est garé cavalièrement sur le trottoir. Ce bahut folklorique appartient à L'autobus, une association qui, parmi les premières, depuis douze ans, s'est fait un nom dans les voyages ultra-économiques.

Week-end à Londres : 380 francs avec l'hébergement. Circuit de vingt-cinq jours, l'été, en Scandinavie : 2 900 francs. Ces tarifs, qui seront pratiqués en 1982 et auxquels il faut ajouter l'adhésion de 30 francs, sont serrés. Le chauffeur, le mécanicien, le... moteur de L'autobus, c'est Simon. Ce gaillard du Jura a beaucoup bourlingué, côtoyé auto-stoppeurs et marginaux, bref pratiqué ce qu'il appelle « le tourisme à l'état zéro ».

Sa vocation, c'est les loisirs — au même titre que le logement et l'emploi pour lesquels il a fondé une autre association : Accueil et Travail. Pour lui, ces aventures itinérantes doivent être un lieu de rencontres et, chemin faisant, camping et « tambouille » aidant, l'occasion de créer une communauté de voyage.

Ces échanges, il les a facilités dès le départ. Le siège de l'association n'était pas installé dans des bureaux, mais... dans un restaurant. Autrement plus « sympa » pour échanger des tuyaux. Le restaurant a fermé, mais un autre devrait ouvrir dans six mois aux Halles. Le chauffeur-bricoleur a aussi réaménagé ses vieux bus en plaçant certaines banquettes face à face. En vis-à-vis, on se parle.

Son tourisme est simple, rudimentaire, pas très rapide, mais actif. Des circuits d'été figurent toujours au programme ainsi que des visites — près d'Amsterdam, polders et villages de pêcheurs — et une petite semaine de randonnée pédestre ou cycliste. Chaque chauffeur fait toujours le même itinéraire, mais le perfectionne d'année en année.

Des départs tous les jours pour Londres et Amsterdam et trois fois par semaine pour Athènes. Des « ponts » pendant les petites vacances scolaires à Venise, Florence, Vienne et Prague. Des tournées au Carnaval de Cologne et à la Fête de la bière à Munich. Des circuits d'été dans au moins six pays : les bus de L'autobus s'entrecroisent en Europe.

★ L'Autobus, 4 bis, rue Saint-Sauveur, 75002 Paris. Tél. : 233-13-41.

Un fauteuil pour Londres

BIEN entendu, si la chaussée n'a pas la régularité parfaite du long ruban d'une autoroute, il devient difficile de poursuivre la lecture de son quotidien favori. A moins d'un intertitre toutes les cinq lignes, cela devient même pratiquement impossible. Ça cahote, ça trépide, ça tremblote, on s'accroche désespérément au dossier du voisin de devant à la recherche d'un endroit stable. Rien n'y fait.

Dans l'attente d'une accalmie, pourquoi ne pas s'offrir une petite tasse du café que l'on conserve jalousement dans une thermos ? Par manque de chance, le sort a voulu que, au moment de verser le breuvage brûlant dans son gobelet, la voiture nous précédant se soit décidée à bifurquer vers une petite route départementale. Un coup de frein, progressif mais ferme, suffit pour vous réchauffer les genoux, bien que cela n'ait pas été la partie du corps que l'on espérait réconforter.

Des inconvénients, on peut toujours en trouver, quel que soit le mode de transport collectif utilisé. Et cette vision sombre et anecdotique d'un voyage en autocar ne doit pas dissimuler les avantages que celui-ci offre en contrepartie. Et puis c'est peut-être ces incidents qui rompent la monotonie du Paris-Londres — bus + hovercraft — organisé par Hoverlloyd, qui font le charme de ce trajet.

Néanmoins, la halte à la gare d'Arras, après deux heures de voyage, est la bienvenue. C'est l'occasion de se dégourdir les jambes coincées dans l'espace pour le moins restreint qui leur est réservé. Quand l'autocar roule, en effet, une promenade dans l'allée relève d'un exercice guère aisé et, de plus, inattendu : arpenter le couloir jusqu'au chauffeur impassible puis revenir sans mobile apparent ne passerait pas inaperçu chez les autres membres du groupe.

Les passagers d'un autocar forment, à la différence de ceux d'un train, une petite communauté, certes provisoire et aléatoire, mais réelle et prête à se manifester à la moindre occasion. En arrivant à Calais, une hôtesse d'Hoverlloyd monte à bord pour annoncer que les « vols » d'overcrafts sont annulés en raison du mauvais temps. Il n'y a effectivement pas besoin de longs discours.

Improvisation

Le vent dévastateur rend à l'évidence la mer impraticable, dont beaucoup garderont un mauvais souvenir à bord du ferry qui nous emportera une heure plus tard. Et l'hôtesse de s'adresser au chauffeur : « N'ouvrez pas la porte, afin qu'ils ne puissent pas descendre tout de suite. » Nous sommes donc pris en charge. Et l'autocar, silencieux depuis le départ de Paris, est envahi par une rumeur. Ici on rechigne, là on s'excite, finalement cet imprévu est plutôt bien accepté.

Ce moyen de transport laisse place à la mobilité, à l'improvisation. On reste dans une structure directement en contact avec la réalité, comme en témoignent les paris pris par les jeunes Ecossais, installés sur la banquette arrière du car, quant à la distance qu'il restait à parcourir, les panneaux indicateurs faisant foi.

Nous venons, en effet, de quitter Douvres et, curieusement, tous les passagers ont repris la même place qu'ils occupaient de l'autre côté du Channel, alors que nous sommes installés dans un autre car et que... nous roulons à gauche ! C'est vers minuit, au lieu de 20 h. 30 — tempête oblige — que l'autocar nous déposera au cœur de Londres. Et le petit groupe se disloquera au gré des taxis et des autobus disponibles.

Le choix de voyager par autocar sur une ligne régulière, en dehors des « round trips » organisés, est essentiellement financier, comme le révèlent les réponses faites par les passagers à bord du bus qui nous ramenait — de nuit — vers Paris. C'est, en effet, souvent moins cher que le train et, bien sûr, l'avion, et moins rigide.

On ne voit jamais le pilote d'un avion, jamais le conducteur d'une locomotive ; en revanche, le chauffeur d'un car est là, présent et bien là. Celui qui nous attendait à Boulogne, vers 2 heures du matin, ne faisait pas exception à la règle. Fier et responsable de son véhicule, il n'a pas tardé à faire remarquer à ceux qui avaient osé allumer une cigarette que l'on ne fumait pas dans un car-couchettes. Il n'y avait effectivement pas de cendrier, mais pas de couchettes non plus, seulement quelques couvertures et appui-têtes.

Peu répandu en France sur les grandes lignes régulières au regard de ce qui existe au Royaume-Uni ou aux Etats-Unis, le voyage en autocar a ses avantages. Ne serait-ce que la mobilité et la souplesse. Ce n'est pas moins de trois mille cars qui ont, en effet, emmené les manifestants au grand rassemblement pacifique de Bonn le week-end dernier. Souplesse des horaires aussi. Prévue pour 7 h. 30, l'arrivée de notre car non fumeurs a eu lieu à 6 heures du matin à Paris. A la S.N.C.F. on « fait l'heure », les autocars, eux, font simplement la route.

ERIC WALTHER.

★ Hoverlloyd, 24, rue de Saint-Quentin, 75010 Paris. Tél. : 208-11-96.

★ European Express : la Tour Voyages, 1, rue d'Alger, 75001 Paris. Tél. : 260-40-23.

LA GRÈCE
CIRCUIT CULTURE et HISTOIRE
A la recherche des mythes anciens, un voyage à travers l'antiquité. Visites d'Athènes, du Péloponèse et Delphes.
PROGRAMME 8 JOURS LA GRÈCE CLASSIQUE
Paris - 2450 F - Paris
Départs chaque Samedi et Dimanche
Tarifs spéciaux sur demande pour : Groupes - Congrès - Voyages à thème - Comité d'entreprise.
AIR GRECE
inscriptions immédiates
260.30.20
Demandez nos brochures gratuites envoyées par le VOYAGE EN GRÈCE
8, rue de l'échelle, 75001 PARIS, M° PALAIS-ROYAL
Nom
Adresse
Ville ... Code ...

En ROUMANIE, les vraies cures de GÉRIATRIE
A Bucarest, les cures de gériatrie et de physiothérapie, de 14 à 21 jours, sont administrées dans des cliniques réputées, sur la base du traitement, de renommée mondiale, du professeur Ana ASLAN.
Prix tout compris pour 14 jours, à partir de .... 4900 F
Réservations auprès de votre agence de voyages habituelle.
Renseignements :
OFFICE NATIONAL DU TOURISME ROUMAIN
38, avenue de l'Opéra 75002 PARIS
Tél. 742.27.14 et 742.25.42
DOCUMENTATION
Je désire recevoir une documentation détaillée sur les cures de gériatrie du Professeur ASLAN.
NOM
ADRESSE
CODE-POSTAL ... VILLE ...

(Publicité)

GUIDE PRATIQUE DU TOURISTE A L'ÉTRANGER

F. GUEDES DA COSTA

La multiplication des possibilités de déplacement à l'étranger que nous connaissons depuis quelques années ne facilite pas pour autant le choix du candidat au voyage.

« LE GUIDE PRATIQUE DU TOURISTE A L'ETRANGER » passe en revue l'ensemble des destinations constituant des buts de vacances, de courte villégiature ou de simple excursion.

Chaque pays fait l'objet d'une carte détaillée et d'une « fiche ». Après une brève description géographique et climatique sont présentées les différentes régions ou villes offrant un intérêt « touristique », dans un sens aussi large que moderne.

L'auteur examine ensuite tous les aspects pratiques du voyage et du séjour.

En fin d'ouvrage, en plus des tarifs et de la liste exhaustive des organisations de voyages, plusieurs annexes regroupent certaines caractéristiques de chaque pays (ensoleillement selon les saisons, possibilités sportives, par exemple).

Éditions SOLAR

Dans le massif central "Les neiges de Val"
ski de piste - ski de randonnée
8 stations et villages de vacances
brochure gratuite sur simple demande : Val
Val : 33, rue E.-Gilbert 63038 Clermont-Fd - Tél. : (73) 93.08.75 - Ass. Tourisme agréée n° 77085

sri Lanka
Ceylan

Vacances enchanteresses dans la perle de l'océan Indien!

Une culture ancienne!
Il faut connaître Ceylan! Découvrez une culture ancienne empreinte du bouddhisme. Appréciez l'atmosphère paisible des ruines de ses villes anciennes dont certaines datent de l'ère pré-chrétienne. Des fresques de 1500 ans n'ont jusqu'aujourd'hui rien perdu de leur intensité lumineuse. Les filles des nuages de Sigiriya étaient-elles des bétaires ou des déesses?

Des fêtes magnifiques!
Ceylan est un pays de fêtes religieuses. En juillet/août a lieu la fameuse Kandy-Perahera, la plus grande fête bouddhique d'Asie. Dix nuits entières une centaine d'éléphants magnifiquement caparaçonnés parcourent la ville à la lumière des flambeaux et accompagnés de nombreux danseurs et tambours en costumes traditionnels.

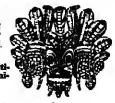

Excellentes possibilités d'achat!
De diverses pierres précieuses sont proposées à des prix exceptionnellement avantageux par les bijoutiers. C'est avec de tels objets précieux que jadis le roi Salomon demanda la reine de Saba en mariage. Des masques multicolores sculptés à la main ou les batiks aux couleurs lumineuses typiques du pays vous enchanteront, également.

Des plages fantastiques!
Ceylan, cette belle île ensoleillée, est entourée de plages sableuses et propres. Laissez-vous fasciner par le paradis sous-marin unique de l'océan Indien. Faites ensuite une excursion à l'intérieur du pays, dans les montagnes. Des terrasses de riz vert vif alternent avec des plantations de thé vert foncé. L'air y est pur, chaud et aromatique, prenant une fraîcheur agréable le soir.

Faune!
Ceylan est doté d'une magnifique flore et faune dont un échantillon est conservé dans les parcs de Yala et de Wilpattu. Il est certain que vous pourrez filmer un troupeau d'éléphants se nourrissant à leur gré dans la jungle et si vous avez de la chance vous pourrez observer des léopards se désaltérant au bord de l'eau. En plus, vous pourrez découvrir d'innombrables et rares espèces d'oiseaux dans les reserves ornithologiques.
Surtout vous serez accueillis avec cette hospitalité propre aux habitants de cette perle dans l'océan Indien – Sri Lanka (Ceylan).

Réservations aux agences de voyages! Informations à de voyages! Informations à

Office du Tourisme de Ceylan
15, rue d'Astorg, 75008 Paris, Tél. 266.35.01

Veuillez m'adresser gratuitement des informations détaillées sur Ceylan FA

Nom ________________

Adresse ________________

TUNISIE

Soleil d'automne

On s'ingénie souvent, au début de l'automne annonciateur des frimas de l'hiver, à résoudre une équation difficile : quel est le point le plus chaud, le plus ensoleillé, le plus proche de Paris, où l'on pourrait, pour un week-end, une semaine ou plus, retrouver la douceur de l'été et les plaisirs de la mer ?

Aussitôt, le compas s'affole sur la *mappemonde* e., avec un peu de chance et quelques connaissances, il se peut que la pointe du crayon aboutisse quelque part dans le Sud tunisien. *Djerba ?* Djerba la douce ? Clichés de vacances fabriqués qui repoussent un peu. Djerba ne sera donc qu'une étape, après que l'on aura débarqué de l'avion, bien que cette île, plantée de millions de palmiers, oliviers, arbres fruitiers en fleurs, surprendra l'étranger qui voudra certainement s'y attarder.

Oublions Djerba donc et empruntons la chaussée que les Romains construisirent pour relier l'île au continent. Par ce chemin, désormais large et bien goudronné, on rejoint très rapidement une palmeraie, élégante et vaste, au bout de laquelle on découvre Zarzis et la mer.

Tel est l'atout majeur de cette oasis qui allie l'immensité des plages de sable blond à l'ombre des palmiers. Zarzis est un ancien bordj ou ferme fortifiée construite par Ali Pacha Bey au dix-huitième siècle. C'est aussi le refuge d'une importante tribu de trente-cinq mille personnes, la tribu des Accara. Elle tient son nom de celui d'un groupe de pèlerins qui se rendaient à La Mecque et qui furent attaqués par des brigands tripolitains — *la Libye* n'est qu'à 60 kilomètres de là. Les quelques rescapés se réfugièrent à Zarzis, une localité accueillante et bien abritée.

La ville est aujourd'hui le chef-lieu de la délégation, ou sous-préfecture, et devient un lieu privilégié de villégiature en plein développement. C'est cet endroit qu'un promoteur immobilier de loisirs allemand avait choisi pour édifier un village de vacances au début des années 70.

Pour diverses raisons, ce village ne connut pas le *succès* escompté et fut racheté, il y a trois ans, par un consortium tunisien qui comprend la Cofit, société financière qui réalise des investissements dans le secteur touristique, la société tunisienne de banque et la banque de Tunisie dont l'un des animateurs est « Bourguiba junior » comme l'on dit ici.

Superbe village de six cent cinquante chambres qui pour les deux tiers sont situées en bordure de plage, le Sangho Club est donc 100 % tunisien. Ici, rien ne ressemble à un *hôtel, mais tout* est conçu bien plutôt comme une petite ville typiquement tunisienne.

Passé le hall d'accueil, où la fraîcheur de l'air conditionné surprend le voyageur, on se retrouve dans une sorte d'artère principale, bordée de terrasses de cafés, d'un restaurant gastronomique où l'on va s'empiffrer plus tard de cuisine locale, et qui mène au souk, ensemble de boutiques, du marchand de journaux au coiffeur en passant par le sauna, le café maure ou le potier... un vrai petit village en somme.

Un village dans le désert

Plus loin, on découvre la piscine et un autre café et plus loin encore, en serpentant entre les pavillons qui abritent de très confortables chambres, on rejoint la plage de *sable fin* où s'ébattent, corps bronzés, les vacanciers qui délaissent le farniente pour toute une série d'activités sportives dont *la moindre* n'est pas la planche à voile.

Le Sangho vit d'abord au rythme du soleil, mais aussi de toute une animation qui ne saurait être contraignante ou envahissante. Du club des enfants aux spectacles sur la grande scène au bord de la piscine, du café-théâtre à la boîte de nuit, chacun peut trouver de quoi passer un bon moment. Mais, *comme* l'explique Hosni Djemmali, patron de l'agence Tunisie Contact, qui vend le Sangho en France : « *Nous faisons le maximum pour que les gens soient baignés d'une ambiance tunisienne et qu'ils apprennent ici un peu de notre pays.* »

C'est ainsi que se produit certains jours un groupe de musiques et danses traditionnelles, que l'on peut certains soirs aller manger sous une tente berbère un *méchoui préparé dans* les fours traditionnels en terre séchée, écouter, une autre fois, une conférence surprenante d'un voisin du club, le général de Guillebon, qui s'en vient décrire une région, le Sud tunisien, dont il fut gouverneur avant l'indépendance...

Tunisien vous dit-on, et l'on ne vous ment pas. Zarzis est enfin une bonne base de départ pour s'en aller tâter un peu du désert ou bien encore de la Tunisie des profondeurs, celle de Beni-Barka, ksar de quatre cents habitants vivant dans plus de quarante grottes, de Matmata, renommée pour ses habitations troglodytes creusées en puits, ou encore celle de Médenine, célèbre pour ses *ghorfas*, cellules voûtées et superposées qui servait de magasins aux tribus nomades.

En louant une voiture, on peut partir, accompagné d'un guide, du côté de Kebili et découvrir le Chott el Djerid où l'on « traverse » les plus beaux et les plus précis mirages. A un peu plus de deux heures de Paris.

OLIVIER SCHMITT.

★ Sangho Club, une semaine Paris-Paris comprenant avion, transferts, hébergement en pension complète, pour 2 480 F. Renseignements et réservations : Tunisie Contact, 30, rue de Richelieu, 75001 Paris. Tél. : 296-02-25 - 296-14-23. Du 25 octobre au 1er novembre, Tunisie Contact propose un prix spécial de 2 280 F par personne pour une semaine et *la gratuité du séjour* pour tout enfant de moins de huit ans s'il est accompagné de deux adultes.

BELGIQUE

Dans la clarté fragile du matin

Peut-être est-ce dans la clarté encore fragile du matin qu'il faut s'y promener, lorsque le soleil, dans un ciel diaphane et frais, éclaire de rose leurs successions de toits pointus. On se sent alors davantage comme lié à l'âme et au passé, quelque peu légendaire, de *ces enclos de dévotion. Lieux* de retraite paisibles, de pieux silence, de ferveur sincère ; partout une identique simplicité, une intimité secrète où se tissaient, à l'abri de petites maisons blanches, heures simples et travaux délicats. Communautés vouées à la pauvreté, à la prière, fermées au monde. Pourtant, les recluses volontaires *vivaient de leur travail, géraient* leurs biens et offrirent souvent, à la misère des villes et au désarroi de la guerre, un accueil tendre et un havre de paix.

Institutions religieuses marquées d'austérité, mais sans la rigueur monastique, les béguinages réunissaient des femmes veuves, des jeunes filles ne désirant pas se marier ; elles prononçaient des vœux d'engagement et de respect de la règle. Une grande dame dirigeait ces congrégations, dont les fondations, peu à peu, essaimèrent dans toute la Flandre. D'origine mal connue, sans doute parce que trop ancienne, on peut penser que c'est au douzième siècle, à Liège, que Lambert le Bègue en édicta les principes.

Nouveau pour l'époque, phénomène social et religieux, le mouvement, lentement, se répand et se structure. Les béguinages deviennent de petites cités, dont les plans s'inspirent d'un rythme de vie précis, actif : les béguines partagent leur temps entre les offices, l'infirmerie, l'enseignement et le travail. Un règlement fixe les devoirs de chacune : sorties réduites, simplicité du costume — robe noire ou bleue et voile blanc, — frugalité et charité. Vocations sérieuses et libres, mais jamais imitation *déformée de celles des* religieuses. Les béguines seront entre le monde et le cloître, ouvertes sur l'église du « couvent », mais ouvertes aussi sur la ville.

L'institution, florissante au départ, est, au quatorzième siècle, en proie à l'hostilité des papes et des conciles. Un courant hérétique atteint les Pays-Bas ; une sorte d'inquisition est décrétée. Au quinzième siècle, c'est à nouveau l'essor. Puis la richesse afflue ; à partir de 1700, on remplace les colombages par de somptueuses façades. Un certain luxe supplante le détachement initial ; les postulantes deviennent légion : *l'archiduchesse Isabelle*, Marie-Thérèse et Joseph II les protègent.

La Révolution française brise l'épanouissement du béguinisme, et donne le signal de son déclin. De nombreuses constructions sont détruites, les autres sont abandonnées. Il n'en demeure que quelques-unes, sauvées du temps, mais incomparables.

La première évocation va à Bruges, associée dans la mémoire à des canaux sereins, reflétant avec nostalgie les hautes silhouettes de ses clochers gothiques. Les abords du béguinage, par leur calme, sont comme *l'annonce de la quiétude* de l'intérieur. Les pelouses, le pont à trois arches, un autre en dos d'âne, conduisent au portail d'entrée ; on débouche alors, au-delà de sa pénombre, sur une vaste cour, un espace de verdure étiré d'arbres, éblouissant à force d'harmonie.

Les maisons blanches, que précède un étroit jardin, s'alignent autour, jusqu'à l'église. Un ordre naturel, une paix souriante, y semblent établis depuis toujours. Il arrive parfois que l'art le plus élémentaire rejoigne, comme ici, la beauté pure. Le béguinage de Bruges fut, au Moyen Age, le plus vaste et le plus rayonnant de Belgique.

Un peu à l'écart des autoroutes, Diest offre l'ordonnance calme du grand siècle. Ornementation mêlée de sobriété, décoration sans opulence, élan modeste mais si adapté à la destinée des béguinages. Pierres et briques ont pris de la patine ; trois rues d'humbles pavés recoupent l'axe de l'église et de *l'hôpital*.

Au sud-ouest, en Brabant flamand, Louvain offre un prestigieux ensemble, admirablement restauré. Alliance de majesté et de bonhomie, d'aise et de rigidité ; les couleurs ocrées de certains murs répondent aux bruns rosés des autres, tandis que les suites de fenêtres Renaissance, encadrées de blanc, corrigent les perspectives. Les eaux de la Dyle, enchâssées, traversent cet immense quartier, *inspiré d'un plan médiéval*. A chaque angle d'allées, on respire une identique tranquillité, des bruits accordés à la grandeur du lieu, à peine troublés par les étudiants qui en sont maintenant les propriétaires comblés.

Les *vicissitudes de l'histoire* frappèrent les deux béguinages de Gand. Celui de Notre-Dame de Ter-Hoye, fondé au treizième siècle, figure parmi les plus intéressants béguinages de Belgique ; il y est aisé de reconstituer son animation, sa vie quotidienne, rudimentaire et, cependant, heureuse.

Nous sommes dans une cité champêtre, à la mesure des vocations qui la bâtirent. Logis en retrait, se révélant seulement dans leur étage, places murées dans un silence d'attente ; ce qui manque est facilement imaginable, telles les maisons-dieu *où étaient hébergées les femmes* pauvres de la communauté.

L'autre, celui de Sainte-Elisabeth, est à signaler pour son musée. Au fond d'une ruelle, après une cour, on se promène dans une salle à plafond bas, remplie de meubles, d'objets naïfs, de souvenirs pieux, parfaitement propres, luisants, polis par les âges. On comprend mieux le déroulement de ces existences réduites à un seul essentiel, mais jamais étriquées.

A parcourir les béguinages de Lierre, Audenarde, Courtrai, Turnhout, Termonde, une dizaine d'autres plus ou moins complets, restaurés, on est saisi par cette constante dans leur inspiration ; un même charme, une sollicitude apaisée, des styles similaires et à *chaque fois renouvelés*, autant de témoignages d'une aventure spirituelle, dont les lignes fondamentales furent la foi et le réalisme. L'imagerie s'en est emparée ; elle en a faussé parfois le sens profond. Or il n'y eut rien là que d'authentique, un appel original qui traduisait un désir réel de service, tant pour Dieu que pour les hommes.

DOMINIQUE VERGNON.

Publicité

Deux stations pour skier à des prix Fnac

Parce qu'elle souhaite faciliter l'accès à toutes les *formes* de loisirs, la Fnac a créé un département Voyages. Et, cette année, elle s'est intéressée *spécialement* aux sports d'hiver.

En passant des accords très privilégiés avec deux stations alpines remarquablement situées et équipées.

Carroz d'Arâches (1140 m)

Encore inconnue il y a un an, c'est, entre Genève et le Mont-Blanc, une grande station traditionnelle. Dont le domaine skiable offre 250 km de pistes, servis par 60 remontées mécaniques (ceci, grâce aux récentes liaisons inter-stations Flaine - Carroz - Samoëns - Morillon).

L'accès est remarquablement facile (autoroute depuis Paris, pratiquement jusqu'à destination; ou gare de Cluses, puis liaison par cars réguliers).

Excellent enneigement. Ski de piste, *mais aussi* choix *important* d'itinéraires de fond.

Puy Saint-Vincent (1600 m)

Nichée dans les sapins et les mélèzes, au cœur de la Vallouise, c'est une jeune station « skis aux pieds » bénéficiant d'un site remarquable. Et qu'il est intéressant de découvrir avant qu'elle ne soit trop connue.

Equipé de 14 remontées mécaniques, le domaine skiable ne couvre qu'une cinquantaine de kilomètres. Mais il est parfaitement équilibré, en offrant un cadre constamment beau.

Accès facile par la route (Lyon 230 km, Marseille 250 km, Paris 700 km). Gare de L'Argentière-la-Bessée à 7 km de la station.

Excellentes moyennes d'enneigement et d'ensoleillement.

Documentation et inscriptions au bureau Fnac-Voyages de Fnac-Forum (Paris). Documentation et bulletins de réservation à tous les services accueil des Fnac et Relais-Fnac.

Prix Fnac à Carroz d'Arâches pour une semaine

Type d'appartement	Basse saison	Saison	Haute saison	15 jours Noël/Pâques
Studette 2/3 personnes	550	800	1280	2200
Studio 4 personnes	800	1000	1700	2650
Studio/mezzanine 6 personnes	1000	1250	2080	3200

Basse saison : 2-30 janvier; 24 avril - 1er mai. Saison : 30 janvier - 6 février; 27 février - 27 mars; 17-24 avril. Haute saison : 19 décembre - 2 janvier; 6-27 février; 27 mars - 17 avril.

Prix Fnac à Puy Saint-Vincent pour une semaine

Studio : 4 couchages 2 pièces : 6 couchages	Basse saison	Moyenne saison	Saison	Haute saison
Studio (nord)	1500	1800	2150	2450
Studio (sud) avec loggia	1650	1950	2350	2700
2 pièces	2400	2850	3400	3950
Demi-pension (par pers.)	450	480	500	520
Pension complète (par pers.)	700	760	790	820
L'hébergement inclut les remontées mécaniques illimitées pour 2 personnes (en studio) et pour 3 personnes (en appartement 2 pièces).				

Licence A 1483

Basse saison : 3-31 janvier. Moyenne saison : 31 janvier - 7 février; 28 février - 28 mars; 11-18 avril. Saison : 19 décembre - 3 janvier; 21-28 février; 28 mars - 11 avril. Haute saison : 7-21 février.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

CARNETS DE FRANCE

Corse : les rivages en surcharge

CETTE année encore la Corse franchira la barre du million de touristes : un million cent mille à un million deux cent mille visiteurs en 1981, telle est l'évaluation que l'on peut déjà faire à la fin de la saison estivale. « Une saison moyenne qui a mal commencé et bien fini », selon l'avis d'un hôtelier bastiais, qui enregistre, pour sa part, un léger tassement de sa clientèle par rapport à 1980.

Pourtant, si « mai et juin ont été mauvais », le début de juillet « décevant », par contre, le mois d'août a connu un afflux touristique exceptionnel. Le phénomène d'ailleurs, n'est pas nouveau. En 1980, 40 % des vacanciers venant en Corse avaient choisi le mois d'août (trois cent mille estivants pour deux cent trente mille permanents au moment de la « pointe » du 14 août 1980) tandis que l'on en comptait 8 % en juin, 30 % en juillet et 14 % en septembre (1). Cette répartition sera sensiblement la même cette année, avec une accentuation des bons résultats de septembre. L'île n'a pas d'avant-saison.

Elle a, en revanche, une fin d'été délicieuse. Le temps particulièrement clément, le désencombrement des hôtels et des plages, la beauté même de l'île en automne et le calendrier des rentrées scolaires sont autant d'invitation aux vacances qu'évoquent les professionnels pour attirer une « troisième vague » de touristes. Mais cet étirement de la saison encore embryonnaire ne doit pas faire illusion.

M. Jean-Paul Desandini, secrétaire général du comité départemental du tourisme de Haute-Corse, remarque que, « en dix ans, l'étalement des séjours a gagné dix jours, pas plus. Maintenant, on travaille à plein cinquante-cinq jours par an. Mais si la concentration du tourisme dans le temps s'est à peine réduite, par contre elle s'est doublement aggravée dans l'espace. Il existe un déséquilibre de fréquentation entre le littoral et l'intérieur, entre le nord et le sud de l'île ».

Pour le moment, les initiatives en faveur du tourisme des « hautes terres » n'ont guère de résultats sensibles. Des régions entières comme la Castagniccia, le Niolu ou l'Alta-Rocca sont, pour l'essentiel, tenues à l'écart des circuits de voyage. Et la volonté exprimée d'intégrer harmonieusement le tourisme dans ces villages si fragiles de l'intérieur relève encore du vœu pieux.

L'autre déséquilibre, moins brutal, touche les départements. La Corse-du-Sud traditionnelle, plus touristique, accueille 60 % des estivants. Elle a ses places fortes : Ajaccio, Porto-Vecchio, l'extrême sud, Porto, qui ont fait du tertiaire l'essentiel de leurs activités. En Haute-Corse, c'est la Balagne qui draine vers elle l'essentiel des vacanciers.

Manque de politique

Bastia, ville de passage et non de séjour, ne fixe que 9 à 10 % de la clientèle du département. Celle-ci a évolué depuis trois ans. Les Italiens ont fait irruption l'année dernière et sont revenus en masse cette saison. C'est une clientèle assez peu sensible à la faiblesse de sa monnaie. Les Allemands, présents de mai à octobre, aiment les longues plages de la côte orientale et ses camps de nudistes.

Quant à la clientèle française, très concentrée en haute saison, elle représente encore 50 à 60 % du total et circule dans toute l'île. Faute d'une rentabilité suffisante des installations à cause de l'étroitesse de la saison, les hôteliers ont du mal à dégager les investissements nécessaires pour moderniser leurs structures d'accueil, d'où un parc qui vieillit déjà et qui s'adapte avec lenteur aux desiderata des marchands de soleil.

Cette situation explique la position dominante que sont en train de prendre les organismes de tourisme social, seuls financièrement capables aujourd'hui de racheter les hôtels, comme ils l'ont fait en Balagne, ou de tenter des expériences originales d'intégration au milieu rural comme une association proche des foyers Léo-Lagrange qui essaie de le faire à Olmeta-di-Tuda, près de Bastia.

A la situation de l'hôtellerie « lourde » répond un boom impressionnant de l'hôtellerie de plein air, qui est passée d'un rythme général de création particulièrement modeste (neuf cent soixante lits par an entre 1961 et 1976) à un nombre de lits créés probablement supérieur à dix mille en 1981. Ce qui marque l'incontestable attrait de ce genre de tourisme « en liberté » qui a son corollaire particulièrement important dans l'île : le camping sauvage. Paradoxalement, le tourisme, qui est aujourd'hui la principale « industrie » de la Corse, évolue sans politique d'ensemble clairement définie. Le poids des élus politiques dans les structures paritaires, les luttes d'influence très vives au sein du comité régional, le manque de combativité des syndicats professionnels, aujourd'hui pourtant confédérés après des années de division, tout cela n'a pas permis au tourisme corse d'inventer une doctrine originale prenant en compte la spécificité de l'île. La mise en place de la société régionale d'équipement industriel et touristique de la Corse, prévue dans le statut particulier, le permettra-t-elle demain ?

DOMINIQUE ANTONI.

(1) *Economie corse* (revue de l'INSEE) de juillet 1981.

Paris : la tour Eiffel perd des kilos

MALGRE les travaux importants qui ont lieu actuellement au premier et au second étage de la tour Eiffel (*le Monde* du 20 février), la vieille dame du Champ-de-Mars reste ouverte au public. Ces travaux, qui seront achevés en 1983 et dont le coût est estimé à 190 millions de francs, devraient permettre à la tour de recevoir, comme nous le déclare M. Bernard Rocher (R.P.R.), adjoint au maire de Paris et « président de la société nouvelle d'exploitation » du monument, « *cinq millions de visiteurs pour l'an 2000 contre plus de trois millions aujourd'hui* ».

« *Pourquoi avoir engagé de tels travaux ?*

— Le monument supportait des charges inacceptables. Après les travaux, la tour aura perdu 10 % de son poids actuel; les structures étaient déformées, l'ascenseur reliant le deuxième au troisième étage vétuste et, enfin, les systèmes de sécurité, s'ils satisfaisaient aux normes de 1889, ne répondaient plus aux exigences actuelles. Bref, il fallait rénover l'armature, moderniser les installations et créer de nouvelles structures d'accueil pour la tour, qui reçoit aujourd'hui plus de trois millions de visiteurs et qui en accueillera quatre millions pour son centenaire et cinq millions pour l'an 2000. Rappelons que si les Parisiens sont attachés à la tour, ils n'y montent pas. Par contre, 50 % des touristes étrangers de passage dans la capitale la visitent.

— *Quelle sera donc cette « nouvelle » tour Eiffel ?*

— Tout d'abord l'installation électrique va être complètement rénovée. 30 kilomètres de câbles seront posés et une centrale de sécurité, dotée d'un ordinateur, va être créée pour suivre les flux du public à tous les niveaux. Au premier étage, le visiteur trouvera une galerie et trois pavillons qui abriteront une brasserie, un ciné-musée, une salle de réception et un bureau de poste. La brasserie accueillera, à des prix raisonnables, les touristes et les Parisiens. De la mezzanine surélevée, par exemple, la vue sera dégagée sur l'architecture intérieure du monument et sur les jardins du Trocadéro. Le ciné-musée retracera l'histoire du monument. Au second étage, le visiteur trouvera un restaurant panoramique de grande cuisine. Enfin, quatre ascenseurs à vitesse lente d'une capacité horaire de mille sept cents personnes, contre six cents actuellement, permettront d'atteindre le sommet de la tour.

— *L'émetteur de la radio libre lancée par M. Jacques Chirac sera installé sur la tour ?*

— Effectivement. Cet émetteur se situera en dessous du troisième étage, qui accueille déjà certaines installations de la télévision. Je rappelle que cette radio ne diffusera que des informations pratiques destinées à faciliter la vie quotidienne des Parisiens. »

Propos recueillis par JEAN PERRIN.

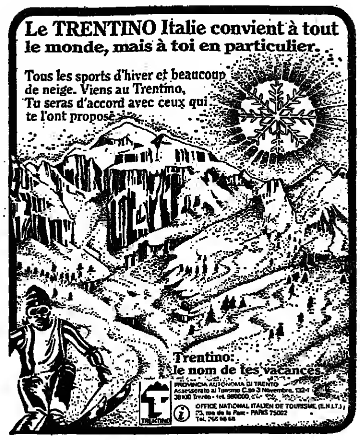

"To brunch or not to brunch ?"
Le Prince de Galles lance une mode à Paris : le brunch*.

*Une façon nouvelle de combiner breakfast et lunch en musique pendant le week-end.

Shredded wheat à la Surrey, viennoiseries, saumon fumé, esturgeon fumé, oeufs brouillés aux Kiwis, saucisses du Yorskshire, beignets de crabe, steak de gigot, salade César, fromage blanc battu aux fruits, cheesecake, tarte aux fraises, champagne Pommery et Greno, etc, etc...

140 F. p.p.

Demi-bouteille de champagne taxe et service compris.
Samedi et dimanche de 11 h 30 à 14 h 30

Hôtel Prince de Galles
33, avenue George-V, Paris

Réservez votre table au 723.55.11

Un Hôtel Grand Metropolitan

Venez en Angleterre.
On sait y rallonger les jours.

En Angleterre, l'accueil est privilégié. Les Anglais vous attendent, prêts à vous réserver des trésors de chaleur.

En suivant avec eux les sentiers de l'Histoire, vous découvrirez leurs châteaux dont ils vous détailleront les intrigues et les mystères. En leur compagnie, vous goûterez aux plaisirs revigorants du breakfast, aux rites sacrés du "tea-time" et aux joyeux coude à coude dans les pubs autour d'un "ploughman's lunch."

CAR FERRIES Sealink

Bref, les jours vous paraîtront moins courts. Mais en hiver, les Anglais vous réservent aussi des tarifs de faveur. Dans la brochure LET'S GO, vous trouverez des centaines d'hôtels et d'auberges qui pratiquent des prix... d'hiver.

Un exemple: un week-end dans la typique "Scole Inn," auberge du 17e siècle près de Diss à Norfolk: 265 F environ (2 nuits, dîners et petits déjeuners compris). A donner envie de week-ends et d'escapades "made in England"!

Et pour traverser la Manche, profitez des tarifs de basse-saison que vous propose SEALINK. Vous pouvez rester jusqu'à 5 jours en Angleterre et faire l'aller-retour sur un car-ferry SEALINK à partir de 330 F la nuit et 616 F le jour pour une voiture et deux passagers adultes (du 25 octobre au 31 décembre 1981).

Pour plus d'informations sur un séjour avec votre voiture en GRANDE-BRETAGNE à des prix réduits, renvoyez ce bon à:

L'OFFICE BRITANNIQUE DE TOURISME
6, PLACE VENDÔME
75001 PARIS

Vous recevrez gratuitement la brochure LET'S GO avec une documentation SEALINK.
Pour réserver votre séjour, contactez vous-même l'hôtel de votre choix. Et faites réserver la traversée par votre agent de voyage.

Nom ______
Prénom ______
Adresse ______

LM 16/10

BRITAIN

Hippisme

Querelle de famille

« QUAND il n'y a plus de foin dans les râteliers, les chevaux se battent... » Quand les ressources diminuent, leurs maîtres se chamaillent.

C'est la situation que révèle au grand jour un communiqué de la « Fédération nationale des associations syndicales et professionnelles de l'élevage et des courses de chevaux trotteurs français » (ouf ! quel parcours...).

Le galop et le trot ont toujours été, non certes des frères ennemis, du moins des parents âprement vigilants. Le second s'est développé, durant un demi-siècle, dans l'ombre et le sillage du premier, celui-ci fort de son droit d'aînesse. Mais, moins atteint par les évolutions économiques du temps, pour des raisons techniques que nous avons déjà évoquées (et dont les principales tiennent à une différence des charges financières d'entraînement, et à une disponibilité pour la course infiniment plus fréquente, en raison de la nature même de l'effort, chez le trotteur), le cadet a largement rattrapé, et même dépassé, l'aîné. Quelques chiffres : 10 624 trotteurs, appartenant à 2552 propriétaires différents, ont disputé, en France, en 1980, 7 941 courses, tandis que le même nombre de pur-sang, portant un nombre encore équivalent de casaques (mais qui tend à diminuer) s'alignaient au départ de 5 223 (4 170 de plat et 2 053 d'obstacle) ; il naît désormais 7 500 trotteurs par an, pour 3 020 pur-sang. Et puis, surtout, ces pourcentages, péremptoires : le montant des enjeux, depuis le début de l'année, est en augmentation de 21 % à Vincennes (en large partie, il est vrai, grâce à des quartés et tiercés supplémentaires) et de moins de... 1 % à Longchamp.

Devant cette situation, de même que, dans les familles, le cadet à qui ont poussé des ailes demande le partage du patrimoine, le trot revendique son autonomie et la « parité des ressources ».

Par autonomie, il faut entendre : une séparation d'avec la Fédération des sociétés de courses, organisme directeur commun, dans lequel l'influence des tenants du galop est prépondérante.

Par « parité des ressources », il faut comprendre : le droit, dans l'immédiat, d'organiser un nombre de tiercés et de quartés (paris qui assurent 90 % des recettes) égal à ceux dont bénéficie le galop. Or le ministère de l'agriculture, dont le « feu vert » est nécessaire, a dit, jusqu'ici, ne pas vouloir dépasser le chiffre de 38 tiercés ou quartés de trot par an, pour 75 accordés au galop (qui se prévaut, en l'occurrence, de la juxtaposition de deux disciplines : plat et obstacle).

La revendication, née dans le personnel du galop, d'une convention collective unique pour toutes les catégories de salariés a précipité la tentation de sécession : le trot ne veut pas être entraîné à des révisions syndicales qu'il juge suicidaires et qui, au demeurant, ne figurent pas dans les préoccupations de ses ressortissants.

Le communiqué publié par la « Fédération nationale des associations syndicales et professionnelles de l'élevage et des courses de chevaux trotteurs français » (second ouf...), organisme représentatif de l'ensemble des familles du trot, est très vif :

« *L'assemblée générale a (...) constaté que les décisions essentielles concernant la spécialité du trot lui échappent totalement, sans qu'aucune raison légitime ne justifie cet état de fait. (...) Cette situation anormale conduit à détourner du trot une part importante des ressources dont il devrait bénéficier. Ce détournement de ressources s'opère particulièrement par l'inégalité entretenue dans la répartition des tiercés. (...) En conséquence, la FENATROF et le GAET ont décidé de prendre, auprès des pouvoirs publics, les initiatives nécessaires à la transformation des structures de l'institution des courses. (...) Par ailleurs, ils demandent à la Société d'encouragement à l'élevage du cheval français d'étudier les modalités d'un éventuel retrait de la Fédération nationale des sociétés de courses. (...) Les membres composant l'assemblée générale ont manifesté leur totale solidarité dans ces principes en approuvant, par un vote unanime à bulletin secret, une motion demandant « la séparation totale du trot et du galop en ce qui concerne les centres de décision, la répartition des ressources, des tiercés et quartés, et des réunions de courses parisiennes, les problèmes communs aux deux spécialités devant être réglées au sein d'organismes paritaires.* »

Le galop menacé

Sous cette fermeté de ton, probablement une appréciation politique : le trot, resté une discipline artisanale, proche du terroir, estime avoir davantage l'oreille du nouveau pouvoir que le galop, inféodé à des puissances d'argent internationales. A cet égard, le galop risque de payer cher la carte internationale qu'il a jouée depuis dix ans.

Sur la piste, pourtant, nouveau succès, dimanche, de cette carte : le poulain américain *Green Forest*, de l'écurie Fustok, a gagné aisément le Grand Critérium devant *Norwick*, autre poulain américain, venu, lui, d'Angleterre.

Ce *Green Forest* est impressionnant. Mais son jockey a dû aller le monter à la porte de son box, non dans le rond de présentation ; le poulain est apparu, les épaules et une partie des flancs couvertes de boutons ; enfin, il court, la langue attachée avec une mentonnière. Pas évident que la santé et l'équilibre de caractère soient du niveau des dons athlétiques.

LOUIS DENIEL.

TOURISME
HÔTELS SÉLECTIONNÉS

Campagne

HOTEL LE RIVAGE
RESTAURANT
Tél. : (38) 67-20-53
1, quai de Nice
45500 GIEN
Cuisine personnalisée de poissons de Loire et spécialités
Belle vue sur la Loire

Côte d'Azur

NICE

Centre ville - Calme - Prix étudiés longs séjours - 1/2 pension et pension complète - Cuisine soignée
HOTEL D'ALBION, 2 étoiles N.N., 25, bd Dubouchage, 06047 NICE cedex.

Mer

ILES ANGLO-NORMANDES

ILE DE JERSEY

Elle est étonnante cette petite île, de 20 km de long sur 10 de large, située à 20 km seulement des côtes de Normandie et qui, depuis sept siècles, est un petit Etat rattaché à la Couronne d'Angleterre mais indépendant. Ce minuscule dominion a sa Constitution, son Gouvernement, ses lois, sa monnaie, ses timbres et ses traditions toujours en vigueur.

L'automne est une période tout à fait favorable pour profiter pleinement de cette petite île au climat d'une grande douceur. Les immenses plages de sable fin, les falaises plongeant dans la mer, les petits ports de pêche, les vieux manoirs nichés dans une campagne magnifique... vous appartiennent davantage. Vous serez charmé par l'ambiance typique des pubs, le pittoresque des auberges, la simplicité des petites pensions ou le luxe des grands palaces.

Et à Saint-Hélier, la capitale, un Londres en miniature, le shopping est roi.

Les 75 000 habitants de Jersey sont heureux de faire partager leur joie de vivre dans leur île de courtoisie où le sourire et le calme ont remplacé toute vaine agitation.

Un week-end, une semaine à Jersey en automne (et en hiver), c'est le dépaysement, la vraie détente et une qualité de vie particulière.

Pour documentation en couleurs, écrivez à :
MAISON DE L'ILE DE JERSEY
Département F 16
19, boulevard Malesherbes, 75008 Paris.

Paris

GAMBETTA

Hôtel PYRENEES-GAMBETTA ** N.N. 12, avenue du Père-Lachaise (20e). T. : 366-32-47 et 797-76-57, entièrement rénové, calme et confortable, situé dans un quartier aéré RARE à PARIS. Accès direct au métro Gambetta. Proximité périph. autor. A 3 (porte Bagnolet, direction : place Gambetta).

Station thermale

66160 LE BOULOU (Pyr.-Orient.)

La station des voies digestives
Troubles hépato-vésiculaires, allergies, urticaire, eczéma, migraines, acétonémie, séquelles hépatite virale, goutte, diabète
Hôtel des Sources ** NN (68) 83-00-81
Hôt du Grillon d'Or **NN (68) 83-03-60
Hôtel du Canigou * NN (68) 83-15-29

MAS D'AIGRET ***NN
Jean-Louis BRUNET et sa famille
13520 LES BAUX-DE-PROVENCE (90) 97-33-54
17 chambres - Vue et calme
Ouvert du 20 décembre au 11 novembre
HÔTEL. RESTAURANT (soir). BAR. SALLE DE MUSIQUE. SALLE DE TV. PISCINE

Philatélie

N1711

Le programme des émissions pour 1982 prévoit quarante timbres et un bloc-feuillet

Dans notre chronique du 3 janvier 1981, en publiant la seconde partie du programme de l'année, nous avions répertorié quarante-trois émissions.

Résultat : à la date d'aujourd'hui nous avons déjà soixante-trois timbres prévus d'ici à la fin novembre, et nous atteindrons allègrement les soixante-dix à la fin de l'année.

Quand nous disions que la coutume veut qu'il y ait des hors-programme nous ne nous sommes pas trompés.

En conclusion, le programme 1982 que nous publions aujourd'hui n'échappera pas à la « routine », mais espérons, en contrepartie, une sage politique dans les valeurs faciales.

Quarante timbres figurent sur le programme des émissions pour 1982, mais en réalité le nombre de timbres s'élève à quarante-trois avec le bloc-feuillet dentelé, ce qui fait, philatéliquement parlant, trois objets en plus.

I. — TIMBRES AVEC SURTAXE.

● Journée du timbre : La lettre dans l'art (suite). « Femme lisant », de Picasso.

● Personnages célèbres : Louis Pergaud (1882-1915) ; Henri Mondor (1885-1962) ; professeur Robert Debré (1882-1978)* ; Guillaume Postel (1510-1581)* ; Gustave Eiffel (1832-1923)* ; professeur André Chantemesse (1851-1919)*.

● Série « Croix-Rouge » : Hommage à Jules Verne, deux gravures de la première édition illustrée de ses œuvres, « Cinq semaines en ballon » et « Vingt mille lieues sous les mers ».

II. — TIMBRES SANS SURTAXE.

● Série artistique : « Embarquement à Ostie », de Claude Gellée dit Le Lorrain ; « la Dentellière », de Vermeer ; « la Chambre turque », de Balthus ; « l'Ephèbe d'Agde », chef-d'œuvre de la statuaire hellénique*.

● Série « Europa » : thème « Faits historiques » retenu par la C.E.P.T. ; Traité de Verdun 843 et Traité de Rome 1957.

● Série touristique : Saint-Pierre et Miquelon* ; Collonges-la-Rouge (Corrèze)* ; Château de Ripaille (Haute-Savoie)* ; Pau (Pyrénées-Atlantiques)* ; Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône)*.

● Commémoratifs et divers : Exposition « Philexfrance 82 », deux timbres dessinés par Jean-Michel Folon, « La Poste et les hommes » et « La Poste et les techniques » ; un bloc-feuillet (avec deux timbres), la « Marianne » de Cocteau en grand format ; Métiers d'art, « La ferronnerie » ; 7e centenaire de la naissance de saint François d'Assise* ; 400e anniversaire de la mort de sainte Thérèse d'Avila* ; 125e anniversaire de la naissance de Baden-Powell, et 75e anniversaire du mouvement scout* ; 100e anniversaire de la découverte du bacille de Koch ; 100e anniversaire de la Fédération des sapeurs-pompiers* ; « La famille », sculpture de Boyan* ; Aéroport Bâle-Mulhouse* ; Hydravion « Croix-du-Sud »* ; Recensement de la population* ; 150e anniversaire de la naissance de Jules Vallès* ; Lutte contre le racisme* ; Léon Blum* ; 20e anniversaire du Centre national d'études spatiales* ; Centenaire de la première présentation de la lumière électrique en France à Grenoble* ; Irène et Frédéric Joliot-Curie* ; Centenaire de la création des Ecoles normales supérieures de Saint-Cloud et de Fontenay-aux-Roses* ; Marionnettes*.

Les sujets suivis d'un astérisque font partie de la seconde tranche du programme.

Commémoration = message

Le but d'un timbre commémoratif est, en principe, de faire passer un message auprès du grand public sur le plan national ou international, — donc, le moyen le plus efficace pour atteindre un bon résultat c'est de l'émettre avec une valeur faciale correspondant à l'affranchissement de la lettre simple.

FRANCE Maison de la chasse et de la nature.

Fondée en mars 1967, la Maison de la chasse et de la nature, sise à l'hôtel de Guénégaud, aura les honneurs d'une émission de timbre-poste.

Vente générale le 26 octobre (55*/81). — Retrait prévu pour le 7 mai 1982.

1,60 F.

Format 22×36 mm. Dessiné et gravé par Georges Bétemps. Tirage de 10 000 000 exemplaires. Impression taille-douce ; Atelier du timbre de Périgueux.

Mise en vente anticipée :

— Les 24 et 25 octobre, de 9 h. à 18 h., par le bureau de poste temporaire ouvert à l'Hôtel de Guénégaud, 60, rue des Archives, Paris-3e. Oblitération « P. J. ».

— Le 24 octobre, de 8 h. à 12 h., à la R.P., 52, rue du Louvre, Paris-1er, et au bureau Paris 41, 5, avenue de Saxe, Paris-7e ; de 10 h. à 17 h., au Musée de la Poste, 34, boulevard de Vaugirard, Paris-15e. — Boîtes aux lettres spéciales pour « P. J. ».

ANDORRE : « Decenia Internacional de l'Aigua potable ».

La décennie internationale de l'eau potable sera soulignée par l'émission d'un timbre-poste commémoratif dans la principauté d'Andorre. Vente générale le 19 octobre (80/81).

1,60 F, gris bleu et brun.

Format 22×36 mm. Dessin et gravure de Marie-Noëlle Goffin. Tirage : 600 000 exemplaires. Impression taille-douce ; Atelier du timbre de Périgueux.

Mise en vente anticipée :

— Le 17 octobre, au bureau de poste d'Andorre-la-Vieille. — Oblitération « P. J. ».

● RETRAIT de timbre, le 6 novembre : Championnats du monde de cyclisme, 1,20 F.

Vient de paraître

✉ Le catalogue Michel 82 d'Allemagne, 550 pages, reproduction des timbres en couleur. Prix : 52 F franco. C.C.P. 4302-99 Paris, Jacquot ; 37, rue Desnouettes, 75015 Paris.

Pour son XXXe anniversaire « LE MONDE DES PHILATELISTES » a édité ce feuillet-souvenir gravé par Maître Decaris

Renseignements et commandes (18 F plus enveloppe timbrée) : *Le Monde des Philatélistes*, 11 bis, boulevard Haussmann, 75009 PARIS

Calendrier des manifestations avec bureaux temporaires.

⊙ 57240 Knutange-Nilvange (maison d'œuvres), les 17 et 18 octobre. 3e Congrès régional des sociétés philatéliques de la Moselle, région V.

⊙ 26000 Valence (palais de la Foire), du 23 au 25 octobre. Congrès national du parti socialiste (cachet petit format).

⊙ 59000 Lille (enceinte de la Foire), du 31 octobre au 11 novembre. — Premier salon de l'insolite.

⊙ 97419 La Possession (ancienne gare de la Grande-Chaloupe), le 7 novembre. — Centenaire du chemin de fer de la Réunion.

⊙ 57350 Stiring Wendel (Foyer municipal), le 7 novembre. — « Exphilas 81 ».

⊙ 76600 Le Havre (Hôtel de Ville), les 7 et 8 novembre. — 9e Congrès national de l'association France-R.D.A.

⊙ 13110 Port-de-Bouc (salle Elsa-Triolet), les 7 et 8 novembre. — Vingtième anniversaire de la section philatélique.

⊙ 94240 L'Haÿ-les-Roses (13, rue des Jardins), les 7 et 8 novembre. — Exposition philatélique.

En bref...

● ALGERIE. — Série « papillons », 0,60 DA, Papilio Machaon L., 1,20 DA, Rhodocera Rhamni Gonepteryx Rhamni L., 1,40 DA, Charaxes Jasius H., 2,00 DA, Papilio Podalirius. Hélio. (20-8-81.)

● COSTA-RICA. — « Hommage à la province d'Alajuela », 1,00 c. et 2,45 c. Offset, par feuilles de 100.

● HONGRIE. — 54e Journée du timbre, 1 et 2 forint, bahute de mariée du XVIIIe et XIXe siècle ; bloc-feuillet de 10 forint, bahut de mariée du XVIIe siècle, du comitat de Bács, le même non dentelé avec la mention au verso « Un présent de la poste hongroise ». Offset.

● ISLANDE. — Année internationale des personnes handicapées, 200 aurar ; station terrestre « Skyggnir », 500 aurar. F 50. Hélio, Courvoisier S.A., Suisse.

● SWAZILAND. — Série commémorant le plus long règne monarchique, celui du roi Sobhuza II (1921-1981). 5, 10, 15, 25, 30 c. et 1 E.

● TURQUIE. — 5e Congrès général de la Société européenne de physique, 10 et 30 Lira. Offset. Feuilles de 100.

ADALBERT VITALYOS.

(PUBLICITE)

INDEX DES RESTAURANTS
Spécialités françaises et étrangères

ALSACIENNES

AUBERGE DE RIQUEWIHR, 12, rue du Fg-Montmartre (9e) 770-62-39
LA CHOPE D'ALSACE, 4, Fg-Montmartre, 824-89-18 Bc d'Huît. Spéc

ANTILLAISES

LE FLAMBOYANT DES ILES, 56, r N.-D. Lorette 874-02-21 Amb. typ
MADIANA, 63, rue Tiquetonne (2e) F. Dim. 233-28-92 Cave voûtée, ambiance musicale
LE FLAMBOYANT, 11, rue Boyer-Barret (14e) 541-00-22 F. Dim soir, lun., mardi midi

BRETONNES

...et SUD-OUEST. GITE D'ARMOR, 15, rue Le Peletier (9e) 770-66-25 Fermé dimanche

CHOUCROUTES

AUBERGE DAB, 161, av Malakoff (16e) 500-32-22 Choucroutes huîtres, poissons t.l.j., jusq. 2 h. mat.

CUISINE DE FEMME

VIOLETTE et MAUVE, 142, r de Courcelles 267-12-52 F lundi Déj. Dîners d'aff

FRANÇAISES TRADITIONNELLES

RELAIS BELLMAN, 37 r François-Ier 723-54-52 Jusq. 22 h. Cadre élég.
LA GALIOTE, 6, rue Choiseul 261-43-93 Terrines, plats du jour
LAPEROUSE, 51, quai Gds-Augustins 326-68-04 Cadre ancien authentique
LES BALCONS, 45, rue Leningrad (8e) T. 387-68-04 T.l.j. Ouv. dim. 78 F s.c., vins à discrétion.
CHEZ FRANÇOISE, Aérogare des Invalides-7e, 551-87-20 et 705-49-03. MENU 85 F et Grands Crus de Bordeaux en carafe à 44 F. Ouvert dim. F/lundi.

GRILLADES

CRESUS, 26 bis, av Daumesnil 307-37-01 Ouv. jusq. 1 h matin F/dim Pièce bœuf 340 grammes

LYONNAISES

LA FOUX, 2, rue Clément (6e). F/dim. 325-77-66 Alex aux fourneaux.

NORMANDES

MANOIR NORMAND 77, boul. de Courcelles 227-38-97 F/sam midi Langoustes, poulets au feu de bois Coupe d'or de la gastronomie internationale

PÉRIGOURDINES

LE FRIANT 40, r Friant 539-59-98 F/dim Spécial Périgord Poissons

SARLADAISES

LE SARLADAIS, 2, rue de Vienne. 522-23-62. Cassoulet, 55 F. Confit, 55 F.

SAVOYARDES

LA GENTILHOMMIERE, sq Louvois 10, rue Chabanais 296-54-69. F./D

SUD OUEST

AU VIEUX PARIS, 2, pl Panthéon (5e) 354-79-22 PARKING Sa cave P.M.P. 100 F.
LE REPAIRE DE CARTOUCHE, 700-25-86 8, boulevard Filles-du-Calvaire (11e).

TOURANGELLES

L'ESCAPADE EN TOURAINE, 24, r Traversière 343-14-95 Spéc F/dim

FRUITS DE MER ET POISSONS

LA BONNE TABLE, 42, rue Friant 539-74-91 Spécialité de poissons.
DESSIRIER, spécialiste de l'huître, 9, place Pereire. 227-82-14. Coquillages et crustacés Les préparations de poissons du jour.
LE CONGRES, pl Maillot 574-17-24 J 2 h mat Banc d'huît tte année
RIBE, 15, av de Suffren (7e) Fermé sam.-dim Saumon papillote, Saint-Jacques crues et vapeur 566-53-79
AUBERGE DAB, 161, av Malakoff (16e) 500-32-32 Choucroutes huîtres, poissons t.l.j. Jusq. 2 h. mat.
LE LOUIS XIV, 8, bd Saint-Denis, 200-19-90 et 208-56-56. F/Mardi. Dîners, soupers, Fr. de mer, Gibiers, Rôtisserie, Salon, Parking.

VEGETARIENNES

AU GRAIN DE FOLIE, 24, rue Lavieuville (18e). 258-15-57 Pas comme les autres
L'EPIDAURE, 78, rue Labat, 18e. F./mar 259-06-63. Mo Ch.-Rouge-L.-Caulaincourt Menu 24 et 29.50 F sc Carte env 40 F Gratins, Tourtes, Feuilletés, Pâtisseries.

VIANDES

LE CONGRES, Porte Maillot 574-17-24. Bœuf grillé à l'os. Jusqu'à 2 h. du matin, huîtres, poissons.
AU COCHON DE LAIT... à la broche. 7, rue Corneille 326-03-65 Fermé dim.

ARMENIENNES

LA CAPPADOCE, 67, B quai Aug.-Blanqui, 375-05-30 Dîner dansant avec orchestre et duo grecs

BRÉSILIENNES

GUY, 6, rue Mabillon, 6e, 354-87-61 Prix de la meilleure cuisine étrangère de Paris pour 1978.

CHINOISES

PASSY MANDARIN, 6, rue Bois-le-Vent-16e 288-12-18 Spéc à la vap Boutique plats à emporter Livr à domicile. Produits exotiques 527-62-02 ou 524-58-54.
ELYSEES MANDARIN, 5, r Colisée. 1er étage Entrée ciné Paramount Tous les jours Tél. BAL. 49-73.

DANOISES ET SCANDINAVES

COPENHAGUE 1er étage - FLORA DANICA JARDIN et son Agréable Jardin, 142, av Champs-Elysées. Tél. ELY. 20-41

ESPAGNOLES

EL PICADOR, 80, bd Batignolles. 387-28-87 Jusqu'à 100 couverts.

INDIENNES

VISHNOU 21 r Daunou 297-56-54 F./dim. SPECIALIT. REGIONALES.
INDRA 10 r Col-Rivière F. Dim 359-46-40. SPECIALIT. TANDOORI.

INDO-PAKISTANAISES

MAHARADJAH, 72, bd St-Germain. 5e F/lun. midi. 354-26-07 Mo Maubert.

MAROCAINES

AISSA fils, 5, r Ste-Beuve 548-07-22 De 20 h à 0 h 30 F/D Très fin Couscous, Pastille Rés à part 17 h

SUISSES

LA MAISON DU VALAIS, 20, rue Royale, 8e 260-22-72 MENU région 18 F T.C. Jusqu'à 22 h. 30.

TURQUES

LE BOSPHORE, 4, cité Ptes-Ecuries (10e) 824-50-46 Accès 63, r Fbg-Saint-Denis, 29, rue d'Enghien, 17, rue des Petites-Ecuries.

VIETNAMIENNES

NEM 66, 66, r Lauriston, 16e. 727-74-52 F/dim Cuis légère. Grand choix grillades.

Salons pour Déjeuners d'affaires et Banquets

LAPEROUSE, 51, quai Gds-Augustins 326-68-04 De 2 à 50 couverts.
LE RUDE, 11, av. Gde-Armée, 500-13-21. F/dim. soir. Menu 46 F. T.C.
EL PICADOR, 80, bd Batignolles. 387-28-87. Jusqu'à 100 couverts.

Ouvert après Minuit

TOUR D'ARGENT, 4, place Bastille, 12e. 344-32-19 Grillades, poissons.
LE GOLF, 20, bd Montmartre T.l.j. 770-91-35. Fruits mer Choucroutes
WEPLER, 14, pl Clichy 522-53-29 Son banc d'huîtres, ses poissons
MOUTON DE PANURGE, 17, rue Choiseul. 742-78-49. P.M.R. 120 F.
LE ZEYER, carref. Alésia 540-43-85 T. les jrs Fruits de mer, foie gras.
AU PETIT RICHE, 25 r Le Peletier 770-86-50 Décor authentique 1880 Banc d'huîtres. Vins de Loire.
ALSACE A PARIS 326-89-36. 9, pl St-André-des-Arts. 6e F merc Grillad Chouc Poissons SALONS Dégustation huîtres et coquillages.
LE LOUIS XIV, 8, bd Saint-Denis. 200-19-90 et 208-56-56 F/Mardi. Huîtres, Fr. mer, Crustacés, GIBIERS. Parking privé assuré par voiturier.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Plaisirs de la table

Plates et rares

LE bonamia, vous connaissez ? C'est le mystérieux parasite nouveau qui s'attaque depuis deux ans aux huîtres. J'entends les vraies, l'ostrea *edulis*, l'huître plate. De sorte qu'il ne faut pas compter manger, cet hiver, de belons, de marennes, de prat-ar-coum, ou à des prix « dingues » (on parle de 40 % d'augmentation en Bretagne et en Charente) !

Et encore les huîtres que l'on trouvera seront des huîtres « trempées », comme on dit, c'est-à-dire des huîtres venues d'ailleurs. En plus, on abandonne la classification par numéro, ouvrant ainsi la porte à tous les abus !

Comment réagissent les restaurateurs ? Les sérieux abandonnent les plates au profit des spéciales et des portugaises (ainsi *Lasserre* qui ne propose plus que les spéciales. *La Rascasse*, à Neuilly, qui n'a plus que spéciales et claires). Et les raisonnables se contentent d'une augmentation de 20 % (ainsi *Prunier-Madeleine* et quelques autres).

Voici « ma » liste de maisons sérieuses, où l'on peut, aux dépens du portefeuille, mais au plaisir du palais, venir sacrifier à la gryphée (les creuses sont, en effet, non des huîtres mais des gryphées — *gryphea angulata).*

Prunier-Madeleine, 9, rue Duphot. Tél. 260-36-04 ;

Drouant, 18, place Gaillon. Tél. 742-56-61 ;

Closerie des Lilas, 171, boulevard du Montparnasse. Tél. 326-70-50 ;

Chez Edgard, 4, rue Marbeuf. Tél. 720-51-15 ;

Le Louis XIV, 8, boulevard Saint-Denis. Tél. 208-56-56 ;

Le Duc, 243, boulevard Raspail. Tél. 322-59-59 ;

Le Chalut, 94, boulevard des Batignolles. Tél. 387-26-84 ;

Petrus, 12, place du Maréchal-Juin. Tél. 380-35-85 ;

La Mer, 192, avenue Jean-Jaurès. Tél. 208-39-81 ;

Dodin Bouffont, 24, rue Frédéric-Sauton. Tél. 325-25-14, et à Neuilly : *La Rascasse*, 10, avenue de Madrid, tél. 624-05-30, et *l'Océan Paris Bar*, 5, place Parmentier, tél. 723-92-05.

Si vous faites la dépense, profitez-en pour tirer le meilleur parti de ces très chères huîtres (ou gryphées). Ne les acceptez pas sur un plateau de glace, elles doivent se déguster à la température de leur vie marine, 10 à 12 degrés. Ne les gâchez pas de citron, et moins encore de vinaigre échaloté, tout juste un tour de moulin à poivre si vous aimez. Mâchez-les bien, avec un peu (très peu) de pain de seigle. Enfin, si vous êtes épicurien, tartinez ce pain non de beurre mais d'un peu de foie gras frais, une merveille.

Enfin buvez, après, quelques gorgées de vin, blanc ou rouge, il n'importe, et ne vous laissez pas bluffer par les ukases. Rien n'est plus délicieux, enfin, que les huîtres « à la bordelaise » c'est-à-dire accompagnées de crépinettes brûlantes, ce qui est, aussi, une autre façon de leur rendre hommage. Elles le méritent.

LA REYNIÈRE.

Débandade

Faut-il dire adieu au restaurant de l'Hôtel Nikko, un des meilleurs de Paris ?

Gaby, son barman, vient de le quitter pour le Park Hotel de la rue François-Ier, tout comme son chef. L'animateur et le superviseur des cuisines, l'admirable Joël Robuchon, vient de racheter Jamin (rue de Longchamp). Enfin, M. Leclerc, directeur du restaurant, quittera la maison fin décembre. *Débandade...*

Mais l'événement de la fin d'année sera le nouveau Jamin de Joël Robuchon, un bougre avec lequel il va falloir compter ! — L. R.

LA BOUTEILLE DU MOIS

Un 75 à 50 francs

Ne cherchez pas, sur le Cocks et Féret, un château Malesan. Il s'agit ici d'un assemblage de vins de l'appellation bordeaux. Et du millésime 1975, qui est indiqué comme une année exceptionnelle. On pense à Daguin, qui prône les petits vins dans les grandes années.

Ici donc, grâce à Bernard Magrez, il s'agit d'un vin d'appellation bordeaux qui, en ces temps de prix lourds, sera aux cartes de huit restaurants parisiens compté 50 F. Cela durant novembre et décembre.

C'est donc, en quelque sorte, la bouteille de « deux mois » que je vous signale ici, à la carte de bonnes maisons du Sud-Ouest que je vous recommande en passant... Mais, de reste, vous les connaissez :

L'Aquitaine (54, rue de Dantzig, tél. : 828-67-38) ;

La Corbeille (154, rue Montmartre, tél. : 261-30-87) ;

Lamazère (23, rue de Ponthieu, tél. : 359-66-66) ;

La Maison des foies gras (7, rue Gomboust, tél. : 261-02-93) ;

Le Relais basque (11, rue Saint-Lazare, tél. : 878-29-27) ;

Le Repaire de Cartouche (99, rue Amelot, tél. : 700-25-86) ;

A Sousceyrac (35, rue Faidherbe, tél. : 371-65-30) ;

Le Tour gascon (40, rue Taine, tél. : 344-34-26).

Huit ambassadeurs de la cuisine du Sud-Ouest, d'Aquitaine en Gascogne et au Pays basque. Huit spécialistes d'une cuisine « vraie » autour du divin foie gras. Huit occasions de bien dîner en découvrant, à prix honnête, ce vin de toutes les occasions : un bordeaux sans prétention, certes, mais qui ose dire son nom. Et l'honore.

L. R.

MIETTES

● Chasse ! Canette de Barbarie Curnonsky (aux navets et olives) *Chez Laurent*. Grouses au *Newport*. Multi-carte de gibier à la *Sologne* de la rue de Bellechasse... à suivre !

● La primauté des vins de France est certaine. Mais avec la cuisine chinoise ? Il est peut-être un peu sot d'essayer de les *harmoniser*, même en un symposium à Hong-kong. N'en déplaise à Bocuse, Troisgros et Senderens. Que diable vont-ils faire en cette galère ?

Chuuut.

Porto Ferreira. Mise d'origine au Portugal. Distribué en France par Champadi, 12, rue du Temple, 51100 REIMS.

GRIMENTZ
Ski à 3000 m. sans attente
Pistes de fond - Piscine - Patinoire
Curling - Ecole de ski
Semaine hôtels - ski à volonté dès Frs 434.-
Appartements 4 personnes dès Frs 400.-
Renseignements: Office du Tourisme Tel. 027, 65 14 93
GRIMENTZ Valais Val d'Anniviers

RÉSIDENCES secondaires ou principales
Campagne • Mer • Montagne

LE BERRY, 200 à 300 km de PARIS.
Envoyons listes maisons et terrains (avec photocopies photos).
B.C.I., 86, avenue Marcel-Haegelen, 18000 BOURGES. Tél. (48) 50-08-60.

TOURAINE à vendre libre
Belle propriété de 550 Ha.
Château renaissance, parc, bois
Domaine exploitable 400 Ha.
DROULLE, 57, bd Béranger
37000 TOURS. (47) 54-63-64 et 66-78-05

Sovereign: des prix qui incitent à la détente.

On rencontre de plus en plus de Français qui lézardent sur les plages, dans les endroits les plus exotiques.

La raison en est simple. Avec Sovereign, les Britanniques proposent aux Français une gamme incomparable de vacances de luxe et... d'un excellent rapport qualité/prix.

Voilà pourquoi ils s'envolent vers des destinations aussi séduisantes que les Caraïbes, Sri Lanka, la Floride ou Hong Kong. Sans que leur argent s'envole trop !

Si vous avez envie, vous aussi, de vous retrouver dans la même position, un bon conseil : consultez la brochure Sovereign : les prix sont renversants ! Votre agent de voyages vous le confirmera.

fly the British way

Demandez la brochure Sovereign en renvoyant ce coupon-réponse à British Airways - Tour Winterthur, Cedex 18, 92085 Paris-La-Défense.

Nom ____

Adresse ____

Profession ____

LM 2

En toute confiance.

Rive gauche

BISTRO DE LA GARE
Les nouveautés d'automne.
38F50 snc
30, rue St-Denis - 1er (Halles)
38, boulevard des Italiens - 9[e]
59, bd du Montparnasse - 6[e]
73, av. des Champs-Elysées - 8[e]
Tous les jours jusqu'à 1 h du matin

le bar à huîtres
le seul bar à Paris où vous pouvez déguster même une huître
SPÉCIALITÉS de POISSONS et COQUILLAGES
TERRASSE OUVERTE
112, bd du Montparnasse 14e - Tél. : 320.71.01
on sert jusqu'à 2 h du matin
fermé lundi - possibilité de parking

MARIUS et JANETTE
TOUS LES FRUITS DE MER et toutes les spécial. provençales
4, av. George-V - 723-41-88 et 723-84-36

AUBERGE DU MOUTON BLANC
Cadre agréable — Spécialités de poissons
40, rue d'Auteuil, PARIS (16e) — Tél. : 288.02.21
Fermé mardi soir et mercredi. Ouvert le dimanche

AU PIED DE COCHON
24 H sur 24
SES FRUITS DE MER. SA GRATINÉE. SES VIANDES.
6, rue Coquillière, Paris 1er : 236.11.75

LE CHALUT
94, bd Batignolles (17e) Tél. 387-26-84
LA PLUS BELLE CARTE DE POISSONS
Salles climatisées
F. dim. et lundi

le grand café
24 H sur 24
SON BANC D'HUITRES RÉFRIGÉRÉ. SES POISSONS.
4, Bd des Capucines, Paris 9ème : 742.75.77

A SAINT-GERMAIN DES PRES TOUS LES JOURS
LE PETIT ZINC 354.79.34
LE FURSTEMBERG 354.79.51
Le Muniche 633.62.09
HUITRES, COQUILLAGES, SPÉCIALITÉS
25, rue de Buci • Paris 6[e]

Il y a des femmes chez qui on revient pour le plaisir.
Huîtres, fruits de mer, homards, choucroutes.
Face à la tour Montparnasse, 3, place du 18 Juin 1940 à Paris 6e.
Tél. : 548.96.42.
Ouvert tous les jours jusqu'à 3 h. du matin.
CHEZ HANSI.

Quoi de neuf depuis 1880 ?... Le Petit Riche a 102 ans !
AU PETIT RICHE
25, rue Le Peletier. 75009.
770.68.68 - 770.86.50.
desserts maison
vins du Val de Loire
salons particuliers
Service assuré jusqu'à 0h15. fermé le dimanche.

Plage Clichy les belles langoustes changent de coin.
LA CHAMPAGNE
Huîtres, homards, fruits de mer, choucroutes.
10 bis, place Clichy à Paris 18e.
Tél. : 874.44.78.
Ouvert tous les jours jusqu'à 3 h. du matin.

la MAISON D'ALSACE
24 H sur 24 H
SON FOIE GRAS. SES HUITRES. SES CHOUCROUTES.
39, Champs-Elysées, Paris 8ème : 359.44.24

AMBASSADE D'AUVERGNE
l'auberge du massif central au cœur de paris
Entre le Centre Beaubourg et le Marais
Parking face au restaurant
Grande Cuisine Régionale et Plats de Saison
Vins de Pays et Grands Crus
Climatisation - Cadre confortable
Tables espacées
22, rue du Grenier St-Lazare 75003 Paris
Réservation 272.31.22

La côte de bœuf
4, rue Saussier-Leroy, 75017 Paris
Fermé samedi et dimanche
Tel. 227-73-50

Rive droite

L'ECHAUDÉ ST. GERMAIN
TOUS LES JOURS DE MIDI A 2h. DU MATIN
sa formule déjeuner:
MENU : 100 F.
vin, café, service compris
rue de l'échaudé. tél : 354.79.02

LE CORSAIRE
1, bd Exelmans
525.53.25
LE RESTAURANT DU XVIe
MENU 70 F (s.c.)
carte et spécialités
une formule qui vous enchantera
FERMÉ dimanche OUVERT samedi

BRASSERIE DE L'EST (FACE GARE DE L'EST)
SA FABULEUSE CHOUCROUTE
LE DELICIEUX JARRET DE PORC - CONFIT DE CANARD POMMES SAUTEES
7, rue du 8 Mai 1945 - 10e - 607-00-94 - De 5 H DU MATIN A 2 H DU MATIN

Dessirier
227.82.14. 380.50.72.
MAITRE-ECAILLER RESTAURATEUR
9, PLACE DU MARECHAL JUIN (ex-place Péreire) 17[e]

LES TROIS MOUTONS
le spécialiste parisien des
GRILLADES D'AGNEAU
63, avenue Franklin-Roosevelt-8[e]
MAINTENANT OUVERT LE DIMANCHE
Salle climatisée
Ouv. après spect. - 225-26-95

Jeux

échecs N° 939

UNE MINE A RETARDEMENT

(Championnat d'U.R.S.S. par équipes Moscou, 1981)

Blancs : M. ZEITLIN
Noirs : DORFMAN
Partie espagnole.
Attaque Worrall

Lire page 19, le point sur la sixième partie du championnat du monde, disputé à Merann.

1. é4	é5	19. g3	Dg5
2. Cf3	Cç6	20. Rg2	Tf6
3. Fb5	a6	21. Dé1	Ta-f8
4. Fa4	Cf6	22. Tç1	Rh8
5. Dé2(a)	Fé7(b)	23. Tç8 (m)	a5
6. 0-0 (c)	b5 (d)	24. Fd1	Ff7
7. Fb3	0-0 (é)	25. h4	Dh6
8. d4 (f)	d6 (g)	26. Ta8	g5 !
9. ç3	Fg4	27. Th1	Tg8
10. Fé3 (h)	d5 ! (i)	28. Cf1 (n)	g×h4
11. é×d5	C×d5 (j)	29. T×d6 (o)	ç×d6
12. h3	C×é3 !	30. D×a5	f4 !! (p)
13. f×é3	Fh5	31. g4 (q)	f×é3
14. Cb-d2	Fg6	32. Dé1	Tf2+
15. d5 (k)	é4 !	33. Rh3	Df4
16. Cd4	C×d4	34. Fé2	F×d5 (r)
17. ç×d4 !	Fd6	35. F×b5	abandon (s)
18. Df2	f5 ! (l)		

NOTES

a) Une des meilleures méthodes à la disposition des Blancs, s'ils souhaitent éviter la variante ouverte (5... C×é4). La sortie de la D est, en effet, plus active que 5. d3 ou 5. Cç3.

b) 5... b6 ; 6. Fb3, Fé7 ; 7. 0-0 conduit à l'« attaque Worrall » que nous retrouvons dans cette partie ; 5... d6 ; 6. ç3, Fd7 ; 7. d4, Fé7 aboutit à la « variante de Kecskemet ». A noter la nouveauté 7... Dé7 qui laissa l'avantage aux Blancs dans la partie Torre-Reshevsky (Amsterdam, 1977) : 8. d5, Cb8 ; 9. Fç2, g6 ; 10. ç4, a5 ; 11. Cç3, Ca6 ; 12. h3, Fg7 ; 13. Fé3, Ch5 ; 14. 0-0-0. Après 5... d6 l'échange 6. F×ç6 ne fait qu'égaliser : 6... b×ç6 ; 7. d4, é×d4 ; 8. C×d4, ç5 ; 9. Cb3, Fé7 ; 10. 0-0, 0-0 ; 11. Cç3, a5 (Velimirovic-Mesing, 1969). A décommander est 5... Fç5 à cause de 6. F×ç6, d×ç6 ; 7. C×é5, Dd4 ; 8. Cd3, Fa7 ; 9. f3, 0-0 ; 10. Cf2.

c) Ou 6. ç3, d6 ; 7. d4, Fd7 ; 8. Cb-d2, é×d4 ; 9. ç×d4, 0-0 ; 10. Fb3, Ca5 ; 11. Fç2, ç5.

d) Forcé. Les Blancs menaçaient 7. F×ç6 et 8. C×é5. Si 6... 0-0 ? ; 7. F×ç6, d×ç6 ; 8. C×é5, Dd4 ; 9. Cf3, D×é4 ; 10. D×é4, C×é4 ; 11. Té1 avec gain.

e) Une autre possibilité est 7... d6. Le roque prépare souvent une d6. Le Roque prépare souvent une sorte de Gambit-Marshall par d7-d5.

f) Une avance peu conforme à l'esprit de l'ouverture. 8. a4 et 8. ç3 semblent plus naturels. Sur 8. ç3, les Noirs ont le choix entre 8... d6 ; 9. Td1, Ca5 ; 10. Fç2, ç5 ; 11. d3, Cç6 suivi de Té8-Ff8 (après 11... Dç7 ; 12. Cb-d2, Té8 ; 13. Cf1, h6 ; 14. h3, Ff8 ; 15. Cf3-h2, g6 ; 16. f4 les Blancs sont mieux (Ciocaltea-Stanciu, 1977), et le gambit 8... d5 que les Blancs ont intérêt à refuser par 9. d3 (si 9. é×d5, Fg4 !).

g) Ou 8... C×d4 ; 9. C×d4, é×d4 ; 10. é5, Cé8 ; 11. ç3, ç5 (si 11... d×ç3 ; 12. C×ç3, ç6 ; 13. Td1 ; 12. Dé4 (si 12. ç×d4, ç4 ; 13. Fç2, d5 ; 14. f4, f5 ; 15. Fé3, Fé6), Cç7 ; 13. ç×d4, d5 avec égalité. 8... é×d4 paraît faible : 9. é5, Cé8 ; 10. Td1.

h) Douteux. 10. d5, Ca5 ; 11. Fç2 suivi de Cb-d2 et de a4 était probablement meilleur.

i) Maintenant, les Noirs prennent l'initiative.

j) Plus fort que 11... é4 ; 12. d×ç6, é×f3 ; 13. g×f3, Fh3 ; 14. Té1 Fd6 ; 15. Cd2.

k) Si 8. d4 et 10. Fé3 sont des idées discutables le coup du texte frôle la faute. 15. a4 contribuait à rétablir l'équilibre : 15... é4 ; 16. C×é5, C×é5 ; 17. d×é5, Tb8 ; 18. a×b5.

l) Menace 19... f4 !

m) Face à l'offensive déployée par les Noirs sur l'aile — R, les Blancs disposent de peu de moyens défensifs.

n) Que faire ? Si 28. h×g5, D×g5 ; 29. T×d6, ç×d6 ; 30. Cf1, f4 ! et c'est l'explosion.

o) Eliminant le dangereux F noir au prix d'une qualité.

p) Onze coups après la première menace de faire sauter la position des Blancs, la mine explose plus dangereusement encore que l'attaque 30... Tf-g8 ; 31. Th3, T×g3+ ; 32. T×g3, T×g3+ ; 33. C×g3, h×g3 ; 34. R×g3, D×é3+.

q) Si 31. é×f4, D×f4 ; 32. Dé1, F×d5, etc.

r) Menace 35... Fé6 ou 35... h5.

s) En raison du mat 35..., D×g4.

SOLUTION DE L'ETUDE N° 938
G. MATTISON
« Rigaer Tageblatt », 1914
(Blancs : Rf3, Tb1, Pd4. Noirs : Rg8, Fg5, Cf5, Pd3 et d3. Nulle.)

1. Tg1 est insuffisant : 1... C×d4+ ; 2. Rf2, Cé6. 1. Rg4, Fç1 !! (si 1... Cé3+ ; 2. R×g5, d2 ; 3. Rg6 !, Rf8 ; 4. Rf6, Ré8 ; 5. Ré6) ; 2. T×ç1 (et non 2. R×f5, d2 ; 3. Rg6, Rf8 ; 4. Rf6, Ré8 ; 5. Ré6, Rd8 ; 6. Rd6, Rç8), d2 ; 3. Tg1 !, a) 3..., d1=D+ ; 4. Rh3+ !, D×g1. Pat. b) 3..., d1=T ; 4. Rh5+ !, T×g1. Pat ou ien 4..., Cg7+ ; 5. Rh6, T×g1. Pat.

ÉTUDE
JANOSERVIN
190

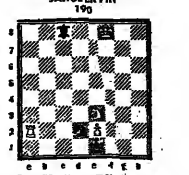

BLANCS (4) : Rf8, Ta2, Cé3, Pé2.
NOIRS (3) : Ré1, Fç1, Cd2.
Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

bridge N° 936

LA SECONDE ÉDITION

L'ancien champion du monde, Robert Lattès, en modifiant une carte a trouvé que la donne suivante présentait un intéressant problème.

♠ A D 9
♥ 7 5
♦ A R D V 10 5
♣ R 5

Ouest		Est
♠ R 8 4 ♥ A V 10 9 ♦ 0 8 7 ♣ D 7 3	N O E S	♠ 7 6 5 2 ♥ R 6 4 3 2 ♦ — ♣ 10 9 6 4

♠ V 10 3
♥ D 8
♦ 6 4 3 2
♣ A V 8 2

Les enchères auraient pu se dérouler ainsi (O. don. Pers. vuln.).

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Passe	1 ♣	passe	1 ♦
passe	3 ♦	passe	4 ♣
passe	4 ♠	passe	5 ♦
passe	6 ♦	passe	passe...

Dans un *système naturel, Nord* aurait été le déclarant car il aurait ouvert de « 2 carreaux ».

Ouest ayant entamé le 9 de carreau, *comment Sud* peut-il gagner le PETIT CHELEM A CARREAU contre toute défense ? S'il donne quatre coups d'atout en terminant avec le 6, comment peut-il encore réussir le contrat ?

Réponse :

La solution simple est de *couper un trèfle* pour affranchir le valet. Après avoir pris l'entame avec l'as de carreau, le déclarant tire le roi et l'as de trèfle, puis il coupe le 2 de trèfle avec le 10 de carreau. *Il joue ensuite le roi*, la dame et le 5 de carreau qu'il prend avec le 6, et il réalise *le valet de trèfle maître* pour défausser un cœur, enfin il fait l'impasse à pique...

Pour faire douze levées en battant tout de suite atout, le déclarant *prend la main au quatrième* tour à carreau avec le 6 pour faire « trois piques », en commençant par le valet, puis *il joue ses deux derniers atouts* obligeant Ouest à garder la dame de trèfle troisième et *à jeter l'as de cœur* pour ne pas être mis en main à cœur :

♥75 ♣R5
♥V ♣D73 ———— ♥R6 ♣109
♥D ♣AV8

Nord joue le 5 de cœur et affranchit le 7 de cœur du mort... Si Ouest avait gardé l'as de cœur sec, le déclarant aurait tiré le roi de trèfle, puis jouer cœur...

Rien au hasard

Savoir déceler les intentions de l'adversaire est un art subtil que le déclarant a su utiliser ici pour gagner son contrat.

♠ A R 8 3
♥ A V 6 3 2
♦ A V
♣ 6 2

Ouest		Est
♠ D 7 2 ♥ 0 5 ♦ D 8 5 2 ♣ V 9 7 3	N O E S	♠ 10 6 4 ♥ 10 ♦ R 10 9 7 4 ♣ D 10 8 4

♠ V 9 5
♥ R D 8 7 4
♦ 6 3
♣ A R 5

Les enchères auraient pu se dérouler ainsi (O. donn.) :

Nord	*Sud*
1 ♥	2 ♣
2 ♠	4 ♥
5 ♦	6 ♥

Ouest *entame* le 2 de carreau, le déclarant prend de l'as fait tomber les atouts en deux coups, tire as, roi de trèfle, coupe le troisième trèfle et rejoue le valet de carreau. Est (un champion mexicain) prend avec le roi de carreau et contre-attaque le 6 de pique. *Comment Frieberg, en Sud, a-t-il gagné* le PETIT CHELEM A CŒUR ? Quelle carte a-t-il fournie de sa main et pourquoi ?

Note sur les enchères :

La main de Sud est un peu trop belle pour annoncer directement « *4 cœurs* » sur « *1 cœur* ». *Sud* doit donc commencer par montrer sa force à trèfle avant de faire un saut à cœur, sur lequel Nord indique son contrôle à carreau.

PHILIPPE BRUGNON.

scrabble® N° 122

UN ZÉRO POINTÉ

Tournoi d'automne du comité de l'Ile-de-France, organisé par le Scrabble Etoile (20-9-81, 2e manche).

Un lecteur nous gratifie d'un *zéro pointé* pour avoir donné récemment les résultats *finaux* d'un grand tournoi, et non les résultats *finals* ; il ajoute qu'on ne peut dire non plus fours *banaux* ni *festivaux* musicaux.

Festival fait effectivement partie de la litanie des exceptions aux pluriels en « aux » que nous psalmodions naguère à l'école. Rien de plus normal puisque ce mot, bien que de racine française, est emprunté à l'anglais (cf. *serial's* et *trial's*). En revanche, *banal* fait *banaux* lorsqu'il conserve son sens étymologique de « appartenant au suzerain », « commun aux habitants du village » (*fours, moulins banaux*). Quant à *final* il accepte désormais les deux pluriels (tout comme *glacial*), sur la foi du P.L.I. 1981, conforté par des exemples de *Grevisse* : les groupes *finaux* (Bruneau). Deux chapitres *finaux* (Rueff). Les résultats *finaux* (A. Carrd). Par ailleurs, le règlement international s'avère plus laxiste que le P.L.I. en accordant — à juste titre — le double pluriel aux mots suivants : *nymphal, marial, tribal, santal* et *minerval*.

Nous espérons donc que les sévères jugements exprimés par notre correspondant ne sont ni *finals*, ni *finaux*.

Le dictionnaire en vigueur est le P.L.I. (Petit Larousse illustré) de l'année. Sur la grille, les cases des rangées horizontales sont désignées par un numéro de 1 à 15 ; celles des colonnes par une lettre de A à O. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, ce mot est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes.

	TIRAGE	SOLUTION	REF.	POINTS
1	A E E I R S U			
2	E + A B E N N T	USERAI	H 4	14
3	A E I I L L M	BANNERET (a)	7 C	65
4	E E O O T U Z	EMAILLAI (b)	D 1	72
5	E O + F F S U ?	OUATEZ	3 B	50
6	E E H I L L S	E(T)OUFFES	1 D	89
7	E L + G H O P W	HILES	2 J	47
8	E G L P + M R U	SHOW	5 H	32
9	G M R + E E S T	PLUIE	8 A	27
10	G M + A D L N O	ESTER	L 4	29
11	L M O + C I E N	GRAND	8 K	21
12	C L M N + E O V	KILO	8 E	26
13	M N + A I N P Y	ALCOVE	M 8	24
14	— A A M R R S U	AY	1 N	35
15	— D E I N R S V	AMUSA	14 J	28
16	A A C E T T T	VIDERONS	11 H	74
17	T + E I M N N Q	LACTATE (c)	E 8	30
18	— D E E I J R ?	SIT	O 13	22
19	E I R + M O R U	DEJ(A)	A 12	55
20	E R U + G N N X	VOMIR	H 11	30
21		EUX	C 13	40
22				
23				510
24				
25				
26				

NOTES

(a) Seigneur ; même étymologie que BANAL (voir notre article ci-dessus) ; NABATEEN, 8 E, 61 pts. (b) LIMINALE, E 3, 68 pts. (c) Sel de l'acide lactique ; ASTATE, O 10, 28 pts.

RESULTATS : 1. Hannuna, 803 ; 2. Raineri, 800 ; 3. Levart, 798. — Résultats finals : 1. Duguet. 2. Lewandowski. 3. Raineri. 4. Hannuna. 5. Luyten (Belgique).

● *M. Lemoine, de Villard-Bonnot* (Isère), nous signale que, au quatrième coup de la partie 118, avec le tirage AITENPR, au lieu de tripler en jouant EPRENAIT appuyé sur un E, on pouvait nonupler avec PINASTRE appuyé sur un S (140 pts au lieu de 83).

● *Ouverture du club parisien Saint-Séverin*, 14, rue Saint-Séverin, 75005. Parties tous les après-midi, à 14 h. 30 (sauf samedi et dimanche). Cours le jeudi, à 18 h. 15, donné par B. Hannuna. Tél. le matin : 325-78-94.

● *Scrabble-club de Dieppe*, tournoi par paires, hôtel la Présidence, 22 novembre, à 10 heures, en deux manches.

MICHEL CHARLEMAGNE

Prière d'adresser toute correspondance concernant cette rubrique à M. Charlemagne, F.F.Sc., 137, rue des Pyrénées, 75020 Paris.

les grilles du week-end

MOTS CROISÉS

N° 167

Horizontalement

I. En Inde ou dans la Creuse. — II. Dans le jeu, mais peu dans ceux qui précèdent ; Mal blanchie. — III. Coulent ; Fait tourner à l'aigre ; Ce qu'on peut faire de pire. — IV. Due à l'évêque ; Note. — V. Le meilleur ; Bien qu'ici, n'est pas d'ici. — VI. Mères courage. — VII. On en rêve ; Direction. *— VIII. Ville d'Allemagne ; Pour les bêtes ; Tout petit. — IX. Emportées ; Fis d'instantes prières. — X. On vit une de leurs grandes années ; Dans les transports. — XI. Passe encore d'être copiées, mais à ce point !*

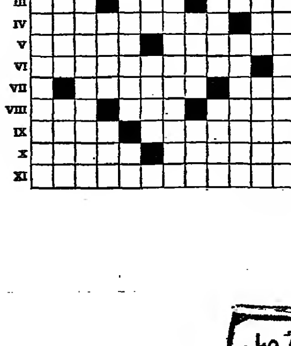

Verticalement

1. Il fait des histoires. — 2. Câble ; Dans les Alpes. — 3. Mouvement de solidarité. — 4. C'est comme ça ! Autodéfense ; Une vieille chose à l'envers. — 5. Mises à sec ; Possessif. — 6. Il mourut à Soisy ; Lacan dur. — 7. A la queue leu leu. — 8. Apparu ; Langue d'initiés ; Jonc asséché. — 9. Un fer converti ; Là où les oiseaux sont ivres. — 10. Toujours accompagné ; Est loin d'être relâché. — 11. Tissé, abusivement ; Go ! — 12. Elles sont moins automatiques au féminin.

Solution du n° 166

Horizontalement

I. Nomenklatura. — II. Opéra ; Amusés. — III. Stress ; Ebats. — IV. Tic ; Aménagée. — V. Rois ; Indiens. — VI. An ; Pacte ; Rua. — VII. Fil ; Emue. — VIII. Api ; Paresser. — IX. Montée ; Ne ; Ma. — X. Unie ; Vitrail. — XI. Stérilisante.

Verticalement

1. Nostradamus. — 2. Option ; Pont. — 3. Merci ; Finie. — 4. Ere ; Spi ; Ter. — 5. Nasa ; Alpe. — 6. Smic ; Aeul. — 7. La ; Enter ; Il. — 8. Amendements. — 9. Tubai ; Usera. — 10. Usagères ; An. — 11. Retenu ; Emil. — 12. Assessorale.

FRANÇOIS DORLET.

ANA-CROISÉS (*)

N° 167

Les ana-croisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres des mots à trouver. Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais inplaçables sur la grille. Comme au scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans la première partie du Petit Larousse illustré (les noms propres ne sont pas admis).

Horizontalement

1. ABCEHLSU. — 2. AEIILOSS. — 3. BBIOTU. — 4. AEERTTUX. — 5. EMMRRUU. — 6. ACEIRTT (+ 3). — 7. EEGIMNT. — 8. DEILNOS (+ 3). — 9. AEEGISS (+ 1). — 10. AAIMNUX — 11. AEEGLUV. — 12. CEEILPS. — 13. EEMRTTU (+ 1). — 14. DEEEMNR. — 15. EEGINORT. — 16. AEEMSSS (+ 2). — 17. CEEELNU (+ 1).

Verticalement

18. CCDEIINO. — 19. AEHILLR. — 20. CEEINST (+ 3). — 21. EEFILLMT. — 22. ALNORSTU (+ 1). — 23. AEENPS (+ 2). — 24. AABINRT. — 25. AEMRSSU (+ 9). — 26. EEEGRUX. — 27. EEIMMS (+ 1). — 28. AEIIMT. — 29. EEEILNSV (+ 1). — 30. EIORTU (+1). — 31. DEEINNTU. — 32. EELMRTUX. — 33. EEILMNNU. — 34. AABEGIR. — 35. EEEINRS (+ 5).

Solution du n° 166

Horizontalement

1. SUSPECT. — 2. SENECON (ENONCES). — 3. OTALGIES (ALIGOTES, GALIOTES, SILOTAGE, ILOTAGES, TOILAGES). — 4. AORTITES (EROTISAT). — 5. FUNICULE. — 6. DESUNIE (DINEUSE, ENDUISE, SUEDINE). — 7. SCOUTS. — 8. ENCREE (CERNEE, CRENEE). — 9. ENNEIGER. — 10. DIURESE (REDUISE, SEDUIRE, UREIDES). — 11. EDREDON. — 12. NARINES (RENNAIS). — 13 GINSENG. — 14. EGOISME. — 15. COLINOT. — 16. EMINENT. — 17. ESCARPE (ESPACER, RESCAPE, RECEPAS).

Verticalement

18. SOUPESE (EPOUSES, POSEUSE, POUSSEE). — 19. ADENITE (EDENTAI). — 20. CNEMIDE (MEDECIN). — 21. DOCTEUR. — 22. PLANEUR. — 23. REGION (IGNORE). — 24. EGOISTE. — 25. CEDILLE — 26. CIREUSE (CRIEUSE, ECURIES, RECUISE). — 27. PENSENT. — 28. SIFILET. — 29. CONNOTE (COTONNE). — 30. INTERAGI (INGIRAIT, INTEGRAI). — 31. NASILLE (NIELLAS). — 32. SILICIUM. — 33. GERANTE, (AGRENT, ARGENTE, EGARENT, EGRENAT, ETRANGE, RENEGAT, REGENTA, GENERAT). — 34. DETELE. — 35. NIVELEE (VRENELI). — 36. ZOSTERE.

MICHEL CHARLEMAGNE et CATHERINE TOFFIER.

ANA-CHRONIQUE N° 161

M. Dubuc (Villiers-sur-Marne) se plaint que UPERISA, QUELEA, REIFIER et TAISEUX soient introuvables dans les dictionnaires usuels. Ils figurent pourtant dans le PLI 1981 qui est le dictionnaire de référence du Scrabble. Nous pensons qu'il est « de notre devoir » de familiariser nos lecteurs-scrabbleurs avec ces mots. N° 12, 8. URODELE... LOURDEE ; OBADENT... TCHADIEN (M. Marc Istemski, Marmoutier). Signalons enfin à Bruno Bloch (Metz) et Mme Alzod (Strasbourg) que *foliant* et *achens* ne figurent pas au PLI.

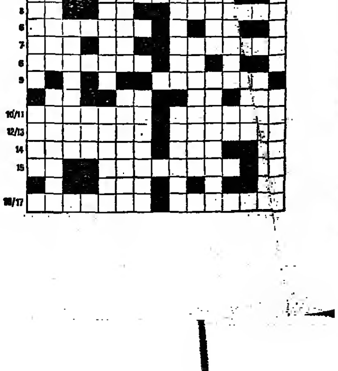

(*) Jeu déposé.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Le Monde

société

Dans le métro

VOYAGEURS CONTRE POLICIERS

En mission de surveillance dans le métro parisien, le mercredi 14 octobre, deux inspecteurs de la brigade de répression du banditisme surprennent deux pickpockets, les frères Sofiane et Tarik Saoud, respectivement âgés de vingt-trois et vingt ans, en flagrant délit : ils viennent de subtiliser le porte-monnaie d'une voyageuse, Mme Brigitte R. Les inspecteurs se saisissent des deux voleurs et, la rame entrant à la station Opéra, les invitent à les suivre.

C'est alors qu'ameutant les personnes qui se trouvent sur le quai, les frères Saoud, selon la version de la police, crient à l'arrestation raciste et protestent bruyamment. Bien que les deux policiers fassent état de leur qualité en montrant leur médaille à la foule qui entoure le petit groupe, des voyageurs les prennent à parti, les traitant de « racistes », de « salauds » et de « sales flics ». Des invectives, on passe vite aux coups, et l'un des deux fonctionnaires reçoit un poing en plein visage...

Il a fallu l'intervention de gardiens de la paix de la compagnie de sécurité du métro pour que tout finisse par rentrer dans l'ordre, et que les deux « tireurs » soient conduits au quai des Orfèvres, pour y être placés en garde à vue. Quant aux policiers, ils ont déclaré « être écœurés par l'attitude du public ». Tout comme leur « patron », le commissaire Serge Devos, qui a déclaré : « Si des faits semblables devaient se reproduire, nous nous verrions obligés d'interpeller aussi tous ceux qui s'opposeraient à l'action de la police. »

LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME DÉNONCE LA « RÉPRESSION » CONTRE LES OBJECTEURS DE CONSCIENCE

La Ligue des droits de l'homme a protesté, mercredi 14 octobre, contre la « répression » dont sont victimes, selon elle, les objecteurs de conscience.

L'organisation humanitaire fait état des poursuites judiciaires engagées par le ministère de la défense, et des incarcérations décidées à l'encontre de jeunes récemment amnistiés. Elle estime que ces mesures démentent « les *promesses faites, en particulier, sur l'adoption d'un nouveau statut de l'objection de conscience, plus libéral et plus conforme à la législation européenne sur l'exercice réel du droit à l'objection.* »

RELIGION

● *L'Eglise catholique fête cette année le quatrième centenaire de la mort de sainte Thérèse d'Avila.* — Cette grande mystique espagnole, carmélite, fonda d'abord le couvent Saint-Joseph, à Avila, puis plusieurs autres. Ecrivain et poète, elle fut nommée docteur de l'Eglise par Paul VI. Voici quelques-unes des manifestations prévues à Paris : Mgr Jean-Marie Lustiger, archevêque de Paris, célébrera une messe, le 15 octobre, à 18 h 30, au carmel de Montmartre. Le dimanche 18 octobre, M. Joël Saugnieux, historien, fera une conférence à Notre-Dame sur « Sainte Thérèse d'Avila et les voies de la connaissance ». La conférence sera suivie d'une messe, célébrée par Mgr Jean-Marie Lustiger. L'Institut catholique de Paris organise, les 24 et 25 octobre, un colloque, notamment avec le Père Serouet, le pasteur Jean Boulet, Mme Lorenzo, psychanalyste, le professeur Boudot, etc.

● *Huit cent millions de pauvres.* — Le Secours catholique (1) organise, du 16 au 18 octobre, à Lourdes (cité Saint-Pierre-Cairn Saint-Laurent) plusieurs Rencontres nationales d'études, avec la participation, notamment, des prêtres venant du tiers-monde.

(1) 106, rue du Bac, 75341, Paris. Tél. : 320-14-14.

conjuguer au SCRABBLE®?
L'outil de référence indispensable
BESCHERELLE
dictionnaire des 12000 verbes
prix poche
chez votre libraire
HATIER

JUSTICE

Saisie d'un livre sur les « affaires » lyonnaises.

Le juge des référés du tribunal de grande instance de Lyon a ordonné, le mercredi 14 octobre, à la demande de Mᵉ Louis Chaine, le beau-père de M. Bernard Galle, enlevé à Lyon en mois de septembre 1980 et jamais retrouvé, la saisie de l'ouvrage *Piège pour un gone*, dont l'auteur est M. Jean-Renaud Groison, journaliste à *Minute*. Dans son livre, publié aux éditions Lefeuvre, à Nice, et dont un millier d'exemplaires avaient été vendus à Lyon depuis sa mise en vente le samedi 10 octobre, M. Groison retrace diverses affaires criminelles ayant eu Lyon pour théâtre et n'ayant pas été élucidées.

Dans ses attendus, le magistrat indique notamment que, selon l'auteur, « *l'enlèvement et la disparition de M. Galle trouveraient leur origine dans les relations professionnelles que Mᵉ Louis Chaine aurait eues avec une des fractions rivales du grand banditisme lyonnais et dans un chantage dont Bernard Galle aurait été la victime* ». Il a estimé que « *ces allégations constituent une atteinte à la réputation professionnelle de Louis Chaine et à la vie privée de la famille de Mme Sophie Galle* ».

● *Deux détenus* se sont suicidés en vingt-quatre heures dans les prisons françaises. Il s'agit de Yasmina Allal, quarante-trois ans, d'origine marocaine, retrouvée pendue, jeudi 15 octobre, dans sa cellule de la prison d'Ajaccio où elle avait été écrouée pour vol la veille, et de Manuel Da Silva, quarante-huit ans, d'origine portugaise, qui s'est pendu, mercredi 14 octobre, à la prison de Nîmes où il était incarcéré depuis juin 1980 pour attentat à la pudeur sur un mineur de moins de quinze ans. Ce sont les vingt-neuvième et trentième suicides survenus dans les prisons depuis le début de l'année.

M. Pierre Claustre demande la saisie d'un roman de Jean-Claude Barreau.

Au nom de M. Pierre Claustre, administrateur civil, et de sa femme, Mme Françoise Claustre, chargée de recherche au C.N.R.S., Mᵉ Jacques Miquel a engagé une instance en référé pour demander la saisie du roman *le Vent du désert*, de M. Jean-Claude Barreau, publié par les éditions Pierre Belfond.

Cette œuvre retrace les aventures d'une femme enlevée au Tchad et tombée amoureuse de son ravisseur. Elle doit faire penser, annonce l'auteur, « *à un fait divers célèbre, à une prise d'otage qui s'est située dans le même cadre géographique et dans le même contexte politique* ». Il ne peut, évidemment, s'agir que de la longue captivité, au Tibesti, de Mme Claustre, enlevée par Hissène Habré, en avril 1974.

Les époux Claustre estiment que cet ouvrage porte atteinte à l'intimité de leur vie privée, à leur honneur et à leur considération.

L'affaire doit être plaidée, le 20 octobre, devant M. Marcel Caratini, président du tribunal de Paris.

● *A la Cour de cassation.* M. Pierre Vellieux a été nommé président de la chambre sociale. Il succède à M. Jean Laroque nommé récemment procureur général. Le Conseil supérieur de la magistrature, qui s'est réuni jeudi 15 octobre à l'Elysée, a nommé en outre deux conseillers à la Cour de cassation : MM. Raymond Vaissette et Henri Gallac.

[Né le 5 octobre 1916, à Châtillon-Saint-Jean (Drôme), M. Vellieux a été notamment juge à Valenciennes en 1953. Il a ensuite été détaché pour cinq ans à la Cour de cassation où il a en particulier occupé le poste de substitut au service de documentation. A partir de 1962, il a été sous-directeur à la chancellerie où il a dirigé, à partir de 1965, la sous-direction du personnel des services judiciaires. Procureur général de Besançon en 1967, il était conseiller à la Cour de cassation depuis 1971.]

Albert Leyris écroué pour escroquerie.

Albert Leyris, âgé de trente-neuf ans, qui avait été impliqué en 1977 dans l'affaire de Broglie, a été inculpé et écroué, jeudi 15 octobre, pour escroquerie, par M. François Petot, premier juge d'instruction à Paris. Il est soupçonné d'avoir animé une entreprise fictive, la société Soldorak, spécialisée dans l'écoulement de marchandises impayées. L'escroquerie porterait sur plus de 300 000 francs. Trois personnes de l'entourage de Michel Leyris ont été arrêtées.

Michel Leyris avait bénéficié d'un non-lieu dans l'affaire de Broglie, après avoir été inculpé de complicité d'homicide volontaire. C'est lui qui aurait mis les policiers sur la piste d'un trafic de faux bons du Trésor et aurait eu connaissance du projet de meurtre de Jean de Broglie.

● *Deux policiers lyonnais* ont été condamnés chacun à neuf ans de réclusion criminelle, pour viol, par les assises du Rhône, le 15 octobre. René Macia, âgé de trente ans, et Serge Ducrot, âgé de vingt-huit ans, étaient accusés d'avoir violé une jeune femme qu'ils avaient surprise en compagnie de son amant au cours d'une patrouille nocturne. Le procès a eu lieu à huis-clos, à la demande de la partie civile.

● *Trafic d'armes : une nouvelle arrestation.* — Une quatrième personne a été arrêtée, mardi 13 octobre, à Bruxelles, dans l'affaire de trafic d'armes entre la France et la Belgique. Il s'agit de M. Ronald Van Lennep, armurier, accusé d'avoir vendu 130 armes légères au trois autres personnes arrêtées samedi, Roger Schoep, Ernest Dezeuter et Luc Vandecassaye (*le Monde* des 13 et 14 octobre). — (*A.F.P.*).

SCIENCES

M. Chevènement annonce un élargissement des activités de l'agence de valorisation de la recherche

De notre envoyé spécial

Lyon. — Les tâches de l'Agence nationale de valorisation de la recherche (ANVAR) vont être élargies, a annoncé, jeudi 15 octobre à Lyon, M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de la recherche et de la technologie, qui ouvrait les premières journées nationales de l'ANVAR.

Devant plus de mille trois cents personnes, le ministre a indiqué que l'agence allait pouvoir compléter son action d'aide aux entreprises — essentiellement axée pour l'instant sur des soutiens à des programmes de recherches et d'innovation — dans deux directions nouvelles : l'ANVAR aura désormais la faculté d'aider spécifiquement des « investissements incorporels » liés au lancement d'innovations (études de marché, achats de brevets, de licences, ingénierie), et de soutenir le lancement de produits nouveaux par des subventions permettant de faciliter, en faisant baisser leurs prix, la commercialisation des premiers exemplaires de ces produits.

Selon des responsables de l'agence, ces nouvelles activités pourraient représenter en 1982 une enveloppe supplémentaire de 50 millions de francs environ.

La première de ces mesures répond à des préoccupations que les responsables de l'agence expriment depuis quelque temps : la réussite d'une innovation, soulignent-ils, n'est pas garantie par un succès technologique ; les problèmes de propriété ou d'existence d'un marché pour le produit nouveau, par exemple, sont tout aussi essentiels, et beaucoup d'entreprises, en particulier les P.M.E., ne disposent pas de la compétence nécessaire. Il était donc logique que l'aide publique à l'innovation que distribue l'ANVAR puisse être étendue afin de soutenir spécifiquement les entreprises dans ces domaines.

Soulignant l'importance des problèmes liés au financement de l'innovation et de l'industrialisation des produits ou des procédés nouveaux, M. Chevènement a, notamment, affirmé que les banques et les grandes entreprises nationales auraient un rôle important à jouer. Soulignant l'action des sociétés financières d'innovation — qui peuvent soutenir les entreprises en leur apportant des fonds propres, soit directement par des prises de participation liées à des augmentations de capital, soit sous la forme d'obligations convertibles — le ministre a annoncé la création de trois nouvelles sociétés de ce type : Finovelec, créée par l'Institut de développement industriel (IDI) et E.D.F., qui opérera dans le domaine des technologies permettant l'utilisation rationnelle de l'électricité ; cette action sera complétée, particulièrement auprès des P.M.I. par Electrinova, filiale que crée Sofinnova ; enfin, l'Institut de développement des industries agricoles et alimentaires crée, avec la B.N.P., le Crédit agricole et Elf-Aquitaine, *Idianova*, société financière d'innovation, qui agira principalement dans le domaine des industries agricoles, alimentaires et aquacoles.

Le ministre a aussi annoncé la mise à l'étude d'une modification de la procédure « moyen terme innovation » (crédit bancaires à taux bonifiés) : de nouveaux partenaires (banques, établissements financiers divers, ANVAR) pourraient participer à cette procédure — seulement financée aujourd'hui sur le budget de l'Etat.

XAVIER WEEGER.

MÉDAILLES D'OR DU C.N.R.S. A MM. JEAN-MARIE LEHN (chimiste) ET ROLAND MARTIN (archéologue)

Les médailles d'or du Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.) ont été attribuées, pour 1981, à M. Jean-Marie Lehn, professeur au Collège de France et responsable du laboratoire de chimie organique physique de l'université Louis-Pasteur de Strasbourg, et à M. Roland Martin, membre de l'Institut et directeur d'études à l'Ecole pratique des hautes études.

[Né le 30 septembre 1939 à Rosheim (Bas-Rhin), M. Jean-Marie Lehn est un des créateurs de la chimie supramoléculaire. Après avoir passé sa licence ès sciences en 1960, il entre au C.N.R.S. dans le laboratoire du professeur G. Ourisson, où il passe sa thèse de doctorat d'Etat (1963) sur des études de structure de grosses molécules (triterpènes).

En 1966, il rejoint l'université Louis-Pasteur, où il devient successivement maître de conférences, puis, en 1970, professeur. C'est là qu'il fabriquera, en 1969, avec ses collaborateurs, MM. J.-P. Sauvage et B. Dietrich, le premier « cryptate », molécule-clé d'une nouvelle chimie, la chimie supramoléculaire, qui donnera lieu à la synthèse chimique de composés nouveaux aux propriétés originales et qui, jusqu'à cette époque, étaient inaccessibles ou instables. En compagnie de M. J.-P. Sauvage, M. Lehn a aussi effectué des recherches sur la conversion photochimique de l'énergie solaire et mis au point, en 1977, les premiers systèmes catalytiques permettant de produire de l'hydrogène par photoréduction de l'eau. Professeur au Collège de France, il dirige aujourd'hui la chaire de chimie des interactions moléculaires.]

***

[Né le 15 avril 1912 à Chaux-la-Lotière (Haute-Saône), M. Roland Martin est ancien élève de l'Ecole normale supérieure. Sa double formation de mathématicien et de littéraire lui a permis d'aborder de façon neuve l'étude de l'architecture classique. C'est ainsi qu'il s'est attaché, alors qu'il était membre de l'école française d'Athènes (1939-1945), à retrouver dans les monuments de la Grèce archaïque et classique l'expression d'une société et d'une mentalité. A son retour en France, il est devenu professeur à l'université de Dijon (1946-1970), puis à l'université de Paris-I, où il enseigna l'histoire de l'art et de l'archéologie grecque jusqu'en 1978.

Il est, d'autre part, directeur d'études à l'Institut pratique des hautes études depuis 1962. Parallèlement à cette carrière universitaire, il a été directeur du service d'architecture antique du C.N.R.S. de 1957 à 1979 et retenu par l'UNESCO comme expert pour la sauvegarde des monuments antiques. A ce titre, sa contribution a été déterminante pour la définition des méthodes de conservation qu'il convenait de mettre en œuvre pour l'Acropole d'Athènes. Depuis 1975, M. Martin est membre de l'Académie des inscriptions et belles lettres.]

British Club?
La meilleure façon de vous détendre.

British airways

Les clubs britanniques ont toujours séduit les hommes d'affaires français avertis.
Voilà pourquoi British Airways a conçu sa Classe Club à l'image de ces traditionnels établissements.
La Classe Club ? Un compartiment séparé, une collation et des boissons gratuites, un enregistrement à part dans la plupart des aéroports et la possibilité de changer ou d'annuler les réservations, sans supplément de prix. Des services qui répondent aux besoins spécifiques des hommes d'affaires.
Pour vos voyages d'affaires : offrez-vous la Classe Club. Une classe qui vous distingue des autres.
Consultez votre Agent de Voyages ou British Airways, tél. 778.14.14.

fly the British way

En toute confiance

ÉDUCATION

LE PROJET DE BUDGET DE L'ÉDUCATION NATIONALE

• Priorité aux créations d'emplois • Stagnation de l'aide aux familles

Le projet de budget de l'éducation nationale pour 1982 demeure, dans l'ensemble des dépenses, à la place que lui avait assignée, depuis 1980, le précédent gouvernement : s'il reste le premier budget civil de l'Etat, il vient en deuxième position après les dépenses militaires. Compte tenu du regroupement, au sein du ministère de l'éducation nationale, des crédits scolaires, universitaires et d'éducation physique, le projet de budget atteint 137 173 millions de francs. Déduction faite des pensions civiles, les moyens réels s'élèvent à 124 801 millions, soit une progression de 17,4 % sur le budget initial de 1981 qui avait été préparé par les services de M. Beullac et de Mme Saunier-Seïté. Ce budget avait toutefois été corrigé, en juillet dernier, par M. Savary, au moyen d'un collectif budgétaire de 851 millions de francs, ce qui ramène la progression à 16,4 %. Même supérieure à ce qu'elle était ces dernières années (15 % en 1981, 10 % en 1980), cette croissance est nettement inférieure à l'augmentation de l'ensemble du budget de l'Etat (27,6 %).

Ce sont toujours les dépenses de personnels qui attirent le plus l'attention. Absorbant plus de 88 % du budget, avec plus d'un million de salariés, l'éducation nationale est le premier employeur du pays qui aura, à lui seul, créé la moitié des nouveaux emplois de fonctionnaires depuis l'arrivée au gouvernement de M. Mauroy. Aux quelque douze mille emplois créés à la rentrée de 1981 par le collectif de juillet, le projet de budget 1982 ajoute près de dix-sept mille créations de postes. Ces chiffres tranchent singulièrement sur les orientations des années passées, qui avaient, en 1981, réduit les créations à moins de trois mille emplois (éducation nationale, universités et éducation physique comprises).

Ces mesures constituent la principale nouveauté du projet de budget pour 1982, encore que le ministère soit, pour l'instant, imprécis sur les conditions de recrutement et de formation, et donc de mise en place, de ces personnels supplémentaires. La progression des crédits de fonctionnement des établissements devrait couvrir l'augmentation prévisible des frais de chauffage, tandis que l'augmentation des crédits d'équipement profitera surtout aux universités. En revanche, dans le secteur scolaire, comme dans le secteur universitaire, l'augmentation des crédits d'action sociale ne permettra pas une réévaluation très nette des bourses. Enfin, les moyens destinés à l'enseignement privé progressent dans les mêmes proportions que l'an dernier. Le gouvernement s'est, en effet, engagé à poursuivre l'application de la loi Guermeur, qui sera achevée pour l'essentiel avec ce budget.

L'enseignement primaire et secondaire

Dans ses grandes masses, le projet de budget scolaire pour 1982 n'est pas sans point commun avec ceux conçus par les prédécesseurs de M. Savary. Comment d'ailleurs pourrait-il en être autrement lorsqu'on connaît la rigidité d'un budget dont l'essentiel est consacré à rémunérer des personnels. Ces dépenses — qui progressent du seul fait de l'actualisation des salaires — représentent plus de 83 % des 109 milliards consacrés à l'enseignement primaire et secondaire (déduction faite des pensions civiles). Si les orientations à venir du ministère de l'éducation nationale, liées à des décisions politiques (telles que la revalorisation de certaines catégories de personnels, la formation des maîtres ou une nouvelle conception de la formation professionnelle par exemple) n'apparaissent pas encore dans ce projet de budget, celui-ci marque néanmoins une volonté de rupture avec la politique passée. C'est ainsi que l'éducation redevient un secteur créateur d'emplois.

Pour justifier la stagnation qui était auparavant la règle dans ce domaine, le précédent gouvernement invoquait la pause démographique qui pourtant ne se répercutait pas à tous les niveaux de l'enseignement. A la rentrée 1982, la pause devrait être tout aussi relative. Les prévisions font certes apparaître une nouvelle diminution des effectifs dans les écoles élémentaires (130 000) mais la remontée, déjà amorcée cette année en maternelle, devrait continuer (+ 60 000). Les collèges ne seront pas atteints par la diminution avant 1895 (+ 36 500 en 1982). Dans les lycées et les lycées d'enseignement professionnel, la tendance à la baisse est, en fait, peu significative puisqu'elle n'atteint pas 1 %.

Pour accueillir ces élèves, le projet de budget crée 16 813 emplois pour la rentrée 1982, qui, compte tenu des diverses mesures de revalorisation, représentent 13 720 emplois correspondant à des recrutements supplémentaires. Aucun budget n'en a compté autant ces dix dernières années. Le ministre, cependant, n'a pas encore décidé s'il reconsidérerait ou non le système adopté à la rentrée 1981, qui a consisté à mettre les nouveaux enseignants recrutés en alternance dans les classes et les lieux de formation.

Des orientations pédagogiques

On relève parmi ces emplois supplémentaires :

● *Pour les écoles :* 2 299 emplois d'instituteurs destinés à améliorer la scolarisation en maternelle, les remplacements et à renforcer les zones d'éduction prioritaires ; 300 emplois d'instituteurs spécialisés pour développer les groupes d'aide psycho-pédagogique (GAPP) ; 120 emplois de professeurs agrégés pour la formation des instituteurs dans les écoles normales. En outre, conformément à une décision du précédent gouvernement, l'Etat prend désormais en charge à la place des communes l'indemnité de logement des instituteurs, qui coûtera 650 millions de francs en 1982.

● *Pour les collèges :* 2 416 emplois d'enseignants (soit 1 945 certifiés et 471 professeurs d'enseignement général de collège) et 35 emplois de principaux de collèges, devant notamment permettre d'accueillir les effectifs supplémentaires attendus, de renforcer les zones prioritaires et de remédier à des insuffisances dans les disciplines artistiques. En revanche, la création de 100 emplois de surveillants est plutôt symbolique ; après l'importance des suppressions intervenues ces dernières années, elle constitue l'amorce d'une réflexion sur « *l'espace éducatif* ». D'autre part, 406 emplois sont destinés aux centres de formation de professeurs d'enseignement général de collèges.

● *Pour les lycées :* sur les 1 730 emplois nouveaux de personnels d'enseignement et d'encadrement, on compte 1 090 professeurs agrégés et 320 certifiés, destinés, notamment, à l'ouverture de classes et de sections nouvelles, à la mise en œuvre ou à la poursuite d'actions nouvelles (enseignement des sciences naturelles en seconde, réaménagement des enseignements en première, par exemple).

● *Pour les lycées d'enseignement professionnel (LEP) :* 1 000 emplois nouveaux veulent marquer un effort particulier. On compte parmi eux 660 professeurs de collège d'enseignement technique pour la mise en œuvre d'améliorations pédagogiques et le renforcement des zones prioritaires. 410 emplois sont, en outre, destinés à la formation des professeurs de C.E.T. dans les écoles nationales normales d'apprentissage.

● *Education physique :* 1 250 emplois de professeurs et 400 de professeurs adjoints sont créés.

● *Intégration des maîtres auxiliaires :* diverses mesures doivent y contribuer et, notamment, la création de 2 000 postes d'adjoints d'enseignants.

● *Documentation :* 550 emplois doivent permettre d'ouvrir 450 centres de documentation et d'information dans les collèges et 100 dans les LEP.

● *Personnels administratifs et de service :* 1 380 emplois nouveaux sont destinés, en particulier, à améliorer l'entretien des établissement.

L'augmentation des crédits de fonctionnement (700 millions, soit + 30 %) a d'abord pour objectif de couvrir les dépenses de chauffage, mais elle recouvre aussi des orientations pédagogiques. C'est ainsi que 60 millions de francs doivent aider les établissements scolaires à mettre en œuvre des « *projets d'actions éducatives* » pour « *lutter contre les inégalités sociales et l'échec scolaire* », tandis que 15 millions de francs seront consacrés à l'introduction des techniques modernes.

Pour l'équipement, après une période de régression en francs constants, le projet de budget se caractérise par une augmentation qui couvre, en fait, l'inflation. Ces crédits seront utilisés en priorité à l'entretien, la sécurité, les économies d'énergie et l'achat de matériel, au détriment des constructions nouvelles.

Le budget d'action sociale progresse globalement de 22 % mais les principaux bénéficiaires en seront les transports scolaires (+ 30,6 %). Il faut, en effet, faire face aux hausses de tarifs et à l'augmentation des effectifs transportés tout en maintenant la participation de l'Etat à 62 %.

En revanche, les crédits destinés aux bourses n'augmenteront que de 14,2 %, ce qui, compte tenu de l'évolution du coût de la vie, ne devrait pas suffire à améliorer l'aide aux familles. La question de la suppression des bourses dans les collèges, où la gratuité des livres est effective, reste donc d'actualité.

22 % de plus pour l'enseignement privé

Dans l'attente des discussions puis des négociations prévues dans le but de mettre en place un service public unifié et laïc, le projet de budget ne change en rien les rapports entre l'Etat et les établissements privés sous contrat. C'est ainsi que les moyens qui leur sont destinés progressent dans les mêmes proportions que l'an dernier, soit près de 23 %. Cette progression est due pour partie à la revalorisation des traitements et au recrutement de 2 000 enseignants supplémentaires. L'autre partie (soit 190 millions, contre 383 en 1981) permet d'achever pratiquement — à une mesure près — la mise en œuvre de la loi Guermeur du 25 novembre 1977, qui rapproche la situation des maîtres de l'enseignement privé de celle de leurs collègues de l'enseignement public. Il en aura coûté au total près de 1 milliard.

CATHERINE ARDITTI.

L'enseignement supérieur

Le projet de budget des enseignements supérieurs, de nouveau rattachés au ministère de l'éducation nationale, n'est pas comparable en tous points au budget du ministère des universités des années précédentes. En effet, des chapitres de l'ancien budget des universités comme ceux qui concernent le C.N.R.S. et la Bibliothèque nationale sont depuis la constitution du gouvernement de M. Mauroy rattachés à d'autres départements ministériels.

En procédant à diverses opérations de réajustement, on peut considérer que la somme destinée à l'enseignement supérieur pour 1982 s'élève à 15 217 millions de francs, soit une augmentation de 16,2 % par rapport à 1981 ; une augmentation donc importante, supérieure à celle de 1981 (+ 14,8 %) et même à celle des cinq années précédentes, mais toutefois inférieure à l'augmentation moyenne du budget de l'Etat (+ 27,6 %).

Compte tenu des suppressions (dont 50 emplois d'élèves d'écoles normales supérieures), il est prévu de créer 2 606 postes, soit 2 522 pour l'enseignement supérieur et 84 au titre de la recherche. Ce chiffre est très *important ; il contraste évidemment avec les années précédentes*. Il est ainsi créé, en une seule année, *autant d'emplois* que pendant les sept dernières années pour les établissements et la recherche universitaires.

En ce qui concerne les enseignants, le projet prévoit 1 810 emplois nouveaux, dont 412 postes dès le 1er janvier 1982. L'an dernier, le budget présenté par Mme Alice Saunier-Seïté, alors ministre des universités, ne comportait aucune *création de poste d'enseignant (le Monde* du 23 octobre 1980). Il faut remonter à l'année 1971 pour *retrouver* un nombre de créations assez proche (1 531), époque où l'augmentation des effectifs d'étudiants était importante (6 %) alors qu'aujourd'hui le nombre d'étudiants inscrits est assez stable d'une année à l'autre.

Ces 1 810 emplois nouveaux sont destinés en priorité à des postes supplémentaires d'assistants, près de 1 300. De plus, près de 400 créations prévues devraient permettre de titulariser des vacataires de l'enseignement supérieur (*le Monde* du 1er octobre 1981). Ce budget correspond à la volonté du gouvernement de lutter contre le chômage *en intégrant* de jeunes étudiants en possession d'un troisième cycle — c'est une hypothèse *en* l'absence *d'informations* sur les procédures de recrutement, — mais il ne permettra que de faibles *transformations* d'*emplois*. Ce projet de budget n'offrira qu'à peu d'enseignants la possibilité de devenir professeurs (200 créations) ou maîtres-assistants (450 créations). Il facilitera, en revanche, un rajeunissement des corps universitaires dans la perspective des nombreux départs à la retraite qui interviendront à la fin du siècle.

On note encore 615 emplois nouveaux de personnel administratif, technique, ouvrier et de service (ATOS), alors qu'aucune création n'a été accordée cette année et seulement 60 en 1980. Les bibliothèques universitaires ne sont pas oubliées puisqu'elles obtiennent 161 postes (5 en 1981). Enfin, 84 créations sont prévues au titre de la recherche universitaire.

Deuxième point important de ce projet de budget, les subventions de fonctionnement aux établissements universitaires qui, selon le projet, doivent augmenter nettement. Elles doivent progresser de près de 30 % par rapport au budget voté en 1980, ce qui surprend après la faiblesse des sommes allouées les autres années. Ces crédits supplémentaires devraient permettre aux établissements de régler leurs factures, notamment celles concernant le chauffage et — qui sait ? — d'équilibrer enfin leur budget.

Les dotations en capital proposées pour les établissements, en progression de 66 %, favoriseront la poursuite de constructions de nouveaux locaux (Pau, Poitiers, Perpignan) et devraient faciliter les opérations de maintenance.

La recherche universitaire devrait, selon le projet, bénéficier d'une augmentation de 26,5 % des crédits alloués. Les crédits de « *soutien de programmes* », l'essentiel de ce chapitre, devraient être de 536 millions de francs, au lieu de 431 millions de francs en 1981, soit une augmentation de 24,4 %.

Dans ce projet de budget, en *augmentation dans de nombreux* domaines par rapport aux années antérieures, une seule ombre au *tableau : les crédits d'action sociale*. Avec une progression proposée de 12,2 % — soit moins que la hausse des prix, — ce chapitre ressemble beaucoup à celui des trois années précédentes. Les crédits de bourse ne devraient augmenter que de 7,1 %, soit un taux supérieur à celui de 1981 (+ 4,9 %), mais semblable à celui de 1980. Le montant des bourses ne serait revalorisé à la rentrée 1982 que de 12 %, ce qui est faible lorsque l'on sait qu'il n'a pas été augmenté à la rentrée 1981. Les crédits envisagés pour les œuvres sociales universitaires devraient permettre de majorer la subvention par lit dans les résidences universitaires. Conséquence indirecte : une augmentation des loyers demandés aux étudiants et un probable changement du prix des tickets repas dans les restaurants universitaires : 6,25 F à la rentrée 1982 contre 5,80 F actuellement. Les *étudiants*, surtout les *plus défavorisés*, sont sans doute oubliés dans ce projet de budget.

SERGE BOLLOCH.

LE PROFESSEUR LOUIS AUQUIER EST ÉLU PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS-V

Le professeur Louis Auquier vient d'être élu président de l'université René-Descartes (Paris-V) en remplacement du professeur Florian Delbarre, récemment décédé.

[Né le 4 mai 1918 à Alger, le professeur Louis Auquier est ancien interne des hôpitaux de Paris et agrégé de médecine (1958). Il a été chef de service à l'hôpital Necker (196.), puis à l'hôpital Ambroise-Paré (1969), où il est devenu professeur de pathologie médicale, puis de clinique rhumatologique. Ses travaux ont porté sur les maladies articulaires et la pathologie de la colonne vertébrale.]

15 RUE DIEU - 75010 PARIS
Métro REPUBLIQUE
GRANDE MISE EN VENTE AU PUBLIC
15.000 TAPIS D'ORIENT de 1er choix
MISE A PRIX 70 MILLIONS DE FRANCS.
Pouvant être vendus dans leur entièreté à chaîne de magasins distribution, grandes surfaces, hypermarchés ou collectionneurs groupés ou bien individuellement à partir de 100 francs.
Tous sont entièrement faits main, en pure laine, laine et soie ou soie naturelle et systématiquement accompagnés du
CERTIFICAT D'ORIGINE & PHOTO
CRÉDIT GRATUIT immédiatement sur demande - DÉTAXE A L'EXPORTATION
la plupart des tapis ont bénéficié de la SUSPENSION DES DROITS DE DOUANE
QUELQUES EXEMPLES DE PRIX FRAIS ET TAXES COMPRIS

CHINOIS TIENTSIN super 5/8 ciselé laine	1 190 Frs/m2
CHINOIS TIENTSIN 4/8 ciselé laine	871 Frs/m2
CHINOIS TIENTSIN super 3/8 ciselé laine	871 Frs/m2
CHINOIS SINGKIANG laine	633 Frs/m2
ROUMAIN laine	900 Frs/m2
PAKISTAN qualité Lahore laine	871 Frs/m2
PAKISTAN qualité Karachi laine	818 Frs/m2
PAKISTAN qualité Punjab 16/18 laine	1 932 Frs/m2

Et des milliers de Tapis d'IRAN, KASHMIR, INDES, AFGHANISTAN, TURQUIE, U.R.S.S., etc...
CERTAINES PIÈCES DE COLLECTION
EXPOSITION ET VENTE
TOUS LES JOURS DIMANCHE INCLUS
DE 10 HEURES A 19 HEURES
dans les entrepôts du
COMPTOIR FRANCE ORIENT
15, rue DIEU - 75010 PARIS - Tél : 239.32.00

FAITS DIVERS

Démantèlement d'un réseau d'autonomistes alsaciens

De notre correspondant

Mulhouse. — Opérant simultanément des deux côtés de la frontière franco-allemande, des policiers français et allemands ont interpellé, le mercredi 14 octobre, treize personnes soupçonnées d'avoir participé aux deux attentats perpétrés contre le mémorial du Staufen, à Thann (Haut-Rhin), une croix de Lorraine en béton, haute de douze mètres et pesant trois cent vingt-cinq tonnes. Le monument, détruit le 16 mars dernier, avait été reconstruit mais plastiqué de nouveau le 20 septembre (*le Monde* des 18 mars et 22 septembre). Chaque fois, un « commando alsacien des loups noirs » (Elsässische Kampfgruppe schwarze Wölfe), prétendant « *lutter contre le colonialisme français* », avait revendiqué l'attentat.

Les treize personnes ont été placées en garde à vue. Il s'agit de M. Pierre Rieffel, cinquante-trois ans, au domicile duquel, à Breitenbach (Bas-Rhin), on a retrouvé des armes, des munitions et des explosifs, et de son amie, Mme Christine Dielenzeger, vingt-cinq ans ; M. Ewald Jaschek, cinquante-huit ans, horloger à Saint-Louis (Haut-Rhin), et sa femme, Augustine ; M. René Woerly, cinquante-trois ans, sa femme, Eugénie, et leur fille, Christa ; M. Jean-Paul Roesch, cinquante-et-un ans, conducteur d'autobus à Oberhausbergen (Bas-Rhin) ; M. Romain Schallhauser, quarante-neuf ans, même profession, de Marmoutier (Bas-Rhin) ; M. Henri Ballis, soixante-quinze ans, de Colmar (Bas-Rhin).

Les trois Allemands impliqués dans l'affaire sont M. Gerhardt Ratzel, quarante-huit ans, artificier à Fribourg-en-Brisgau, son amie, Mme Renate Reinhard, quarante-deux ans, et M. Dieter Faulhaber, trente-neuf ans, chômeur, de Sigmaringen.

Il a déjà été établi que ces treize personnes, qu'a commencé à entendre M. Jean-Marie Bietiger, juge d'instruction à Mulhouse, entretenaient des liens avec le mouvement autonomiste alsacien, et les enquêteurs n'excluent pas, d'autre part, qu'elles aient pu être en relation avec le mouvement néo-nazi de Karl-Heinz Hoffmann, groupe terroriste auteur de nombreux attentats, notamment à Munich, en septembre 1980.

BERNARD LEBRER.

● *Collision à la station Porte d'Orléans.* — Une collision entre deux rames de métro, qui n'a fait que des dégâts matériels, s'est produite, le vendredi 16 octobre, vers 7 heures, à la station Porte d'Orléans. Une rame de métro vide qui circulait en bout de ligne dans le tunnel de manœuvre a heurté une rame à l'arrêt. Le conducteur est indemne. Le trafic a été légèrement perturbé.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Le Monde

culture

LETTRES

Le prix Nobel de littérature est attribué à Élias Canetti

Le prix Nobel de littérature a été attribué, ce jeudi 15 octobre, à Elias Canetti, écrivain de langue allemande, né en Bulgarie et citoyen britannique, « pour son œuvre littéraire caractérisée par l'ampleur des perspectives, par la richesse des idées et la puissance artistique », dit le communiqué. Dans ses « attendus », l'Académie relie l'œuvre de Canetti à la tradition des grands moralistes, celle de La Bruyère et de Lichtenberg. Le montant du prix est de 1 million de couronnes (plus de 1 million de francs).

UNE VIE ERRANTE

Elias Canetti est né le 25 juillet 1905 à Roustchouk, en Bulgarie, dans une famille juive sépharade, où l'on parle l'espagnol du quinzième siècle, le ladino. En 1911, malgré la malédiction biblique du grand-père, la famille s'établit à Manchester. L'anglais sera la deuxième langue de Canetti, le français, appris à la maison, sa troisième. Le 8 octobre, le père de Canetti meurt subitement, à l'annonce de la guerre des Balkans. Deux ans plus tard, la mère décide de gagner Vienne. Canetti apprend l'allemand, qui

(Dessin de BERENICE CLEEVE).

était, jusqu'alors, la langue « privée » de ses parents.

En 1916, la famille, Elias et ses deux frères, Nissim et Georges, va vivre à Zurich. De 1916 à 1921, il fréquente le lycée. Sa mère l'envoie continuer ses études à Francfort, où il assiste aux manifestations ouvrières après l'assassinat de Rathenau. Entre 1924 et 1929, à Vienne, il étudie la chimie à l'université. En 1924, il écoute pour la première fois une lecture du satiriste Karl Kraus.

Canetti est témoin de la manifestation de masse du 15 juillet 1927. L'incendie du Palais de justice lui laisse une impression profonde. Il quitte Vienne et séjourne à Berlin, où il rencontre Babel, Brecht et Grosz. De retour à Vienne, il conçoit le projet d'une série de romans, la Comédie humaine de la folie *et, en 1930, lisant* l'Odyssée *et* le Rouge et le Noir, *il écrit* Auto-da-fé. *Deux ans plus tard, il publie sa première pièce,* Noce. *Entre 1933 et 1938, il fréquente les milieux intellectuels viennois, se lie d'amitié avec Broch, Musil, Wotruba et Berg.* Auto-da-fé *est publié.*

Canetti reste à Vienne, malgré le danger, pour observer le phénomène nazi. Après la « Nuit de cristal », en 1938, il quitte l'Autriche et arrive à Paris. Il gagne Londres en janvier 1939, s'interdisant toute production purement littéraire. Il commence à travailler au livre qu'il n'achèvera qu'en 1959 : Masse et puissance.

Auto-da-fé *est traduit en français, en 1949, grâce à Queneau, et obtient le Prix international du meilleur livre étranger. Canetti se rend au Maroc, en Provence, en Italie et en Grèce. La publication d'*Auto-da-fé *par les éditions Hanser, en 1963, amorce la « résurrection » de Canetti en Allemagne.*

En 1968, Canetti va entendre Sartre parler à la Sorbonne. Masse et puissance, *sorti en France deux ans plus tôt, est passé presque inaperçu. En 1977, grâce au premier volume de son autobiographie,* la Langue sauvée, *et, en 1980, au second,* le Flambeau à l'oreille, *Canetti connaît enfin un immense succès. Son œuvre, traduite dans dix-sept pays est, avec le Nobel, universellement consacrée. — R. S.*

● Nous empruntons l'essentiel de nos informations à la « Chronologie biographique », parue dans l'*Hommage à Canetti*, préparé en novembre 1980 par Gerald Stieg pour *Austriaca*, les Cahiers universitaires d'information sur l'Autriche. Abonnements : Centre d'études et de recherches autrichiennes, Faculté des lettres de Rouen, rue Lavoisier, 76130 Mont-Saint-Aignan.

QUELQUES MAXIMES

Au purgatoire, les hommes parlent beaucoup ; en enfer ils se taisent.

Il y a des bavards ridicules. Il y a aussi des taciturnes ridicules.

Des gens considérés comme des penseurs parce qu'ils se targuent de notre méchanceté.

Les grands mots devraient, en signe d'avertissement, commencer à siffler comme les bouilloires où l'on chauffe l'eau pour le thé.

Considérer tout sujet comme un gant et, comme tel, le retourner.

Quelqu'un qui devine les pensées des autres sans connaître les siennes propres.

Tout se trouve dans le journal, il suffit de le lire avec assez de haine.

La dialectique : une sorte de dentier.

Napoléon, Wellington et Blücher chevauchent des puces dans un cirque.

★ Extraits du *Territoire de l'homme*, traduit par Armel Guerne, Albin Michel.

Une œuvre immense, trois défis

Par où commencer ? Né en Bulgarie, juif espagnol, écrivain de langue allemande, Autrichien d'adoption, réfugié à Londres, résidant en Suisse, Elias Canetti s'échappe à la géographie comme il s'est évadé de l'histoire. Comment en finir ? Il a endossé et rejeté successivement, comme des habits trop étroits, tous les genres, le roman, l'essai, le théâtre, l'aphorisme, le récit de voyage et l'autobiographie.

Une œuvre immense, construite sur cinquante ans, nourrie de Stendhal, Homère, Büchner, Gogol, Cervantès, Lichtenberg ou Kraus, attendait, après celles de Musil et de Kafka, de sortir du purgatoire où tant de babils marxistes et freudiens s'épuisent déjà, en brouillant et s'estompant. Elle surgit, inentamée, pleine de juste haine et débordante d'amour, érudite et forte, joyeuse, multiple. Au terme d'un siècle si hideux, si dérisoire, le jury Nobel, sans céder pour une fois à d'obscures raisons de géopolitique, vient donc de désigner un homme irréductible, un dispensateur de défis.

Défi littéraire, *Auto-da-fé*, le premier roman d'un cycle qui n'eut pas de suite, anticipait sur la venue d'un monde réifié où, de la vie administrée à la conscience mutilée, était parcouru le cercle obligatoire et odieux du malheur moderne. On gémit encore à suivre la parabole de Peter Kien, le sinologue prisonnier de ses vingt-cinq mille volumes, dépossédé et chassé de chez lui par une servante stupide, perdu dans la jungle interlope des grandes villes. Il trouve inévitablement sa fin en brûlant avec toute sa bibliothèque. Cette histoire, si prémonitoire, si parfaite, on comprend pourquoi Adorno, à la veille d'un autre retour de la barbarie, en recommandait la lecture. On la relira, devant les nouvelles persécutions, les bûchers à venir, comme destinée à tous ceux qui n'ont qu'un « *cerveau de plomb, fait de lettres d'imprimerie* ».

Défi historique, *Masse et puissance* tentait d'arracher à Hitler et à Staline le secret de leur domination sur les foules en dévoilant la formule de toutes les tyrannies imaginables. Masses fermées, masses ouvertes, masses stagnantes, masses invisibles, masses de fuite, de renversement, de fêtes, masses doubles, elles sont traversées et épinglées par un esprit qui les classe, les dénombre, sans s'émouvoir, cherchant, sans relâche, à explorer les « *entrailles de la puissance* », dans un monument anthropologique extraordinaire où il a choisi de s'enfouir, avec le risque d'y succomber. Marqueterie de contes, de légendes, de mythes et de paraboles, livre maudit, rejeté partout et, en France, clandestin, *Masse et puissance* garde entière sa valeur d'avertissement. On s'y purge des illusions meurtrières, partis, Eglises, cliques et meutes, sans s'ennuyer, allant d'une description de la chasse chez les Lélés du Kasaï à celle des danses de la pluie des Indiens Pueblos, bercé par les histoires de Grégoire de Tours ou celles de Garcilaso de la Vega.

Pour respirer, durant la longue pénitence que lui fut la rédaction de cette somme, Canetti multiplie les notes, les aphorismes, les « réflexions ». On en retrouve beaucoup dans *le Territoire de l'homme*, un florilège d'intuitions, de drôleries, de sarcasmes et d'énigmes, en hommage à certains de ses maîtres, Kraus, Joubert, Chamfort, tourné contre ses ennemis, Hobbes ou de Maistre.

Défi à la mort, *Histoire d'une jeunesse*, son autobiographie en deux volumes : *la Langue sauvée* et *le Flambeau à l'oreille* (1), va de sa naissance à l'achèvement d'*Auto-da-fé*, en 1931. En prenant la *Vie de Henry Brulard* pour modèle, Canetti s'est donné pour but de ne dire que la vérité. D'une existence cosmopolite, si singulière, si obstinée, il a tiré une histoire exemplaire qui, en échange, lui a apporté la reconnaissance de tous. L'enfant, l'adolescent et le jeune homme qu'il fut et qu'il n'oublie pas subirent des vexations. D'une ville à l'autre, pays après pays, langues et frontières confondues, elles se ressemblèrent, mais, sans le savoir, les imbéciles, chauvins, antisémites et fusilleurs trempaient l'âme et le cœur de leur principal ennemi. Telle est d'abord la leçon enivrante de ce qui prolonge si heureusement une œuvre que l'on voue souhaite de découvrir et d'aimer.

RAPHAEL SORIN.

(1) A paraître aux Editions Albin Michel.

Bibliographie

- AUTO-DA-FE. Traduit en 1949, chez Arthaud, sous le titre « la Tour de Babel ». Repris chez Gallimard en 1968.
- MASSE ET PUISSANCE. Gallimard, 1966.
- L'AUTRE PROCES. Gallimard, 1972.
- LE TERRITOIRE DE L'HOMME. Albin Michel, 1978.
- HISTOIRE D'UNE JEUNESSE. La Langue sauvée. Albin Michel, 1980.
- LES VOIX DE MARRAKECH. Albin Michel, 1980.

● *La quatrième édition des 24 heures du livre du Mans* accueillera, samedi 17 octobre, une centaine d'écrivains. L'association « Lire et vivre » organise cette manifestation en collaboration avec la municipalité. Divers débats sont prévus, en particulier, sur la bande dessinée. — *(Corr.)*

CINÉMA

« Agatha ou les lectures illimitées » de Marguerite Duras

La lumière et la mer

Certains dimanches d'hiver, vers le soir, des promeneurs s'éloignent de Deauville et, de l'autre côté de la Touques, ils sont tout de suite à Trouville. Ils sont seuls. Les Parisiens, qui viennent là comme ils iraient à Venise, préfèrent les planches de Deauville et vont peu à Trouville.

A Trouville, sur un banc face à la mer, les promeneurs attendent que le vent, le froid et l'ennui les ramènent vers le monde. Derrière eux, les immenses villas qui longent la côte normande ont l'air désertes, comme sont déserts les tennis. Elles ne semblent avoir abrité aucune famille, comme ils ne semblent avoir résonné d'aucun joueur. En été, ces villas, ces tennis et le bloc blanc des cabines revivent peut-être naturellement les fastes qui, l'hiver, sont captifs du passé.

C'est là que Marguerite Duras a filmé *Agatha*, un jour sans promeneurs. La lumière et la mer que ne retiendraient aucune photographie, les villas qui ne sont pas racontables, elle les a filmées. Les gris et les bleus, du ciel à l'eau étagés et changeants, l'éclat diffus et cependant violent, sont là, tranquilles, dans le regard de Marguerite Duras. Avec de gaies échappées ou une sauvagerie, ou une menace : né de la contemplation, et fait pour elle, le film épouse le texte mouvant.

Du texte surgit un piano, tandis que des personnages, un homme et une femme, déambulent dans une maison vide, vaste comme un hôtel. Sans se parler, sans se toucher, ils sont là pour la réalité, pour illustrer. « *Ils restent les yeux fermés. Toujours la douceur, la voix fêlée, brisée d'un émoi insoutenable, non jouable, non représentable* », indique Marguerite Duras.

Au-delà de ce que l'on voit, dans une autre dimension, il y a donc l'histoire, le dialogue d'un frère et d'une sœur qui vont se séparer, qui s'aiment de cet amour universel et interdit, et le racontent. Marguerite Duras et Yann Andréa (voix incertaine de très jeune homme) vivent invisibles la passion de ce récit où chaque souvenir renvoie à une image d'été, à la mer, et puis à la ville, aux corps et au piano.

Il y a ainsi trois espaces — les voix, les paysages et les êtres — qui s'engendrent les uns les autres, dans une parfaite harmonie, dans une liberté illimitée, personnelle, qui font d'*Agatha* un des plus beaux films de Marguerite Duras.

CLAIRE DEVARRIEUX.

★ Voir les films nouveaux.
— Le livre, *Agatha*, est publié aux Editions de Minuit.

MUSIQUE

LA FÊTE DU VIOLONCELLE FRANÇAIS ANIMÉE PAR ROSTROPOVITCH

Grande semaine parisienne pour Rostropovitch : jeudi matin, en présence de M. Gaston Defferre, M. Jack Lang, ministre de la culture, lui a remis les insignes d'officier de la Légion d'honneur, saluant « les messages de cette vie », notamment « sa protestation et ses combats pour la liberté » ; lundi, il avait modestement accompagné Galina Vichnevskaïa en récital à l'Athénée tandis que, depuis samedi, il préside, à raison de six à neuf heures par jour, le concours international de la Ville de Paris (organisé par l'association Acanthes) qui porte son nom.

Un concours de haut niveau pour lequel il a rassemblé un jury exceptionnel (Mme Garbousova, M. Dutilleux, Fournier, Janigro, Lutoslawski, Navarra, Rose et Vatelot) et dont la finale avec orchestre réunira le 17 octobre à 15 heures au T.M.P. cinq violoncellistes de grande lignée : Carter Brey et Yung Chang Chow (Etats-Unis), Maria Kriegel (Allemagne fédérale) et deux Français, Daniel Raclot et Yvan Chiffoleau, ce dernier déjà Grand Prix Casals de Budapest en 1980.

Comme si ce n'était pas assez, il a encore animé avec une ardeur débordante jeudi soir, pendant quatre heures, une fête qu'il donnait « en hommage à l'école française de violoncelle ».

Foin de l'égoïsme, de l'orgueil et des jalousies, ils étaient presque tous là, réunis par l'amitié sans frontières de Rostropovitch, sur la scène de Gaveau, même les morts : Duport, dont Rostropovitch joue le Stradivarius, Caix d'Hervelois, Bréval, Barrière, Franchomme, Maréchal, Bazelaire, Hekking, et les vivants de toutes les générations et de toutes les sensibilités, Fournier, au jeu d'un sublime raffinement, Navarra et sa sonorité ample comme la mer, Lodéon, dans sa véhémence lyrique, Strauch ou l'art suprême de la litote, Meunier, dont le chant s'ancre au plus profond de l'œuvre, et bien d'autres qu'on ne peut citer, jusqu'à Maurice Baquet qui fit un numéro irrésistible avec Rostropovitch.

Tous, et aussi quarante des participants au concours, les élus de la finale et leurs camarades moins heureux, qui se retrouvaient en frères pour chanter le grand hymne du violoncelle dans une belle page de Davidoff, sous la direction de Rostropovitch. Car nul n'est exclu de la fête et tous ces jeunes et beaux visages reflétaient la même ferveur. Mais le maître de cérémonie restait le maître de la soirée en interprétant une des Bachianas Brasileiras de Villa-Lobos, dans un rayonnement sonore et spirituel qui nous laissait au bord des larmes.

JACQUES LONCHAMPT.

■ L'association des Amis de Royaumont accueille à l'abbaye le Théâtre du Nombre d'or de Nantes, pour une représentation d'« Andromaque », ce vendredi 16 octobre, à 21 heures.

EXPOSITION

Le centenaire de Roger Martin du Gard à la Bibliothèque nationale

(Suite de la première page.)

L'abondance de cette iconographie judicieusement commentée, égaye l'austérité des textes que n'aurait pu réussir à animer le petit nombre des tableaux, portraits de famille, de l'auteur ou d'amis comme André Gide. Martin du Gard semble s'être désintéressé de l'art. Même dans son écriture.

Il savait pourtant manier le crayon d'une main sûre. En font foi les caricatures qu'il a multipliées dans sa jeunesse et les croquis et relevés d'une haute précision de l'abbaye et de l'église de Jumièges (en attendant les plans qu'établira l'architecte amateur pour la réfection de sa propriété du Tertre, à Bellême), illustrant sa thèse de sortie de l'Ecole des chartes. Rigueur, souci de l'exactitude, recherche des sources, guideront désormais son travail littéraire.

On n'insistera jamais assez sur le rôle joué par l'Ecole dans la méthode adoptée par un romancier (il l'avoue) qui tint à faire évoluer ses héros fictifs dans un environnement historique scrupuleusement respecté et qui, par défaut d'imagination peut-être, recréait le réel à coups de « *petits faits vrais* ». Même les traits de ses personnages avaient besoin d'être fixés par des photos-pense-bête, d'individus connus ou anonymes conformes aux « originaux », auxquelles il se reportait sans cesse.

Le visiteur sera étonné de la somme de documentation amassée par l'archiviste-paléographe, qui n'exploita jamais son diplôme : fichiers volumineux, liasses de coupures de presse, sans compter les ouvrages spécialisés compulsés, annotés. Ainsi l'affaire Dreyfus, point culminant de *Jean Barois*, a-t-elle été décortiquée avec la patience d'un chartiste. Martin du Gard en a fidèlement reconstitué les faits et l'atmosphère dans son premier grand roman, qui s'intitulait d'abord *S'affranchir* — d'où la reproduction de *l'Esclave*, de Michel-Ange, en frontispice de l'édition originale, et la translation à la B.N. de la statue (réduite) venue du Louvre.

Refusé par Bernard Grasset (quelle lettre brutale !), *Jean Barois* est accepté par la jeune N.R.F. et son auteur définitivement adopté par l'équipe que mènent Gide et Copeau.

La hantise de « Guerre et Paix »

Déjà Martin du Gard caresse un projet plus ambitieux. Le Tolstoï de *Guerre et Paix* le hante. Les événements en disposeront autrement, imposeront des diversions que l'exposition, voulue chronologique, respecte à peu près. C'est la guerre de 1914-1918 que Martin du Gard, pacifiste convaincu (sa correspondance avec un Romain Rolland « au-dessus de la mêlée » l'atteste), subit avec dégoût et colère.

La diversion s'amplifie avec l'expérience théâtrale. En réalité, l'aventure du Vieux-Colombier précéda la guerre puisque le *Testament du père Leleu* a été créé le 7 février 1914 par Copeau avec Charles Dullin dans le rôle principal. D'autres tentatives seront moins heureuses. *D'Hollé-Irz* (1919), autre farce, il ne reste que le manuscrit, qui n'eut point l'heur de séduire Copeau. *La Gonfle*, aussi malchanceux, méritait mieux puisque son manuscrit comporte trois états successifs (1922-1924) qui, d'une version à l'autre, montrent l'évolution de l'argot à un langage patoisant.

On a rangé sous la même bannière, et avec le même luxe iconographique, *Un taciturne*, quoique cette pièce, sombre comme son titre et scandaleuse pour l'époque (Jouvet a recopié pour Martin du Gard la lettre furibarde de Paul Claudel), n'ait été écrite et jouée qu'en 1931.

On anticipe. Ce sera la seconde pause dans l'enfantement des *Thibault*, vaste fresque romanesque menée à bien en quarante ans et trois étapes. La première (1920-1923) s'interrompt avec les soucis familiaux. On mesure déjà toute la portée d'un travail colossal dont on suit la genèse, dont nous sont présentés le scénario (manuscrit de soixante-neuf feuillets), un vaste plan fixé au mur comme la chronologie de cette « saga », les notes préparatoires, les ébauches.

Plus grave sera la crise de 1931, quand, immobilisé par un accident de voiture, Martin du Gard remanie son plan, accumule de nouveaux dossiers, bouleverse tout l'appareillage, veut, avec *l'Eté 1914*, créer une œuvre aux dimensions de l'histoire. Parmi les sources, on étale, par exemple, la feuille de *l'Action française* du 29 juillet 1914, où Martin du Gard a souligné et encadré de sa main les passages de l'article de Maurras (reproduit au chapitre XXVIII) appelant à l'assassinat de Jaurès. Ou, pour *l'Epilogue* (en 1938, Martin du Gard a déjà reçu le prix Nobel), les coupures de la presse médicale.

Les pièces les plus pathétiques de l'exposition sont sans doute, outre les documents qui ont trait à son culte de l'amitié (le panneau des amis, de toutes leurs photos, et elles sont nombreuses, accroché sur un mur de son bureau), les volumes d'un journal rédigé toute sa vie, et qui ne restera pas inédit en dépit de son caractère intime, et les feuillets de l'ouvrage en préparation : *les Souvenirs du colonel de Maumort*.

Eternellement repris, recommencé, en 1942, en 1947, en 1952, étayé par un millier de fiches, ce livre, qui se voulait une somme, aborde tous les problèmes, y compris celui de l'homosexualité. Tout en se doublant d'un Journal comparable au Journal des Faux-Monnayeurs, ce roman, qui est finalement le roman de l'échec, risque, car il doit être incessamment publié, de ramener à Roger Martin du Gard la jeunesse, qui semble le bouder. Ces départs incessants et leurs retombées, cette mise à nu du cœur et des instincts, cet étalage du livre en train de se faire, piège qui se referma sur son auteur, sont, certes, plus passionnants pour les lecteurs actuels que l'œuvre achevée... au sens où on achève les moribonds.

Et, plus encore que dans ses ouvrages précédents, où la mort rôde, ils dévoilent un écrivain aux prises avec son destin, qu'il soit fatal. Un homme poursuivi toute son existence par l'image du *Squelette de Bar*, de Ligier Richier, qu'il avait constamment sous les yeux, un homme hanté par le suicide (voici son revolver, qui ne le quittait jamais, voici l'écriteau « *Attention, suicide au gaz !* » tout prêt pour le jour où l'appareillage de son invention aurait rempli sa mission).

Pourquoi cette obsession ? Elle donne tout son sens à son œuvre. Lisez cette lettre à Georges Duhamel, bien mise en évidence, en réponse à la question : pourquoi écrivez-vous ? Tout simplement, réplique Martin du Gard, « *primo, parce que ça m'amuse* » et « *secundo, pour essayer de lutter contre la mort* ».

JEAN-MARIE DUNOYER.

★ Bibliothèque nationale, 58, rue Richelieu. Jusqu'au 30 décembre.

Premières publiques
Soirées : vendredi 16 et samedi 17 à 21 h.
Matinées : samedi 17 à 16 h. et dimanche 18 à 14 h. 30 et 18 h. 30
BREL en 100 chansons
7 chanteurs - 7 musiciens
ELDORADO
4, Bd de Strasbourg, Paris 10e
métro : Strasbourg-St-Denis
208.18.76
Location ouverte (11 h. - 19 h.) 14 jours à l'avance

PARIS 1981 SEPTEMBRE OCTOBRE
THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES
La Ville de Paris présente le
19e FESTIVAL INTERNATIONAL DE DANSE DE PARIS
Du 19 au 25 octobre
BALLET ROYAL DU DANEMARK
FESTIVAL BOURNONVILLE
ORCHESTRE DE L'ILE DE FRANCE
Location : Théâtre, Agences et par tél. : 723.47.77

GALERIE DU MESSAGER
PIGNON
3 octobre - 15 novembre
MUSÉE DE LA POSTE
34 boulevard de Vaugirard - Paris 15e
MP

TCA AUBERVILLIERS THÉÂTRE DE LA COMMUNE 833.16.16
MOLIÈRE
MONSIEUR DE POURCEAUGNAC
MISE EN SCÈNE DE PHILIPPE ADRIEN

FESTIVAL D'AUTOMNE À PARIS
Festival d'Automne à Paris
du 6 au 31 octobre
Théâtre de Gennevilliers
CAFE AMERIQUE
spectacle
Richard Foreman
location au théâtre : 793.63.12 et Fnac-Montparnasse : 222.98.41

ODEON THEATRE NATIONAL
direction Jacques Toja
reçoit des troupes étrangères prestigieuses.
du 12 au 24 octobre
La Compagnie Nuria Espert
présente
une production du Centre Dramático Nacional
DOÑA ROSITA LA SOLTERA
o el lenguaje de las flores
de Federico Garcia Lorca
mise en scène : Jorge Lavelli
spectacle en espagnol

BENT
THEATRE DE PARIS
280.09.30
• Admirablement joué par Crémer et Sentier, la révélation de la soirée. Il y a là tous les ingrédients d'un théâtre ultra professionnel tel qu'on peut le voir à Londres ou à Broadway. G. DUMUR NOUVEL OBSERVATEUR.
• Une pièce coup de poing qui vous laissera KO sur votre fauteuil. M. THÉBAUD - LE FIGARO.
• Une œuvre choc ! La pièce vous vrille, son dénouement vous arrive comme une gifle. L'une des rares soirées de théâtre que j'aimerais "souffrir" de nouveau. J. VIGNERON - LA CROIX.
• Il faut aller voir Bent. F. EMAER - LE MATIN.
• Tantôt on émeut, on provoque, on rassure jusqu'à la mort finale. P. MARCABRU.
• Il flotte un parfum de scandale. MADAME FIGARO.
• La pièce touche, émeut, dérange, secoue. LE QUOTIDIEN DE PARIS.
• Il est merveilleux Bruno Crémer. F. CHALAIS.
• Bruno Crémer excellent, présence forte, travail de grand acteur. M. COURNOT.
• Sentier et Crémer ont trouvé là des rôles qu'ils servent avec une force pantelante ! J. VIGNERON - LA CROIX.
• Mise en scène de P. Chatel dense, puissante. LE PARISIEN LIBERE.
• Ecriture scénique efficace, forte, sans complaisance comme l'écriture du texte. G. SANDIER.

16 OCTOBRE
PLEYEL, 20 h. 30
Σ ΣRATO
GARDINER

THEATRE MONTPARNASSE
ATTENTION !
Vous n'avez plus que quelques semaines pour aller applaudir l'immense succès « Exercice de style » de Raymond Queneau, avec Danièle Lebrun, Jacques Seiler, Jacques Boudet.
Loc. : 322-77-74

MAIRIE DE PARIS
JAZZ
2e FESTIVAL DE PARIS
31 OCTOBRE - 7 NOVEMBRE
ARCHIE SHEPP QUINTET
MC COY TYNER QUINTET
TANIA MARIA "NEW COMBO"
MANU DIBANGO BIG BAND
LAURENT COKELAERE
POLYGRUEL BIG BAND
HENRI TEXIER QUARTET
DIZZY GILLESPIE PAQUITO
D'RIVERA QUINTET
BIRELI LAGRENE QUARTET
CHRISTIAN ESCOUDE QUARTET
GARY BURTON QUARTET
TMP - CHATELET
TEL. 261.19.83
CHET BAKER/R. URTREGER
P. MICHELOT/A. ROMANO
BARRY ALTSCHUL'S BRAHMA TRIO
MARTIAL SOLAL BIG BAND
DANIEL HUMAIR "REUNION"/
J. IRA BLOOM -
D. FRIEDMAN/M. RICHMOND
MICHEL PETRUCCIANI TRIO
TOSHIKO AKYOSHI/LEW TABACKIN BIG BAND
ETHNIC HERITAGE ENSEMBLE
RED ROONEY/IRA SULLIVAN QUINTET
FRANÇOIS JEANNEAU/
"PANDEMONIUM"
"Terrains Vagues" création mondiale
LOS ANGELES FOUR
CHICAGO BLUES FESTIVAL 81
THEATRE DE LA VILLE
TEL. 274.22.77
JAMES BLOOD ULMER TRIO
CECIL TAYLOR "NEW UNIT"
SALLE PLEYEL
TEL. 563.88.73
L'ORCHESTRE SYMPATHIQUE
REPETITION PUBLIQUE DU MARTIAL SOLAL BIG BAND
GERARD BADINI "SWING MACHINE"
DENIS LEVAILLANT/CHRISTIAN VILLE DUO
"ETHNIC TRIO" YOCHK'O SEFFER/FRANÇOIS CAHEN
DANY DORIZ SEXTET
STRING TRIO DE NEW YORK
JOURNEE NON-STOP
MUSEE D'ART MODERNE
TEL. 723.61.27
AVEC LE CONCOURS DE RADIO-FRANCE
LOCATION OUVERTE
RENSEIGNEMENTS 306.74.00

SPECTACLES

théâtres

LES SPECTACLES NOUVEAUX

Dona Rosita la Soltera, Odéon (325-70-32), 20 h. 30.
La Servante amoureuse, Comédie - Italienne (321 - 22 - 22), 20 h. 30.
Les Trente Millions de gladiators, Nanterre, Théâtre des Amandiers (721-18-81), 20 h. 30.
Purgatoire à Ingolstadt, Vitry, Studio Jean-Vilar (680-85-20), 21 h.
Dominique Bailly, Alexandre Reverend, Palais des Glaces (607-49-93), 20 h. 45 et 22 h. 15.
Sandwich on the blues ; les Aventures de Georges Larrere, Comédie de Paris (281-00-11), 20 h. et 21 h.
Abélard, Théâtre 18 (226-47-47), 22 h.
Derrière le miroir, Levallois, Centre culturel (270 - 83 - 84), 21 h.
Bérénice, Théâtre 13 (589-05-09), 20 h. 30.
L'Architecte et l'Empereur d'Assyrie, Grand Hall Montorgueil (233-80-78), 20 h. 30.
Prends bien garde aux zeppelins, salle Fayart (296-12-20), 20 h. 30.
Mille et Une Nuits, Centre Confluences (387-67-38), 20 h. 30.
Le Bal, Antony, C.T.M. (660-02-74), 21 h.
Les Fausses Confidences, Théâtre des Deux-Portes (361-49-92) 20 h. 30.
Monsieur de Pourceaugnac, Aubervilliers - Théâtre de la Commune (833-16-16), 20 h. 30.
Doublages, Saint-Denis, théâtre Gérard-Philipe (243 - 00 - 59), 20 h. 30.

Les salles subventionnées et municipales

Palais des Sports (Opéra), (828-40-90) 20 h. 15 : Carmen.
Comédie - Française (296 - 10 - 20), 20 h. 30 : la Locandiera.
Petit-Odéon (325-70-32), 18 h. 30 : Point sublime.
Petit - TEP (797-96-06), 20 h. 30 : Bienvenue au conseil d'administration.
TEP (797-96 06), 20 h. 30 : la Mandragore.
Carré Silvia Monfort (531-28-34), 14 h. 30 : les Pesants Soucis d'Augustin Léger.
Théâtre de la Ville (274-22-77), 18 h. 30 : Anna Prucnal ; 20 h. 30 : Peer Gynt.

Les autres salles

Antoine (207-77-71), 20 h. 30 : Potiche.
Arts-Hébertot (387-23-23), 20 h. 45 : Princesse Baraka.
Astelle - Théâtre (202-34-31) : l'Occasion.
Atelier (606-49-24), 21 h. : le Nombril.
Bouffes-Parisiens (296-60-24), 21 h. : Diable d'homme.
Cartoucherie, Atelier du Chaudron (328-97-04), 20 h. 30 : Une femme.
Centre culturel de Belgique (271-26-16), 20 h. 45 : le Journal d'une femme de chambre.
Centre culturel du dix - septième (227-68-81), 20 h. 30 : l'Amante anglaise.
Cinq - Diamants (588-11-00), 21 h. : Ka.
Cité internationale universitaire (589-67-57), Galerie, 20 h. 30 : Mademoiselle Julie. — Resserre, 20 h. 30 : Rousseau juge de Jean-Jacques. — Grand Théâtre, 20 h. 30 : la Fausse Suivante.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h. : Reviens dormir à l'Elysée.
Comédie des Champs - Elysées (720-08-24), 20 h. 45 : le Jardin d'Eponine.
Comédie - Italienne (321 - 22 - 22), 22 h. 30 : Un p'tit rêve dans l'nez.
Daunou (261-69-14), 21 h. : La vie est trop courte.
Edouard-VII (742-57-49), 20 h. 30 : Deburau.
Espace-Gaîté (327-95-94), 20 h. 30 : D. Lavanant ; 21 h. 45 : Tranches de vie.
Espace-Marais (271-10-19), 20 h. 30 : la Mouette ; 22 h. 15 : Si tu grimpes à l'arbre, rapporte - moi une vache.
Essaïon (278-46-42), salle I, 21 h. 30 : Attention copy-right. — salle II, 18 h. 30 : Blaise Cendrars ; 20 h. 30 : Est-ce que les fous jouent-ils ?
Fontaine (874-74-40), 20 h. 30 : les Trois Jeanne.
Gaîté - Montparnasse (322 - 16 - 18), 20 h. 15 : Elle voit des nains partout ; 22 h. : Anatole.
Galerie 55 (326-63-51), 21 h. : Figaro Solo.
Huchette (326-38-99), 20 h. 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h. 30 : la Leçon.
La Bruyère (874 - 76 - 99), 21 h. : le Divan.
Le Lierre-Théâtre (586-55-83), 21 h. : les Bouffons.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre noir, 18 h. 30 : Yerma ; 20 h. 20 : Faut pas faire ça tout seul ; 22 h. 15 : Louise la Pétroleuse. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : Textomino Théâtre. 20 h. : les Amis ; 22 h. 15 : Jacques ou la soumission. — Petite salle, 15 h. 30 : Parlons français.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES
704.70.20 (lignes groupées)
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Vendredi 16 octobre

Marie-Stuart (508-17-80), 20 h. 30 : Mais le meilleur guerrier ; 22 h. : Calamity Jane.
Marigny (256-04 41), 21 h. : Domino ; Salle Gabriel (225-20-74), 21 h. : le Garçon d'appartement.
Mathurins (265 - 90 - 00), 21 h. : Jacques et son maître.
Michel (265-35-02), 21 h. 15 : On dînera au lit.
Michodière (742-95-22), 20 h. 20 : Mademoiselle.
Moderne (874-94-28), 20 h. 30 : Zirelia.
Montparnasse (320-89-00), 21 h. : Exercices de style. — Petite salle, 20 h. 30 : Un dibouk pour deux personnes ; 22 h. : Ce soir, je sors.
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : Ferme les yeux et pense à l'Angleterre.
Œuvre (874-45-52), 21 h. : Pa.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 45 : Joyeuses Pâques.
Plaisance (320 - 00 - 06), 20 h. 30 : Tcewz et les vipères.
Poche (548-92-97), 21 h. : Accordez vos violons.
Ranelagh (288-64-44), 20 h. : Un soleil en pleine nuit.
Roquette (805-78-51), 21 h. : la Mort du roi Arthur ; 22 h. : Flora Tristan ; Petite-Roquette, 20 h. 30 : le Métro.
Saint-Georges (878-63-47), 20 h. 45 : le Charimari.
Studio des Champs - Elysées (723-35-10), 20 h. 45 : le Cœur sur la main.
TAI - Théâtre d'Essai (278 - 10 - 79), 18 h. 30 : la Famille Fenouillard ; 20 h. 30 : le Rouge et le Noir ; 22 h. : le Chien des Baskerville.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 21 h. 30 : Nous, on fait où on nous dit de faire.
Théâtre en Rond (387-88-14), 21 h. : Douze Hommes en colère.
Théâtre du Marais (278 - 50 - 27), 20 h. 30 : Henri IV.
Théâtre Neuf, 21 h. : la Marche des jongleurs.
Théâtre de Paris (280 - 09 - 30), 20 h. 30 : Bent.
Théâtre Paris 12 (343-19-01), 20 h. 30 : Thérèse Raquin.
Théâtre Présent (203-02-55), 21 h. : la Brasse à l'envers.
Théâtre du Rond-Point (256-70-80), 20 h. 30 : l'Amour de l'amour.
Tristan-Bernard (522-08-40), 21 h. : Une heure à tuer.
Variétés (233-09-92), 20 h. 45 : l'Intoxe.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 20 h. : A la rencontre de M. Proust ; 21 h. 15 : le Grand Ecart ; 22 h. 30 : Hé ! dis, Jeannette ; 23 h. 45 : le Vampire de Perraultbad.
Blancs - Manteaux (887 - 15 - 84), I, 20 h. 15 : Areuh = MC 2 ; 23 h. 30 : Des bulles dans l'encrier. II, 20 h. 15 : Jeannot Ribochon arrive ; 21 h. 30 : Attachez vos ceintures ; 22 h. 30 : Pit et Rik.
Café d'Edgar (322-11-02), 20 h. 30 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h. 45 : Mangeuse d'homme ; 23 h. : Electrochoc.
Café de la Gare (278-52-51), 20 h. 30 : M. Jolivet ; 22 h. : Qu'est-ce qu'il y a dedans ?
Connétable (277-41-40), 21 h. 30 : Dominique Noël.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : le Petit Prince.
L'Ecume (542-71-16), 20 h. 30 : Eve Loris.
Fanal (233-91-17), 20 h. : Un ouvrage de dames ; 21 h. 15 : F. Blanche.
Petit Casino (278-36-50), I, 21 h. : Douby... be good ; 22 h. 15 : T'as pas vu mes bananes ; II, 20 h. 30 : Trois Filles d'Eve ; 22 h. : Architruc.
Point-Virgule (278-67-03), 20 h. 30 : J. Charby ; 21 h. 30 : les Demoiselles de Rochechouart ; 22 h. 45 : Du ronron sur les blinis.
La Soupap (278-27-54), 20 h. : Anne Rivière ; 21 h. 30 : Josy Coiffure.
Théâtre de Dix - Heures (606-07-48), 20 h. 30 : F. Brunold ; 21 h. 30 : Il en est... de la police ; 22 h. 30 : Teleny.
Tremplin de Paris (258 - 30 - 26), 20 h. : D. Roux ; 21 h. 30 : Trente centimètres à l'ombre.
La Vingt - Cinquième Heure (439-36-59), 21 h. 30 : Théophile.

Le music-hall

Aire libre (322 - 70 - 78), 20 h. 30 : D. Herczog.
Bobino (322-74-84), 20 h. 45 : Maxime Le Forestier.
Eldorado (208-18-76), 21 h. : Brel en cent chansons.
Escurial (707-28-04), 20 heures : Pierre Barouh.
Gymnase (246-79-79), 20 h. 20 : Le grand orchestre du Splendid.
Olympia (742-25-49), 21 h. : Yves Montand.
Palais des Glaces (607-49-93), 20 h. 30 : les Colombaioni.
Potinière (261-44-16), 20 h. 45 : Alex Métayer.

Splendid Saint - Martin (208-21-93), 20 h. 30 : Enfin seul.

Les comédies musicales

Théâtre de Ménilmontant (366-60-60), 21 h. : Olivier Twist.
Maison des Amandiers (797-19-59), 20 h. 20 : Paris-Offenbach.
Porte - Saint - Martin (607-37-53), 20 h. 30 : Violettes impériales.
Théâtre 13 (627-36-20), 20 h. 30 : Barbe verte.

La danse

Espace Marais (271-10-19), 18 h. 30 : Danse sacrée de l'Orissa.
Palais des Congrès (758-21-34), 20 h. 30 : Ballet du XXe siècle (Eros Thanatos).
Elysée - Montmartre (606-38-79), 20 h. 30 : Grand ballet de la Martinique.
Essaïon (278-46-42), 18 h. 30 : La Création, les dieux de l'Inde.

Concerts

Lucernaire, 21 h. : M. Felman (Haydn, Schumann, Scarlatti, Ginastera).
Salle Pleyel, 20 h. 30 : English Baroque Soloists, Monteverdi Choir, dir. : J.E. Gardiner (Haendel).
Eglise suédoise, 20 h. 30 : Quintette à vent cantabile (Telemann, Farkas, Mozart, Popper).
Crypte Sainte-Agnès, 20 h. 45 : M. Molkhou, F. Mage (Schubert, Brahms).
Salle Gaveau, 21 h. : Bartoli, Gavarone (guitares).
Salle de l'ancien conservatoire, 20 h. 30 : Groupe vocal de France, dir. : J. Alldis (Monteverdi, Strawinsky, Arrigo...).
Salle Cortot, 20 h. 30 : R. Montréal, M. Jolain (airs d'opéras).

Festivals

FESTIVAL D'AUTOMNE
(296-12-27)

Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe, 20 h. 20 : Premier Amour.
Gennevilliers, Théâtre, 20 h. 45 : Café Amérique.
Cartoucherie, Théâtre de la Tempête, 20 h. 30 : Alarme 2.
Chapelle de la Sorbonne, 20 h. 30 : D.K. Jayaraman.
American Center, 21 h. : Texts.
Centre Pompidou, 20 h. 30 : Rockaby, Ohio impromptu.

FESTIVAL INTERNATIONAL DE DANSE
(723-47-77)

Théâtre des Champs - Elysées, 20 h. 30 : Ballet de l'Opéra de Hambourg (« la Légende de Joseph », Don Quichotte).

KENZ
Dégustation de Caviar
de 12h à 14h
de 18h30 à 5h du matin
PIANO-BAR de 18h à 2h
22, RUE VERNET. (8) 723.30.90
Fermé Dimanche

PETIT ODEON
18 h 30
du 13 oct. au 8 nov.
Point sublime
de Michel Boudon
mise en scène de Michel Boudon
Deux hommes et une femme dans une gare qui n'existe pas. Une première pièce inspirée d'une nouvelle de Gurki et des souvenirs qu'a Michel Boudon d'un paysage de film américain.

Claude MARTINEZ et Paul LEDERMAN présentent au
THEATRE DU GYMNASE Marie Bell
38, bd Bonne-Nouvelle
☎ 246.79.79.
A PARTIR DU 16 OCTOBRE
"La fabuleuse aventure"
du GRAND ORCHESTRE DU SPLENDID
LOCATION OUVERTE : Théâtre, Agences

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h. : le Cavalier Lafleur, de P.-J. Ducis ; 19 h. : Hommage à King Vidor : Fraternité ; 21 h. : T'as pas 100 balles, de P. Mora.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h. : Pollyanna, de P. Powel ; 17 h. : Cinéma chinois : Quand la montagne sera couverte de feuilles rouges, de Tang Huada et Yu Benzhe ; 19 h. : Nous, de A. Tolbi.

Les exclusivités

AGATHA (Fr.) : Action République, 11e (805-51-33).
ALLEMAGNE MERE BLAFARDE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
L'AMANT DE LADY CHATTERLEY (Fr.-Ang.) (*), V. ang. : Normandie, 8e (359-42-18). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bergère, 9e (770-77-58) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
L'AMOUR NU (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (633-63-20) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
L'ANNEE DES TREIZE LUNES (All., v.o.) (**) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
A NOUS LA VICTOIRE (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : Montparnos, 14e (327-52-37) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
L'ARME A L'ŒIL (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : Cin'Ac Italiens, 2e (296-80-27).
AU-DELA DU REEL (A., v.o.) (*) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06). — V.f. : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
LA BIBLE NE FAIT PAS LE MOINE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Studio 28, 18e (606-36-07) H. Sp.
BEAU-PERE (Fr.) (*) : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91).
BELLES, BLONDES ET BRONZEES (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
LA BOUM (Fr.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
CHARULATA (Ind., v.o.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).
LE CHOIX DES ARMES (Fr.) (*) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).
LE DERNIER METRO (Fr.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
DIVA (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04).
ELEPHANT MAN (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
EXCALIBUR (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
LE FACTEUR SONNE TOUJOURS DEUX FOIS (A., v.o.) (*) : Movies, 1er (260-43-99) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Calypso, 17e (380-30-11) H. sp. — V.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
FAME (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).
LA FEMME D'A COTE (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Broadway, 16e (527-41-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
GARDE A VUE (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
LA GRANDE ZORRO (A., v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Studio 28, 18e (606-36-07) H. sp.
L'HOMME DE FER (Pol. v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; La Pagode, 7e (705-12-15).
LES HOMMES PREFERENT LES GROSSES (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
IL FAUT TUER BIRGITT HAAS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Studio 28, 18e (606-36-07) H. sp.
IN GIRUM IMUS NOCTE ET CONSUMIMUR IGNI (Fr.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).
INSEMINOID (A.) (**) V.o. : Biarritz, 8e (723-69-23) ; V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Mistral, 14e (539-52-43).
IRAN, UN PRINTEMPS EN HIVER (Fr.) : Escurial, 13e (707-28-04), H. sp.
JAZZ SINGER (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).
MADAME CLAUDE 2 (Fr.) (**) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Maxéville, 9e (770-89-52) ; Miramar, 14e (320-89-52).
LA MALEDICTION FINALE (A.) (*) V.o. : Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08). — V.f. : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00).
MALEVIL (Fr.) : Studio Raspail, 14e (320-38-98).
MOI CHRISTIANE F. (All.) (*) V.o. : Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
NEW-YORK 1997 (A.) V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).
OUTLAND (A.) V.o. : Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70).
PASSION D'AMOUR (It.) V.o. : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : U.G.C.-Caméo, 9e (246-66-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
POLYESTER (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76).
POUR LA PEAU D'UN FLIC (Fr.) (*) Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Tourelles, 20e (636-51-98).
PUTAIN D'HISTOIRE D'AMOUR (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88).
REGARDS ET SOURIRES (Ang., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Racine, 6e (633-43-71) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
REPORTERS (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
RUST NEVER SLEEPS (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Studio de la Harpe-Huchette, 5e (633-08-40) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LE SALON DE MUSIQUE (Ind., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
TAIS-TOI QUAND TU PARLES (Fr.-Tun.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Paramount-Montparnasse, 18e (606-34-25).
TARZAN, L'HOMME-SINGE (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
THE FOUR SEASONS (A., v.o.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
THE ROSE (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
TROIS FRERES (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).
LA VIE CONTINUE (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62).
Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION ? (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; v.f. : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

Les grandes reprises

A NOUS LES PETITES ANGLAISES (Fr.) : Le Paris, 8e (359-53-99).
AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : Trois-Haussmann, 9e (770-47-55).
BUTCH CASSIDY ET LE KID (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).
CE PLAISIR QU'ON DIT CHARNEL (A., v.o.) (*) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83).
CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).
LE CHRIST S'EST ARRETE A EBOLI (It., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93), h. sp.
CINEMA PAS MORT, MISTER GODART (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
LES CRIMINELS (A., v.o.) (*) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
2001 L'ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77). V.f. : Trois-Haussmann, 9e (770-47-55).
LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.f.) : Trois-Haussmann, 9e (770-47-55).
LA DOLCE VITA (It., v.o.) (*) : Quintette, 5e (633-79-38).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
EXTERIEUR NUIT (Fr.) : Studio Jean-Cocteau, 5e (354-47-62) ; Olympic St-Ambroise, 11e (700-89-16), H. sp.
FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
LA GRANDE BOUFFE (It., v.o.) (**) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22).
LE GRAND SOMMEIL (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78) ; Action La Fayette, 9e (878-80-50).
HARA-KIRI (Jap., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Action Ecoles, 5e (325-72-07) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60).
HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).
LES INDOMPTABLES (A., v.o.), Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).
JEREMIAH JOHNSON (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).
JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : La Banque de l'image, 5e (326-12-39) ; André-Bazin, 13e (337-74-39). H. sp.
LABYRINTHE MAN (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Escurial, 13e (707-28-04). H. sp.
MA FEMME EST UNE SORCIERE (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).
LE MEPRIS (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Logos, 5e (354-26-42) ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Français, 9e (770-33-88) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.), (**), Capri, 2e (508-11-69).
LES MONSTRES (It., v.o.), Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97). — V.f. : Convention St-Charles, 15e (579-33-00).
MONTY PYTHON (SACRE GRAAL et LA VIE DE BRIAN) (Ang., v.o.), Cluny-Ecoles, 5e (534-20-12).
MUSIC LOVERS (A., v.o.) (**) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20).
ORANGE MECANIQUE (Ang., v.o.) (**) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Rotonde, 6e (633-08-22). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69).
LE REBELLE (A., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
LA SCANDALEUSE DE BERLIN (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
SI DISNEY M'ETAIT CONTE (A., v.f.) : Royale Disney, 8e (265-82-66) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
SOUDAIN L'ETE DERNIER (A., v.o.) : Olympic-Halles, 4e (278-34-15).
TAXI DRIVER (A., v.f.) (**) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).
UN ASSASSIN QUI PASSE (Fr.) (*) : Bergère, 9e (770-77-58).
LES VACANCES DE M. HULOT (Fr.) : Champollion, 5e (354-51-60).
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Montparnos, 14e (327-52-37).

LES FILMS NOUVEAUX

L'ALBUM DE FAMILLE, film français de Pierre Barouh. — Escurial (707-28-04), le 17.
L'AU-DELA, film italien de Lucio Fulci (**). — V.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LES CASSEURS (*), film américain de Don Hulette. — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-35).
LE JARDINIER, film français de Jean-Pierre Sentier. — Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
POUR LA DEFENSE DU PEUPLE, film iranien de Rafigh Pooya. — V.o. : Le Marais, 4e (278-47-86) ; Studio Saint-Séverin, 5e (354-50-91) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
RIEN QUE POUR VOS YEUX, film anglais de John Glen. — V.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Elysées, 8e (720-76-23) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount-Galaxie, 13e (707-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

Les 30 MILLIONS de GLADIATOR de Eugène LABICHE M. en s. Françoise PETIT
NANTERRE AMANDIERS
du 14 au 31 octobre LOCATION : 721.18.81

PUBLICATIONS JUDICIAIRES

Extraits d'un jugement du tribunal de grande instance de Paris, 1re chambre, 1re Section du 10 JUIN 1981.

« M. Jacques ISORNI a assigné M. Jean LACOUTURE et les Editions du SEUIL pour atteinte à sa personnalité. La demande est fondée sur la publication, à la page 91, d'un ouvrage de Jean LACOUTURE intitulé FRANÇOIS MAURIAC, d'une évocation de la comparution de celui-ci devant une commission parlementaire d'enquête sur les sévices commis en Algérie. Jean LACOUTURE écrit à ce propos :

« Le jour où il (François MAURIAC) dépose, le Président de cet organisme est Jacques ISORNI, l'avocat de BRASILLACH. Les regards qui se croisent sont lourds de souvenirs. Celui de MAURIAC est seul à signifier qu'il y a une fraternité des fusillés, des torturés, des victimes, mais quoi ? des Arabes « rebelles », des communistes... Le sang versé était-il donc si pur ? » s'écriait DANTON au lendemain des massacres de septembre. »

... Qu'en l'espèce, le tribunal relève, comme la Cour d'appel dans son arrêt du 3 décembre 1980, que si M. LACOUTURE n'a, dans le passage incriminé, « divulgué aucun comportement relevant de la vie privée de Jacques ISORNI », il « invitait le lecteur à penser qu'aux yeux de (celui-ci) toutes formes de fusillades et de tortures étaient excusables lorsqu'elles avaient pour victimes des Arabes ou des communistes » et qu'il a commis une faute incontestable en prétendant d'une façon aussi arbitraire que péjorative pénétrer l'intimité de sa conscience et de ses sentiments, qui ne pouvaient que lui être totalement inconnus »...

Par ces motifs, le Tribunal,

Dit que M. Jean LACOUTURE et les Editions DU SEUIL se sont rendus coupables d'une atteinte à la personnalité de M. Jacques ISORNI.

En conséquence, les condamne...

Pour extraits certifiés conformes par Me Christian CHARRIERE-BOURNAZEL, avocat à la Cour.

Extraits d'un jugement rendu le 8 juillet 1981 par le tribunal de grande instance de Paris.

1re Chambre - 1re Section

AFFAIRE ROSE CURIEL c/Editions JEAN PICOLLEC ET ROLAND GAUCHER.

Sur la diffamation contre la mémoire de Henri CURIEL.

Attendu qu'en l'espèce le fait pour M. Roland GAUCHER d'affirmer ou de laisser entendre dans les passages « précités » de son livre « le Réseau Curiel ou la Subversion humanitaire » que Henri CURIEL fut un agent des services secrets soviétiques et, en particulier du K.G.B. et qu'il a animé un réseau d'aide au terrorisme international, sans que le bien-fondé de ces allégations et imputations soit établi en l'état des documents produits, suffit à caractériser la diffamation contre la mémoire de Henri CURIEL qui lui est reprochée, dès lors que l'intention de nuire à l'honneur et à la considération de Mme Rose CURIEL résulte suffisamment des passages de l'ouvrage qui la concernent personnellement ;

Sur la diffamation contre Mme Rose CURIEL.

Attendu qu'en l'espèce le fait pour M. Roland GAUCHER d'affirmer ou de laisser entendre dans les passages précités que Mme Rose CURIEL a été étroitement liée à l'action menée par Henri CURIEL, alors que celui-ci est présenté comme un agent des services secrets soviétiques et l'animateur d'un réseau d'aide au terrorisme international, sans que le bien-fondé de ces allégations et imputations soit établi, porte atteinte à l'honneur et à la considération de Mme Rose CURIEL ;

Sur le préjudice et sa réparation.

Attendu que Mme Rose CURIEL subit un double préjudice en sa qualité de veuve d'Henri CURIEL, d'une part, et à titre personnel d'autre part, dans la mesure où elle est désignée à des représailles éventuelles ;

PAR CES MOTIFS

LE TRIBUNAL

Ordonne la suppression ou l'occultation dans tous les exemplaires restant en vente de l'ouvrage de M. Roland GAUCHER intitulé « le Réseau Curiel ou la Subversion humanitaire » des passages cités par le présent jugement et concernant M. Henri CURIEL et Mme Rose CURIEL ;

Dit n'y avoir lieu à suppression de l'ouvrage de M. Roland GAUCHER mais ordonne l'insertion, dans chacun de ces ouvrages, après la page de garde, d'un encart de couleur orange faisant corps avec lui et reproduisant le texte intégral de la présente décision ;

Condamne « in solidum » M. Roland GAUCHER et la Société anonyme des Editions Jean PICOLLEC à payer à Mme Rose CURIEL la somme de DIX MILLE FRANCS (10 000 F) à titre de dommages-intérêts et celle de TROIS MILLE FRANCS (3 000 F) au titre de l'article 700 du nouveau Code de procédure civile.

N.B. — Des jugements de la même date ont été prononcés au profit de Mmes YOYCE et Sarah BLAU et de MM. Maurice BARTH, René ROGNON, Gérold et Jehan de WANGEN, pour diffamation à leur égard dans le livre « le Réseau Curiel » de M. Roland GAUCHER.

Pour extrait conforme :
Léo MATARASSO, avocat.

15-25 OCTOBRE BROCANTE de PARIS
100 EXPOSANTS
DE 11 H A 19 H
PISCINE DELIGNY 551.72.15
Pont de la Concorde
« ... Lisez « TROUVAILLES »

FORUM CINÉMA - STUDIO LOGOS - OLYMPIC SAINT-GERMAIN
OLYMPIC BALZAC ÉLYSÉES - OLYMPIC ENTREPOT - FRANÇAIS PATHÉ
BARDOT LE MÉPRIS PICCOLI
UN FILM DE JEAN-LUC GODARD

PUBLICIS CHAMPS-ÉLYSÉES vo - MARIGNAN PATHÉ vo - PARAMOUNT ODÉON vo - CLUNY PALACE vo - GAUMONT LES HALLES vo - UGC ERMITAGE vf - GRAND REX vf - PARAMOUNT OPÉRA vf - PARAMOUNT MARIVAUX vf - UGC OPÉRA vf - PARAMOUNT MONTPARNASSE vf - BRETAGNE vf - MAGIC CONVENTION vf - PARAMOUNT BASTILLE vf - PARAMOUNT MONTMARTRE vf - WEPLER PATHÉ vf - PARAMOUNT ORLÉANS vf - GAUMONT SUD vf - PARAMOUNT GALAXIE vf - FAUVETTE vf - GAUMONT GAMBETTA vf - PARAMOUNT MAILLOT vf - PARAMOUNT PASSY vf - NEUILLY VILLAGE vf

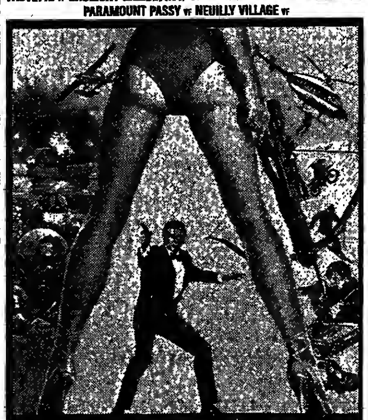

vf : VERSAILLES Cyrano - LA DÉFENSE 4 TEMPS - RUEIL Ariel - ST-GERMAIN C2L - CRÉTEIL Artel - ROSNY Artel - MONTREUIL Méliès - VÉLIZY Complexe - ARGENTEUIL Gamma - SARCELLES Flanades - AULNAY Parinor - ENGHIEN Français - CERGY PONTOISE PB - CORBEIL Arcel - PANTIN Carrefour - EVRY Gaumont - CHAMPIGNY Pathé - ORLY Paramount - LA VARENNE Paramount - BUXY Val d'Yerres - COLOMBES Club - VIRY-CHATILLON Calypso - MANTES Domino - MEAUX - LES MUREAUX Club - CHARTRES Rex - COMPIÈGNE Artel - CHANTILLY - FONTAINEBLEAU - MELUN - MARNE-LA-VALLÉE

ATTENTION : Aux PUBLICIS CHAMPS-ÉLYSÉES - PARAMOUNT MONTPARNASSE - PARAMOUNT ODÉON - PARAMOUNT OPÉRA
Séances à 13 h. 30 - 15 h. 40 - 18 h. - 20 h. 20 et 22 h.

LE MARAIS - ST-SÉVERIN
7 PARNASSIENS

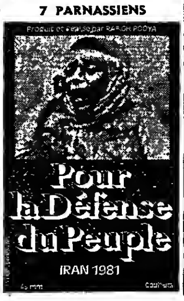

ACTUELLEMENT
GÉRARD DEPARDIEU
FANNY ARDANT
LA FEMME D'A CÔTÉ
un film de FRANÇOIS TRUFFAUT

RADIO-TÉLÉVISION

Vendredi 16 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 30 Théâtre : le Charlatan.
Comédie de R. Lamoureux. Mise en scène P. Joffo, réalisation : P. Ducrest, avec P. Tornade, M. de Vendeuil, E. Colin.

22 h 35 C'est arrivé à Hollywood.
Les rois du rire.

22 h 55 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Feuilleton : Marie Marie.
De O. Bourdet et P. Chatel. Avec D. Darrieux, M. Birand, G. Lartigau, A. Feydeau.
Marie Bonaventure décide de construire un village solaire en Normandie.

21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot. Du pouvoir à la tyrannie.
Avec Mmes C. Clément (*la Sultane*), M.-F. Le Fel (*Petit dictionnaire de la domination et du sadisme des femmes*), F. Chandernagor (*l'Allée du roi*), et MM. F. Dard (*les Clefs du pouvoir sont dans la boîte à gants*), C. Bourniquel (*l'Empire sarkis*).

22 h 55 Journal.

23 h 5 Ciné-club (cycle Prévert) : Les Portes de la nuit.
Film français de M. Carné (1946), avec P. Brasseur, Y. Montand, N. Nattier, S. Reggiani, S. Fabre (N. Rediffusion).
Tiré de l'argument d'un ballet de Jacques Prévert, ce film a marqué à la fois l'apogée et la fin du « réalisme poétique » selon Prévert et Carné. Il fut victime d'un injuste échec commercial, malgré la qualité de sa mise en scène. Yves Montand y débuta au cinéma, dans un rôle prévu pour Jean Gabin, Nathalie Nattier remplaçant, elle, Marlène Dietrich.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 30 V 3 - Le nouveau vendredi : Sacrés Pères blancs.
Un reportage de J.-M. Perthuis.
Une enquête sur les motivations qui poussent un homme à devenir missionnaire.

21 h 30 Variétés : Aimez-vous Almé.
Une émission de P. Martin.

22 h 25 Journal.

22 h 45 Magazine : Thalassa.
Escale à Cape Town... Le point sur la Course autour du monde

FRANCE-CULTURE

20 h, Fernand Léger, le primitif des temps modernes, par P. Chavasse
21 h 30, Black and blue : Uzeste, Gascogne.
22 h 30, Nuits magnétiques : Radiotopie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h, Concert (en direct de Donaueschingen) : première partie, Journées de musique de Donaueschingen 1981 : l'orchestre symphonique du Sudwestfunk, la Schola Cantorum de Stuttgart, l'Ensemble instrumental, le Studio expérimental Heinrich Strobel du Sudwestfunk, dir. M. Bamert (« Engführung » pour soprano, six chanteurs, six instrumentalistes, orchestre et bande, de P.-H. Dittrich), avec S. von Osten, soprano ; deuxième partie, Journées de musique de Donaueschingen 1951, 1961, 1971 : « Polyphonie X » pour dix-huit chanteurs solistes, de P. Boulez ; « Atmosphères, pour orchestre », de Ligeti ; « Klage um die Opfer der Gewalt », de O. Halffter, par les solistes et l'Orchestre symphonique du Sudwestfunk, dir. H. Rosbaud, et le Studio expérimental H. Strobel du Sudwestfunk, dir. C. Halffter.
22 h 15, Ouvert la nuit : portraits par petites touches : F. Aguessy, piano (Liszt, Bartok) ; 23 h 5, Vieilles cires : le quatuor Galimir dans des œuvres de J. Haydn ; 0 h 5, Jazz Forum.

Samedi 17 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF1

11 h 35 Emissions régionales.
12 h Magazine de l'aventure.
12 h 45 Forum Education.
La participation des parents.
13 h Journal.
13 h 30 Le monde de l'accordéon.
13 h 45 Variétés : Fugues à Fugain.
L'Etrange M. Duvallier ; Plume d'élan ; Maya l'abeille ; Archibald le magicien ; Temps X ; Serpico.
18 h 10 Trente millions d'amis.
Le Saint-Cyr des chiens.
18 h 45 Magazine auto-moto.
18 h 10 Tout va très bien.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les paris de TF1.
20 h Journal.
20 h 30 Dramatique : Jacquou le Croquant.
Les métayers des Nansac. Réalisation S. Lorenzi, avec E. Damain, J. Dannoville, O. Moulin.
21 h 55 Automobile : Grand Prix F1 à Las Vegas.
22 h 30 Sports : Télé-foot.
23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
11 h 50 Journal des sourds et des malentendants.
12 h La vérité est au fond de la marmite.
Brochette de dindonneau.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Des animaux et des hommes.
Les rhinocéros d'Afrique.
14 h 25 Les jeux du stade.
17 h 20 Récré A 2.
La bande à Bédé ; La révolte irlandaise.
18 h Musique : Ouvertures.
(En liaison avec France-Musique.) Le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. P. Steinberg, interprète des œuvres de musique maçonnique de Mozart (ouverture de *la Flûte enchantée* et *Symphonie n° 39*).
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord pas d'accord.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les gens d'ici.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : Histoire de voyous.
Opération Primevère, d'après Boileau-Narcejac, réal. H.-J. Togel. Avec J. Winter, J.-M. Thibault, M. Such, F.-E. Gendron.
Un maître chanteur pris à son propre piège.
22 h 5 Série : Cosmos.
N° 1. Les rives de l'océan cosmique.
Une exploration passionnée des perspectives cosmiques de demain.
23 h Les carnets de l'aventure : Aventures en terre de Baffin.
La caméra de Jim Wilson, habituée à filmer les exploits, devient la proie d'une autre caméra.
23 h 30 Journal.

[illegible] CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Ulysse 31 : Les fleurs sauvages ; à 18 h 55, En direct du passé : Année 1049.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Ulysse 31 : Heratos.
20 h Les jeux.
20 h 30 Le roman du samedi soir : L'agent secret.
Un film de M. Camus, d'après J. Conrad.
22 h Journal.
22 h 20 Ciné-regards : J. Mankiewicz.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : Succession et testament ; la graphologie ; les « Ateliers d'octobre ».
8 h, Les chemins de la connaissance : Regards sur la science.
8 h 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : Emploi. Qualité de vie. Liberté.
9 h 7, Matinée du monde contemporain.
10 h 45, Démarches avec... P. Mikriammos : Les cités de la nuit écarlate.
11 h 2, La musique prend la parole : Le récit implicite (Septième symphonie de Beethoven).
12 h 5, Le Pont des arts.
14 h, Sons : Chèvres et moutons.
14 h 5, Au pays de l'anticyclone : Les Açores, célèbres et méconnues.
16 h 20, Le livre d'or : Portraits de l'Italie au Festival de Lille (Venise et Naples au XVIIIe siècle).
17 h 30, Pour mémoire : Relecture (Blaise Pascal).
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Programme non communiqué.
20 h, Les Effets surprenants de la sympathie, de M. Buyssen. D'après Marivaux (rediff.).
21 h 25, Bonnes nouvelles, grands comédiens : « Psychologie » et « Le Baron », de K. Mansfield, lues par M. Lonsdale.
21 h 55, Ad lib, avec M. de Breteuil.
22 h 5, *La fugue du samedi.*

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques pittoresques et légères : œuvres de Luypaerts, Magne, Nicolas, Coates, Goodwin, Dalmonte, Livingston, Evans, Borovicka, Lacalle, Ferrao, Künneke, Lamb.
7 h 2, Actualité lyrique : l'opérette du jour, « Baron tzigane », de J. Strauss, dir. C. Krauss ; et l'actualité lyrique en France et dans le monde.
8 h 2, Samedi : magazine de J.-M. Damian, « Le musicien et le pouvoir religieux » (Mendelssohn, Liszt) ; 10 h 15, Enregistrements historiques et rééditions (Haydn, Verdi) ; 11 h 45, Musique ancienne (Delalande, Charpentier) ; 13 h 5, Jazz ; 14 h, Musique contemporaine ; 14 h 45, Acoustique musicale (Bach).
16 h, Concert de musique traditionnelle (dixième Festival d'automne à Paris, en direct de la Sorbonne) : « Jalatarangam », de A.S. Dandapani.
18 h, « Ouverture » (avec Antenne 2) : Musique maçonnique de Mozart, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. P. Steinberg, et le chœur d'hommes de Radio-France, dir. J. Jouineau ; 18 h 45, Comment l'entendez-vous ?, « Bohuslav Martinu », par P.-P. Jubert, auditeur de France-Musique.
20 h 45, Concert (Chicago, 2 juillet 1976) : « Symphonie n° 35 », et un extrait de « Cosi fan tutte », de Mozart ; l'ouverture des « Vêpres siciliennes », et un extrait de « la Force du destin », de Verdi ; « Cavalleria rusticana, intermezzo », de Mascagni ; un extrait de « Suor Angelica » et de « la Tosca », de Puccini ; l'Ouverture et un extrait de « Tannhäuser », de Wagner ; un extrait de « Turandot » et de « Manon Lescaut », de Puccini, par l'Orchestre symphonique de Chicago, dir. J. Levine, avec L. Price, soprano.
22 h 30, Ouvert la nuit : Le temps suspendu... par M. André (Weber, Hindemith, de Lassus, Grieg, Berio).

Officiers ministériels

ET VENTES PAR ADJUDICATION

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice de BOBIGNY, le Mardi 27 octobre 1981, à 13 h. 30
EN UN SEUL LOT : UNE
PROPRIÉTÉ
consistant en un pavillon d'habitation divisé en logement, buanderie, sous-sol, garage et cour. Contenance totale 1 are, 50 centiares, sise à
NOISY-LE-SEC (93)
1 bis, allée du Moulin-Harvy
MISE À PRIX : 180.000 FRANCS
S'adr. à Me Bernard ETIENNE, membre de la S.C.P.A. ETIENNE, DORE, WARET-ETIENNE, avocat au Barreau de Seine-Saint-Denis, demeurant au 11, rue du Gl-Leclerc, 93110 ROSNY-sous-Bois (Tél. : 854-90-87).

Vente après Liquidation de Biens au Palais de Justice de PARIS
LE JEUDI 29 OCTOBRE 1981, à 14 HEURES — EN UN SEUL LOT
UN IMMEUBLE INDUSTRIEL
comprenant : BATIMENT no 1 à us. de bureau, vestiaire et sanitaires, ateliers, comp. d'un rez-de-chaussée, d'une surface couverte de 800 m2 et d'une surf. développée de 880 m2 — BATIMENT à us. d'ateliers d'une surf couverte de 4.400 m2 et d'une surf. dével. de 4.720 m2 — BATIMENT à us. de parc à ferraille, d'une surf. couv. de 300 m2 et d'une surf. dév de 300 m2 — BATIMENT à us. de traitement thermique d'une surf. couv. de 200 m2 et d'une surf. dévelop. de 200 m2 — BATIMENT à us. de transformateur d'une surf. couv. de 10 m2 et d'une surf. dév. de 10 m2 — soit pr l'ens. des bâtiments une surf. couv. de 5.790 m2 et une surf. dév. 6.110 m2. TERRAIN — L'ensemble figurant au cadastre rénové de ladite commune, savoir : Sect. AB n° 296 pour a, 54 ca - Sect. AB no 390 pour 1 HA 42 A 63 CA.
LIEUDIT « LES BEGEONNIERES » - OCCUPE - Contrat gérance libre
Superficie de 2 hectares, 27 ares, 17 centiares.
en bordure de la rue Maurice-Geslin à
SAINT-BARTHÉLÉMY-D'ANJOU (49)
MISE à PRIX : 2 500 000 F.
S'adresser à Me JACQUES LYONNET DU MOUTIER, avocat, 182, rue de Rivoli, 75001 PARIS. Tél. 260-20-49. — Me CLAUDE LABBELY, syndic, 41, rue Dauphine, 75006 PARIS. — Au Greffe des Criées du T.G.I. de PARIS où le cahier des charges est déposé. — Et sur les lieux pour visiter.

Vente sur surenchère au Palais de Justice de CRETEIL (Val-de-Marne)
le JEUDI 22 OCTOBRE 1981, à 9 h. 30
UNE PROPRIÉTÉ à ALFORTVILLE (94)
123, RUE ETIENNE-DOLET
cadastrée section AE numéro 113 pour 2 ares 77 centiares
MISE A PRIX : 504.900 FRANCS
Pour renseign., s'adr. : 1) Me Franck NASSER, av., 8, pl. de la Frênaie, 94470 BOISSY-ST-LEGER (Tél. 569-03-03). Me RIBADEAU-DUMAS, avocat, 17, av. de Lamballe, PARIS 16e. Me BRUNEL, avocat, 23, rue du Four, PARIS 6e. Au Greffe du Tribunal de Gde Instance de CRETEIL où le cahier des charges est déposé. Et sur les lieux pour visiter.

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice de BOBIGNY
le MARDI 27 OCTOBRE 1981, à 13 h. 30
EN UN SEUL LOT : Une
PROPRIÉTÉ à LIVRY-GARGAN (93)
33, avenue Marcel-Sembat
comprenant pavillon d'habitation élevé sur sous-sol, garage, salle de jeux, buanderie, logement de domestique avec w.-c. — Rez-de-chaussée : entrée, salle de séjour, salle de bains, cuisine, jardin d'hiver, w.-c. — 1er étage : deux chambres et lavabos. — Contenance totale 478 m2.
MISE A PRIX : 200.000 FRANCS
S'adresser à Me Bernard ETIENNE, membre de la S.C.P.A. ETIENNE, DORE, WARET-ETIENNE, avocat au Barreau de Seine-Saint-Denis, dem. 11, rue du Général-Leclerc, 93110 ROSNY-SOUS-BOIS. - Tél. 854-90-87.

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice de NANTERRE (92)
le MERCREDI 28 OCTOBRE 1981, à 14 heures - EN UN SEUL LOT
2 LOCAUX au rez-de-chaussée et au sous-sol
dans un ensemble immobilier : 33-37, avenue Félix-Faure, 17 au 19, passage A.-Rieu et la Pointe du Chemin de Puteaux, à
NANTERRE (Hauts-de-Seine)
MISE A PRIX : 100.000 FRANCS
S'adresser à Me RIBADEAU-DUMAS, avocat à la Cour d'Appel, 17, avenue de Lamballe, PARIS 16e

Vente au Palais de Justice à BOBIGNY (Seine-Saint-Denis)
Le MARDI 27 OCTOBRE 1981, à 13 heures 30 - EN 4 LOTS
1er Lot - PROPRIÉTÉ à LA COURNEUVE (93)
Rue des Francs-Tireurs, numéro 29
MISE A PRIX : 111.100 FRANCS
2e, 3e, 4e LOTS - PARCELLES DE TERRE
sises commune de SAINT-GEMME-MORONVAL (28)
MISES A PRIX : 2e lot, 5.000 F ; 3e et 4e lots, 5.511 F
S'adresser à 1 : Me Gérard LE LAIDIER, av. à PARIS, 17e, 3, rue Théodore-de-Banville. Tél. : 227-74-10 - Me CHEVROT, av. à PARIS, 8e, 8, rue Tronchet. Tél. : 742-31-15 - Me ALEMANT, av. à BOBIGNY, 9 à 19, rue du Chemin-Vert - Me MAAREK, av. à PARIS, 5, rue Margueritte - Etude de Me GARNIER, synd., 3, rue de Furstenberg - Et s/lieux pour visiter

Vente au Palais de Justice de Nanterre. Mercredi 28 octobre 1981, à 14 h.
IMMEUBLE à COLOMBES (Hauts-de-Seine)
11, rue du Président-Salvador-Allende
MISE à PRIX : 1 000 000 de FRANCS
S'adresser **Me BOISSEL** avocat, 14 rue Ste-Anne, PARIS Tél. 261-01-09

Vente sur surench. Palais Just. à Paris, le Jeudi 29 octobre 1981, à 14 h.
PROPRIÉTÉ à LIMETZ-VILLEZ 78720
33, rue sur la Tour et TERRAIN au 46 bis
Mise à Prix : 550.000 F. S'adr. Me A. GENTY LAURENT, avocat 130, rue de Rivoli, 75001 PARIS - Me BOUDRIOT, avocat, 55, boul. Malesherbes, 75008 PARIS, et à tous avocats postulant près les Tribunaux de PARIS, BOBIGNY, CRETEIL et NANTERRE.

Vente sur licitation et sur surenchère
au Palais de Justice à PARIS, le JEUDI 5 NOVEMBRE 1981, à 14 heures
EN UN SEUL LOT :
UN IMMEUBLE comprenant 3 BATIMENTS
A PARIS (2e)
33, rue du Sentier et 8, rue Saint-Fiacre
MISE A PRIX : 3.971.000 FRANCS
S'adresser à :
Me NOUEL, avocat, 28, boulevard Raspail, à PARIS (7e)
Me NICOLAS, 9, rue Moncey, à PARIS (9e)

Vente sur saisie immobilière et après subrogation au Palais de Justice de NANTERRE, le MERCREDI 28 OCTOBRE 1981, à 14 heures
EN UN SEUL LOT : UNE
MAISON D'HABITATION
Sous-sol, rez-de-chaussée, 2 étages, grenier, jardin
Superficie au sol de 353 m2
à CLAMART (92)
21, RUE DES BOISSYS
MISE A PRIX : 100.000 FRANCS
S'adresser à Me André VALENSI, avocat, 72, rue Gay-Lussac, 75005 PARIS (Tél. 633-74-51). Et sur les lieux pour visiter.

Etude du notaire ETIENNE DELVAUX à Mechelen Louizastraat 35 (Tél. : 015/41-21-15) - VENTE PUBLIQUE D'UN
COMPLEXE INDUSTRIEL à BONHEIDEN (Rijmenam) Belgique
suite faillite S.A. MEUROP comprenant :
IMMEUBLES INDUSTRIELS sur et avec TERRAINS à BONHEIDEN OUDE KEERBERGSEBAAN 2, ayant une superf. tot. de 7 HA 94 A 95 CA
divisé en 4 lots :
LOT 1 : Terrain à côté des immeubles, superficie : 8 A 54 CA
LOT 2 : Terrain derrière les immeubles, superficie : 68 A 33 CA
LOT 3 : Terrain derrière les immeubles, superficie : 61 A 10 CA
LOT 4 : a) Immeubles industriels sur et avec terrains de 1 HA 31 A 8 CA
b) Immeubles industriels sur et avec terrains de 3 HA 7 A 89 CA
c) Immeubles industriels sur et avec terrains de 1 HA 57 A
A visiter chaque lundi et mercredi de 14 heures à 16 heures
SEANCE UNIQUE : JEUDI 29 OCTOBRE 1981, à 10 heures
A la Justice de Paix de Mechelen, Voochtstraat 1, sous réserve de surenchère pendant 15 jours. Plans et informations gratuites à l'Etude. Tél. 015/41-22-79.

TRIBUNES ET DÉBATS

SAMEDI 17 OCTOBRE

— *M. Christian Goux*, député socialiste du Var, président de la commission des finances de l'Assemblée nationale, M. *François Delachaux*, président de l'Union patronale des Hauts-de-Seine, sont reçus à l'émission « Point de vue », sur France-Inter, à 8 h. 30

DIMANCHE 18 OCTOBRE

— *M. Jean-Maxime Lévêque*, P.-D.G. du Crédit commercial de France, est l'invité de l'émission « R.T.L.-*le Monde* », à 18 h. 15.

— *M. François Ceyrac*, président du C.N.P.F. participe au « Club de la presse » sur Europe 1, à 19 heures.

● RECTIFICATIF. — Les neuf membres de la haute autorité dont la création est préconisée, seront « *irrévocables* » et non pas « *révocables* », comme une erreur d'impression nous l'a fait écrire dans le compte rendu du rapport Moinot (*le Monde* du 16 octobre).

De même, ce ne sont pas les « *différences* », mais les « *différents* » que cette haute autorité aurait à arbitrer entre les divers organismes dont elle aurait la tutelle.

PRESSE

Le régime des aides publiques serait « réformé en profondeur »

Le gouvernement envisage « *une réforme en profondeur du régime de la presse et des aides publiques à l'ensemble des organes de presse* », a déclaré, jeudi 15 octobre, devant la commission des affaires culturelles, familiales et sociales de l'Assemblée, M. Georges Fillioud, ministre de la communication. L'ambition de la réforme, précise un communiqué, porte sur trois points :

1) Revoir le régime des aides publiques à la presse sous toutes ses formes (régime fiscal, aides directes et indirectes) ;

2) Adapter aux exigences du vingtième siècle une législation incomplète et inadaptée ;

3) Définir un statut de l'entreprise de presse pour maintenir la justification de l'intervention des pouvoirs publics.

La réforme des aides de l'Etat à la presse qui est envisagée reposerait sur le principe de la spécificité des entreprises de presse. « *En contrepartie d'aides diverses de l'Etat*, a ajouté M. Fillioud, *les entreprises de presse qui le souhaiteraient pourraient être soumises à un véritable statut comportant des contraintes de service public et social. Il va de soi que les entreprises qui, ne contribuant nullement à la confrontation des idées, ne souscriraient pas à un tel statut, ne recevraient aucune aide de l'Etat.* »

Le ministre de la communication a confirmé qu'un fonds d'aide aux quotidiens nationaux à faibles ressources publicitaires sera mis en place. Il sera alimenté par un prélèvement sur les ressources publicitaires de la télévision (10 millions de francs). Trois ou quatre titres devraient en bénéficier. Les modalités de répartition restent à préciser, notamment en collaboration avec le Parlement.

M. Fillioud estime que la création d'un organisme de péréquation en faveur des quotidiens à faibles ressources n'obérera en rien les recettes tirées de la publicité par les chaînes de télévision dans la mesure où il s'agira d'une taxe additionnelle supportée par les annonceurs.

● *Jeune Afrique économie*, nouvelle publication du groupe Jeune Afrique, publie son premier numéro (12 F). Ce mensuel, destiné aux cadres d'Afrique et du Moyen-Orient, entend rendre compte, à la faveur de grandes enquêtes, de la conjoncture économique des principaux pays africains et du Moyen-Orient, de la vie des entreprises, des sciences et des techniques et des divers facteurs de développement de cette région du monde, où vivent plus de 400 millions de personnes.

● « *Latitude* », nouveau mensuel, publie son premier numéro daté novembre (18 F). Magazine de l'actualité mondiale, dirigé par MM. Yves Michalon et Fabrice Ulmann, *Latitude* donne notamment les résultats d'un sondage exclusif IFOP - *Latitude* sur les Français face au monde : les questions internationales qui les touchent, les relations bilatérales qu'ils souhaitent améliorer, les dirigeants qu'ils préfèrent.

● *Le journal égyptien* Al-ahram publiera quotidiennement dans ses éditions, à compter du mois de novembre, des suppléments consacrés aux relations économiques entre l'Egypte et la Communauté économique européenne. La France est, actuellement, le premier partenaire industriel et le deuxième fournisseur de l'Egypte, souligne le correspondant d'*Al-Ahram* à Paris.

● *L'hebdomadaire* Bordeaux-Actualités a fait paraître son premier numéro le 8 octobre. Diffusé sur la zone de la communauté urbaine de Bordeaux, le nouvel hebdomadaire, tiré à 25 000 exemplaires, est vendu 4 francs. Une équipe de sept journalistes permanents a été engagée par la société éditrice, la Société nouvelle d'hebdomadaires, créée par le quotidien *Sud-Ouest* et les journaux de son groupe, mais qui a un fonctionnement autonome.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DÉMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	35,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt

TUILERIES - ST-ROCH
Grde RECEPT. + 2 chbres, tt conft, imm. rénové, asc. S/pl. vend.-sam. 11-17 h. 314, R. ST-HONORÉ (Bât. D, 2e ét.) ou tél. 359-01-49.

2e arrdt

1, R. MONTSIGNY
LUXUEUSE RÉHABILITATION STUDIO-2 P., livr. immédiate sr pl., ts les j. 10 h-12 h 30 14 h à 17 h 30. 281-15-15.

4e arrdt

NOTRE DAME
82 m², 3e ét., bel imm. anc. GARBI. 587-22-88.

EXCEPTIONNEL
Part. vd sup. duplex 4 Pces, près place des Vosges. Très bien équipé et décoré. Balcon. Vue. Calme. Tél. : 272-04-14 (domicile) 720-70-87 (bureau).

5e arrdt

Mo GOBELINS - 3 P.
Entrée, cuisine, bains, w.-c. BON IMM., 3e ét. s/rue, calme. PRIX INTÉRESSANT. Chf. cent. 5, VILLA DES GOBELINS. Samedi, dim., lundi, 15 à 18 h.

Mo GOBELINS - 3 Pces
Entrée, cuisine, bains, 75 m² + serv. BON IMM., calme, asc. A rénover. PRIX INTÉRESSANT. 12, BOUL. PORT-ROYAL. Samedi, dim., lundi, 14 à 17 h.

PANTHÉON Lycée Henri-IV
2-4, rue Larromiguière, Livraison mai 1982
2 - 3 - 4 - 5 PIÈCES + terrasse
Sur place vendredi et lundi de 13 h. à 17 h. ou 267-42-06.

6e arrdt

PRÈS LUXEMBOURG
Luxueuse réhabilitation, GRAND STANDING, asc. du STUDIO au 3 p. Prestations personnalisées. 522-95-20.

PPTAIRE vend 2 pces, raffiné, caractère, 6, RUE VISCONTI. Visite de 15 h à 18 h samedi.

41, RUE MADAME
Séjour, 2 ch. + pet. ch., cuis., bains, ch. cent. indiv. Bel imm. stand., 3e, asc. Px 1.050.000 F. Vendredi, samedi, 15-17 h.

7e arrdt

ESPLANADE DES INVALIDES ANGLE QUAI D'ORSAY
vue panoramique, plein soleil, imm. récent, gd stand., 100 m², réception, chbre. Entouré balcon, service, 3 parkings. 233-61-60.

80, R. UNIVERSITÉ
Dans Hôtel XVIIIe, except. s/verdure. Dble hauteur sous plafond, boiseries, environ 400 m² divisé éventuellement. Tél. : 261-16-50.

8e arrdt

A RÉNOVER, 90 m², TERRASSE 42 m²
860.000 F. 17, R. LENINGRAD. Sam., 14/17 h. - 550-34-00.

9e arrdt

TRUDAINE (pr.), 4 p., 75 m². 4e étage, tt cft, ch. cent. indiv. 620.000 F, 281-33-01, 9 h 30 à 16 h 30 pr visite vendredi et samedi.

10e arrdt

Mo STRASBOURG-ST-DENIS
Dans magnifique rénovation divers 3 pièces, 272-33-25.

CANAL SAINT-MARTIN
85, QUAI DE VALMY
Imm. restauré, tt cft, ch. cent., ascenseur, RESTE 1 APPT de 86 m². Prix 700.000 F. Visite le samedi 14 à 17 h. 30 et s/rendez-vous, 271-36-01.

12e arrdt

PROCHE DU **BOIS DE VINCENNES**
A 300 m. Mo Porte-Charenton 6, rue des Jardiniers. A vendre très beau 4 pièces 96 m² + balc. Prix 905.000 F. Habitables immédiatement. Visite sur rendez-vous les lundi, jeudi, vendredi, 14 à 18 h. Tél. : 925-29-48 ou Capri : 321-47-93.

Mo NATION OU AVRON
IMM. RÉCENT. Bon standing. SÉJOUR, 3 CHAMBRES, cuisine, bains, 2 w.-c., 91 m² + LOGGIA. PRIX INTÉRESSANT. Park. Bât. LES ÉRABLES, 5e ét. 55, BD DE CHARONNE. Samedi, dim., lundi, 14 à 17 h.

13e arrdt

TOLBIAC
Immeuble neuf 4 p. 87 m², jamais habitée, s. de bains + dche, cuis., s. jardin privatif, park., plein soleil. 750.000 F. Visite samedi 11 h à 15 h, 8, rue Fourier. Téléph. avant 11 h après 17 h. 504-02-52.

14e arrdt

Pte d'Orléans, pr. facultés, 14, rue Ridiguey, Montrouge, 6e ét., pptaire vd 150.000 F, 2 p. + terrasse, cuis., bains, w.-c., bel imm. Voir 18 h – 16 h, samedi, dimanche, 224-18-42.

Mo Mout.-Duvernet Imm. p.d.t.
3 PIÈCES + BUREAU, entrée, cuis., bains, 2 w.-c., 72 m². 2e ét. PRIX INTÉRESSANT. 1, RUE BREZIN. Samedi, dim., lundi, 14 à 17 h.

15e arrdt

LOURMEL FELIX-FAURE 5 P. Etat exception. av. vue, étage élevé, balc. 14 m², 1.400.000 F avec 2 parkings 577-96-85.

17e arrdt

WAGRAM Part., 5/6 pces, calme, soleil.
Parfait état, service, asc. Sur place ce jour + samedi, lundi, mardi, 14/18 h., 20 rue Alfred-Roll. Téléphone : 380-20-30.

18e arrdt

MONTMARTRE - 3 P. 65 m², tt cft, refait neuf, soleil. 24, R. TROIS-FRÈRES, 5/pl. dimanche, 11/15 h. - Tél. : 550-34-00.

19e arrdt

Quartier Buttes-Chaumont Mo Crimée 28, r. Ourcq, 2e ét., pptaire vd 175.000 F appt 2 P., entrée, cuis., bains, w-c, cave, soleil, calme. Voir 13 h. à 15 h. Sam., dim. 520-13-57.

BUTTES-CHAUMONT
4 p. 55 m², 4e étage. 4, pl. A.-Carel. Samedi 14/17 h.

BUTTES-CHAUMONT, sur parc, gd studio 40 m², 6e, asc. 21, r. Menin. Lundi, 14/16 h.

BUTTES-CHAUMONT
Bel appt, 4 p., 68 m², soleil, impeccable, 76, av. Secrétan, 2e bâtim., 5e étage, samedi 14-17 h., tél. : 202-57-76.

78-Yvelines

APPARTEMENT dans résidence très calme, à 8 minutes du R.E.R., comprenant : 4 pièces principales, cuisine, salle de bains, balcon sur les chambres, 2e étage, plein sud, cave.

Tél. 873-11-10 apr. 20 h. 30. Prix : 430.000 F.

91 - Essonne

A vendre, Brunoy, appt 68 m², rez-de-ch., cuisine aménagée, séjour, 2 chbres, w.-c. s. de b., loggia, parking, cave. 276.000 F + 24.000 F Crédit foncier. Tél. 046-44-71 à partir 18 h. ou bureau 296-12-12 poste 5421.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY STUDIO
Av. Victor-Hugo, 57 m² habit., donnant sur cour intér. 1 p. + cuis. + s. de bains + parking. Après 18 h, 750-21-45.

BOULOGNE LA PRINCIPAUTÉ
Rue de l'Abreuvoir dans un petit immeuble pierre de taille de 3 étages, à vendre TRÈS BEAUX APPARTEMENTS de 3, 4 et 8 pièces SUR LUXUEUSES PRESTATIONS livraison début 1982. Tél. 825-28-48, visites sur place et sur rendez-vous, lundi, jeudi, vendredi de 14 h. à 19 h. ou CAPRI 321-47-93.

94 Val-de-Marne

Mo Mairie-Ivry, magnif. 5 pces 200 m² dt 30 terr. 1.500.000. Tél. : 572-28-94, après 20 h.

Province

LA SEYNE-SUR-MER (Var)
Part. vend très beau F-5 107 m², 5e vue panor., tout confort, sol marbre, parking, proximité écoles et commerces. Prix : 400.000 F. Tél. (94)87-11-21.

Les MENUIRES, 1.800 m. Ski aux pieds. Très bel appt 2 P., 40 m², entièrement meublé, séjour sud, balcon, possibilité mezzanine. Prix intéressant. Tél. : 726-27-76.

A VENDRE STUDIO
Part. vde à Port-Camargue, bord Méditerranée, studio tt conf., 25 m², + 14 m² de terr. et jardinet, situé en rez-de-chaussée, entièrement meublé avec télévision, kitchenette équipée, exposée au sud avec vue sur jard. privatif et port, protégé des vents dominants, park. privé. A saisir. Px : 190.000 F. Pr ts rens. tél. au 16 (32) 41-47-88 ap. 17 h.

appartements achats

ACHÈTE Comptant Paris
bon quart., Studio ou 2 pces urgent. Mme Faure, 261-39-78 DOMICILE : 900-84-25.

RECHERCHE Urgent Paris
2 à 4 p., bon quartier, paie cpt chez notaire. Tél. : 573-23-55.

JEAN FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e, 566-00-78, recherche Paris 15e et 7e, pour bons clients appts ttes surf. et immeubles. Paiement comptant.

ÉTUDE RIVE GAUCHE
Clientèle sélectionn. à satis., 122, bd Raspail, Paris-6e. Tél. 222-70-63, 20e année.

AU CŒUR DE VINCENNES
49-51, rue de la Jarry
dans un petit immeuble de standing
13 APPARTEMENTS
Studio, 2, 3 et 4 pièces
avec balcons, terrasses et parking
Rens. et vente : S.O.V.I.C. Tél. 241-15-47.

Le Partage du Soleil •

à Collioure
Résidence
Colline

Appartements luxueusement équipés et meublés pour 6 personnes. Cuisine avec réfrigérateur-congélateur, lave-vaisselle, four encastré, télévision, téléphone. Vue imprenable sur Collioure et la Méditerranée. Terrasses, balcons, parking, piscine chauffée pour 27 appartements. Livraison Mai 82.

La Société Civile d'attribution «Le Partage du Soleil» est propriétaire de l'appartement, des équipements, des meubles. Vous achetez un groupe de parts de cette Société vous donnant droit à une période de jouissance de 15 jours conformément aux clauses des statuts. Vous êtes consultés sur la gestion de l'immeuble soit au cours des assemblées générales, soit par correspondance. Vous pouvez céder à tout moment vos droits de jouissance, les louer, les léguer. Ce système juridique vous permet: 1/ de fixer pour toujours le prix de vos vacances (les prix sont fermes et définitifs à la réservation). 2/ de trouver toujours votre appartement dans un état impeccable. 3/ de vous assurer un revenu confortable si vous décidez de louer votre période de jouissance. 4/ de vous assurer une plus-value importante si vous décidez de céder vos parts.

Exemple de prix: une quinzaine en Mars: 33.600F T.T.C. / Crédit

Renseignements: Centre Méditerranéen d'Etudes et de Réalisations Immobilières 73 bis Avenue Niel 75017 PARIS Tél.380.56.56

* Marque déposée

A GRUISSAN 169000 F, UN STUDIO A VOUS

Au bord de la mer et du port de Gruissan un programme de qualité : des studios, 2 et 3 pièces avec grand balcon souvent plein sud et des cuisines équipées. Un parking numéroté vous est réservé.

Avec 5070 F vous pouvez réserver votre studio. Livraison été 82 - Prix fermes et définitifs.

BREDERO méditerranée
36 rue Tronchet 69006 LYON

Je souhaite recevoir gracieusement la documentation Gruissan.
NOM ______ Prénom ______
Adresse ______ Ville ______
Tél. personnel ______ Tél. bureau ______
Envoyez ce coupon à "URBIPLAN BREDERO" 36 rue Tronchet à LYON 69006 ou Téléphonez au (7) 889.12.25.

villas

Limite St-Germain, villa neuve standing, 7 p., sous-sol total, terr. clos, 1.250.000 F. T.T.C. Prêt conventionné. ORPI LELU Téléphone : 534-57-40.

SCEAUX - R.E.R.
Belle Ppté 11 Pces, 330 m², tt cft, gar., jardin 1.026 m². 2.100.000. Vis. sam. 14h.30 16 h. 30 : 11, rue BERTRON ou 705-39-10 - 350-87-62.

maisons de campagne

Berry 2.700 m² mais. rur. cft 5 p. 160 m², st., four pot. jdin fruit 450.000 (48) 65-43-90.

HAUTE-PROVENCE (04)
Anc. MAS + pigeon. à rénov., terr. 20.000 m². Qualité du site. Px 285.000 F. Claude CURNIER. Dauphin 04300 FORCALQUIER. Tél. : (92) 79-58-01.

fermettes

PRÈS VALLÉE DU LOIR
Part. vend 140.000 F grange 200 m² sanitaires, électricité installée. Terrain 3.200 m² - 707-36-58.

propriétés

VAUCRESSON
Ppté récente en parf. état, décoration raffinée, très gd living, 4 ch., 3 salles de bains, salle de jeux et logement gardien. s/1.100 m² env. jardin à l'anglaise, garage. T. 287-37-88.

26 KM AUTOROUTE NORD DEMEURE tout confort piscine, sur 3.000 m² CLOS paysagé. Px justifié. T. 506-25-52.

LOIRET (90 km PARIS)
Particulier vend belle propriété de 2.900 m² terrain, entièrement clos, façade 45 m. Très belle construction 5 pièces principales, tout confort + dépendances. Situation exceptionnelle pour antiquaire, exposition, dépôt, etc. Prix 670.000 F, à débattre, facilités possible. Téléphone : 722-78-99 le matin.

manoirs

PÉRIGORD
MANOIR XVIIe siècle
TRÈS BONNE EXPOSITION, PARC 1 HA. OMBRAGÉ, COUR FERMÉE AVEC PORCHE NOMBREUSES DÉPENDANCES, 850.000 F. DOC. SUR DEM. PROPINTER S.A., B.P. 33, 24103 Bergerac. Téléphone : (53) 57-53-75.

domaines

AIX-EN-PROVENCE
Au pied de la Montagne SAINTE-VICTOIRE, belle propriété agricole, 40 ha. environ, 2 fermes à restaurer, vignes, bois, labours, site Provençal. Beau panorama. Prix important mais justifié. Pour renseignements et visite : LOGEPRIM, 36, bd Carnot AIX-EN-PROVENCE. Téléphone : (42) 82-43-71.

Achète grand domaine à vocation forestière et chasse, préf. départements 45, 41, 18, 89, 58. Ecr. HAVAS PARIS, no 200.556, 136, av. Charles-de-Gaulle, 92522 NEUILLY-sur-SEINE.

l'agenda du Monde

Antiquités

Achat au plus haut cours de ts meubles et objets anc. de toute époque. Tél. : 020-35-14. Pour R.V.

Artisans

ENTREPRISE RENOMAIL
119, rue Cardinet, 75017 Paris. Tél. 227-47-05, rénove et réémaille grâce à une technique nouvelle, baignoire, lavabo, bidet, etc., à domicile, sans démontage, aux coloris souhaités, devis gratuit. Garantie 3 ans.

ARTISAN PEINTRE
Téléphone : 236-87-95.

Bateaux

Vends forban MK2, Beneteau 1878, 4e cat. 14 CV D. 3 couchettes, w.-c., 3 voiles + enrouleur, eau, s/près, etc., possible reprise, leasing, poss., remorque. (3) 959-99-25, après 20 h.

Bijoux

MÊME LE SAMEDI COMMODORE ACHÈTE COMPTANT OR, ARGENT,
98, bd Montparnasse
Téléphone : 325-55-11.

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES se choisissent chez GILLET, 19, r. d'Arcole, 4e, 354-00-83. ACHAT BIJOUX OR-ARGENT Métro : Cité ou Hôtel-de-Ville.

Cuisine

Très belles cuis. expo soldées – **30 %** électro-ménager avant renouvellement. T. 621-21-30 ou 520-06-26.

PROMOTION KITCHENETTE (évier • cuisson • meuble + frigo + robinetterie) en 1 m 2 300 F Paris Frigo 140 litres 960 F SANITOR 21, rue de l'Abbé Grégoire Paris 6ème ouvert le samedi. 222 44 44

Cours

• L'Amérique à 50 km de Paris •
ADVANCED ENGLISH
Rendez fonctionnelles vos études d'anglais avec 5 jours de « Total Immersion ». Pour plus d'informations, tél. : DANS LE VENT. 404-78-61.

JEUNE PROF AMÉRICAINE donne cours anglais tous niveaux. Tél. 354-44-48.

Cours de piano, de guitare, de batterie et d'harmonicas. Gérard Margnoux. 503-15-75.

Brésilienne professeur donne cours de brésilien, prix intéressant. Tél. : 621-48-09.

Transformer le « Si » de l'imagination, en réalité spectatorielle J.M.N.

COURS EDEN THÉATRE
DIRECTION D'ACTEURS Jean-Michel NOIRET
THÉATRE DU RANELAGH, rue des Vignes, 75016 Paris. Tél. 288-64-44, Me MUETTE.

JAPOCOURS
cours japonais tous niveaux. Métro Vaugirard. T. 530-14-64.

Détectives

DUBLY 61e année
Ancienneté - Loyauté ENQUETES - FILATURES 121, r. St-Lazare, Paris 8e Tél 387.43.58 Consultations gratuites

Débarras

Pour tous vos débarras
Cave, grenier, appartement.
Achat et paiement comptant de la marchandise enlevée.
Téléphone : matin et soir au 430-25-94.

Hôtes payants

WEEK-END
à la ferme en CHAMPAGNE. Repas faits mais. et promen. accomp. Tél. (25) 26-20-26.

Instruments de musique

Vds 16.000 F., flûte MIYAZAWA, nve, argent massif. Val. act. 18.340 F. Tél. 580-06-69.

PIANOS LABROSSE, 10, rue Vivienne PARIS (2e) 260-06-39. PIANOS NEUFS et OCCASIONS, CLAVECINS. Marques sélectionnées. REPARATIONS, ACCORDS. CREDIT A LONG TERME SANS APPORT PERSONNEL.

Maisons de retraite

Votre 3e âge dans le parc historique du château d'Ermenonville (Oise) 40 km de Paris, autoroute du Nord. Pension à court et long termes. Deux possibilités : Le Pavillon Girardin, à partir de 200 F/jour, ttc. La résidence du Parc, à partir de 166 F/jour ttc. Retraite, repos, convalescence, soins assurés, parc. Téléphone : (16-4) 454-01-49.

Matériaux

Part. vends 4.500 tuiles pays d'occasion visibles Loiret. tél. de 20 h. à 22 h., 16) 503-07-33.

Moquettes

MOQUETTE PURE LAINE 50 % de sa valeur. Téléphone : 842-42-62.

INCROYABLE 30.000 m² **DE MOQUETTE** en stock à liquider, pure laine et synthétique, prix de gros, pose assurée, renseignements : 757-19-19.

Philatélie

Part. vd collection 12 volumes Yvert et Tellier - anciennes colonies françaises, origine à 1870. OLIVE. T. (1) 621-29-22.

Répondeurs téléphoniques

Répondeurs enregistreurs neufs, agréés, pt 1550 F. Pos. interrog. à distance, promot. 557-21-11.

Retouches

RETOUCHES SERVICE
Réparations et transformations de ts vêtements homme-dame, 4, rue Ordener, 18e. Tél. : 205-76-77.

Stages

Stage façonnage bijoux
– Technique de base, soudage, brasage, charnières.
– Montage pierres (sertis clos et à griffes), finitions.
Du 2 nov. au 6 nov. (35 h.). Rens. : 767-68-86.

Sculpture

Faites exécuter votre buste par un sculpteur, Philippe Meffroy. Téléphone : 251-67-92.

Tapis

LAURENT
TAPIS D'ORIENT
MAGASIN DE CONFIANCE
101, av. La BOURDONNAIS
Paris-7e. Mo Ecole-Militaire de 10 heures à 19 h. 30. Téléphone : 550-40-21.
MISE EN VENTE
d'un important lot de tapis d'Orient, Chine et grand persan GHOUM, NAIN, KASHEMIR, PAKISTAN, AFGHAN, CAUCASE. A partir de 800 F.

Transports

SOS TRANSPORTS
Intervention immédiate par véhicule radioguidé. Transports, petits déménagements, prix forfaitaire. Tél. : 246-14-41.

Livres

Partic. vd livres 18e, 19e siecle, illustrés, art, hist., rég. voyages, sciences, liste sans engagement. J. OUILLET, 12, place du Théâtre, 26200 Montélimar.

Vacances Tourisme Loisirs

CANNES, centre près plage, studio tt cft, calme, 15/10 au 15/12. 344-39-81, ap. 20 h.

VALLÉE DE CHAMONIX
ski descente et fonds, alpinisme, dans le massif du Mont-Blanc, ambiance familiale et sportive. Très bon confort dans grand chalet au pied des pistes, conditions pour groupes, places libres en janvier. « Les Amis de la Nature » centre de vacance des Chavants 74310 LES HOUCHES. Tél. 16 (50) 54-41-07.

VAL-D'ISÈRE
Location studios appartements VAL AGENCE B.P. 54. 73150. VAL-D'ISÈRE Téléphone : (79) 06-15-22.

SKIEURS DE PARIS ET LA RÉGION POUR 1.300 F. STUDIO 4 PERSONNES VOS VACANCES DE CARNAVAL à Bonascre : 1.400 - 2.400 m. Haute-Ariège, accès direct par RN 20 et S.N.C.F. Piste 50 km, 15 remontées, garderie, jardin d'enfants, animations... Renseignements, écrire ou tél. LOCA 1400 Hiver, été. 09110 AX-BONASCRE Téléphone : (61) 64-33-78.

LES ORRES, Hautes-Alpes. 1550-2770 m, 17 remontées mécaniques, ski de piste, de fond, grand choix locations studios, appartements. Renseign. LOGEVAC-LES ORRES, 05200. Tél. : (92) 44-01-90.

Guadeloupe plage villa 4 pers. luxe, prox. golf, tennis, marina. Sem. 3.000 F. T. 684-73-06.

Vidéo

VIDÉO-FILMS
Loc. et vente de cass. vidéo
ABONNEMENT GRATUIT
15 F PAR JOUR
Haussmann Ciné-photo-vidéo, 25, rue Taitbout 75009, Téléphone : 246-58-31.

locations non meublées offres

Paris

ILE SAINT-LOUIS
Vue sur Seine imprenable. Magnifique 4 pces tout cft, gd stand. 7.500 F. T. 285-10-50.

Région parisienne

LA DÉFENSE - Part. loue 2 p., cuisine, bains, loggia, parking, cave. 2.200 F charges compr. Téléphone : 763-13-73.

locations non meublées demandes

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 8 ans. T. 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

Collaborateur journal cherche pour J. F. sérieuse chambre b o n n e à louer, 3e, 4e, 5e et 6e arrdt. Tél. 325-08-58.

bureaux

Locations

8e ET CHAMPS-ÉLYSÉES
Domiciliat. R.M., R.C., S.A.R.L. A partir de 150 F CONSTITUTION DE SOCIÉTÉS Tél., télex toutes démarches C 2 E 562-42-12.

SIEGES SOCIAUX et DOMICILIATIONS
BUREAUX meublés TELEX
CONSTITUTION STES
Permanence téléphonique
Prix compét., délais rapides
C P A 355 . 17 . 50
ASPAC 293 . 60 . 50

boutiques

MARAIS
(près Centre Pompidou)
boutique 35 m² idéale bureau, grossiste, bail précaire 2300 F mensuel, charges comprises.
Téléphone : 278-25-60.

locaux commerciaux

A VENDRE
local commercial 650 m², zone industrielle à Bourges, grand magasin, exposition, bureaux, réserves ou ateliers. S'adresser au Cabinet THIAULT, 6, Quai J.-Châtelet. 18500 Mehun-sur-Yèvre.

9e, 47, AVENUE TRUDAINE Local commercial à vendre avec murs 25 m². Tél. pour renseignements, 526-46-65, le matin.

fonds de commerce

Bordeaux, pl. centre, s/gde artère, bail à céd., ts cces, entresol, 200 m² + appt 200 m² excel. état général, loyer 2.000 F mensuel. 450.000 F. Bordeaux-Chartrons, à louer imm. pierre 6.000 m², 3 niv., usage coial ou entrepôt, bail neuf 300.000 F an. France-Europe, B.P. 15, Bordeaux Cedex 33026.

HOULGATE
Vends Fonds et Murs d'un
RESTAURANT-BAR
Rue principale et face à la mer, affaire très saine. Ecrire : « LE CONQUÉRANT » 8, rue des Bains 14510 HOULGATE ou tél. (16-31)91-60-11.

A VENDRE FONDS LIBRAIRIE AUXERRE, 150.000 F. Tél. (86) 51-39-29.

SUD-OUEST
Entreprise pub. sérigraphie pleine expansion C.A. et bénéfice forte progression. Situation privilégiée. 2.000.000 F justifiée. Ecrire à Henry GARNAUD, 31, rue A.-Bertillon, 75015 Paris, qui transmettra.

hôtels particuliers

PASSY
Petit hôtel particulier. 130 m² utiles à rénover. GARBI. Tél. : 587-22-88.

19e VILLA MONTMORENCY 450 m² divisibles, jard. sud, atelier fabuleux. T. 525-49-47.

pavillons

10 ARCIS-SUR-AUBE
près de TROYES, dans résidence (1970) particulier vend pavillon de 140 m² sur 1.050 m² jardin aménagé, clôturé, cuisine amén., séjour 40 m², cheminée, 5 chambres, salle de bains, chf. électrique, 2 garages. Px 550.000 F. T. (25) 37-83-57 après 20 h.

MONTRY, sup. PAV. TRAD. 75 m², ss-sol tot., cuis., gd séj. (chem.), 2 ch., plac., terr., jdin pay. 417 m², arbres belle ess., 450.000 F. 5' gare, 30 mn Paris Est. C.C.I.B. 14, r. St-Rémy, 77100 MEAUX. Tél. 434-00-34/004-25-92.

châteaux

VENDONS DIRECTEMENT EN TOTALITE DU COPROPRIETE, CHATEAU XVIIIe, A RESTAURER, PARC 4.000 m². BOURGOGNE. Tél. (20) 94-71-59, après 20 heures.

terrains

MONTARGIS
110 KM AUTOROUTE SUD AFFAIRE TRÈS RARE A SAISIR
Splendide terrain 16 hectares. Seul tenant, semi boisé, rivière poissonneuse en toute propriété avec 2 anciennes granges à aménager + bordé par canal, site unique et exceptionnel. Prix total 570.000 F. l'ensemble, soit
3,16 francs le M2.
Traite avec 57.000 F comptant. Long crédit TURPIN RELAIS MIEL MONTARGIS.
Téléph : 16 (38) 85-22-92. Après 20 h. 16 (38)96-22-29.

Particulier vend à SAINT-CYR-SUR-MORIN (77), bord du Petit-Morin, terrain de week-end 3.050 m², entièrement clos, bordant rivière sur 26 m. Pêche, arbres d'ornement. Abri de jardin 3,12X4,12. Px 80.000 F. Tél. 427-78-88. M. J. OEHUS.

Région MONTARGIS
125 KM PARIS-SUD
PARCELLES de TERRE
très bien situées sortie petite ville. De 16.000 m² à 33.000 m², dont 2 parcelles en bordure d'eau. Pr placement : Px 6 F le m². Rens. : Tél. (38) 95-00-24.

viagers

9e ST-GEORGES appt 4 P., occupé H. 78 ans, 200.000 + 3.000 F., avec chbre de serv. Libre dans 1 an. T. 266-19-00.

échanges

ALGER 3, 4 pièces meublées échange 2, 3 p. Paris, 1 an urgent. Tél. : 548-18-41.

Samedi 17 octobre
un événement chez Burberrys.
Ouverture de son 2e magasin
à Paris
Rive Gauche.
Burberrys
55, rue de Rennes – 75006 Paris

La simplicité
Le beau
La qualité
Les idées nouvelles
CLUB PARADIS DE LA TABLE
le cristal de BACCARAT l'orfèvrerie d'ERCUIS
la porcelaine de BERNARDAUD
38. RUE DE PARADIS. PARIS Xe 246.90 61

CARNET

Naissences

— M. Edouard THUREAU et Mme, née Béatrice Valdelievre, partagent avec Nicolas la joie d'annoncer la naissance de

Sidonie,

le 8 octobre 1981.

Décès

— Mme Marcel Bel,
M. Pierre-Jean Bel,
M. et Mme Gautier, née Bel,
M. et Mme Cadolle, née Bel,
Et leur famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Marcel BEL,
grand invalide de guerre,
officier de la Légion d'honneur,
survenu le 9 octobre 1981, à Nice, dans sa soixante-cinquième année.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Les présidents,
Les membres du conseil d'administration,
Et les personnels de La Sauvegarde de l'adolescence de Paris,
L'Association française des sauvegardes de l'enfance et de l'adolescence,
font part du décès du

docteur Pierre BIANQUIS,
inspecteur général honoraire de la santé,
président d'honneur de la Sauvegarde de l'adolescence de Paris,
membre fondateur de l'UNARSEA,
ancien vice-président de l'AFSEA,
survenu le 12 octobre 1981.

— M. et Mme Jean Crémer,
Le docteur et Mme Henri Duret,
M. et Mme Horst Müller,
M. et Mme Guy Floch,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jean CRÉMER,
née Georgette Somveille,

survenu à Paris, le 15 octobre 1981, dans sa quatre-vingt-troisième année.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Jean Dechambre, née Guillier,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Et toute la famille,
nous prient d'annoncer le décès de

M. Jean DECHAMBRE,

survenu le 15 octobre 1981.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 19 octobre 1981, à 11 heures, en l'église de Trucy-L'Orgueilleux (Nièvre), suivie de l'inhumation dans le caveau de famille.

Selon la volonté du défunt, l'offrande de fleurs pourra être remplacée par un don à l'Institut Pasteur de Paris (C.C.P. 336 94 E).

Une messe sera dite à sa mémoire en l'église Saint-François-de-Sales (6, rue Brémontier, Paris-17e), le jeudi 22 octobre 1981, à 17 heures.

159, avenue de Wagram,
75017 Paris.

— Les Etablissements Guillier S.A.,
La direction et le personnel,
ont le regret de faire part du décès de leur

directeur général
M. Jean DECHAMBRE,

survenu le 15 octobre 1981.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 19 octobre 1981, à 11 heures, en l'église de Trucy-L'Orgueilleux (Nièvre), suivie de l'inhumation dans le caveau de famille.

Selon la volonté du défunt, l'offrande de fleurs pourra être remplacée par un don à l'Institut Pasteur de Paris (C.C.P. 336 94 E).

Une messe sera dite à sa mémoire en *l'église* Saint-François-de-Sales (6, rue Brémontier, Paris-17e), le jeudi 22 octobre 1981, à 17 heures.

2, rue de la Fosse-Guérin,
95200 Sarcelles.
58460 Corvol - L'Orgueilleux.

— La Compagnie parisienne d'exploitation de chauffage,
La direction et le personnel,
ont le regret de faire part du décès de leur

président-directeur général
M. Jean DECHAMBRE,

survenu le 15 octobre 1981.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 19 octobre 1981, à 11 heures, en l'église de Trucy-l'Orgueilleux (Nièvre), suivie de l'inhumation dans le caveau de famille.

Selon la volonté du défunt, l'offrande de fleurs pourra être remplacée par un don à l'Institut Pasteur de Paris (C.C.P. 336 94 E).

Une messe sera dite à sa mémoire en l'église Saint-François-de-Sales (6, rue Brémontier, Paris-17e), le jeudi 22 octobre 1981, à 17 heures.

2, avenue Edouard-Vaillant,
93500 Pantin.

— Le docteur Jean-Marc Dubus,
son époux,
M. et Mme Albert Eliakim,
ses parents,
M. et Mme Robert Dubus,
ses beaux-parents,
Eric Eliakim,
Thierry et Marie Strubé,
ses frères et belle-sœur,
Mme R.J. Eliakim,
sa grand-mère,
Toute sa famille et ses amis,
ont l'immense douleur de faire part du décès accidentel du

docteur
Dominique DUBUS - ELIAKIM,
survenu dans sa vingt-quatrième année, le 10 octobre 1981.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

99, boulevard Jean-Jaurès,
92100 Boulogne.

— Le président de l'université de Lille-III,
Le directeur et les membres de l'U.E.R. de philosophie,
ont la tristesse de faire part du décès de leur collègue et ami

M. Roger LEFÈVRE,
croix de guerre 1939-1945,
médaille de la Résistance,
ancien député,
professeur honoraire de philosophie à l'université de Lille-III,
survenu à Nice, le 11 septembre 1981, *dans sa soixante-quinzième année.*

[Ancien député du Front populaire, capitaine de réserve, Roger Lefèvre participa à la Résistance et fit partie des Corps-Francs à la *Libération.* Docteur ès lettres, il exerça à partir de 1945 dans les universités d'Alger, de Montpellier et de Grenoble avant d'être nommé en 1959 professeur à l'université de Lille.

Il consacra ses recherches à Descartes, dont la « Vocation », l'« Humanisme », le « Criticisme », la « *Métaphysique* », lui fournirent avec la « Bataille du Cogito » et la « Structure du cartésianisme » autant de titres d'ouvrages éclairants, alertes et percutants entre 1956 et 1980. Il venait d'achever sur Descartes une étude de synthèse encore inédite.]

[Le Monde du 8 *octobre.*]

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Paulette OLLIVIER,

survenu à Paris, le 15 octobre 1981.

De la part de :
M. et Mme Rodriguez-Ollivier et leurs enfants,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Guérin et leurs enfants,
Mme Laly-Majane et ses enfants.

Le service religieux sera célébré le mardi 20 octobre, à 14 heures, en l'église Saint-Dominique (20, rue de la Tombe-Issoire, Paris-14e), suivi de l'inhumation dans la plus stricte intimité au cimetière de Meulan (Yvelines).

Ni fleurs ni couronnes.

72, avenue des Gobelins,
75013 Paris.

— Le comité du Salon des réalités nouvelles a le profond regret de déplorer le décès de

Mme Marcelle POLIAKOFF,
membre du comité d'honneur,
et présente à sa famille ses sincères condoléances.

— Mme Françoise Steghens,
son épouse,
Catherine, Muriel, Jean-Paul, Alain, ses enfants,
Ses beaux-enfants et petits-enfants,
Toute la famille et ses amis,
font part du décès du

docteur Paul STEGHENS,
vétérinaire,
directeur honoraire des services vétérinaires départementaux,
survenu à Nice, le 7 octobre 1981, dans sa soixante-troisième année.

Ses cendres ont été inhumées dans l'intimité familiale, le 12 octobre 1981, au cimetière de l'Escarène (Alpes-Maritimes).

Cet avis tient lieu de faire-part.

18, rue des Lombards,
89000 Auxerre.

Anniversaires

— Unis par le souvenir.
Les amis et la famille de
Abraham SULHEFER.
17 octobre 1981.

Avis de messe

— Une messe sera célébrée à la mémoire de

Mme Pierre COUZY,
née Simone Becquet de Saze,
rappelée à Dieu le 24 août 1981,
à l'école Sainte-Geneviève (2, rue de l'Ecole-des-Postes, Versailles), le samedi 17 octobre, à 9 heures.

Listes de Mariage
AUX TROIS QUARTIERS

ROBLOT S.A.
522-27-22
ORGANISATION D'OBSÈQUES

Véritable
LODEN
autrichien
coloris mode
FORSHO
LA MAISON DU LODEN
146, rue de Rivoli Paris 1er
tél. 260.13.51 métro Louvre
du lundi au samedi
de 9 h à 19 h sans interruption
Parking Place du Louvre

MADAME DESACHY
Mariages réussis depuis 40 ans.
4, place de l'Opéra, 75002 PARIS.
Tél. : 742.09.39

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

REPRODUCTION INTERDITE

OFFRES D'EMPLOIS

· Le groupe Egor rappelle aux lecteurs du Monde les postes qu'il leur a proposés cette semaine.

- DIRECTEUR FINANCES ET CONTRÔLE - WATERMAN — réf. VM4023CH
- DIRECTION DU SERVICE CONTRÔLE QUALITÉ - ALSACE — réf. VM17502A
- RESPONSABLE D'ACHATS INDUSTRIELS — réf. VM 1152Q

Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes, nous vous remercions de nous adresser un dossier de candidature.

GROUPE EGOR
8, rue de Berri 75008 Paris
egor
PARIS LYON MILANO NEW YORK CALGARY MONTREAL TORONTO

SOCIÉTÉ ÉTUDE et FABRICATION LASERS
recherche
POUR SA DIVISION ÉTUDES
1 TECHNICIEN
EN ÉLECTRONIQUE
NIVEAU IV

Formation minimum 2 ans d'expérience électronique de puissance, circuits analogiques ou hauts tension, hautes fré*quences.*

Adresser C.V., photo et prétentions sous référence 26807 M à BLEU Publicité 17, rue du Docteur Label 94300 VINCENNES

Centre d'informations Financières recherche
CONSEILLERS COMMERCIAUX (H ou F)
– Débutants ou expérimentés.
– Sens de la négociation.
– Excellente présentation.
– Formation assurée.
T. pr r.-vs 563-20-00, p. 206.

Associations
« LES ESPLANADES »
recherche :
- Chef de service éducatif.
- Educateur, éducatrice.
- Animateurs, animatrices.

Pour constitution d'une équipe de prévention.
Demande et curriculum vitae détaillé à envoyer à :
Associat. « Les Esplanades », Centre Culturel « Salvador ALLENDE », av. du Dauphiné, 93330 NEUILLY-SUR-MARNE.

Rech. personne pour garder enfant 15 mois de 8 h. 30 à 14 h. Paris-15e. Tél. 322-16-27.

URGENT
Ecole privée recherche
PROFESSEURS
maths (1er cycle), sciences nat. (1er-2e cycle). Allemand (1er-2e cycle), Hist.-Géo (terminales). Compétence et réf. exigées. Env. C.V. + photo à AMP sous réf. 3882/0 40, rue Olivier-de-Serres, PARIS-15e qui transmettra.

Centre à caractère social pour adolescents recherche
DIRECTEUR ADMINISTRATIF
EXPÉRIMENTÉ
(C.C. 1966)
Envoyer C.V. sous nº 13077 à JEAN REGNIER PUBLICITÉ, 39, rue de l'Arcade, PARIS (8e), qui transmettra.

JOURNALISTE, au courant des problèmes publicitaires, ou PUBLICITAIRE, sachant écrire, est demandé par publication parisienne.
Pigistes acceptés.
Ecrire sous le nº 108.877 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Institut d'enseignement supérieur privé laïque recherche
DIRECTEUR DES ÉTUDES
(si possible de formation scientifique). Possibilité de carrière. Envoyer C.V. sous nº 10230, Publicité Meesters, 113, rue de Reuilly, 75012 PARIS, qui transmettra.

Rech. personne pour garder enfant 15 mois, de 8 h. 30 à 14 h. Paris (15e) - Tél. : 322-16-27.

Lycée Technique Privé recherche pour enseignement
1 ELECTROMECANICIEN
titulaire CAP ou BEP + B.P. et 5 ans expérience ou BTN S3 et 3 ans expér.
Tél. : 222-83-60.

URGENT
École Privée recherche
PROFESSEUR
HISTOIRE-GÉOGRAPHIE
Pour classes de terminales (18 h. hebdo). Compétence et expér. pédagogiques exigées.
Téléphone : 357-64-99.

emplois régionaux

NICE PME électronique secteur télétransmission recherche ingénieur 5 à 10 ans d'expérience pour poste de direction technique.
Ecrire avec C.V., HAVAS, 06072 NICE CEDEX BP 346, réf. 0812.

CENTRE SOCIO-CULTUREL 44380 PORNICHET
recherche
SON ANIMATEUR (trice)
Statut municipal 2e CE disponible de 15-11-81
Tél. uniquem. (40) 61-35-24.

formation professionnelle

Formation longue
ANALYSTES PROG. MICRO-INFORMATIQUE
Option PROJET INDUSTRIEL
- CANDIDATS : 118, rue de Crimée 19e
- EMPLOYEURS : 118, av. Jean-Jaurès 19e

CENTRE INTERNATIONAL DE TRAITEMENT INFORMATIQUE
205.24.63 - 241.83.83

capitaux propositions commerciales

CAPITALISTES

Thésauriseur d'OR

Le cabinet financier W. DECO gère le métal OR. Convertit sans frais toutes devises en OR.

Haute rentabilité, présentement 18 %, payables en OR. Garanties 1er ordre.

Pour conditions, écrire : Boulev. du Régent, 24, s. bte 21 à 1000 BRUXELLES.

Particulier cède sa part. à société financière suisse. Intéressant placement.
Ecrire à M. GOLDFINGER, pl. gare, Case 867 CH-1001 LAUSANNE.

Votre bureau de contact en Suisse
Commerce, exportation, représentation, mandats, négociations, domiciliation, secrétariat.
Veuillez adresser votre demande à :
Chiffre 44 — 129'536. Publicitas, B.P. CH-8021 - Zurich/Suisse.

Société import-export Suisse recherche
UN DISTRIBUTEUR EXCLUSIF FRANCE
si possible déjà introduit auprès des opticiens, pour un produit de grande diffusion.

UN DISTRIBUTEUR EXCLUSIF FRANCE
pour diffusion d'une marque de produit de luxe, sect. maroquinerie.
Sodico Import-Export, CP 912, CH-1.630 Bulle Tx 940-061 SODI CH.

DEMANDES D'EMPLOIS

ÉCONOMISTE
Niveau thèse doct. Etat. Expér. études économiques, trilingue Français-Arabe-Anglais. Etudierait toutes propositions. Ecrire à F. Nouh, 24, rue Cassette, 75006 PARIS.

J.F., 20 ANS, BAC SÉRIE B

TRIL. ANGLAIS-ESPAGNOL DUT de gest., option finance

ENSEIGN. INFORMATIQUE (lang. Basic s. mini-ordin. Wang) rech. poste comptabilité analytique ou poste service gestion. Ecr. s/nº 8.186 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

IMPRIMEUR, 8 ans expérience cherche place stable dans imprimerie intégrée. 8.000 F mensuel X 13, horaire variable. Tél. 245-40-81 après 17 h.

TRADUCTRICE, expér. russe, italien, roumain ch. poste. *Ecr. s/nº 1.903 le Monde Pub.,* service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Cadre technico-commercial, 34 ans, connaissance matériel électrique, anglais cherche poste à responsabilités, France ou étranger. Ecrire nº 922 à Publifop, 25, rue Bleue, Paris-9e.

COIFFEUR
Pour messieurs, jeune et dynamique, d'Allemagne, avec ambition ch. un travail à Paris tout de suite. Envoyer réponse à John A. Albracht, *Hôtel Richepanse,* 14, r. Richepanse, 75001 Paris.

Jeune Femme, 28 ans, dynamique, bonne présentation, trilingue (allemand, français, anglais) cherche emploi hôtesse d'accueil agence de voyages.
Tél. : 373-95-97, 8 à 11 h.

Cadre Commercial, 42 ans, *homme de terrain, dynamique, sérieux,* 17 ans exp. dont 8 ans dans matériels équipement auto. Etudierait toutes propositions.
Tél. : 351-01-93.

H., 33 a., conseiller financier, 8 ans expér., cherche poste
ATTACHÉ de DIRECTION
dans établissement financier.
Ecrire M. J.-P. Gourmand, 30, rue des Hautes-grouettes, 77400 THORIGNY-S./MARNE.
Tél. : 430-28-14.

JEUNE
AUTEUR RÉDACTEUR
Cherche rewriting, création rédactionnelle ou traductions.
Tél. : 874-65-97.

CADRE SUPÉRIEUR –
Bonne expérience directeur commercial et exploitation rech.
COLLABORATION
DIRECTION P.M.E.
éventuel. missions temporaires.
Ecrire sous le nº 029.788 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

information divers

Emplois et carrières de la Fonction publique
FRANCE-CARRIÈRES
chez les marchands de journaux à Paris et en banlieue.

propositions diverses

Emplois outre-mer, étranger
MIGRATIONS
chez les marchands de journaux à Paris et en banlieue.

automobiles

ventes

de 8 à 11 C.V.

Vends CX ATHENA, cause double emploi, cadre usine 4/81, 7.000 km, garantie. 56.500 F. *Tél. 345-83-60, le soir ap. 18 h.*

plus de 16 C.V.

Vends *BMW 633 CSi équipée* 838, gris métallisé. Jantes BBS, climat., direct. assistée, glaces teint. Et. except. 60.000 km. Année 1879. 87.000 F. *Tél.* bureau : 836-18-36 - Dom., apr. 20 h. : 982-17-23.

divers

PRIX CHOC
du 1/10 au 31/10/81
millésime 82
LANCIA
COUPE HPE
BETA 2000
336.38.35+

boxes - parking

BOXES A LOUER, 246 F NET
234, R. DE CRIMÉE-19e
TÉL. : 202-11-40.

UNE PEUGEOT HORS TAXES S'ACHETE CHEZ PEUGEOT!

Diplomates, Touristes, Coopérants, Migrants, Sociétés exportatrices.

SODEXA
Filiale d'automobiles Peugeot, vous garantit des véhicules adaptés aux conditions d'utilisation les plus rudes. Le tarif officiel Peugeot. Des prix hors taxes. Les meilleurs délais de livraison.

استقبال حار للعمال الأجانب

SODEXA
Ventes TT et Diplomates
26 rue Cambacérès
PARIS 75008 - Tél. 742.77.39
PEUGEOT

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Le Monde

équipement

ENVIRONNEMENT

SUR LES CINQ SITES DE CENTRALES « GELÉS » PAR LE GOUVERNEMENT

Soixante-cinq conseils municipaux sont appelés à se prononcer pour ou contre le nucléaire

Après avoir été traité au niveau le plus élevé, le débat nucléaire redescend « à la base ». Soixante-cinq communes vont, en effet, avoir à délibérer dans les jours qui viennent pour décider si oui ou non elles acceptent la construction d'une centrale nucléaire dans leur secteur. Le premier ministre, M. Pierre Mauroy, vient d'envoyer aux préfets une lettre dans laquelle il indique dans quelles conditions cette nouvelle consultation doit être organisée.

Elle touche les cinq sites qui avaient été gelés par le gouvernement en attendant l'approbation par le Parlement du programme énergétique. On sait que sur les neuf réacteurs qui devaient être mis en chantier en 1982 et 1983, le gouvernement n'en a retenu que six. Les trois réacteurs abandonnés ou remis à plus tard doivent donc se situer sur l'un des cinq sites gelés : Civaux dans la Vienne, Golfech en Tarn-et-Garonne, Chooz dans les Ardennes, Cattenom en Moselle et Le Pellerin en Loire-Atlantique.

Plutôt que d'en décider lui-même, le gouvernement préfère reprendre le pouls des populations concernées. Aussi tous les conseils municipaux sur le territoire desquels avaient été ou devaient être ouverts les registres d'enquête publique sont appelés à délibérer à nouveau.

En cas de refus, il appartiendra aux conseils régionaux de trancher. Si leur avis est lui aussi défavorable et si le gouvernement estime que la centrale est néanmoins indispensable, le Parlement sera à son tour saisi, dans un délai d'un mois.

A Civaux, où l'enquête publique n'a pas encore eu lieu, une dizaine de communes auront sans doute à donner leur avis. Le conseil régional de Poitou-Charente est aux mains du parti socialiste.

Dans la région de Golfech, agitée de mouvements contradictoires, le résultat de la consultation est actuellement imprévisible.

L'enquête publique s'était déroulée sur seize communes, mais nombre d'entre elles avaient refusé de recevoir les registres officiels. Le conseil régional, quant à lui, s'est prononcé à plusieurs reprises et à une large majorité contre la centrale.

A Chooz, le conseil municipal s'est toujours prononcé contre la construction de nouveaux réacteurs, mais treize autres communes auront à donner leur sentiment. De violents incidents avaient marqué le déroulement de l'enquête publique en mai 1980. Le conseil régional Champagne-Ardennes à majorité giscardienne se prononcera pour la centrale si on lui demande son avis.

Le gouvernement, en tout cas, ne paraît guère disposé à tenir compte de l'opposition déclarée des populations belges qui habitent de l'autre côté de la frontière, à quelques kilomètres et en aval de la centrale.

A Cattenom, le conseil municipal redonnera certainement son feu vert, comme il l'avait déjà fait. Quant aux douze communes alentour sur le territoire desquelles l'enquête publique avait également eu lieu, leur avis est partagé. Les députés socialistes qui ont été élus dans le secteur lors des dernières législatives avaient tous fait campagne contre Cattenom. En revanche, le conseil régional, encore acquis en majorité à l'ex-programme nucléaire de M. Giscard d'Estaing, se prononcera à coup sûr pour la construction des quatre réacteurs initialement prévus pour le site. Là non plus le gouvernement ne paraît pas disposé à écouter les doléances des Luxembourgeois et des Allemands habitant en grand nombre à proximité du site.

Enfin au Pellerin, sur l'estuaire de la Loire, la municipalité a toujours manifesté une opposition totale à l'édification de la centrale de même que plusieurs communes voisines et la ville de Nantes. L'enquête publique s'était déroulée sur douze communes en juin 1977, mais le conseil régional actuellement aux mains de l'opposition devrait, s'il est consulté, dire oui à la centrale, pourtant l'une des plus mal placée de France compte tenu de sa proximité avec ses quatre cent mille habitants de l'agglomération nantaise.

Faits et projets

PAS D'ARGENT POUR LA LIAISON FLUVIALE RHIN-RHONE.

Répondant le 9 octobre à une question orale de M. Antoine Gissinger, député R.P.R. du Haut-Rhin, M. Charles Fiterman, ministre des transports a donné les précisions suivantes sur l'avenir de la liaison fluviale à grand gabarit Rhin-Rhône.

« *Le gouvernement*, a expliqué le ministre, *a décidé de réserver une place importante aux voies navigables et à la profession batelière, particulièrement délaissées par le régime précédent, mais que les décisions à prendre dans ce domaine devaient se porter dans le devenir à long terme. C'est pourquoi il a été décidé de préparer un schéma directeur destiné à éclairer les priorités et à préciser le volume de ressources à mettre en œuvre.*

» *Quant à la liaison Rhin-Rhône, il n'est pas question de revenir sur son intérêt, mais il faut déterminer son rang de priorité dans le cadre du futur schéma directeur des voies navigables, ainsi que les moyens de son financement, et donc l'échéancier de sa réalisation. Cet examen sera fait en pleine concertation avec les régions et les collectivités locales.*

» *Pour ne pas anticiper sur les décisions qui seront prises et compte tenu des priorités qui se font jour à court terme sur le réseau, le gouvernement, dans son projet de budget 1982, n'a pas prévu de crédits d'investissement sur la liaison Rhin-Rhône. Les crédits nécessaires aux acquisitions foncières seront par contre mis en place, de façon à ne pas porter préjudice aux agriculteurs concernés. (...)* »

DES OFFICES DE PLANIFICATION AGRICOLE EN PROVENCE.

En prenant ses fonctions de président du conseil régional de Provence - Alpes - Côte d'Azur, M. Michel Pezet (P.S.) a insisté sur la place qu'il entendait donner à l'agriculture provençale « *activité de tout premier plan, indispensable à l'économie régionale* ». Le nouveau président qui succède à M. Gaston Defferre, a précisé qu'il entendait poursuivre activement la politique d'aide et de rattrapage, qui s'est concrétisée depuis 1978 par un plan quinquennal élaboré en concertation avec les professionnels et concernant les investissements, la formation professionnelle, les actions commerciales, les innovations technologiques et le marché foncier.

Le bureau méridional, outil d'intervention du conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur en matière agricole, prépare la « tranche 1982 » du plan d'aide et de rattrapage. D'ici décembre, plusieurs réunions de travail vont rassembler les coopératives, les représentants d'associations, de groupements et de collectivités locales ainsi que ceux des syndicats. En février 1982, les élus régionaux arrêteront les priorités.

On s'oriente vers la création d'offices régionaux de planification agricole pour chacun des secteurs prioritaires en Provence : horticulture, fruits et légumes, plantes à parfum, viticulture, bétail et viande. « *Il ne s'agit pas de créer de nouveaux organismes de contrôle*, a précisé M. Rubens Crémieux, président du bureau méridional, *mais plutôt un outil de prévention capable de faire face à des crises.* » — (Corresp.)

SOLUTION EN VUE AU TOURING CLUB DE FRANCE.

Le Touring-Club de France (T.C.F.), mis en règlement judiciaire le 12 juin dernier, « *est certain maintenant de surmonter ses difficultés grâce à une excellente saison d'été 1981 et la mise en place d'un plan de restructuration rigoureux* », affirme-t-on au siège du T.C.F.

La dernière saison a été bonne — sept cent mille voyages vendus et progression de cent mille entrées dans les campings, mais le plan de restructuration qui vient d'être mis au point par l'administrateur judiciaire en charge du dossier, Mᵉ Marie-Thérèse Guignier, ne fait pas l'unanimité au T.C.F.

Ce plan prévoit la suppression de cent vingt emplois sur quatre cent vingt, l'abandon d'activités déficitaires, mineures, telles que l'assistance judiciaire. Le groupe Havas reprend la participation du T.C.F. au sein du groupement d'intérêt économique de voyages « Butetour », le Touring se réservant la seule production de voyages « *typiquement T.C.F., proposés au coup par coup hors brochures* ».

Le plan répond, selon ses auteurs, au besoin de « *revenir aux sources* » *par le développement des activités associatives* » et de quitter « le chemin trop commercial » sur lequel le T.C.F. avait été, selon de nombreux sociétaires, engagés par ses dirigeants.

LE NOUVEAU RÉGIME DES AIDES RÉGIONALES.

Présidant la séance d'ouverture du vingt-neuvième congrès des économies régionales, le 15 octobre à Besançon, M. Michel Rocard, ministre d'État chargé du plan et de l'aménagement du territoire, a précisé (nos dernières éditions de jeudi) quel allait être le nouveau régime des aides régionales qui interviendra avant la fin de l'année. Il faut que les priorités soient affichées sur une carte mentionnant des plafonds à l'octroi de subventions et établissant des critères rigoureux.

Les aides régionales s'établiront autour de trois niveaux de décision : — le niveau national concernant les grands « sinistres industriels », les projets les plus importants des grands groupes, les investissements étrangers et des mesures exceptionnelles d'encouragement aux implantations industrielles ; un niveau régional décentralisé auquel l'État transférera des crédits ; un niveau local pour des projets de nature à intéresser une commune (trente emplois au maximum) où l'aide serait attribuée sur une enveloppe de ressources locales.

FACE-A-FACE ENTRE PARIS ET LES PARISIENS.

Depuis quatre ans, Paris — comme toutes les villes de France — a un maire. C'est l'occasion de dresser le bilan de l'action de la municipalité dirigée par M. Jacques Chirac. D'autant que la bataille des prochaines municipales commence à agiter de nombreux esprits.

Correspondance municipale — revue mensuelle de l'Association pour la démocatie et l'éducation locale et sociale (94, rue Notre-Dame-des-Champs, 75006 Paris) — publie un numéro spécial, *les Parisiens face à Paris*, auquel ont collaboré la plate-forme des comités parisiens et la fédération de Paris de la confédération syndicale du cadre de vie.

Outre la présentation des éléments du dossier (les institutions, l'évolution socio-démographique, les déplacements, le chômage), la revue « teste » l'action municipale à travers trois exemples : le logement social, « le scandale » de la taxe d'habitation à Paris, l'aide sociale.

Les lecteurs de ce dossier ne doivent toutefois pas oublier que les auteurs ne sont pas des amis politiques de M. Chirac. Ils ne s'en cachent d'ailleurs pas, puisqu'ils parlent, en conclusion, de leur étude, de « *l'inadéquation des structures municipales actuelles à la nécessité de la concertation* ». Un langage qui ne pourra que satisfaire M. Georges Sarre, le leader socialiste à l'Hôtel de Ville.

● *Une étude sur la ceinture de sécurité.* — Selon une étude de l'Organisme national de sécurité routière (Onser), dans un véhicule qui prend feu (un cas sur deux cents accidents), le risque d'être tué ou blessé est moins élevé pour les passagers avant qui portent la ceinture de sécurité que pour ceux qui ne la portent pas. De même, en cas d'immersion (un cas sur trois cents), le fait de porter une ceinture de sécurité « *n'aggrave pas le sort des occupants des places avant* ».

Citant l'Académie de médecine, l'Onser estime qu' « *il n'y a pas de contre-indications médicales absolues au port de la ceinture* ».

SPORTS

AUTOMOBILISME

MORT DE PHILIPPE ÉTANCELIN

Comme Louis Chiron, son contemporain, comme Tazio Nuvolari, le *campionissimo* italien, Philippe Etancelin, la tête chercheuse des bolides de course, est mort dans son lit. Sa disparition à quatre-vingt-quatre ans annoncée jeudi 15 octobre attriste ceux qui l'avaient connu dans les débuts de sa carrière en 1930, à l'époque où on l'appelait familièrement Phi-Phi et où sa silhouette courbée derrière le saute-vent, coiffée d'une casquette retournée, lui composait déjà une figure originale sur les circuits automobiles.

Etancelin courait en professionnel indépendant, sur toutes sortes de monoplaces payées de ses deniers, car il ne voulut jamais faire partie d'une écurie. Son palmarès dans les grands prix d'avant-guerre, où il s'égalait aux Benoist, Divo et Dreyfus, puis aux grands rivaux Wimille et Sommer, était impressionnant. Extrêmement fougueux dans les courses de vitesse, il était capable d'une parfaite maîtrise, ainsi qu'en témoigne sa victoire dans les Vingt-Quatre Heures du Mans 1934 aux côtés de Luigi Chinetti. Après la guerre, Etancelin avait repris la compétition aux commandes d'une grosse 4,5 litres Talbot sur laquelle nous l'avions vu courir gaillardement en 1950 sur le circuit de Gueux-Reims, puis, mieux encore, se classer troisième derrière Ascari et Villoresi en 1953 — à cinquante-six ans — sur le circuit des Essarts, pour la fierté de ses compatriotes roannais. Avec son nom fulgurant, ses yeux clairs d'avaleur d'espace, son masque gondolé comme une huile de Bacon, Etancelin aura bravé mille morts sans succomber au sort tragique de tant de ses camarades. Saluons ce « fou du volant » pour lequel une journée de course fut toujours une félicité grisante, jamais sa dernière heure. — O. M.

AUTOMOBILISME. — *Le pilote italien de formule 1, Riccardo Patrese, comparaîtra le 28 octobre devant le tribunal correctionnel de Milan pour répondre d'un homicide par imprudence à la suite de l'accident qui avait coûté la vie au Suédois Ronnie Peterson lors du Grand Prix d'Italie 1978* (le Monde *du 13 septembre 1978). Vingt-neuf témoins sont attendus à la barre dont de nombreux pilotes de formule 1.* — (A.F.P.)

JEUX OLYMPIQUES. — *Le Parlement européen a voté, le 15 octobre, par 75 voix contre 64, une motion présentée par le député français Gérard Israël demandant l'établissement permanent des Jeux olympiques en Grèce. Cette éventualité avait été repoussée par le congrès du Comité international olympique réuni le mois dernier à Baden-Baden. La motion parlementaire demande également une révision des règlements en vue d'éliminer « toute expression de chauvinisme national ».*

BASKET-BALL. — *L'équipe de Villeurbanne a été battue dans sa salle, 105 à 98, par celle de Barcelone, le 15 octobre en match aller du deuxième tour de la coupe d'Europe des clubs champions.*

Le Monde

économie

La grève continue à Renault-Billancourt

Aux ateliers 12 (presses), 74 (montage mécanique) et 54 (entretien mécanique et fonderie) de Renault-Billancourt, la grève se poursuivait vendredi 16 octobre. La journée d'action organisée le 15 octobre sur l'ensemble de la Régie par les syndicats C.G.T., C.F.D.T., F.O. et C.F.T.C., a été marquée par des arrêts de travail diversement suivis (cf. nos éditions du 16 octobre).

Ainsi, la participation a-t-elle été, selon la direction, à Billancourt de 20 à 25 %, à Sandouville de 30 %, à Cléon de 10 %, à Flins Grand-Couronne de 4 %, et à Dreux de 90 %.

Selon la C.G.T., dans les divers établissements du groupe, entre 50 % et 90 % du personnel a débrayé, sauf à Cléon où le pourcentage de grévistes a été de 90 %. Au Mans, des arrêts de travail avaient eu lieu le 14 octobre, suivis par 50 % du personnel selon la direction. M. Jean Poperen, secrétaire national du parti socialiste a, le 15 octobre, déclaré dans un communiqué que le P.S. *« souhaite vivement que s'engagent dans les plus brefs délais de réelles négociations, rendant à Renault le rôle qui a pu être le sien de promotion du progrès social »*.

D'autres conflits

A Paris, plusieurs milliers d'employés de banque ont défilé, le 15 octobre, à l'appel de la C.G.T. et de la C.F.D.T., pour obtenir des augmentations de salaires et une réduction de la durée du travail à trente-cinq heures hebdomadaires.

A Saint-Gaudens (Haute-Garonne), selon notre correspondante, les forces de police sont intervenues, dans la nuit du 14 au 15 octobre, pour libérer trois dirigeants — dont le F.D.G. de la Cellulose du Rhône — qui étaient retenus, depuis le 14 octobre au matin par une centaine de salariés pour obtenir l'ouverture de négociations sur les revendications présentées par la C.G.T. et la C.F.D.T. Stationné en référé, mercredi après-midi, le tribunal de grande instance avait réclamé à la fois la libération des dirigeants et le libre accès de l'usine, occupée depuis le matin.

Le 15 octobre, les grévistes ont bloqué pendant plus d'une heure deux trains venant de Toulouse et de Bayonne.

En Seine-Saint-Denis, des délégations du personnel de la Caisse d'assurance-maladie ont, à l'appel de la C.G.T., occupé le 14 octobre la salle du conseil de cette caisse. Ils demandaient l'ouverture de *« véritables négociations avec les pouvoirs publics pour la mise en place de la départementalisation »* avec les représentants des organisations syndicales et des assurés *« pour faire échec aux manœuvres du C.N.P.F. »*.

Rappelons que la C.G.T. est la seule organisation à ne pas avoir signé le protocole d'accord du 6 octobre sur le ré-emploi des salariés de l'ancienne caisse primaire de la région parisienne éclatée en six caisses départementales depuis le décret du 8 juillet 1980. La concertation ouverte avec les pouvoirs publics qui envisagent l'abrogation des ordonnances de 1967 et la modification, au profit des assurés, de la composition des conseils des caisses, a amené la C.G.T. à changer ses positions.

Ailleurs, d'autres conflits ont Pour la défense de l'emploi à *Sagneaux-sur-Loing* (Seine-et-Marne) chez Comiry-France, à *Fougères* (Ille-et-Vilaine), à la papeterie de *La Chapelle-Darblay* (Seine-Maritime). Pour de meilleures condition de travail à *l'Agence nationale pour l'emploi de la région parisienne*, pour des augmentations de salaires au chantier de construction de la *Centrale de Cruas* (Ardèche) ainsi qu'aux *Courriers du Midi* (transports) et pour l'obtention de contrats de travail chez les travailleurs immigrés « sans papiers » de *Parité C* (distribution de prospectus, Paris).

Au chantier de la centrale nucléaire de Cruas (Ardèche) l'accès est bloqué depuis jeudi matin 15 octobre par les ouvriers en grève de l'une des entreprises participant aux travaux. Cent cinquante salariés de la société Boccard, chargée de l'installation des tuyauteries, ont entrepris cette action pour appuyer leurs revendications (augmentation de salaire, amélioration des frais de déplacement, attribution d'un treizième mois. Une entrevue était prévue jeudi après-midi entre le syndicat C.G.T., seul représenté, et la direction.

M. Jean Auroux présente le « programme d'aide à la création d'emplois d'initiative locale »

36 000 francs par an pour chacun des 15 000 postes envisagés

M. Jean Auroux, ministre du travail, a présenté, devant la presse, le 15 octobre, son *« programme d'aide à la création d'emplois d'initiative locale »*. Ce plan, adopté en conseil des ministres du 10 juin, prévoit la création de cinq mille emplois en 1981 (les crédits nécessaires sont inscrits à la loi de finances rectificative), et de dix mille emplois, en 1982 (le projet de budget pour l'an prochain le prévoit).

L'aide accordée est de trente-six mille francs par an et par emploi créé à plein temps (le « partiel » est également susceptible d'aide). Elle est non renouvelable et non cumulable avec d'autres aides directes à la création d'emploi. Le programme coûtera 900 millions de francs. S'inscrivant dans *« la lutte générale contre le chômage »*, selon M. Auroux, il s'inspire — en l'élargissant — de l'expérience passée des emplois d'utilité collective créés entre octobre 1979 et septembre 1981. Il reste, en effet, destiné aux personnes sans emploi. Tout organisme doté de la personnalité morale, les établissements publics régionaux, les collectivités locales ou les syndicats mixtes peuvent en bénéficier.

Un caractère durable

Encore faut-il que ces emplois aient un caractère durable. Les préfets, via les directions départementales de la main-d'œuvre et de l'emploi, décideront de l'octroi de l'aide. Ils seront assistés de groupes départementaux, composés de fonctionnaires, d'élus locaux et de représentants d'associations. Des secteurs prioritaires, de grande utilité sociale, ont été définis, tels la garde de jeunes enfants, l'animation culturelle, la protection de l'environnement, etc.

L'orientation du programme a été confiée à un groupe interministériel, sous l'autorité du premier ministre, et présidé par M. Deport, nouveau directeur de l'architecture.

Le programme est dès à présent opérationnel, a précisé le ministre. Plusieurs associations, dont le Secours catholique, l'Union des foyers de jeunes travailleurs, ont déjà déposé une demande d'aide.

Comparé à son prédécesseur, le nouveau programme semble privilégier la création d'emplois durables à l'expérimentation sociale, dont les réalisations novatrices ont parfois été éphémères. 80 % cependant des cinq mille emplois d'utilité collective ont survécu à la fin de l'aide octroyée.

● *Le déblocage des vins italiens mis sous douane.* — Les organisations agricoles italiennes ont exprimé, le jeudi 15 octobre, leurs préoccupations à la suite de l'accord pour le règlement du contentieux viticole franco-italien qui vient d'intervenir entre les gouvernements des deux pays. Cet accord est jugé « défavorable à l'Italie » par les dirigeants de la principale centrale italienne, la Confagricoltura.

L'accord, estime-t-on, ne tient aucun compte des dommages subis par les viticulteurs de la péninsule alors qu'il est prévu un financement par la C.E.E., donc partiellement au moins, par le contribuable italien des frais de stockage des vins italiens en France pendant la durée du conflit.

● *La taxe sur les compagnies d'assurances*, proposée par la commission des finances de l'Assemblée nationale afin de compenser en partie les allégements fiscaux envisagés (*le Monde* du 14 octobre), est au taux de 0,5 *pour mille* sur le montant des provisions techniques, et non de 49 000 F actuellement). Cette mesure, prise pour freiner le développement du Crédit mutuel jugé trop rapide, avait été accueillie avec colère par les dirigeants de ce réseau. Reçu impromptu par M. Maurroy, M. Braun a précisé que cet accord de principe permettra de relever de 45 000 F à 49 000 F le plafond des dépôts sur les livrets « bleus ».

M. GAUMÉ (C.G.T.) : la démission de M. Moynot et de Mme Gilles rend urgente la « prescription des exclusives ».

M. Gérard Gaumé, membre du bureau de la C.G.T., et socialiste, nous a adressé la déclaration suivante :

« Je suis attristé par la démission de Christiane Gilles et de Jean-Louis Moynot du bureau confédéral de la C.G.T. Je déplore la situation et les raisons qui l'ont provoquée. Cet acte constitue, en effet, l'aboutissement d'un processus de marginalisation qui les a progressivement privés de leurs responsabilités.

» *La direction de la C.G.T. se trouve, ainsi, privée de deux de ses membres, respectés et estimés dans leur organisation et dans le mouvement syndical et ouvrier.*

» *Je me reconnais dans l'attachement qu'ils ont manifesté, dans le contexte d'une intense bataille politique, pour l'autonomie de la C.G.T. et les orientations démocratiques et unitaires de son quarantième congrès.*

» *Leur départ et certaines décisions relatives à la préparation du quarante et unième congrès, posent la question de la prise en compte effective, dans toutes ses instances, de la diversité des opinions ou sensibilités existantes dans la C.G.T. et le monde du travail. Il rend d'autant plus urgent la prescription des exclusives qui se sont développées et de faire vivre l'indispensable pluralisme qu'aucune organisation ne possède autant que la C.G.T. (...).*

» *C'est un enjeu essentiel du quarante et unième congrès et une condition pour que la C.G.T. soit, effectivement, le syndicat du changement* ».

● *M. Georges Séguy : « Des divergences de longue date. »* — Commentant la démission du bureau confédéral de la C.G.T. de M. Moynot et de Mme Gilles, le sénateur général de la Confédération a souligné que « leur démission survient sur la base de divergences de longue date (...). Elle s'inscrit dans une certaine logique ». « Leurs positions ont été discutées et rejetées par le comité confédéral national (...) : personne à la C.G.T. ne leur a demandé d'abandonner leurs responsabilités. »

ÉPARGNE

L'égalité de traitement entre les livrets du Crédit mutuel et ceux de la Caisse d'épargne va être rétablie

M. Maurroy a donné un avis favorable au rétablissement de l'égalité de traitement entre les livrets « bleus » du Crédit mutuel et ceux de la Caisse d'épargne, a déclaré, mercredi 15 octobre, M. Théo Braun, président de la Confédération nationale du crédit mutuel, à sa sortie de l'hôtel Matignon. A la fin novembre 1979, M. Monory, ministre de l'économie, avait « décroché » l'évolution du plafond des dépôts sur les livrets du Crédit mutuel, maintenu depuis cette date, à 4 000 F au-dessous de celui des Caisses d'épargne (45 000 F contre 49 000 F actuellement). Cette mesure, prise pour freiner le développement du Crédit mutuel jugé trop rapide, avait été accueillie avec colère par les dirigeants de ce réseau. Reçu impromptu par M. Maurroy, M. Braun a précisé que cet accord de principe permettra de relever de 45 000 F à 49 000 F le plafond des dépôts sur les livrets « bleus ».

En contrepartie, le Crédit mutuel augmentera sa participation au financement des collectivités locales, limitée jusqu'à présent à 50 % de l'excédent des dépôts sur les retraits, c'est-à-dire sur la collecte nouvelle.

En outre, après l'annonce du relèvement de 7,50 % à 8,00 % du taux d'intérêt des Caisses d'épargne (et du Crédit mutuel), le jeudi 1er octobre, et du vendredi 16 octobre, la Caisse des dépôts, relève les taux de ses prêts aux collectivités locales et aux organismes de logement social, portés respectivement de 9 % et 10,75 % à 10,50 % et 13,25 %, et de 8,00 % à 10 %. Cette hausse, qui résulte de renchérissement de ressources de la Caisse des dépôts, essentiellement les dépôts des Caisses d'épargne, est « aussi limitée que possible », déclare le ministre de l'économie et des finances, « compte tenu de la destination de ces prêts, dont les conditions demeurent nettement privilégiées.

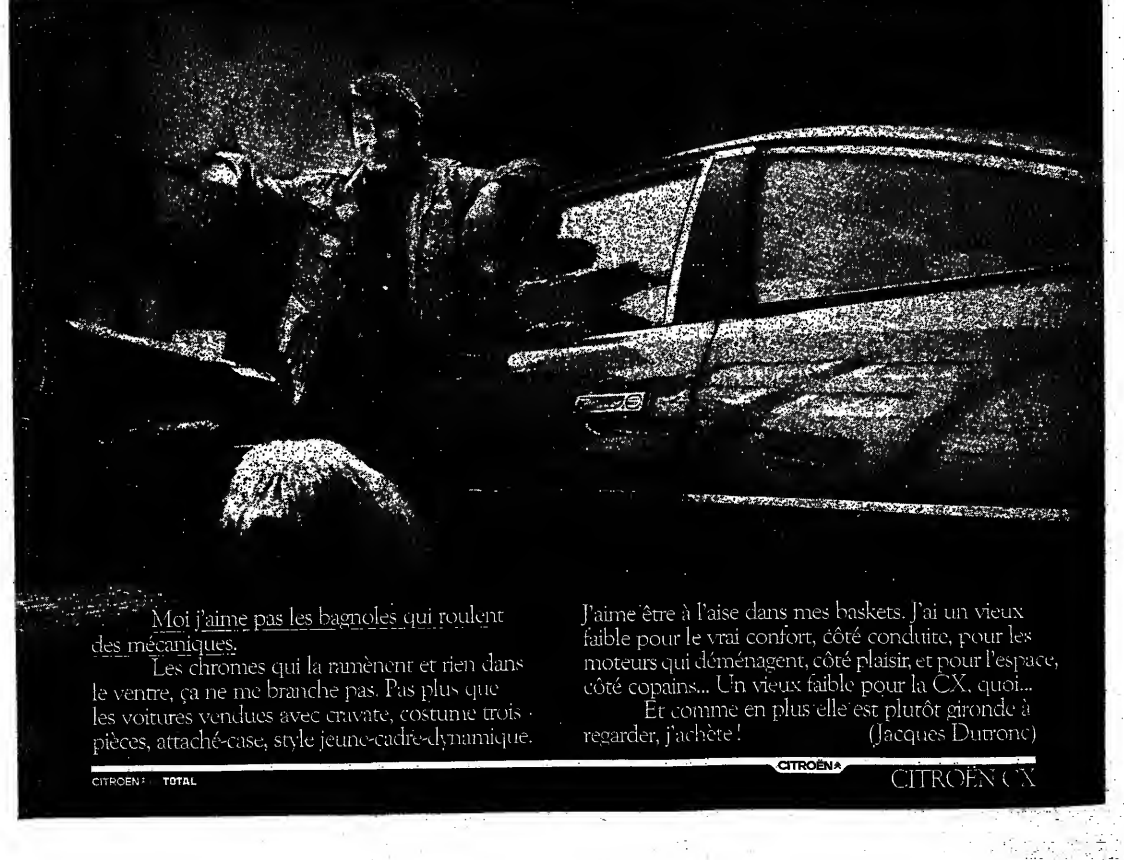

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

CONJONCTURE

La croissance en France en 1982

M. DELORS : entre 2,5 % et 4 %

« Personne ne conteste au sein de la commission des comptes de la nation » (réunie jeudi matin) « que la reprise interviendra en 1982 », a déclaré, le 14 octobre, M. Delors. Toutefois, a-t-il ajouté, « de nombreuses incertitudes » existent quant à l'ampleur de cette reprise, tenant à la situation internationale (prix du pétrole, conjoncture américaine et européenne) et à l'attitude des entreprises françaises face à l'investissement.

Selon le ministre de l'économie et des finances, qui s'est refusé à fixer un objectif précis, la croissance peut, l'an prochain, varier entre 2,5 et 4 %. Pour M. Delors, l'augmentation de la consommation devrait se répercuter sur le niveau d'activité des firmes, puis, éventuellement, sur l'accroissement de leur capacité de production. Le gouvernement, quant à lui, doit soutenir l'économie sans aboutir ni à un accroissement des déséquilibres ni à une surchauffe inflationniste.

Pour le ministre, le blocage sélectif des prix contribuera à leur décélération. « *On ne met personne au piquet* », a-t-il indiqué, « si les prix des services régressent au bout de quelques mois, on sortira du blocage. Toutefois, l'inflation résulte en grande partie, selon lui, de causes structurelles, comme le système de *distribution* ou le fonctionnement insuffisant de la concurrence.

La Commission européenne : 3 %

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Sauf pour le chômage qui devrait enregistrer encore une aggravation non négligeable, la Commission européenne, qui vient de publier son rapport économique annuel, prévoit une meilleure conjoncture dans la Communauté en 1982 qu'en 1981. Une certaine reprise cyclique est en train de s'amorcer, si bien que le produit intérieur brut (PIB) devrait s'accroître de 2 % pour l'ensemble de l'an prochain. Il est vrai que, pour l'année en cours, on s'achemine vers une *légère réduction du PIB (— 0,5 %) par rapport* à 1980, alors qu'il y a un an la Commission prévoyait une augmentation de 0,6 %.

En France, la politique de relance devrait, selon la Commission, permettre une croissance réelle de l'ordre de 0,5 % en 1981 et de 3 % en 1982.

La reprise dans la Communauté l'an prochain résultera principalement d'un accroissement des exportations (+ 6 %), la demande intérieure n'augmentant que de 1,5 %. Le déficit de la balance des paiements courants devrait revenir à 0,9 % du PIB, au lieu de 1,2 % en 1981. Les experts escomptent un ralentissement des prix à la consommation (10,4 % au lieu de 11,3 % en 1981), une légère diminution de la masse monétaire, ainsi que des déficits des administrations publiques qui devraient se situer en moyenne à 4,1 % du PIB.

Le chômage, qui s'est déjà aggravé en 1981 plus fortement que prévu voici un an (7,8 % de la population active au lieu de 6,8 %), devrait encore s'accroître pour « *se stabiliser à environ 8,5 % de la population active au cours du second semestre 1982* ». Les experts soulignent que de telles prévisions sont sujettes à caution, en raison du caractère imprévisible de trois facteurs importants : le prix du pétrole et, surtout, les taux d'intérêt et le taux de change du dollar.

La Commission insiste sur le fait que « *les politiques nationales pour 1982 doivent être fixées de manière à assurer la réussite du réalignement des taux de change* » qui vient d'être opéré. Dans l'hypothèse possible et peu favorable d'une forte baisse du dollar, avec maintien des taux d'intérêt élevés et fléchissement de l'activité américaine, « *la C.E.E. pourrait souhaiter notamment atténuer un repli important du cours du dollar par une réduction des taux d'intérêt européens, en instaurant — du moins pour les pays d'Europe connaissant une faible inflation — un différentiel du taux vis-à-vis des Etats-Unis* ».

La Commission insiste sur l'attention particulière à accorder à la politique budgétaire. Elle souligne en premier lieu l'interaction considérable que l'on peut deviner pour 1982 entre le budget et la politique monétaire : « *A l'heure actuelle*, observe-t-elle, *il est probable que les effets expansionnistes sur l'activité économique d'une politique d'augmentation du déficit budgétaire seront assez fortement contrebalancés par la hausse des taux d'intérêt.* » Elle note plus loin que la réduction probable du déficit budgétaire de la R.F.A. pourrait contribuer à faire baisser les taux d'intérêt réels qui y sont très élevés. « *Si les taux d'intérêt allemands baissaient de manière substantielle, ceux de la plupart des Etats membres devraient être en mesure de suivre. A cet égard, une politique budgétaire rigoureuse de la part de la R.F.A. peut être considérée comme étant de nature à entraîner une situation financière globale favorisant la reprise conjoncturelle et l'emploi dans le reste de l'Europe.* » Encore faudrait-il, pour tirer parti d'une telle évolution, que les Etats membres adoptent une attitude convergente. Or, selon la Commission, « *en1981, des tendances fortement divergentes ont été observées en Belgique, au Danemark, en Irlande et en Italie, car le déficit budgétaire y a atteint des niveaux qui s'écartaient radicalement de la politique suivie en Allemagne ou de la moyenne de la Communauté* ».

En France, la situation est très différente : « *En 1980, elle était,* note la Commission, *le seul pays ayant un solde budgétaire négligeable. Depuis lors, son déficit a progressé assez rapidement, encore que celui que prévoit le projet de budget pour 1982 demeure inférieur à la moyenne communautaire en pourcentage du PIB.* » Cependant, en raison de la situation médiocre de la balance des paiements et de l'inflation, le gouvernement français « *doit contrôler très soigneusement l'étendue des changements opérés en matière de politique budgétaire* », conclut la Commission.

PHILIPPE LEMAITRE.

● *Le redressement modéré de la conjoncture industrielle* observé ces derniers mois, s'est confirmé en septembre, indique la Banque de France dans sa dernière note. Toutefois l'activité s'est stabilisée à un niveau inférieur à celui de l'année dernière, laissant subsister d'importantes marges de production inutilisées.

« L'ANNÉE 1982 SERA RUDE POUR L'INDUSTRIE »

déclare M. G. Chavanes, président des moteurs Leroy-Somer

« Toutes les conditions sont réunies pour que l'année 1982 soit très rude pour l'industrie française », a déclaré jeudi 15 octobre, à Châteauroux, M. Georges Chavanes, président des Moteurs Leroy-Somer, s'exprimant devant les analystes financiers et la presse. A la tête du premier groupe producteur de petits et moyens moteurs électriques (60 % du marché), et donc grand fournisseur de l'industrie française, il a noté une diminution sensible des commandes en septembre et en octobre 1981, ce qui correspond, selon *lui*, à une baisse d'activité prévisible. Par ailleurs, il estime qu'en 1982 ladite industrie perdra des emplois du fait d'une réduction de sa compétitivité dans la véritable « guerre *commerciale* » qui fait rage *dans* le monde : « 1 % d'inflation en plus, c'est 1 % d'emplois en moins. » Pour M. Chavanes, les objectifs d'emploi en 1982 ne seront pas tenus faute de « cohérence » dans l'attitude des pouvoirs publics.

Le pessimisme manifesté par M. Chavanes, patron « passionné de justice », frappe d'autant plus que, compte tenu de son attitude, il ne peut être suspecté d'opposition systématique au gouvernement. Mais, soumis au feu de la concurrence internationale, qu'il affronte fort bien, et placé au cœur de la province, il manifeste son inquiétude et veut la faire partager aux pouvoirs publics.

● RECTIFICATIF. — Dans notre article publié le 16 octobre (page 37) et intitulé « La succession du président du C.N.P.F. », il fallait lire que c'est la Fédération de la mécanique (et non de la métallurgie) qui se déclarerait pour le maintien de M. François Ceyrac à son poste. Ce dernier avait évidemment prévu son départ pour janvier 1982, et non janvier 1983, comme nous l'avons écrit par erreur.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. −		Rep. + ou Dép. −		Rep. + ou Dép. −	
$ E.-U. ..	5,5940	5,6012	+ 20	+ 60	+ 20	+ 70	+ 150	— 48
$ can. ...	4,6510	4,6626	— 130	— 80	— 215	— 158	— 656	— 500
Yen (100)	2,4235	2,4290	+ 175	+ 220	+ 360	+ 400	+ 940	+1020
D.M.	2,5070	2,5130	+ 100	+ 130	+ 200	+ 235	+ 435	+ 620
Florin ...	2,2700	2,2745	+ 60	+ 85	+ 120	+ 200	+ 350	+ 430
F.B. (100)	14,9650	14,9960	— 460	— 156	—1818	— 890	—2808	—2200
F.S.	2,9881	2,9945	+ 125	+ 160	+ 268	+ 305	+ 720	+ 840
L. (1 000).	4,7165	4,7175	— 248	— 138	— 500	— 350	—1750	—1475
£	10,2985	16,3165	8	+ 120	+ 45	+ 200	— 30	+ 275

TAUX DES EURO-MONNAIES

D.M.	10 6/16	10 15/16	10 15/16	11 3/16	11	11 5/16	11	11 3/8
$ E.-U. ..	15 1/8	15 5/8	15 1/2	15 7/8	15 5/8	16	16 3/8	16 3/4
Florin ...	12 1/2	13 1/2	12 1/2	13 1/2	12 1/2	13 1/2	12 1/2	13 1/2
F.B. (100)	17	19	18	19 1/2	19 1/4	20 1/4	19 3/8	20
F.S.	8 1/8	8 1/8	18 1/4	18 5/8	10 3/8	10 3/4	10 5/16	10 11/16
L. (1 000).	16 1/2	19 1/2	20	22 3/8	22	22 1/4	22 1/2	24 1/4
£	15 1/2	16 1/4	15 1/2	16 1/8	15 1/2	18 1/8	15 1/4	16
F. français	15	16	17	18	17	19	18	19 1/2

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

USA:
LA LIBERTÉ
SANS EN
PAYER LE PRIX.

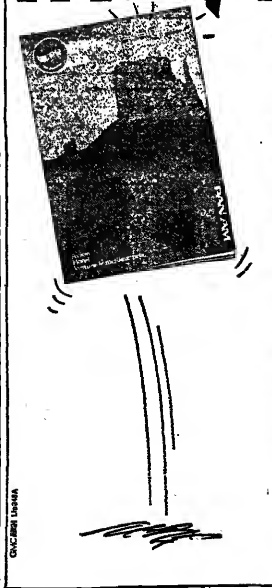

Pour visiter les USA à bon marché et sans appartenir à un groupe, Pan Am a trouvé *la formule idéale*: le "*Fly and Drive*" de Visit USA Service.

DEPART LIBRE.
Départ à vos dates sur un vol régulier Pan Am d'Orly Sud. Destination Miami ou New York, Los Angeles ou San Francisco, à votre choix. Vous bénéficiez des *prix serrés* d'un "*Vol Loisirs*".

VOITURE LIBRE.
Sur place, votre voiture vous attend. (5 modèles au choix. De 4 à 9 places. A partir de 440 F la semaine).
Contact ! Allez où vous voulez. Attention ! Le kilométrage est illimité. Et aux USA le prix de l'essence incite à rouler.

DESTINATIONS LIBRES.
Une région, une ville vous plaisent ? Stop ! Pan Am a passé accord avec 9 grandes chaînes d'hôtels. 2 700 étapes vous sont offertes. A partir de 230 F la nuit.

SEJOUR LIBRE.
Long ou petit séjour ? Vous êtes libre. La formule "Fly and Drive" de Visit USA Service vous laisse choisir entre 14 et 60 jours.
Liberté de rester entre amis, de partir à vos dates, de rouler autant qu'il vous plaît, de dormir là où bon vous semble, de revenir quand vous voulez, c'est ça la formule "Fly and Drive". Et pour une fois, la liberté ne se paie pas cher.
Demandez à Visit USA Service (824.73.22) ou à votre agent de voyages la brochure "Fly and Drive".

PAN AM

Pan Am vous ouvre les bras.

GMC Lh349A

HI FI MADISON
RELÈVE
TOUS LES DÉFIS

Crédit gratuit
12 mois sur ces 6 chaînes

Technics
1 Ampli tuner TECHNICS SA 222L 2×35 W FM PO GO
1 Platine SONY PS LX2 direct semi-automatique avec cellule
2 Enceintes au choix MARTIN 309 II trois voies 50W ou BIC F 44
L'ensemble : 3.990 F
avec 890 F et 12 mensualités de 258,30 F

SONY
1 Ampli SONY TA AX 4 2×55W nouveau extra-plat
1 Platine TECHNICS SLD 202 direct semi-automatique avec cellule
2 Enceintes BOSE 301 II ou DITTON CS 7 3 voies 100W
L'ensemble : 4.870 F.
avec 1070 F et 12 mensualités de 316,70 F

PIONEER
1 Ampli PIONEER A 7 2×70W HI-FI CONVERSATIONELLE
1 Platine SONY PS LX4 Quartz semi-automatique avec cellule
2 Enceintes CABASSE SLOOP 321 3 voies de réputation mondiale ou BOSE 601
L'ensemble : 7.980 F.
avec 1780 F et 12 mensualités de 516,70 F

YAMAHA
1 Ampli YAMAHA A 560 2×55W nouveau modèle
1 Platine SONY PS LX 4 Quartz semi-automatique ave cellule
2 Enceintes au choix DITTON CS 7 3 voies 100W ou MARTIN 312 LAB
L'ensemble : 5.300 F.
avec 1100 F et 12 mensualités de 350 F

REVOX
1 Ampli REVOX B 750 MK II 2×110W classe internationale
1 Platine SONY PSX 600 nouveau modèle bras BIOTRACER
2 Enceintes au choix DITTON 551 3 voies 150W maxi ou BOSE 501 II
L'ensemble : 10.150 F.
avec 2150 F et 12 mensualités de 666,70 F

KENWOOD
1 Ampli KENWOOD KA.800 SIGMA HIGH SPEED 2×50W
1 Platine PIONEER PL 400 automatique Quartz avec cellule
2 Enceintes BOSE 301 II ou DITTON CS 7
L'ensemble : 6.140 F.
avec 1340 F et 12 mensualités de 400 F

Garantie 5 ans
sur nos chaînes Hi Fi

marantz
MARANTZ SD 3020 Platine cassette 2 vitesses Indicateurs de niveau par LED
1250 F

KENWOOD
KENWOOD KX 600 Platine cassette à touches électroniques Dolby métal. Réglage fin de prémagnétisation
1395 F

Crédit total
pour tout achat supérieur à 2000 Frs
sous toutes réserves d'acceptation du dossier de crédit Cetelem.

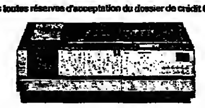

SONY
SONY SLC 7
Magnétoscope de salon. 4 programmations sur 2 semaines. Télécommande par infrarouge.
PRIX FOUS !

La vidéo en folie
VIDEO PORTABLE comprenant :
1 Magnétoscope VHS ultra léger, touches sensitives.
1 Démodulateur programmateur.
1 Caméra avec viseur électronique très légère.
+ housses (magnétoscope et caméra).
15450 F

Photos non contractuelles. Sous réserve d'erreurs typographiques. Promotions limitées aux stocks disponibles.

SHOW-CENTER
HI FI MADISON
2 et 4, rue du Général-Estienne (angle 123, rue St-Charles)
75015 PARIS (Métro Charles Michels) Tél. : 578 81 16
Ouvert de 9 h 30 à 13 h et de 14 h à 19 h sauf dimanche et lundi
Rc 74 b 1024

"To brunch or not to brunch?"*
Le must du samedi et du dimanche matin.
Hôtel Prince de Galles
33, avenue George-V, Paris - 723.55.11
* Une façon nouvelle de combiner breakfast et lunch en musique pendant le week-end.

Hilton International s'installe à Strasbourg.

Les hôtels de luxe Hilton International sont partout dans le monde. Aujourd'hui, nous fêtons la naissance de l'un d'eux à Strasbourg.
Découvrez-le, le temps d'un verre au bar Bugatti. Atmosphère de club automobile, ambiance sportive et élégante, souvenirs de grandes courses et de raids prestigieux.
Ne résistez pas au charme de ce lieu raffiné et confortable comme l'étaient les luxueux intérieurs automobiles de l'époque.
Parfaitement situé, cela peut être, pour ceux qui travaillent, l'occasion de faire une échappée hors du temps, le temps d'un drink.
Après Hilton Paris et Orly, voici un Hilton dans une des régions de France qui le méritait depuis longtemps.

HILTON INTERNATIONAL STRASBOURG
Avenue Herrenschmidt - 67000 Strasbourg. Tél. (88) 37.10.10 - Télex 890363 Hiltels

COMMERCE EXTÉRIEUR

LA VISITE A PARIS D'UNE MISSION ÉCONOMIQUE NIPPONE

Le patronat japonais et le C.N.P.F. réaffirment « la nécessité de maintenir un système de libre échange »

Dirigeant une importante mission économique du gouvernement japonais dans plusieurs pays européens, M. Yoshihiro Inayama, président du patronat nippon (Keidanren) a tenu une conférence de presse le 14 octobre à Paris : « *Notre séjour en France*, a-t-il dit, *a permis à notre délégation et à moi-même d'avoir des échanges de vues en toute franchise avec les représentants du gouvernement et du patronat français.* » M. Inayama a, un peu plus tard, été reçu par M. Mitterrand. La délégation avait été reçue par MM. Michel Jobert et Pierre Dreyfus.

Cette mission est composée des présidents des plus grandes sociétés du Japon. Des deux côtés a été réaffirmée « *la nécessité de maintenir un système de libre échange en dépit des difficultés économiques actuelles* », a encore dit M. Inayama, qui a précisé : « *Cela constitue un résultat majeur de notre visite.* » En ce qui concerne le déséquilibre des échanges commerciaux, M. Inayama a dit que l'actuelle augmentation des importations françaises en provenance du Japon « *était due au choix des consommateurs français et non à une politique délibérée de notre gouvernement* ».

Le gouvernement japonais a l'intention d'envoyer, au printemps, une mission pour la promotion des achats de produits français.

L'expression « en toute franchise » employée dans le communiqué de presse renvoie au vocabulaire diplomatique, d'après lequel un entretien « franc » est un entretien au cours duquel les interlocuteurs exposent chacun des points de vue divergents. Les dirigeants du C.N.P.F. n'ont pas, semble-t-il, caché leur sentiment : la logique de la situation, ont-ils dit aux représentants du Keidanren, incline au protectionnisme. La crainte de la délégation japonaise est que la France prenne des mesures spécifiquement dirigées contre le Japon. L'allusion au libre échange semble indiquer que du côté français on voudrait ne pas prendre ce parti.

M. Inayama a encore déclaré que le marché japonais est un marché ouvert. Les droits de douane y sont moins élevés qu'en France et la liste des produits contingentés moins longue. Peut-être existe-il des obstacles invisibles. « *Nous aimerions*, a-t-il dit, *savoir lesquels.* » Le comité créé avec le C.N.P.F. devrait aider à les déceler. Il est vrai que, pour un certain nombre de produits, les normes sont différentes. « *Nous sommes prêts à discuter avec le gouvernement japonais pour leur suppression* », a dit encore M. Inayama, qui a toutefois précisé que les normes antipollution étaient plus sévères au Japon qu'en France.

La coopération industrielle

M. Inayama (qui fut le président du plus grand fabricant d'acier du monde, la Nippon Steel Corporation) a indiqué que, depuis le début de l'année, « *certains produits japonais appartenant à des secteurs sensibles pour les Français, tels que les postes de télévision en couleurs, les tubes cathodiques ou les machines-outils à commande numérique, ont vu nettement se ralentir l'augmentation de leurs importations en France depuis le début de l'année* ».

Quant à la coopération industrielle, ce sont les firmes qui décident, et le Keidanren n'a « *nullement l'intention de dire à telle ou telle entreprise : signez tel ou tel accord avec les Français* ». « *Au surplus*, a dit encore M. Inayama, *les Français posent un certain nombre de conditions à la partie japonaise pour investir en France : création d'emplois, intégration de produits nationaux, etc. Si ces conditions étaient atténuées, cela pourrait*, selon lui, *faciliter les choses.* »

Le vice-président du Keidanren, M. Watanabé, répondant à une question après le départ pour l'Elysée de M. Inayama, a encore dit que les entretiens n'ont pas porté sur des problèmes précis et qu'il avait, pour sa part, constaté que « *les deux parties n'avaient pas toujours été d'accord* ». Quant aux nationalisations, l'impression qu'il a retirée de ses conversations à Paris est que « *le projet ne doit pas bouleverser la situation actuelle ; pas de restructurations, mais plutôt une réorganisation* », a-t-il encore dit.

La mission économique japonaise, qui a déjà visité la Belgique, les Pays-Bas et la Grande-Bretagne, doit se rendre en Allemagne fédérale et en Italie.

Le Monde
DIMANCHE
Au sommaire du numéro du 18 octobre

- Travail : le changement au féminin.
- Les futurs de la navette spatiale.
- Histoire : Jaurès et les féministes.

— Signes : Les braconniers de la santé.
— La vie en rose : L'actionnaire se rebiffe.
— Des fleurs sous les hauts fourneaux.
— Goussainville et ses Témoins de Jéhovah.
— La tour de Babel informatique.
— La voiture de ville attend un feu vert.
— Zaïre : Traverses.
— Israël : Les jeunes juifs reviennent au judaïsme.
— Interview : Richard Sennett, un anarchiste autoritaire.
— Le spectre du post-modernisme.

Une nouvelle inédite de Federico Moreyra
« Un vrai révolutionnaire »

TRANQUILLE.
La Classe Affaires Europe : un cadre pour les cadres.

Pour vous qui voyagez souvent en Europe, Air France a créé la Classe Affaires Europe. Elle répond à vos besoins personnels et professionnels, et, surtout, elle vous assure ce dont vous avez le plus besoin : la tranquillité.

Au sol, un comptoir d'enregistrement séparé vous évite une longue attente.
En vol, un compartiment vous est réservé à l'avant de l'appareil. Vous y bénéficiez d'un confort plus grand et d'un service de qualité.

AIR FRANCE
LE VOYAGE QU'IL VOUS FAUT.

AVIS
CLAUDEL ROUSTA
cedis

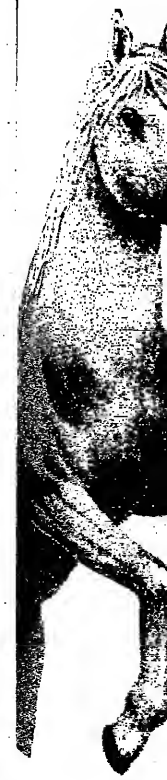

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CLAUDEL ROUSTANG et BESNIER S.A.

Les Sociétés Claudel Roustang et Besnier S.A. viennent de décider la constitution en commun, et à parts égales, de la « Société Fromagère de Normandie », à laquelle seront apportées les usines Claudel Roustang de camemberts d'Isigny-sur-Mer et de Villedieu-les-Poêles, ainsi que du matériel de Besnier S.A.

La production de ces usines est destinée à approvisionner en camemberts les deux sociétés mères.

Cette restructuration doit permettre, par l'augmentation de volume de production envisagée qui suppose un important plan d'investissements, une amélioration de la productivité et une consolidation de l'activité de ces usines.

En dehors de cette mise en commun de moyens de production, les Sociétés Claudel Roustang et Besnier restent totalement indépendantes l'une de l'autre, en particulier au niveau de leurs organisations commerciales.

cedis

Au cours d'une réunion d'information, le président-directeur général, M. Gabriel Mathey, a annoncé que, atteignant la limite d'âge statutaire à la fin de l'année, il serait remplacé après l'assemblée générale de 1982 par M. Charles Urbain, actuellement directeur général de la CEDIS.

A la fin 1981, l'appareil commercial du groupe CEDIS-Economiques troyens et docks réunis représentera près de 316 000 m2 de surface avec 14 Mammouth, 113 Suma et 797 petites et moyennes surfaces ; il s'y ajoute 9 Grangel, 12 maisons brico-jardins, 14 cafétérias et 48 stations de distribution de carburant. Il est prévu que le chiffre d'affaires de l'année atteindra 4 687 millions de francs pour la CEDIS et 1 milliard 266 millions de francs pour E.T.D.R., formant un total de 5 milliards 743 millions de francs en progression de 12,25 % sur 1980. Le président estime que le conseil proposera une augmentation au moins égale à l'inflation et si possible plus.

Pour 1982, M. Urbain, après avoir tracé le tableau des perspectives économiques, a indiqué que le chiffre d'affaires devrait progresser de plus de 17,5 % avec 6 750 millions de francs consolidé. Il est prévu pour la CEDIS l'augmentation de la surface de vente de 6 850 m2 avec la création de 340 emplois et, pour E.T.D.R., 3 400 m2 et une centaine d'emplois. M. Urbain a insisté sur un des objectifs majeurs du groupe : la maîtrise accrue des frais généraux (fermeture de succursales peu rentables, sélection très sévère des emplacements, souci de la croissance externe, rotation accrue des stocks, etc.).

INTERTECHNIQUE

Au 30 septembre 1981, le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 387,9 millions de francs contre 308,0 millions de francs au 30 septembre 1980, soit une progression de 26 %. Pendant la même période, le montant hors taxes des commandes reçues s'est élevé à 579,9 millions de francs contre 452,2 millions de francs, soit une progression de 28 %. Au 30 septembre 1981, le carnet de commandes était de 621,9 millions de francs contre 478,6 millions de francs.

CESSATION DE GARANTIE

Le Crédit Commercial de France, S.A., dont le siège est à Paris (8e), 103, avenue des Champs-Elysées, informe le public que la garantie qu'il avait accordée à Immobilière des Hauts Forts, 1, impasse Guéménée, Paris (4e), à compter du 22 juin 1981, cesse à l'expiration d'un délai de 3 jours francs de la date de la présente publication (article 44 du décret du 20 juillet 1972).

Conformément aux dispositions de l'article 45 du même décret, cette garantie s'applique à toutes créances ayant pour origine un versement ou une remise effectuée pendant la période de garantie pour les opérations visées par la loi du 2 janvier 1970 et reste couverte par le Crédit Commercial de France, à condition d'être produite par le créancier, dans les trois mois de la présente publication, à la Succursale de Rivoli, 28, rue de Rivoli, Paris (4e).

Il est précisé qu'il s'agit de « créances éventuelles » et que le présent avis ne préjuge en rien du paiement ou du non-paiement des sommes dues, et ne peut en aucune façon mettre en cause la solvabilité ou l'honorabilité de l'Immobilière des Hauts Forts.

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

ELECTRICITE DE FRANCE
Obligations 10,60 % (ex-6,25 %) novembre 1967

Les intérêts, courus du 10 novembre 1980 au 9 novembre 1981 sur les obligations Electricité de France 10,60 % (ex-6,25 %) novembre 1967, seront payables, à partir du 10 novembre 1981, à raison de 28,16 F par titre de 400 F nominal, contre détachement du coupon n° 14 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 4,24 F (montant global : 42,40 F). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 6,35 F, soit un net de 31,81 F.

Il est rappelé que les titres des séries désignées par les lettres « D » et « C » sont respectivement remboursables depuis les 10 novembre 1972 et 1977.

ELECTRICITE DE FRANCE
Obligations 8,10 % (ex-6,75 %) novembre 1968

Les intérêts courus du 10 novembre 1980 au 9 novembre 1981, sur les obligations Electricité de France 8,10 % (ex-6,75 %) novembre 1968, seront payables, à partir du 10 novembre 1981, à raison de 36,45 F, par titre de 500 F nominal, contre détachement du coupon n° 13 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 4,05 F (montant global : 40,50 F). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 6,07 F, soit un net de 30,38 F.

ELECTRICITE DE FRANCE
Obligations 8 % novembre 1969

Les intérêts courus, du 2 novembre 1980 au 1er novembre 1981, sur les obligations Electricité de France 8 % novembre 1969, seront payables, à partir du 2 novembre 1981, à raison de 36 F par titre de 500 F nominal, contre détachement du coupon n° 12 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 4 F (montant global : 40 F). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 5,99 F, soit un net de 30,01 F.

ELECTRICITE DE FRANCE
Obligations 8,50 % novembre 1970

Les intérêts courus, du 23 novembre 1980 au 22 novembre 1981, sur les obligations Electricité de France 8,50 %, novembre 1970, seront payables, à partir du 23 novembre 1981, à raison de 38,25 F par titre de 500 F nominal, contre détachement du coupon n° 11 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 4,25 F (montant global : 42,50 F). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 6,37 F, soit un net de 31,88 F.

ELECTRICITE DE FRANCE
Obligations 8 % octobre 1972

Les intérêts, courus du 10 novembre 1980 au 9 novembre 1981, sur les obligations Electricité de France 8 % octobre 1972, seront payables, à partir du 10 novembre 1981, à raison de 72 F par titre de 1 000 F nominal, contre détachement du coupon n° 9 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 8 F (montant global : 80 F). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 11,99 F, soit un net de 60,01 F.

ELECTRICITE DE FRANCE
Obligations 11,30 % novembre 1974

Les intérêts courus du 24 novembre 1980 au 23 novembre 1981 sur les obligations Electricité de France 11,30 % novembre 1974 seront payables à partir du 24 novembre 1981 à raison de 101,70 F par titre de 1 000 F nominal, contre détachement du coupon n° 7 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 11,30 F (montant global : 113 F). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 16,94 F, soit un net de 84,76 F.

***

Le paiement des coupons et le remboursement des titres sont effectués sans frais aux caisses des comptables direct du Trésor (trésoreries générales, recettes des finances et perceptions), à la Caisse nationale de l'énergie, à Paris, 20-22, rue de Berri, ainsi qu'aux guichets de la Banque de France et des établissements bancaires désignés ci-après :

Crédit lyonnais, Société générale, Banque nationale de Paris, Banque de Paris et des Pays-Bas, Crédit du Nord, Crédit commercial de France, Crédit industriel et commercial et banques affiliées, Société générale alsacienne de banque, Société marseillaise de crédit, Banque de l'union européenne, Banque de l'Indochine et de Suez, Caisse centrale des banques populaires et toutes les banques populaires de France, Société centrale de banque.

VEUVE CLICQUOT PONSARDIN
Maison fondée en 1772

La Société Veuve Clicquot Ponsardin a engagé avec l'Institut de développement industriel (I.D.I.) et sous les auspices de la Banque de l'Union européenne, des négociations en vue de prendre le contrôle des parfums Givenchy.

La Société des parfums Givenchy, présidée par M. Jean-Paul Elkann et dont l'I.D.I. détient la majorité depuis octobre 1980, escompte au titre de l'exercice 1981 un chiffre d'affaires global de 156 millions de francs dont 70 % à l'exportation et un résultat net consolidé supérieur à 13 millions de francs.

Si la négociation débouche favorablement, il entre dans les intentions de la Société Veuve Clicquot Ponsardin de lancer, avant la fin de cette année, une augmentation de capital contre espèces dont le produit servirait pour l'essentiel au financement de cette acquisition.

BANQUE WORMS

Financement d'une cimenterie au Paraguay

L'extension de la cimenterie de Vallemi, dont le financement vient d'être signé à Paris entre un groupe de banques internationales dirigées par la Banque Worms et l'emprunteur Industria Nacional del Cemento, permettra au Paraguay d'acquérir son indépendance cimentière.

L'exécution de cet important contrat, portant sur près de 850 millions de francs, a été confiée au consortium français « Consorcin France », composé de B.C.E.O.M., Dragages & T.P., Comsip Entreprise et F.L. Smidth France. Cette affaire représente la plus importante réalisation française dans ce pays.

La Banque Worms, chargée du montage financier global, indique que la signature du Paraguay a été très bien accueillie par le marché financier, et le prêt de 77 millions d'eurodollars à 12 ans — le plus important jamais signé pour le Paraguay à ce jour — a été promptement souscrit par les grandes banques internationales.

STEMI

Au cours de sa réunion du 14 octobre 1981, le conseil d'administration a constaté la bonne fin de l'augmentation de capital contre espèces qui a porté celui-ci de 25 096 100 F à 27 605 700 F. Cette souscription s'est déroulée dans des conditions très satisfaisantes et a été définitivement réalisée le 18 août 1981. Les actions seront délivrées aux souscripteurs à compter du 10 octobre 1981.

Le capital a été ensuite porté de 27 605 700 F à 30 115 300 F par incorporation d'une somme de 2 509 600 F prélevée sur la prime d'émission.

En représentation de cette seconde augmentation de capital, il sera créé, comme il a été dit, 25 096 actions de 100 F nominal, qui seront attribuées gratuitement à raison d'une action nouvelle, jouissance 1er janvier 1981, pour 11 actions, tant anciennes que souscrites contre espèces.

Cette opération débutera le 3 novembre 1981 et le droit d'attribution sera matérialisé par le coupon n° 34.

D'autre part, le président a informé le conseil de l'activité du premier semestre 1981, qui, en raison du ralentissement de certains trafics ferroviaires, se traduit sur l'année dernière par une baisse du résultat net de 9 486 000 F à 9 126 000 F.

Le conseil d'administration a enfin décidé de coopter MM. M. Fournier, président-directeur général de la Compagnie de Navigation Mixte, et R. Hutter en tant qu'administrateurs en remplacement de MM. G. de l'Epine et J. Fourmon, administrateurs démissionnaires. La société Via Banque sera désormais représentée au conseil par M. J. Fourmon.

GROUPE DARTY

Le chiffre d'affaires (hors taxes) du premier semestre 1981/1982 (mars à août 1981) a atteint 1 149 024 000 F, contre 913 863 000 francs pour la même période de l'exercice précédent, soit une progression de 25,7 %.

READY-MADE CANAPÉS

Spécialiste de canapés convertibles et déhoussables.
READY-MADE 40, rue Jacob 75006 Paris - Tél. 260.84.25.

ARIG – une nouvelle dimension dans le secteur international des réassurances

L'ouverture officielle de l'Arab Insurance Group (B.S.C.) à Manama, Bahrein, le 17 octobre, constitue un développement majeur dans l'industrie internationale de la réassurance.

La création de l'ARIG est le fruit de la tradition et des compétences arabes dans le monde des affaires. Il s'agit d'un événement marquant de l'histoire commerciale de la région du Golfe Arabe et un pas logique dans la voie du développement des intérêts financiers arabes.

Nous effectuons à présent des transactions par traité et facultatives avec des organismes internationaux d'assurance et de réassurance. Nous envisageons, pour l'avenir, une participation plus active dans diverses catégories d'assurance grâce à un réseau international de représentants.

L'ARIG, basé à Bahrein, possède un capital autorisé de US$3.000 millions dont le capital libéré représente US$150 millions. L'ARIG ne manquera pas d'apporter une nouvelle dimension à l'industrie non seulement au Moyen-Orient mais dans le monde entier.

Si vous désirez de plus amples renseignements et la brochure ARIG, veuillez vous adresser à:
Arab Insurance Group (B.S.C.)
Alia Commercial Centre,
Diplomatic Area,
P.O. Box 26992, Manama, Bahrein.
Télex: 9395 BN, 9396 BN.
Téléphone: 231110.

Les étalons arabes sont célèbres dans le monde entier pour leur vigueur, rapidité et intelligence.

ARIG
المجموعة العربية للتأمين (ش.م.ب)
ARAB INSURANCE GROUP (B.S.C.)

C'EST VRAI

NOS PRIX DÉFIENT ET SURPRENNENT

LOUEZ une 104 ou R. 5 TL 5 portes 18 F t.t.c. par jour

LOUEZ une R. 20 TX ou GOLF GTI 38 F t.t.c. par jour

+ facturation d'au moins 50 kilomètres par jour
D'autres types de véhicules sont disponibles

EXPRESS-ASSISTANCE
65, rue Lauriston - 75116 PARIS
Tél. : 504-01-50 (lignes groupées)

ROLLS-ROYCE - FERRARI - R. 5 TURBO ALPINE - J. 9 utilitaire

(Publicité)

JEUNE STYLISTE FRANÇAIS
(Prêt-à-porter de luxe féminin)
commercialisant sa griffe
RECHERCHE
pour sa fabrication et sa commercialisation

ASSOCIÉ(E)

— Apport de capitaux
— Connaissances du milieu souhaitées

Écrire à Gérard MORENO, 14, rue des Belges - 06400 CANNES
ou tél. : (93) 39.58.44

(Publicité)

RÉPUBLIQUE TUNISIENNE
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE NATIONALE
COMPAGNIE DES PHOSPHATES DE GAFSA

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL
P. 3114

LA COMPAGNIE DES PHOSPHATES DE GAFSA

lance un appel d'offres international pour l'acquisition de :
— Trois équipements complets pour longues tailles de 100 m. (soutènement, haveuse, blindés, divers).

Les entreprises intéressées par cet avis et spécialisées dans ce genre d'équipement peuvent retirer le cahier des charges, à partir du 10 OCTOBRE 1981, contre le paiement de la somme de deux cents dinars (200 dinars), auprès du **Service général de la Compagnie des Phosphates de Gafsa**, 9, rue du Royaume-d'Arabie-Séoudite, TUNIS.

Les offres établies en six exemplaires devront être adressées, sous plis scellés, au nom de **M. le Chef du Département des Marchés de la Compagnie des Phosphates de Gafsa**, 2130 Metlaoui (Tunisie).

L'enveloppe extérieure devra obligatoirement porter la mention ci-après :

SOUMISSION POUR TROIS ÉQUIPEMENTS COMPLETS
POUR LONGUES TAILLES DE 100 M
APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL N.P. 3114
NE PAS OUVRIR AVANT LE 5 JANVIER 1982

L'ouverture des plis sera publique et aura lieu le 5 janvier 1982 à 9 heures au Département des Marchés à Metlaoui (TUNISIE).

Toute offre parvenant au Département des Marchés à Metlaoui après cette date ne sera pas prise en considération.

SOCIAL

RÉUNIE EN CONGRÈS A GRENOBLE

La F.N.M.T. – d'influence cégétiste – réclame la fusion des deux grandes fédérations de la mutualité

De notre correspondant

Grenoble. – « *Après plus de vingt-cinq années de bouderie, de brimades, d'illégalités, parfois* d'attitude *répressive de la part des pouvoirs publics, la mutualité se voit enfin reconnue* », a déclaré M. Louis Calisti, président de la Fédération nationale des mutuelles des travailleurs (F.N.M.T.) qui tient son quatrième congrès à Grenoble, du 15 au 17 octobre. *Les changements intervenus* le 10 mai ouvrent, selon les responsables de la F.N.M.T., de nouvelles perspectives au mouvement mutualiste qui compte plus de douze millions de cotisants et vingt-trois millions de bénéficiaires.

La F.N.M.T. entendait proposer au cours de son congrès de Grenoble *la réunification* des deux grandes fédérations – la Fédération nationale de *la mutualité française* (F.N.M.F.) et la Fédération nationale des mutuelles des travailleurs – séparées depuis vingt ans. Les deux fédérations ont souvent agi ensemble, notamment pour s'opposer aux ordonnances gouvernementales de 1967 sur la *sécurité sociale ou encore pour dénon*cer la décret instituant le ticket modérateur d'ordre public. La F.N.M.T. et la F.N.M.F. n'avaient plus, depuis quelques années, que des divergences sur la forme que doit prendre l'action mutualiste, estime M. Calisti. *Sa fédération considère que le re*cours à des manifestations publiques est parfois nécessaire tandis que la F.N.M.F. a toujours privilégié la discussion avec les cabinets ministériels. La F.N.M.T. souhaite que l' « *union* » des deux fédérations *puisse intervenir au plus tard en mai* 1982, lors du congrès de la Mutualité française.

A Grenoble, le F.N.M.T. désire *mieux définir les droits et les libertés* mutualistes et œuvrer pour leur élargissement, notamment la reconnaissance du fait mutualiste dans les secteurs public et privé. Elle demande que les responsables des sociétés mutualistes puissent disposer d'un crédit d'heures pour assurer la gestion de leur société et tenir des assemblées générales à l'intérieur de l'entreprise. « *Les conditions actuelles permettent* d'envisager *une large extension de l'activité mutualiste*, expliqua M. Calisti. *Depuis le 10 mai, nous avons l'assurance que la mutualité pourra désormais mieux participer à toutes les activités de l'économie sociale, et plus largement encore intervenir dans tout le champ social français, que ce soit le sport, les loisirs, les vacances, la culture au le logement.* »

Enfin, la F.N.M.T. entend développer ses interventions dans le domaine des centres de santé intégrés *qui constituent une forme originale* de pratique de la médecine. Le nombre de ces centres doit être accru sans que pour autant les autres formes de médecine soient menacées. Elle réclame également un effort national en faveur de la prévention. « *Il faut mettre notre médecine sur les pieds*, déclare M. Calisti. *La prévention doit devenir une grande affaire de société.* »

Le congrès de Grenoble a abordé également la réforme de la sécurité sociale, demandant aux mille délégués de se prononcer contre la présentation de listes mutualistes aux prochaines élections des caisses. La fédération estime qu'il appartient aux syndicats de désigner les candidats.

CLAUDE FRANCILLON.

Une entreprise de la Loire refuse de réintégrer un O.S. après son congé parental

De notre correspondant

Saint-Etienne. – La S.A. Bennes Marrel, qui emploie environ mille huit cent soixante salariés, dont douze cent trente dans la Loire, et a conservé son autonomie de décision bien qu'elle soit depuis 1969 contrôlée par le conglomérat Whittaker Corporation de Los Angeles (Californie), a-t-elle adopté les méthodes patronales d'outre-Atlantique qui sont rien moins que paternalistes ? M. Diégo Soler peut se poser la question. Militant au P.C. et à la C.G.T., et ne s'en cachant pas, ce jeune affûteur aux Bennes Marrel était déjà père d'une fillette, Patricia, quand celle-ci, il y a vingt-sept mois, eut une petite sœur, Cathy. M. et Mme Soler firent leurs comptes, il fallait que l'un d'eux s'arrête. Lui, avec sa paie d'O.S., gagnait deux fois moins que sa femme.

D'un commun accord, ils décidèrent que le chef de famille serait aussi l'homme au foyer. Et M. Soler de solliciter et d'obtenir un congé parental. Au terme de celui-ci, il demanda sa réintégration, qui lui fut refusée par son employeur, mais qu'ordonna, saisi par la C.G.T., le tribunal des prud'hommes de Montbrizon dans son jugement rendu le 30 septembre dernier. Fort de celui-ci, M. Soler s'est bien présenté, le 2 octobre, aux Bennes Marrel, mais s'est vu refuser l'accès des locaux. La C.G.T., depuis, a multiplié en vain jusqu'alors, pour obtenir le respect de l'ordonnance prud'homale, les démarches auprès des pouvoirs publics.

La réunion de la commission départementale de conciliation, mercredi 14 octobre, s'est soldée par un échec. « *Devant l'attitude intransigeante de la direction* », l'U.D. C.G.T. de la Loire a envoyé le jour même au préfet, M. Francis Boot, un télex pour lui demander de prendre « *toutes dispositions pour l'application des décisions prud'homales et le respect de la loi de juillet 77 sur le congé parental, y compris si nécessaire, comme le prévoit la loi, avec utilisation de la force publique* ».

Avant même que se tienne la réunion de la commission de conciliation, pour les Bennes Marrel la cause était déjà entendue. Dès le 9 octobre, dans un communiqué, la direction technique du personnel déclarait, sans autre précision, qu'il manquait des conditions nécessaires au bénéfice de ce congé parental qu'elle avait pourtant accordé. Dans la foulée elle affirmait qu'elle ne réintégrerait pas M. Soler, qui, pour elle, a cessé d'appartenir à l'entreprise.

« *La justice*, ajoutait-elle, *peut, si elle considère qu'il y a eu infraction à la loi sur le congé parental, lui allouer des dommages et intérêts. Si M. Soler estime avoir subi un préjudice, il lui est loisible de recourir aux tribunaux compétents. Les avocats de la société sont déjà chargés de ce dossier et peuvent utilement expliquer à M. Soler la position de la société* », se permettait encore de « *conseiller* », bon prince, la direction des Bennes Marrel. Celle-ci, à l'évidence, est prête à une épreuve de force si nécessaire.

PAUL CHAPPEL.

Pour votre
DEMENAGEMENT
ODOUL AGENT demeco
16, rue de l'Atlas - 75019 Paris **208 10-30**

COLLECTIONNEUR AMATEUR
SPÉCIALISTE
ART EXTRÊME-ORIENT
Porcelaines - Ivoires - Bronze
Pierres dures - Laques
VENTE - ACHAT - CONSEILS
Négocie collection particulier à particulier.
DISCRÉTION ASSURÉE

Écrire sous nº 292
HAVAS - 77007 Melun - Cedex

SALAIRES DE L'INDUSTRIE : NEGOCIER LE TOURNANT

1981, année charnière.
Face à vos interrogations, le Dossier Salaires de l'Usine Nouvelle apporte une information complète et objective sur des sujets brûlants :
les politiques salariales, l'individualisation des rémunérations, l'échelle salariale, la "prime aux grandes écoles", la place de l'ancienneté, les emplois qui montent et les régions qui se développent.

Un dossier-vérité.
Il est basé sur l'analyse de 100.000 bulletins de paye, ce qui lui confère deux caractéristiques irremplaçables :
- celle d'un point de rencontre entre les partenaires sociaux désireux de construire un dialogue réaliste.
- celle d'un instrument personnalisé, permettant à chacun de se "reconnaître" dans les descriptifs des postes et d'en tirer sa propre évaluation de situation.

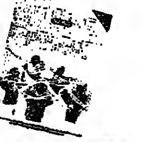

L'USINE NOUVELLE

UN DOSSIER EXCLUSIF. LES SALAIRES DE L'INDUSTRIE.

En vente dans les kiosques dès le 15 Octobre. Nº42 de l'Usine Nouvelle.

HONDA QUINTET
Boîte 5 : 8 CV
Automatique : 6 CV

JAPAUTO
Concessionnaire exclusif - 27, av. de la Grande Armée
Service spécial export TTX - CD - K
Tél. 500.14.51
préfère TOTAL

CELINE
"Men"

3, avenue Victor-Hugo
58, rue de Rennes

ART DE CHINE ET DU JAPON
Ivoires (défenses travaillées dans la masse)
Pierres dures d'Extrême-Orient
Malachites - Lapis - Corail - Turquoise...
ainsi qu'une très belle collection d'ivoires japonais anciens
dans les salons de l'HOTEL NIKKO DE PARIS
61, quai de Grenelle (15e) - 575-62-62
les samedi 17 et dimanche 18 octobre
de 10 h 30 à 20 h sans interruption
ESTIMATION GRATUITE

AVEC LE CREDIT AGRICOLE DANS LE BON SENS.

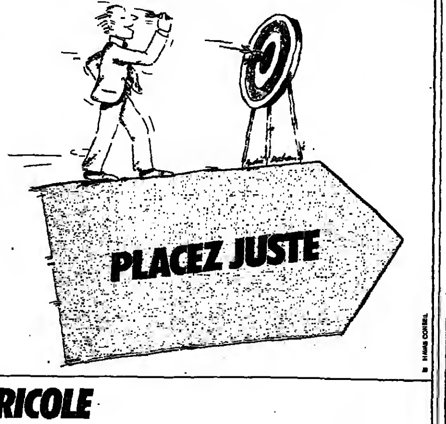

EN FONCTION DE VOS OBJECTIFS
Au Crédit Agricole, il n'y a pas de solutions toutes faites en matière de placements. Selon vos désirs, on vous conseillera les formules les mieux adaptées pour la réalisation d'un projet à court, moyen ou plus long terme.

SELON VOS BESOINS ET VOTRE SITUATION FISCALE
Au Crédit Agricole, tous les placements sont aussi étudiés en fonction :
– de votre situation fiscale : formule à intérêts nets ou bruts par exemple
– de votre recherche de valorisation de votre capital, de gestion personnalisée de votre patrimoine (Fonds commun de placement), etc.
Renseignez-vous dans un des bureaux du Crédit Agricole.

CRÉDIT AGRICOLE
Le bon sens près de chez vous.

HAVAS CONSEIL

CREDIT AGRICOLE

USA
SUPER APEX
NEW YORK
2.190 F.
Tarif aller/retour
vol régulier
14/90 jours
réservations : au plus tard 21 jours avant le départ.
Ce n'est pas le seul tarif intéressant :
• tarif "Jeunes" 12/29 ans valable 1 an .... 2190 F.
• tarif "Affaires" 1/13 jours 3420 F.

au départ de Luxembourg
Renseignements et réservations votre agent de voyages ou
ICELANDAIR
32, rue du 4 septembre
75002 Paris - tél. : 742 52 26

مكذا من الأصل

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

15 octobre

La baisse reprend

La brutale rechute de Wall Street sur la crainte d'une récession économique aux Etats-Unis a déclenché jeudi une baisse des cours à la Bourse de Paris, avec toujours peu d'affaires, sauf sur les « nationalisables » qui ont continué de drainer le gros des transactions. Pour finir, l'indicateur instantané de tendance s'est inscrit à 0,8 % en dessous de son niveau de la veille. « S'il n'y avait encore que Wall Street, *nous confiait un gérant de portefeuille,* mais ce sont en fait toutes les places qui filent un mauvais coton.

Faut-il dans ces conditions s'étonner des réactions de notre marché ? A dire vrai, l'environnement n'a rien de réjouissant, avec maintenant l'état d'urgence décrété à la frontière égypto-libyenne, qui plus est, la Bourse de Paris ne peut même plus compter sur le rempart constitué par les SICAV Monory.

Anticipant un retour de leur clientèle, ces dernières ont déjà fait leur plein d'actions. Ayant, de surcroît, reçu le droit, entre guillemets, d'inclure dans leur portefeuille « titres à revenu variable » les obligations indemnitaires à recevoir contre les valeurs des groupes nationalisables, elles n'ont plus, de ce fait, de marge de manœuvre. Certains n'excluaient pas la possibilité que Paris puisse se désolidariser du monde boursier international jusqu'au printemps prochain en raison de facteurs techniques, mais aussi à l'occasion d'une détente réelle des taux et d'une reprise de la production industrielle liée au bas niveau stocks.

L'effritement de la devise-titre : 6,90 F/6,95 F contre 6,90 F/7,02 F.

Sur le marché de l'or, le lingot est revenu à 82 500 F (– 1 200 F) soit en dessous de son plus bas niveau de l'année. Nouvel alourdissement du napoléon à 840 F (– 10,10 F). Pendant ce temps, à Londres, l'once d'or cotait 446,75 dollars (+ 1,50 dollar).

LA VIE DES SOCIÉTÉS

LEGRAND. – Résultat net consolidé à structure comparable pour le premier semestre : 73,4 millions de francs (– 2 %).

MANURHIN. – Chiffre d'affaires consolidé pour le premier semestre : 759,57 millions de francs (+ 12,10 %) à structure comparable. Résultat brut avant prise en compte des dividendes à percevoir (4,2 millions de francs) : 33,27 millions de francs contre 38,46 millions.

HONDA. – Bénéfice net consolidé pour le premier semestre achevé le 31 août : 123,2 millions de dollars contre 252,56 millions. Le résultat de la société-mère atteint 16,04 milliards de yens contre 15,2 milliards. Les pertes de change sont à l'origine de la sévère chute des profits du groupe, qui, autrement, n'auraient baissé que de 10 %.

CHASE MANHATTAN. – Bénéfice du troisième trimestre avant transactions boursières : 116,1 millions de dollars contre 96,5 millions.

MARCHAL VA COOPÉRER AVEC LA FIRME JAPONAISE JIDOSHA DENKI KOGYO. – Dans une première étape, la société française du groupe Valeo vient de vendre à l'entreprise nippone sa technologie de réducteur pour petits moteurs électriques destinés à l'industrie automobile. Jideco est le principal fournisseur de Nissan. Marchal sera rémunérée par une redevance sur le chiffre d'affaires.

Dans une seconde étape Marchal et Jideco envisagent notamment de réaliser des implantations communes à l'étranger.

INTERNATIONALE PIRELLI. – Bénéfice net pour l'exercice 1980-1981 : 31,2 millions de F.S. (+ 13 %) pour un chiffre d'affaires de 4 138 millions de F.S. dont 33 % pour la branche pneumatiques.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1980)

	14 oct.	15 oct.
Valeurs françaises	86,6	86,1
Valeurs étrangères	140,5	137

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	92,3	91,7

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 16 oct. .... 17 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	15/10	16/10
1 dollar (en yens)	228,95	230,40

NEW-YORK

Redressement technique

Très affecté ces derniers jours et surtout quelques heures auparavant par la menace grandissante d'une récession économique, Wall Street avait un peu moins mauvaise mine jeudi. Un redressement s'y est opéré dans un marché plus actif, et à la clôture, l'indice des industrielles enregistrait un gain de 5,61 points à 856,25.

Les transactions ont porté sur 42,83 millions de titres contre 40,26 millions la veille.

Le sentiment serait-il un peu moins mauvais autour de « Big Board » ? De l'avis général, ce redressement est surtout imputable à des facteurs techniques, aucun motif ne pouvant pour l'instant pousser le marché à remonter. Tous les analystes sont d'accord pour affirmer que les éléments qui avaient déclenché le mouvement de baisse restent d'actualité. De fait, en dehors de la décision de la Chase Manhattan d'aligner son « prime rate » sur ceux des autres grandes banques en l'abaissant à 18 %, aucune information particulière de nature à regonfler le moral des opérateurs n'est parvenue à Wall Street, si ce n'est les nouveaux et toujours assez mauvais résultats pour le troisième trimestre publiés par les entreprises industrielles.

Sur 1 852 valeurs traitées, 768 ont progressé, 071 ont baissé et 413 n'ont pas varié.

VALEURS	Cours 14 oct.	Cours 15 oct.
Alcoa	23 1/8	24 1/4
A.T.T.	58 1/4	59
Boeing	24 5/8	25 5/8
Chase Manhattan Bank	58 1/4	60 1/2
Du Pont de Nemours	38	38
Eastman Kodak	66 3/8	65 3/8
Exxon	30	30 1/8
Ford	18 3/8	18 1/4
General Electric	56 1/2	55 3/4
General Foods	30	30 3/8
General Motors	42 1/8	42 1/8
Goodyear	16 3/4	17 3/8
I.B.M.	52 1/2	52 1/4
I.T.T.	29 1/8	28 7/8
Mobil Oil	28 1/4	28 5/8
Pfizer	46 3/8	46 1/4
Schlumberger	53 1/2	53
Texaco	32 5/8	32 5/8
U.A.L. Inc.	16 1/8	18 3/8
Union Carbide	48	48 1/8
U.S. Steel	28 1/8	27 1/2
Westinghouse	25 5/8	28
Xerox Corp.	40 3/8	38 1/2

BOURSE DE PARIS 15 OCTOBRE COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	25 50	0 123
8 %	38 60	3 521
[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agr. Inc. Madag.	38	....	Bongrain S.A.	777	780	C.G.V.	142 20	130
Air-Industrie	10 65	17 60 d	Bon-Marché	85 50	84	Chambon (M.)	192	190
Alfred Herlicq	72 20	75	Borie	441	459	Chambourcy (M.)	680	....
[illegible]								

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actibail (obl. conv.)	170	....
Aciers Peugeot	71 80	71 40
Actibail	122	121
Agence Havas	638	646
A.G.F. (St Cent.)	370	371
A.G.P. Vie	2570	2570

[illegible]

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h 15 et 14 h 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
2564	4,5 % 1973	2206	2206	2210	2200 16
2946	C.N.E. 3 %	2844	2829	2810	2805
460	Air Liquide	475 90	475	475	475
330	Als. Superm.	325	324	324	324
[illegible]					

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 15/10	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	[illegible]	6 537	[illegible]	6 830
Allemagne (100 DM)	[illegible]	250 960	245	257
Belgique (100 F)	[illegible]	14 979	13 350	14 050
Pays-Bas (100 fl.)	[illegible]	227 430	221	232
Danemark (100 krd)	78 070	[illegible]	[illegible]	80 500
Norvège (100 k)	[illegible]	[illegible]	93	98
Grande-Bretagne (£ 1)	[illegible]	[illegible]	16	16 600
Grèce (100 drachmes)	[illegible]	[illegible]	....	....
Italie (1 000 lires)	4 714	4 706	4 550	4 960
Suisse (100 fr.)	[illegible]	[illegible]	293	308
Suède (100 krs)	161 700	[illegible]	97 500	103
Autriche (100 sch)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	36 300
Espagne (100 pes.)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Portugal (100 esc.)	[illegible]	6 730	[illegible]	8 500
Canada ($ can 1)	[illegible]	4 814	4 470	4 700
Japon (100 yens)	2 446	2 422	2 340	2 370

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 15/10
Or fin (kilo en barre)	84000	83700
Or fin (en lingot)	83700	82500
Pièce française (20 fr)	850 10	840
Pièce française (10 fr)	525	540
Pièce suisse (20 fr)	776	785
Pièce latine (20 fr)	719	745
Souverain	770	772 10
Pièce de 20 dollars	3880	3880
Pièce de 10 dollars	2040	2030
Pièce de 5 dollars	975	950
Pièce de 50 pesos	3820 50	3820 50
Pièce de 10 florins	710	701

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

IDÉES

2. ÉCOLE : « *Pour l'égalité des droits et des devoirs* », par Michel Boecharaissas ; « *Éviter une nouvelle guerre scolaire* », *par* Pierre Limagne ; « Meshotoku », par Gabriel Matzneff.

ÉTRANGER

3. PROCHE-ORIENT
— Après l'envoi de deux avions AWACS en Égypte, Washington se dit préoccupé par une situation qui « *pourrait mener au déclenchement d'hostilités* ».

3. DIPLOMATIE
— La visite à Paris du ministre américain de la défense.

4-5 et 7. EUROPE
— UNION SOVIÉTIQUE : M. Souslov dénonce « *l'influence de la propagande bourgeoise* » sur la jeunesse.
— PAYS-BAS : le gouvernement est sur le point de remettre sa démission.
— « *La Grèce face aux changements* » (II), *par* Bernard Brigouleix.

8. AMÉRIQUES
15. AFRIQUE

SUPPLÉMENT NIGÉRIA

9. Une interview de M. Aude, *ministre des affaires étrangères.*
10. La presse la plus vivante du continent.
11. L'influence économique de la France progresse rapidement.
12. Être femme dans un bidonville de *la capitale.*

POLITIQUE

16-17. Le débat sur les nationalisations.
18. Après les déclarations de M. Edmond Maire.

LE MONDE DES LOISIRS ET DU TOURISME

21. L'AUTOCAR A PLEIN RÉGIME : tours de France ; un fauteuil pour Londres ; les Ardéchois chez les Tziganes ; l'« Autobus » part en vacances.
22. TUNISIE : soleil d'automne ; BELGIQUE : dans la clarté fragile du matin.
23. CARNETS DE FRANCE : les rivages corses se surcharge ; la tour Eiffel perd des kilos.
24 à 26. *Hippisme ; Philatélie ; Plaisirs de la table ; Jeux.*

SOCIÉTÉ

19. ÉCHECS.
27. JUSTICE.
28. ÉDUCATION : le projet de budget de l'éducation nationale.
35. SPORTS.

CULTURE

29. LETTRES : le prix Nobel de littérature à Élias Canetti.
— CINÉMA : *Agatha, ou les lectures illimitées, de Marguerite Duras.*
— MUSIQUE.

ÉQUIPEMENT

35. ENVIRONNEMENT.

ÉCONOMIE

36-37. CONJONCTURE.
38. COMMERCE EXTRIEUR : la visite à Paris d'une mission économique nippone.
40. SOCIAL : le congrès de la F.N.M.T.

RADIO-TELEVISION (32)
INFORMATIONS « SERVICES » (19) :
La mode ; Météorologie ; Loto ; « Journal officiel ».
Annonces classées (33-34) ; Carnet (34) ; Programmes spectacles (30-31) ; Mots croisés (26) ; Bourse (41).

Le numéro du « Monde » daté 16 octobre 1981 a été tiré à 568 051 exemplaires.

LATREILLE
SPÉCIALISTE DU TRÈS BEAU VÊTEMENT
Blousons
Quinzaine spéciale du 2 au 17 oct.
62, r. St-André-des-Arts 6e
Tél. 329.44.10

La « Pravda » fait l'éloge de M. Mitterrand

Moscou (*A.F.P.*). — « *François Mitterrand est un homme politique érudit, expérimenté, intelligent, souple, ouvert, un orateur et un polémiste* », voilà en quelques lignes le président français présenté par la *Pravda* à Moscou ce vendredi 16 octobre.

Cet éloge remarqué est signé par le rédacteur en chef de l'organe du P.C. soviétique, Victor Afanassiev, qui entreprend ainsi un long voyage dans « *la France de nos jours* », avec une sympathie non dissimulée. La *Pravda*, avant l'élection de M. François Mitterrand, se méfiait ouvertement de ce « dirigeant atlantiste ».

La *Pravda* estime que, « *pour la France, la voie des grands changements sociaux est possible et nécessaire* » afin de surmonter « *la crise profonde où les gouvernements bourgeois l'ont entraînée* ».

Cet article, long d'une demi-page, ne contient aucune critique ni même de réserves vis-à-vis de M. François Mitterrand et du parti socialiste. La thèse développée ici est en substance celle-ci : l'expérience de gauche en France y annonce la fin du capitalisme. Le parti communiste y tient un rôle important et il jouera le jeu.

Le rédacteur en chef de la *Pravda* a retrouvé dans la France de Mitterrand « *les descendants des communards* », le retour aux sources de « *la pensée socialiste dont la France est le berceau* », même si, aux yeux de ce responsable soviétique, ce socialisme a par tradition de fâcheuses tendances pour « l'utopie ».

La *Pravda* est persuadée que la gauche conduira la France à des « changements sérieux dans toutes les sphères : économique, politique, sociale et spirituelle. Le projet de la gauche est ambitieux, écrit le journal soviétique : « *Nationalisations, assainissement de l'économie, lutte efficace contre le chômage, démocratisation, arrêt des inégalités, respect des alliances internationales, politique de paix et de désarmement* ». Quant au P.C.F., il ne siège pas au gouvernement « *pour la forme ou le prestige, mais pour réaliser une politique qui répond aux intérêts de la majorité des Français, pour des changements démocratiques, économiques et sociaux.* »

La suite et fin de cette longue analyse est programmée pour samedi. D'après les indications obtenues par l'A.F.P., quelques réserves, plus que des critiques, y seront glissées. Elles porteront sur certains aspects de la politique extérieures de M. Mitterrand. « *Mais rien de très méchant* », promet-on. Un fonctionnaire du parti affirme : « *C'est vrai, nous avons été pris de court par le renversement politique de la France. Mais à présent, cette expérience nous intéresse vraiment.* »

La menace de grève à TF 1 semble être écartée

Le préavis de grève déposé par le S.U.R.T.-C.F.D.T. de T.F. 1 pour le mardi 20 octobre semble sur le point d'être retiré, à temps pour éviter à la chaîne son premier « gros » conflit. Une assemblée générale des personnels du centre Cognac-Jay s'est tenu jeudi 15 octobre et a voté dans ce *sens. C'était au tour du centre* Montparnasse de se prononcer vendredi sur la question.

Les responsables C.F.D.T. qui ont rencontré le 13 octobre M. Boutet, président de T.F. 1, conviennent tout de même d'une détente dans leur rapport avec la direction de la chaîne. M. Boutet possède, en effet, l'art de l'ouverture, et des négociations sereines.

Et c'est bien là le problème des syndicats. M. Boutet prend note des revendications, rassure, promet... et les engagements ne se voient pas ou peu concrétisés. Que faire alors, se demandent les syndicats ? Est-ce une manœuvre à court terme pour faire patienter un personnel littéralement « bouillant » depuis le 10 mai ; ou bien peut-on y voir une volonté délibérée provenant d'une partie de l'encadrement (non changé depuis le renouvellement des P.-D.G.) de bloquer — certains diront court-circuiter — les ordres du président de T.F. 1 ? Communiqués, réunions, lettres adressées à M. Boutet... (*le Monde* du 20 septembre) : à chaque occasion, le souci de concertation du président a été constaté et apprécié *par ses interlocuteurs, mais* rien, ou presque rien n'en est résulté, estime le syndicat.

D'où le récent préavis de grève proposé par la C.F.D.T., d'où le tract du 7 octobre intitulé « *On se fout de nous.* » Celui-ci traduit le doute et la déception du personnel devant la subsistance d'attitudes « *qui ramènent tout droit six mois en arrière* ». Parmi les urgences exprimées dans le préavis et rappelées mardi à M. Boutet, se trouvent l'examen du cahier des revendications (la mise en place de commissions paritaires, et la réouverture des travaux de la commission d'intégration). Des points jugés fondamentaux par le syndicat, et que M. Boutet a considérés, semble-t-il, favorablement.

Le syndicat a *toutefois demandé* une confirmation écrite des engagements pris lors de l'entretien. C'est aujourd'hui chose faite : une lettre de M. Boutet assure que ces engagements seront tenus, et propose même des dates pour les négociations avec le syndicat. La menace de grève du 20 octobre semble avoir disparu.

● *Un vif incident* a opposé jeudi 15 octobre, lors d'une réunion de Radio-France, *Mme* Michèle Cotta, président de cet organisme, et M. Pierre Vozlinski, directeur de la musique. Ce dernier s'en est pris vivement à Mme Cotta, lui reprochant d'avoir tenu hors de sa présence une réunion avec les syndicats de musiciens et d'avoir pris des décisions engageant le département musique. « *C'est votre manière de faire que je mets en cause* », a dit M. Vozlinski, s'exprimant en *termes très vifs et* quittant brusquement la réunion. Après quoi, la présidente de Radio-France a annoncé qu'elle considérait l'intéressé comme « démissionnaire ». Mme Cotta affirme, en effet, s'être plusieurs fois entretenu avec le directeur de la musique avant de rencontrer les syndicats mardi 13 octobre.

REMONTÉE DU DOLLAR

Après son repli du jeudi 15 octobre, le dollar s'est nettement raffermi à la veille du week-end, sur des rumeurs de tension à la frontière égypto-libyenne et en Pologne. A Paris, son cours est passé de 5,54 F à plus de 5,60 F, et à Francfort, de 2,20 deutschemarks à plus de 2,23 deutschemarks. Malgré ces rumeurs, le cours de l'once d'or a fléchi, revenant de 446 dollars à 441 dollars environ.

M. LEVEQUE, PATRON « NATIONALISABLE » INVITÉ DE L'ÉMISSION R.T.L. - « LE MONDE »

M. Jean-Maxime Lévêque, président du Crédit commercial de France (C.C.F.), sera l'invité de l'émission « Le grand jury » organisée par R.T.L. et *le Monde*, le dimanche 18 octobre de 18 h. 15 à 19 h. 30. Il répondra aux questions des journalistes de la station et du journal. Au moment où se déroule le débat sur les nationalisations et alors que le gouvernement met en cause le comportement des banquiers, les réponses du patron d'une entreprise appelée à être nationalisée seront écoutées avec intérêt.

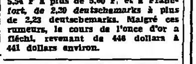
LE PREMIER MAGASIN DE TISSUS, A DROITE, EN REMONTANT LES CHAMPS-ÉLYSÉES...
LE CHARME SUBLIME DES IMPRIMÉS D'HIVER DEPUIS 24,50F LE MÈTRE
LE COIN DES TROUVAILLES ET DES BONNES AFFAIRES
LE CLUB CHIC DES LAINAGES, TWEEDS, DRAPS, RÉVERSIBLES, ÉCOSSAIS, JERSEYS, CACHEMIRES, MOHAIRS
LA FAMEUSE BOUTIQUE DES SOIERIES, DENTELLES, LAMÉS, TISSUS BRODÉS ET BROCHÉS
RODIN
36, CHAMPS-ÉLYSÉES - PARIS

MATELAS • SOMMIERS • ENSEMBLES
TRÉCA
ÉPÉDA
SIMMONS

EXPOSITION ET VENTE
CAPÉLOU
DISTRIBUTEUR
37 Av. de la RÉPUBLIQUE • PARIS 11
Métro Parmentier • Parking assuré
Tél. 357.46.35
LIVRAISON GRATUITE TRÈS RAPIDE DANS TOUTE LA FRANCE

En Corse

LES « INDÉPENDANTISTES » ANNONCENT UNE PROLONGATION DE LA TRÊVE DES ATTENTATS

Le Front de libération nationale de la *Corse* (*F.L.N.C.*) a annoncé la prolongation de la trêve des attentats décidée le 2 avril.

Cette décision est toutefois assortie d'une « mise en garde » à l'adresse du gouvernement. Se déclarant déçu par le nouveau projet de statut de la Corse, le F.L.N.C. demande à nouveau « la reconnaissance du peuple corse et de ses droits, dont celui à l'autodétermination ».

Ces déclarations ont été faites par des responsables du F.L.N.C. en cours d'une conférence de presse clandestine réunie dans le maquis de la Castagniccia, en Haute-Corse, *dans la nuit du 15 au 16 octobre.*

Au Sénat

L'EXAMEN DU PROJET DE LOI SUR LA DÉCENTRALISATION COMMENCERA LE 28 OCTOBRE

La conférence des présidents du Sénat, qui s'est réunie jeudi 15 octobre en fin de matinée, n'a pu se mettre d'accord sur la date d'ouverture du débat sur le projet de décentralisation. Le représentant du gouvernement, M. Laburrère, ministre délégué chargé des relations avec le parlement, demandait que ce débat commence le 21 octobre. Les représentants de la commission des *lois* du *Sénat* ont estimé ne pas être en mesure d'engager ce débat à cette date. La conférence des présidents, réunie de nouveau vendredi 16 octobre, en fin de matinée, a décidé que le débat commencerait le mercredi 28 octobre.

Aux Pays-Bas

Avant même d'avoir présenté sa déclaration d'investiture le gouvernement est sur le point de remettre sa démission

De notre correspondant

Amsterdam. — Le second gouvernement de M. Andries Van Agt, installé le 11 septembre dernier, après une période de formation de plus de trois mois, paraît sur le point de tomber.

Après une nuit de délibérations sur la politique économique, sociale et financière, les ministres ont fait savoir, ce vendredi matin 16 octobre, qu'ils n'avaient pu arriver à un accord. Le premier ministre a cependant refusé, pour l'instant, de parler de la chute de la coalition des chrétiens-démocrates, des socialistes et des libéraux de gauche qu'il dirige. Il devait, dans la matinée de ce vendredi, informer la reine Beatrix de l'échec des pourparlers. A La Haye, on s'attend que M. Van Agt présente rapidement la démission de son cabinet, mais aussi que des efforts soient ensuite entrepris pour sauver la coalition.

Ce serait un record dans l'histoire *politique néerlandaise : pour* la première fois depuis la fin de la seconde guerre mondiale, un gouvernement tomberait de lui-même, avant d'avoir pu faire sa déclaration de politique générale. Celle-ci devait être présentée lundi au Parlement.

C'est essentiellement un différend entre les ministres socialistes et chrétiens-démocrates sur la politique de l'emploi qui a provoqué la crise. M. Joop Den Uyl, ministre socialiste des affaires sociales, avait exigé un plan pour l'emploi nécessitant des investissements de plusieurs milliards de florins. Le ministre chrétien-démocrate des finances, M. Fons van der Stee, soucieux avant tout d'assainir les finances de l'État, trouvait ce chiffre exagéré.

M. Van Agt avait, jeudi soir, proposé une formule de *compromis :* un plan de l'emploi de quelque 2 milliards de florins. Ce n'était pas suffisant pour les socialistes, pour lesquels la lutte contre le chômage constitue la priorité absolue.

Les relations entre les partis de la coalition gouvernementale, et aussi, sur un plan plus personnel, entre MM. Den Uyl et Van Agt, s'étaient tendues à nouveau ces jours derniers, après avoir été particulièrement difficiles durant la période de formation du gouvernement. Pendant la campagne électorale, le dirigeant chrétien-démocrate n'avait pas hésité à pourfendre le « collectivisme » de son futur allié socialiste, et ce dernier avait dénoncé en M. Van Agt un représentant de la « nouvelle droite », l'accusant notamment de « thatchérisme ».

Après tant de griefs réciproques, la sérénité de la coalition paraissait donc, d'entrée de jeu, assez difficile à assurer. Socialistes et libéraux de gauche estimaient pourtant que l'enseignement majeur du scrutin du 26 mai dernier était que les électeurs souhaitaient une telle alliance gouvernementale. Les chrétiens-démocrates, beaucoup moins convaincus, avaient cependant dû consentir à l'inévitable.

Le seul point sur lequel les trois partis paraissent aujourd'hui en mesure de s'entendre est le constat de désaccord auquel ils sont parvenus ce vendredi matin.

RENÉ TER STEEGE.

Cytise 133 m², 6 pièces, 2 salles de bains, garage. Au Domaine de Montmélian.

BREGUET : PRETS CONVENTIONNES, BAREMES ALLEGES,* PRIX FERMES.

Les 13 domaines Breguet situés tout près de Paris bénéficient des nouveaux prêts conventionnés qui vous permettront de financer l'achat de votre maison à des conditions intéressantes. De plus, grâce à ses relations privilégiées avec certains établissements bancaires Breguet vous permet de diminuer pendant les deux premières années les mensualités de votre crédit.*

té/prix des maisons (à partir de 630.000 F, jardin compris) et leur localisation exceptionnelle sont l'assurance d'un investissement de premier ordre. Vous désirez acquérir une maison individuelle ? Commencez par visiter un domaine Breguet. Halls d'accueil et maisons modèles sont ouverts tous les jours de 10 h à 19 h, sauf mardis et mercredis non fériés.

DES PRETS CONVENTIONNES

Les prêts conventionnés bénéficient de taux d'intérêt préférentiels dont le plafond est fixé par les autorités monétaires. Le remboursement de ces prêts est adapté à chaque cas personnel et s'effectue soit de manière constante soit de manière progressive. Dans ce dernier cas, les mensualités n'augmentent que de 3,5 % l'an. Le plafond d'endettement est de 25 % à 30 % du revenu familial selon les banques.

DES CREDITS ALLEGES

Afin de vous aider dans vos remboursements les 2 premières années, Breguet a, en outre, mis en place des crédits allégés.* Ainsi, la première année, vous paierez moins de 100 F* par mois, par 10.000 F empruntés (en barème progressif, assurance comprise). Par exemple au Domaine des Longs-Prés à Bouffémont, un acquéreur qui sollicitera un prêt de 20 ans à remboursement progressif paiera la première année 95,65 F par mois (assurance comprise) par 10.000 F empruntés.
* *Offre valable jusqu'au 31 nov. 81 suivant barème en vigueur au 1er sept. 81 dans tous les Domaines Breguet de la région parisienne, à l'exception du Domaine de la Fontaine.*
Les maisons Breguet constituent un excellent placement à la fois immobilier et foncier. Dans chacun des Domaines Breguet, le rapport quali-

LES MEILLEURES ADRESSES DE 17 A 28 KM DE PARIS.

La carte ci-contre vous présente :
① le Domaine de la Forêt (T. (3) 960.92.73) situé à St-Leu-la-Forêt près de la forêt de Montmorency, ② le Domaine des Longs-Prés (T. (3) 991.35.59) à Bouffémont, en lisière de cette même forêt, ③ le Domaine du Parisis (T. (3) 978.45.00) dans un quartier aéré de Montigny-lès-Cormeilles, ④ le Domaine de Montmélian (T. (3) 471.56.55) à St-Witz, dans les pittoresques environs de la forêt d'Ermenonville, ⑤ le Domaine des Condriers (T. (6) 020.75.72) à Courtry, proche du parc forestier de Bondy, ⑥ le Domaine du Mont-Chalats (T. (6) 020.14.00) à Chelles, en lisière de bois, ⑦ et ⑧ les Domaines d'Armainvilliers et de la Ferrière (T. (6) 029.22.82) à Ozoir-la-Ferrière, directement à l'orée de la forêt d'Armainvilliers, ⑨ le Domaine de Villarceau (T. (6) 951.78.49) à Lésigny, en face du bois Notre-Dame, ⑩ le Domaine de l'Yvette (T. (6) 448.18.28) à Épinay-sur-Orge, commune aux vastes espaces verts, ⑪ le Domaine de Montvoisin (T. (6) 012.28.99) à Gometz-la-Ville, à proximité de la vallée de Chevreuse, ⑫ le Domaine de la Boissière (T. (3) 639.20.81) à Plaisir, devant le bois de Sainte-Appoline, ⑬ le Domaine de la Fontaine (T. (3) 462.56.90) à Saint-Nom-la-Bretèche, en bordure de la forêt de Marly.

Breguet

هكذا من الأصل